LES
ENTRETIENS
DE
L'AURTE MONDE.

LES

ENTRETIENS

DE

L'AUTRE MONDE.

Gal gEd.

LES

ENTRETIENS

DE

L'AUTRE MONDE

SUR

CE QUI SE PASSE DANS CELUI-CI;

OU

DIALOGUES

GROTESQUES ET PITTORESQUES

ENTRE

FEU LOUIS XV, FEU LE PRINCE DE CONTI, FEU M. TURGOT, FEU L'ABBE' TERRAY, FEU M. DE CLUGNY, FEU LE COMTE DE MUY, FEU LE COMTE DE ST. GERMAIN, FEU LE DUC DE LA VRILLIERE, FEU LE COMTE DE MAUREPAS, ET AUTRES PERSONNAGES.

LONDRES

M. DCC. LXXXIV.

2

MVSEVM
BRITAN
NICVM

LES ENTRETIENS DE L'AUTRE MONDE.

DIALOGUE I.

INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV, LE PRINCE DE CONTI.

LOUIS XV.

Approchez, mon couſin; venez m'embraſſer. Je ſuis ſans rancune ici, & ſi vous éprouvez les mêmes ſentimens que moi, je crois que nous allons être réunis pour toujours.

LE PRINCE DE CONTI.

De tout mon cœur, Sire. Je n'ai jamais eu d'éloignement pour votre perſonne ſacrée.

LOUIS XV.

Voilà un mot qui ſent encore les remontrances. Ah! de grace, ne m'en faites pas reſſouvenir. Une de mes conſolations en ce lieu, c'eſt de ne plus en entendre parler.

LE PRINCE DE CONTI.

En ce cas, vous avez bien fait d'y deſcendre, car il en ſera encore longtems queſtion là-haut.

LOUIS XV.

Comment! Eſt-ce que tout n'eſt pas à préſent au mieux poſſible?

LE PRINCE DE CONTI.

Pas tout-à-fait.

LOUIS XV.

Que faut-il donc aux François? Ils ont un jeune Roi ſans paſſions, ne voulant que le bien & ne s'occupant que de cet objet; une Reine adorable, divine, enchantereſſe, faiſant naître par-tout la joie & les plaiſirs; des Miniſtres, au choix desquels a applaudi toute la nation; un Parlement ſi deſiré, qu'elle idôlatroit dans ſa captivité: que leur manque-t il donc? . . . .

LE PRINCE DE CONTI.

Quant au Monarque, on l'aime, mais on le plaint de n'avoir ni aſſez d'expérience pour gouverner par lui-même; ni aſſez de fermeté pour exécuter les plans

qu'il a adoptés, ni assez d'amour propre pour ne pas permettre qu'on le fasse revenir sur ce qu'il a fait.

LOUIS XV.

Ce dernier point étoit surtout le vice radical de la fin de mon regne.

LE PRINCE DE CONTI.

Je ne sais, mais la Reine n'est plus aussi adorée qu'au moment où elle est montée sur le trône. On lui a sçu mauvais gré de son obstination à vouloir ramener le Duc de Choiseul sur le scene; on lui reproche un goût excessif pour les frivolités, le luxe, la parure; goût dont elle n'a pas besoin pour se distinguer, mais bien pardonnable à son âge. On voudroit que son ardeur extrême pour les spectacles & les fêtes, que tant d'autres femmes auroient à sa place, ne l'engageât pas à se mêler trop de ces détails indignes de Sa Majesté, à avoir trop de bonté pour les poëtes & les historiens, à les admettre trop familierement chez elle.

LOUIS XV.

J'ai jugé qu'effectivement cette Princesse ne plaisoit plus tant aux Parisiens, quand on m'a chanté les couplets infames qui ont paru à la fin de 1775.

LE PRINCE DE CONTI.

Oui! quoique tout le monde déteste ces exécrables couplets, qu'on maudisse l'écrivain sacrilege de tant de calomnies, on les a lus, chantés, recueillis; ce qu'on n'auroit pas fait deux ans auparavant; il ne se seroit pas même trouvé de plume assez infernale pour les composer.

LOUIS XV.

Malgré cela, je connois l'attachement exceſſif du François pour mon ſang. C'eſt un chien fidele, qui revient toujours à ſon maître, ſans rancune des mauvais traitemens dont il l'accable. Que la Reine donne un Dauphin au Royaume, & l'on oubliera tous ces petits mecontentemens.

LE PRINCE DE CONTI.

Vous avez raiſon, Sire. Cependant la Reine a fait à la nation un mal conſidérable dont elle ne ſe doute pas; à raiſon de ce même dévouement, du deſir de ſe modéler ſur elle & de lui plaire, la toilette des femmes eſt devenue un objet de dépenſe ſi prodigieuſe, que la plûpart des maris ne pouvant y ſatisfaire, beaucoup d'elles ſe ſont fait des amans, afin d'y ſubvenir. Malgré l'exemple édifiant que Louis XVI donne d'union & d'amour conjugal, elle a perdu les mœurs, autant que Médicis l'a fait dans ſon tems.

LOUIS XV.

J'aurois cru que les conſeils de l'Impératrice-Reine, ſa mere, auroient corrigé ma petite bru de cette paſſion des colifichets & des futilités.

LE PRINCE DE CONTI.

Cette Souveraine auguſte a fait une leçon (*) à ſa fille, qui, ſans doute, auroit eu ſon effet, ſans l'a-

(*) Cette leçon eſt une fable dans le goût de la prétendue lettre écrite par la feu Impératrice-Reine, lors du mariage du Roi avec l'auguſte Marie-Antoinette. Cette leçon ſeroit tout au plus d'une petite Marquiſe à prétention;

dulation perverſe qui obſéde toujours le trône. Elle lui a renvoyé un portrait, qu'elle lui avoit adreſſé. Dans ce portrait l'aimable Antoinette, croyant mieux plaire à Marie-Thereſe, s'étoit faite repréſenter avec tous les détails de la galanterie dans leſquels nos faiſeuſes de modes ſont ſi exercées & ſi ingénieuſes. *Vos ordres ont été mal exécutés*, lui marquoit l'Impératrice en lui renvoyant la caiſſe : *Au lieu de la Reine de France, que je m'attendois à admirer dans votre envoi, je n'ai trouvé que la reſſemblance & les entours d'une actrice d'opéra. Il faut qu'on ſe ſoit trompé.*

LOUIS XV.

On aura fait entendre, ſans doute, à la Reine que c'étoit mauvaiſe humeur de ſa mere, ſcrupule de dévote, défaut de goût de la Cour de Vienne.

LE PRINCE DE CONTI.

Je vois que Majeſté ſe ſouvient encore de l'adreſſe perfide avec laquelle les Courtiſans détruiſent ainſi le fruit des meilleures réflexions.

LOUIS XV.

Au reſte, tout cela ne ſeroit rien; quand la Reine mangeroit quelques millions & feroit faire quelques milliers de *cocus* de plus, l'Etat n'en iroit pas moins bien avec de bons Miniſtres. Ceux-ci, par

---

comme la prétendue lettre ſoi-diſant écrite à Monſeigneur le Dauphin, ſeroit celle d'une petite bourgeoiſe de Province à ſon beau-fils, Marchand-Négociant à Paris. NOTE DE L'EDITEUR.

leur adminiſtration, peuvent réparer beaucoup de maux particuliers. Où en ſont les votres?

LE PRINCE DE CONTI.

Ma foi! les choſes ſont à peu près comme vous les avez laiſſées.

LOUIS XV.

Quoi! Eſt-ce que Louis XVI n'a plus Maurepas, ce mentor qu'il a choiſi, tant célébré, tant exalté? J'avois conſervé toujours un foible pour lui; & quoique j'euſſe été forçé de l'exiler par complaiſance pour Madame de Pompadour, je n'ai pas été fâché d'apprendre qu'il fût revenu au timon des affaires.

LE PRINCE DE CONTI.

Il a manqué ſon coup. Il falloit qu'après avoir rétabli le Parlement, lorſque la nation étoit encore dans l'enthouſiaſme de ſon opération, il ſe retirât; il auroit joui d'une gloire qu'on n'auroit pu flétrir.

LOUIS XV.

L'exemple du Cardinal de Fleury l'a ſéduit. Il a eu l'amour-propre de croire que, moins vieux que cette Eminence, il ſauroit auſſi bien guider ſon pupile.

LE PRINCE DE CONTI.

Il auroit du remarquer une différence ſenſible entr'eux: 1°. en ce que votre premier-Miniſtre en ayant véritablement le caractere, par ſon titre même opéroit déja entre les parties cette union, fruit ſi précieux d'une ſeule & unique adminiſtration: 2°. en ce qu'il n'avoit jamais été éloigné des affaires; qu'il les avoit toujours ſuivies depuis qu'il avoit

commencé à en tenir le fil, en ſorte qu'il en connoiſſoit parfaitement la marche & les détails : 3°. En ce que les circonſtances n'étoient pas, à beaucoup près auſſi difficiles ; qu'il ne falloit pas développer au dehors autant de vigilance & d'énergie, autant de fermeté & de conſtance au dedans : 4°. enfin, en ce que le Cardinal, moins livré à ſes plaiſirs, plus appliqué au travail, étoit ſoutenu dans ſa vieilleſſe même, par le feu & l'activité de l'ambition, par cette ardeur de dominer, qu'il a conſervée juſqu'au tombeau.

LOUIS XV.

Il eſt vrai que Maurepas ne ſe tiroit d'affaire auprès de moi que parceque ſon Miniſtere ne lui coûtoit aucune peine. La marine étoit abſolument délabrée, & on la laiſſoit dans ſon anéantiſſement. Quand au Département de Paris, de la Maiſon du Roi, c'eſt un jeu pour quiconque a de l'eſprit & de la facilité comme lui. Enfin, on ne l'immortaliſe donc plus, ainſi qu'on le faiſoit dans les premiers momens ?

LE PRINCE DE CONTI.

Au contraire, on ſe plaint qu'ils vivent trop longtems, lui & ſa femme ; car ſi celle-ci mouroit du moins, on compte que le premier rentreroit bientôt dans le repos qu'il aime.

LOUIS XV.

Sans doute, il n'a pas perdu le goût des bons mots, des ſaillies, des quolibets des calembours.

LE PRINCE DE CONTI.

Ni leurs auteurs. Il s'en engoue autant qu'il peut. C'eſt un titre auprès de lui pour parvenir, même pour être Miniſtre.

LOUIS XV.

Mais Vergennes, Turgot, Saint-Germain ne ſont rien moins que plaiſans.

LE PRINCE DE CONTI.

Oh! il ne les choiſit pas tous de cette eſpece. C'eſt ſurtout à la tête de la juſtice qu'il les met: par exemple, vous ne ſavez peut-être pas ce qui a valu les ſceaux à M. de Miromeſnil.

LOUIS XV.

Je vous avouerai que lorſque j'appris qu'il les avoit, je fut fort embarraſſé de conjecturer pourquoi & comment.

LE PRINCE DE CONTI.

Eh bien! apprenez-le, Sire; c'eſt qu'il exécute parfaitement bien les rôles de *Criſpin*; qu'il a fort réjoui M. & Madame de Maurepas à Ponchartrain.

LOUIS XV.

C'eſt, à coup ſûr, quelque membre du parlement *Maupeou*, qui eſt allé déterrer cette anecdote. Au ſurplus, comment joüe-t-il ſon rôle aujourd'hui? Eſt-ce qu'il feroit regretter le Chancelier?

LE PRINCE DE CONTI.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'eſt aimé ni des tribunaux renvoyés, ni des tribunaux rétablis; qu'ils lui reprochent, les uns, d'en avoir trop fait, les autres, de n'en avoir pas aſſez fait, & tous, de les avoir

trompés ſucceſſivement. C'eſt qu'il n'y a pas plus de principes qu'auparavant; que les caſſations, attributions, évocations ſont auſſi fréquentes, auſſi légérement, auſſi arbitrairement, auſſi aveuglément décernées; c'eſt qu'en un mot, les loix ſont ſans vigueur, ſont éludées, trangreſſées, violées, preſqu'avec autant d'audace & d'impunité.

LOUIS XV.

Il ſeroit plaiſant qu'on regrettât Maupeou.

LE PRINCE DE CONTI.

Vous ririez bien davantage ſi je vous diſois qu'on redemande l'Abbé Terray! Il eſt vrai que ce ne ſont pas les plus honnêtes gens, ni les plus éclairés, ni les meilleurs patriotes. Cependant, il en eſt de bonne foi, qui voyant que tout va de mal en pire, s'imaginent que celui-là ayant affaire à un maître vertueux & économe (le lieu me permet, Sire, ces vérités, dont vous conviendrez), auroit eu aſſez de politique pour ſe modéler ſur lui, & aſſez de génie pour exécuter les réformes que Louis XVI ne demandoit pas mieux que de faire, pour les maintenir, & en tirer parti, en les appliquant à l'amélioration de nos finances.

LOUIS XV.

A propos de cela, j'ai, mon couſin, un compliment à vous faire. Avant de mourir, vous avez du moins eu la conſolation d'être débaraſſé de ce Turgot qui vous déplaiſoit ſi fort?

LE PRINCE DE CONTI.

Il eſt certain que j'ai cabalé comme un financier

pour ſon expulſion: mais mes yeux ſe ſont deſſillés ici. Je ſuis obligé de convenir que l'intérêt perſonnel, le reſſentiment & la vengeance entroient pour beaucoup dans mes fureurs contre lui.

LOUIS XV.

Vous penſez donc aujourd'hui que c'étoit un bon Miniſtre, qu'on a eu tort de renvoyer?

LE PRINCE DE CONTI.

Je crois d'abord que c'étoit un très honnête homme, qu'il vouloit le bien, & que c'eſt la premiere qualité eſſentielle dans la place de Contrôleur-Général. Je vois enſuite qu'il avoit à cœur de ſoulager le payſan & la claſſe indigente du peuple; qu'il cherchoit à faire fleurir l'agriculture, les arts & le commerce: point-de-vue trop précieux pour n'être pas reſpecté. Quant à la diſcuſſion des moyens qu'il a employés, dès qu'on les avoit adoptés, il falloit laiſſer au tems à en confirmer la bonté ou le vice.

LOUIS XV.

Eh bien! Eſt-ce qu'on ne ſuit pas ſon plan?

LE PRINCE DE CONTI.

Vous ſavez mieux que moi, Sire, que jamais le ſucceſſeur d'un Miniſtre n'a marché ſur les mêmes traces. Celui de M. Turgot (Clugny) eſt d'un ſyſtême trop différent pour s'y être aſſervi. C'eſt un petit Abbé Terray dans ſon genre, un génie fiſcal ſi jamais il en fût, un perſonnage des plus débordés. Il a amené avec lui de ſon Intendance (de Bordeaux) trois ou quatre ſœurs, dont il infecte ſon hôtel. On aſſure qu'il couche tour-à-tour avec elles.

LOUIS XV.

Oh! c'eſt trop fort. Ce ſont des plaiſirs de roi, & qui ne ſont pas réſervés pour un particulier! Quoiqu'il en ſoit, comment ce Miniſtre-ci s'y prend-il pour travailler au grand œuvre de la libération des dettes de l'Etat?

LE PRINCE DE CONTI.

Je vous certifie que c'eſt ce qui l'embarraſſe le moins. Il cherche ſeulement à ſe maintenir en place juſqu'à ce qu'il trouve occaſion de ſe pouſſer ailleurs. Par exemple, parceque ne ſachant rien de rien, il eſt devenu tout-à-coup Intendant de St. Domingue, & enſuite de la marine à Breſt, il s'imagine être très au fait de ce dernier département.

LOUIS XV.

Mais il en ſait bien autant que Sartine?

LE PRINCE DE CONTI.

Je ne ſuis pas de votre avis, Sire; je n'ai jamais vu de meilleur marin que celui-ci. Il louvoye depuis pluſieurs années avec une dextérité admirable. Il fait preſtement, durant l'orage, caler ſes voiles & reſter à la cape auſſi longtems qu'il le faut. Le beau tems revient-il, il déploye de nouveau ſes voiles au vent de la proſpérité, & cingle ſans relâche vers le port.

LOUIS XV.

Je le goûtois aſſez à raiſon de ſa ſoupleſſe. Mais malgré tout ſon talent, je doute qu'il puiſſe tenir longtems en ſa place, ſurtout ſi la guerre vient. J'en ai eu de plus habiles auprès de moi qui ont ſuccom-

bé. Pourquoi n'a-t-il pas passé au Département de Paris, quand Malesherbes a pris congé?

LE PRINCE DE CONTI.

Tout le monde s'imaginoit que c'étoit son lot. Il n'a pas voulu: il a eu la sottise de croire qu'il étoit déja parvenu à connoître sa partie, & il s'est laissé aller aux insinuations perfides des Officiers de la marine, qui, le gouvernant, le préférent à un autre, pourvû de plus de lumieres & de génie.

LOUIS XV.

Gare! s'il est présomptueux, il sera culbuté. Mais pour revenir au Département de Paris, on a dû voir avec peine Malesherbes se retirer.

LE PRINCE DE CONTI.

Non; il étoit trop vertueux: c'étoit un homme inutile.

LOUIS XV.

Je crois par la même raison que son successeur le sera bien autant.

LE PRINCE DE CONTI.

Ce Ministere-là n'exige pas un merveilleux talent. Vous avez vu longtems le Duc de la Vrilliere, qui n'étoit pas un aigle, s'en acquitter assez bien, & sans cette abominable femme de Sabbatin, qui l'avoit subjugué, il auroit continué de même. M. Amelot, élevé-là par le Comte de Maurepas, s'y conduira d'après les avis *paternels* du mentor du Monarque & le sien.

LOUIS XV.

Paternels! eſt bien dit: mais il ne les aura pas toujours.

LE PRINCE DE CONTI.

Il aura du moins ſon Robinet, & puis il fera comme les autres. C'eſt ce que lui diſoit ce confident au moment où ſon maître apprit ſon élévation au Miniſtere. M. Amelot eſt fort timide: il parut embaraſſé du rôle qu'on alloit lui faire jouer; " Bon, „ bon, s'écria Robinet, acceptez toujours. Nous „ n'aurons pas été-là quinze jours, que nous en „ ſaurons autant que nos prédéceſſeurs."

LOUIS XV.

Puiſque nous en ſommes ſur les Miniſtres bornés, dites-moi que faites-vous de Bertin?

LE PRINCE DE CONTI.

Son petit Miniſtere eſt encore raccourci depuis votre mort, car Louis XVI ne croit pas avoir beſoin, comme vous, de caiſſe particuliere. M. Bertin a été longtems ſans ſavoir quelle contenance faire au milieu de tous ces nouveaux viſages. On a imaginé que c'eſt un eſpion que les Jéſuites ſe ſont conſervé dans le Conſeil.

LOUIS XV.

Actuellement qu'il eſt conſolidé, il pourroit voir ſauter encore bien des Miniſtres. On dit que celui de la guerre (le Comte de St. Germain,) eſt déja auſſi déteſté qu'il a été prôné en arrivant.

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt ſa faute. S'il ſe fût retiré au bout d'un

mois, on l'auroit mis au deſſus des plus grands hommes.

LOUIS XV.

Mais il n'auroit pas eu le tems de rien faire!

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt préciſément pour cela. On auroit conſervé la plus grande opinion du bien qu'il annonçoit, & il n'auroit cauſé du mal à perſonne.

LOUIS XV.

Ainſi par l'énumération ſucceſſive de tous ces perſonnages, je vois que Vergennes eſt le ſeul qui entende bien ſa partie, le ſeul en état de ſe maintenir, & de mériter les ſuffrages de la nation.

LE PRINCE DE CONTI.

Il n'a pas ceux de tout le monde, non quant aux talens de ſa place, perſonne ne les lui conteſte; mais on lui reproche de la puſillanimité, de la foibleſſe. . . . . On voudroit qu'il profitât de la poſition critique où ſe trouvent les Anglois, pour nous débarraſſer de leur joug humiliant.

LOUIS XV.

Et moi je trouve qu'il fait très ſagement de ne point nous compromettre & de recueillir, ſans rien riſquer, le fruit des diviſions de nos rivaux. Nous parlerons de cela dans un autre moment. Suivons notre objet. Vous venez de m'apprendre, mon couſin, que les François aiment toujours mon petit-fils, mais qu'ils commencent à ne plus le retrouver ſi reſſemblant à Henri IV; qu'ils craignent que ſon deſir ſincere de ſuivre les traces de ce bon roi ne ſe-

perde en efforts ſtériles, par les variations continuelles d'une adminiſtration ſans principes ſolides, & que contre l'uſage (*), il ne ſoit le ſeul à prêcher d'exemple dans ſon royaume. Vous m'ajoutez qu'ils adorent davantage la Reine, en prenant la liberté de critiquer juſqu'à ſes goûts, ſes dépenſes, ſes amitiés, ſon attachement à un Miniſtre auteur de ſon hymen, & à qui elle croit devoir une ſorte de reconnoiſſance. Je vois que vos nouveaux adminiſtrateurs, preſque tous éprouvés par l'adverſité, dont le rappel avoit enchanté la nation, ne reçoivent à la fin que ſes quolibets & ſes ſarcasmes. Encore un coup, que faut-il donc aux François? Sont-ils au moins contens du Parlement, dont le retour étoit demandé avec tant d'inſtance?

LE PRINCE DE CONTI.

A vous dire vrai, pas davantage. Ces Magiſtrats ſi grands dans leur exil, où ils ſe ſont trouvés conduits plutôt par amour-propre, par opiniâtreté, par animoſité, que par attachement aux loix & par patriotiſme, n'ont plus envie d'être pris pour dupes. En vain, à leur retour, ai-je tâché de leur rendre quelque énergie, ils ſont abſolument ſans aucun reſſort; ils n'ont de vigueur que contre leurs ſubalternes. Ils n'ont pas ſeulement le courage de réformer les abus (†) qui avoient ſervi de prétexte aux ac-

(*) On connoît ce fameux vers:

Regis ad exemplum totus componitur orbis

(†) Comme les épices énormes & arbitraires: en vain les enquêtes ont demandé un réglement, la Grand' Cham-

cuſations de Maupeou. Ils ont déja ſubi deux lits de Juſtice (*), & ſe ſont vus fruſtrés de leurs fonctions les plus précieuſes (†). Ils tolérent continuellement ſous leurs yeux des perceptions d'impôts illégales, établies ſous la commiſſion dont ils appellent les arrêts des *jugemens*; & ils n'oſent reclamer dans un cas où ils ſavent qu'on leur conteſte, à eux-mêmes juſtement, le pouvoir d'accorder les ſubſides, où on leur a prouvé qu'ils n'avoient autre choſe à faire qu'à ſupplier le Roi d'aſſembler les Etats-Généraux.

LOUIS XV.

Le bon tems! mon couſin, le bon tems! vous me faites doublement regretter la vie; ô Louis XVI, que vous étes heureux d'avoir un Parlement & point de remontrances!

LE PRINCE DE CONTI.

Il y en a bien eu, mais qui n'ont rien empêché.

LOUIS XV.

C'eſt ce que je veux dire; c'eſt la même choſe. On en eſt quitte pour ne les point lire: ainſi les impôts vont leur train?

---

bre a refuſé conſtamment d'en faire; comme les Secrétaires qui ſe ſont établi des droits ſur les plaideurs & tant d'autres vexations criantes.

(*) En Mai 1775, & en Mars 1776. On pourroit en ajouter un troiſieme qui eſt celui de leur rétabliſſement en Novembre 1774.

(†) Comme de la connoiſſance du monopole des bleds, & des délits commis en cette occaſion.

LE PRINCE DE CONTI.

Sans la moindre difficulté. Par exemple, on étoit embarraſſé d'avoir des fonds pour rétablir la partie incendiée du Palais (*). Eh bien! par un arrêt du Conſeil, on doit mettre une legere augmentation ſur la Capitation, & comme cela ſe fait ſans difficulté, ſans enrégiſtrement, on l'accroîtra, on la prolongera, ſuivant les circonſtances.

LOUIS XV.

O le bon tems!

LE PRINCE DE CONTI.

Dans ſes rêves, M. Turgot avoit imaginé d'abolir les Jurandes & les maîtriſes (†). En conſéquence

(*) L'incendie du Palais arriva le 11 Janvier 1776. On prétendit dans le tems qu'il n'avoit pas été l'ouvrage du haſard. Il rappella l'incendie de la plus grande partie des bâtimens de ce même Palais, arrivé le 7 Mars 1618. On dit que ce furent les complices de la mort de Henri IV qui y firent mettre le feu; croyant par-là brûler le greffe & le procès de Ravaillac. En 1776, on dit que ce furent les, les. . . . Mais, taiſons-nous.

(†) Un premier Edit avoit ſupprimé les Jurandes & communautés de commerce, *ces parties honteuſes* de notre Gouvernement; & tout rouloit aſſez bien. Dix-huit mois après, un ſecond Edit créa ſix corps de Marchands, & quarante-quatre communautés d'arts & métiers.

Les entraves bizarres furent ſupprimées. Une plus grande liberté eſt rendue au commerce; on a réuni des profeſſions qui ont de l'analogie entr'elles, & qui, autrefois livrées à des procès interminables, fatiguoient les tribunaux de leurs débats auſſi coûteux que ridicules.

il s'étoit emparé des effets & des rentes des Communautés, en se chargeant de leurs dettes. Il est question de les rétablir; on leur rendra les charges dont elles étoient grévées: Quant à leurs fonds, comme ils sont mangés, elles ne les auront point.

LOUIS XV.

O le bon tems! Mais cela ne se passoit pas autrement sous mon regne. Pourquoi donc mes sujets

---

La porte de l'industrie est ouverte à quiconque veut travailler; mais il en coûte encore de l'argent. Cet argent ne se donne plus aux Communautés; à qui se donne-t-il? Aux coffres royaux: tout rentre insensiblement dans ce bassin unique.

Les bouquetieres, les coëffeuses de femme, les maîtres de danse, les savetiers, les vuidangeurs ont été déclarés par le même Edit, *libres dans leur profession*, & exempts de payer.

Avant cet Edit, on poursuivoit une malheureuse femme qui, la veille d'une fête d'un patron bannal, portoit des fleurs, & on lui faisoit payer une amende. On saisissoit de *par le Roi & Justice*, des souliers à demi ressemelés, & enfin l'on incarcéroit le téméraire qui mettoit des papillottes sur la tête d'une femme, sans avoir la *patente* qui l'autorisoit à friser & à pommader ses cheveux. Nous sortons de l'époque de toutes ces belles institutions, & nous en avons encore plusieurs à peu près de cette dignité-là: & voilà l'ouvrage des anciens administrateurs de la France. Celui qui tourne la broche ne peut mettre la nappe, & celui qui met la nappe ne peut tourner la broche. C'est une chose curieuse à examiner que les statuts des communautés de la bonne ville de Paris. Le Parlement siége gravement pendant plusieurs audiences pour fixer invariablement les droits d'un rôtisseur.

me déteſtoient ils ſi fort, & ne ſe plaignent-ils point de mon ſucceſſeur?

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt qu'on ne peut pas pardonner à un Prince plus que ſexagénaire qui regne depuis 59 ans. C'eſt que votre inſouciance révoltoit vos peuples. C'eſt que vous ſeul, pour votre propre compte, pour aſſouvir vos paſſions, auriez mangé l'Etat entier (*). Au lieu que Louis XVI n'a que 22 ans (†); que les défauts de ſon regne ne doivent être attribués qu'à ſes Miniſtres; qu'ils ne font pas même ſciemment le mal comme les votres, & que, s'ils trompent le le Monarque, ce n'eſt jamais qu'en lui montrant le bien pour objet. C'eſt qu'enfin le Roi actuel eſt peut-être l'homme de ſon Royaume, proportion gardée, qui dépenſe le moins pour ſon compte. C'eſt qu'il n'a ni maqueraux, ni maîtreſſes, ni favoris, ni prêtres autour de lui, ni plaiſirs, ni mauvaiſes qualités, ni préjugés apparens. C'eſt que, s'il viſe au deſpotisme, c'eſt parcequ'on lui a fait entendre que c'étoit la meilleure maniere de gouverner, la façon la plus ſûre de rendre ſon Etat heureux.

LOUIS XV.

Et les lettres de cachet, dont j'ai fait tant d'uſage?

(*) Depuis Pharamond juſqu'à Louis XVI, à peine compte-t-on deux rois, je ne dis pas qui ayent ſçu regner, mais qui ayent ſçu mettre dans l'adminiſtration publique le bon ſens qu'un particulier employe dans l'économie de ſa maiſon.

(†) Notez que ce dialogue a été compoſé en 1776.

LE PRINCE DE CONTI.

Comme il n'y a plus ni Jéſuites, ni Janſéniſtes, ni refus de ſacremens, il faut avouer que le cours en eſt rallenti; mais on n'en a point perdu la reſſource trop utile (*); on en a même fait des abus crians, contre leſquels je me ſuis élevé au Parlement dans l'affaire du Maréchal de Richelieu, & je

(*) En effet, après l'empalage & le cordon des Turcs, point de moyen plus prompt, plus infaillible: il tranche toute difficulté; & met ſi à leur aiſe l'orgueil, la vengeance & la perſécution. Par un mauvais chiffon de papier, un citoyen eſt enlevé ſubitement à ſa famille, à ſes amis, à la ſociété. Une lettre de cachet eſt un trait de foudre inviſible. L'ordre d'exil ou d'empriſonnement eſt expédié au nom du Roi & motivé uniquement de ſon bon plaiſir. Il n'eſt revêtu d'autres formes que de la ſignature des Miniſtres. Des Intendans, des Evêques ont à leur diſpoſition des liaſſes de lettre de cachet; ils n'ont plus qu'à mettre le nom de celui qu'ils veulent perdre: la place eſt en blanc. On a vu des malheureux vieillir dans les priſons, oubliés de leur perſécuteurs, & jamais le Monarque n'a pu être informé de leur faute, de leur infortune, de leur exiſtence. Si les Parlemens du Royaume avoient du ſang dans les veines, ne ſe réuniroient-ils pas à l'inſtant contre cet étrange abus du pouvoir; il n'a aucun fondement dans nos loix? Cette cauſe importante, ainſi éveillée, ſeroit celle de la nation, & l'on ôteroit au deſpotiſme ſon arme la plus redoutable.

Un Anglois, en liſant cet article, demandera: Qu'eſt-ce qu'une lettre de cachet?

S'il ne le ſait pas, on aura bien de la peine à le lui faire comprendre.

me propoſois de traiter cette matiere à la fin du procès.

LOUIS XV.

Où en eſt-il? je m'intéreſſe toujours à ce confident de mes plaiſirs, qui m'en a bien procuré dans ma vie.

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt encore un point ſur lequel j'ai des idées plus raſſiſes depuis que je ſuis ici. Je vois qu'il m'avoit circonvenu par ſes ſéductions; j'étois devenu à ma honte, ſon partiſan & ſon défenſeur dans la Cour des Pairs. Ce qui prouve au ſurplus que j'étois de bonne foi, c'eſt que j'avois toujours déſapprouvé les coups d'autorité qu'il avoit mis en œuvre, & que je comptois ſérieuſement préſenter quelque arrêté à la Compagnie, pour obvier aux ordres du Roi, ſi indécemment & ſi cruellement employés contre divers particuliers, ſes adverſaires, & même contre une femme de qualité, que ſa naiſſance & ſes entours auroient dû garantir de pareilles vexations.

LOUIS XV.

C'eſt-à-dire, tout conſidéré, que c'eſt toujours, comme ci-devant, le plus fort qui opprime le foible. Vous me conſolez, & me confirmez dans mon idée, qu'un roi, quelque choſe qu'il faſſe, eſt toujours trompé. Je ſuis parti de ce principe, & j'ai cru inutile de me donner tant de peines pour en venir-là. Je me ſuis trouvé roi par le haſard; j'ai gouverné de même. Il ſervira peut-être mieux mon ſucceſſeur. Tant mieux pour nos neveux! Je le ſé-

licite entr'autres circonſtances heureuſes, de l'événement de la guerre d'Angleterre avec ſes Colonies; c'eſt une de ces combinaiſons nouvelles, formées par ce maître de l'univers, qui peut être très avantageuſe à la France.

LE PRINCE DE CONTI.

Elle l'eſt auſſi pour le moment. La balance du commerce commence à incliner en notre faveur, & nos ports marchands ſont dans une grande activité, ainſi que nos Colonies. Nous nous enrichiſſons des pertes de nos voiſins.

LOUIS XV.

Vous venez de juſtifier par-là le Miniſtre des affaires étrangeres, que vous blâmiez plus haut.

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt qu'on craint que le bénéfice ne ſoit que momentané, que nous ne le payions bien cher par la ſuite: que, ne donnant point aux Colonies-unies de l'Amérique Angloiſe les ſecours dont elles ont beſoin, elles ne ſuccombent, qu'elles ne ſoient forcées de ſe réunir à la métropole, & ne redeviennent notre ennemi commun ſous un même chef. Les unes voudront ſe venger de ne les avoir pas aſſez ſecondées dans une révolte que nous fomentons, & l'autre nous punir d'avoir ri de ſon malheur. En un mot, on trouve que nous en faiſons trop, ou point aſſez; on s'indigne ſurtout de voir ce Commiſſaire de S. M. Britannique réſidant toujours à Dunkerque, & nous donnant la loi chez nous.

LOUIS XV.

Oh! il faut être exact à tenir les traités; ça toujours été mon avis.

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, les traités conclus avec vos ennemis; car pour ceux faits avec vos sujets, combien de fois n'y avez vous pas manqué?

LOUIS XV.

C'est bien différent. On ne contracte point avec ses sujets: on leur impose des devoirs, qu'on change, modifie ou éteint, comme l'on veut.

LE PRINCE DE CONTI.

A présent que je puis dire ma pensée en liberté; si j'avois été roi, ç'auroit été assez mon avis; mais j'étois sujet moi-même, je voulois faire parler de moi & jouer mon rôle, j'ai paru Républicain.....

(*Ici le Roi bâille*)

..... Mais vous bâillez, Sire! voilà en effet bien de la politique.

LOUIS XV.

Oui, je ne puis m'y faire. Ce que c'est que la mauvaise habitude! cela me rend malheureux, car c'est la seule qu'on permette ici, où l'on n'a plus que la jouissance de la langue & le plaisir d'entendre raconter ce qui se passe sur la terre.

LE PRINCE DE CONTI.

S'il y avoit encore un *Parc aux Cerfs* à Versailles, je pourrois vous réjouir par le récit de quelque historiette.

LOUIS XV.

Mais, vous qui parlez, je crois que quand vous aurez été quelques jours ici, vous ne ſerez pas ſi plaiſant. Vous n'étiez pas mal paillard, ainſi que moi.

LE PRINCE DE CONTI.

Vraiment, je n'ai pas beſoin d'une plus longue privation pour déteſter un lieu où l'on ne mange ni ne boit, où l'on ne f. . . où le mot même eſt interdit. Foin de votre chienne de vie des bienheureux!

LOUIS XV.

Ce n'eſt, parbleu! pas la mienne! . . . . Ah! charmante Du Barry, où eſt votre paradis? Je troquerois tout l'Eliſée contre un petit coin de chez vous!

LE PRINCE DE CONTI.

Ah! Beaumarchais! Beaumarchais (*)! où ſont ces

(*) On ſait les rapports, l'intimité, la familiarité même qui ont regné entre le Prince de Conti & le Seigneur Beaumarchais; mais on ſait auſſi ſur quoi ils étoient fondés; on ſait que le rapprochement d'un plébéien de la claſſe la plus infime avec un perſonnage auſſi élevé, ne peut s'opérer que par le vice & la débauche, de viles complaiſances & de coupables baſſeſſes. Suſpecté d'avoir fait périr un mari pour épouſer ſa femme, enſuite celle-ci pour avoir ſon bien, & une ſeconde encore par le même eſprit de cupidité; refuſé d'être admis dans un corps d'honnêtes gens (†), quoique ne ſe piquant pas de la plus extrême délicateſſe; chaſſé

(†) *Les Contrôleurs de la bouche n'ont jamais voulu recevoir Beaumarchais parmi eux, à raiſon des bruits injurieux qui couroient ſur la mort de leur confrere, & ſur la maniere dont il en avoit acquis la charge.*

charmantes houris dont tu m'égayois ſur le bord de ma tombe!

LOUIS XV.

Vous mâcherez à vuide, ainſi que moi, mon couſin. Nous nous ſommes trop preſſés de vivre.

LE PRINCE DE CONTI.

Après tout, Sire, nous ferons comme les autres. Demandons à ce bon Henri, dont j'entrevois le boſquet dans le lointain, comment il ſe ſauve de l'ennui de ce pays-ci? Il a bien aimé le ſexe autant que nous, &, à ce que je puis découvrir avec ma lorgnette, il me ſemble que je vois bien du mouvement, de la joie dans ſon canton.

LOUIS XV.

Hélas! faute d'avoir beaucoup ſongé à lui durant ma vie, & de ne m'être nullement occupé à l'imiter, il m'eſt interdit d'en approcher à préſent.

LE PRINCE DE CONTI.

La même défenſe ne m'eſt pas faite. Je cours

---

chaſſé de la Cour pour ſes impudences; humilié par un Seigneur (Le Duc de Chaulnes) dont il avoit ſéduit la maîtreſſe; attaqué en juſtice, comme ayant, par des manœuvres illicites, eſcroqué une partie de la ſucceſſion d'un millionnaire (Paris Duverney); il n'en a été que plus recherché des Grands corrompus. Bien plus: il eſt parvenu à jouer un rôle & à figurer dans le monde politique. Devenu l'homme du Miniſtere, l'agent des négociations ſourdes avec les Américains, il s'étoit introduit chez le Comte de Maurepas; il l'amuſoit par ſes ſaillies & faiſoit les honneurs de ſa table.

l'aborder, & s'il me donne quelque bonne recette, je vous l'apporterai.

LOUIS XV.

Au plaiſir de vous revoir, mon Couſin; mais je crains fort qu'elle ne me convienne pas, ou plutôt je redoute que vous ne vous trouviez ſi bien auprès de lui, que vous ne ſoyez tenté d'y reſter.

LE PRINCE DE CONTI.

Comptez ſur moi. D'ailleurs, l'on débarque chez vous, & j'y viendrai chercher les nouvelles.

DIALOGUE II.

INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV, M. TURGOT, LE PRINCE DE CONTI.

LOUIS XV.

Hé! hé, Turgot! vous voilà chez nous?

M. TURGOT.

Et oui, Sire, à vous rendre ſervice!

LOUIS XV.

Et, quelle nouvelle? quelle nouvelle en France? J'apprens toujours avec plaiſir ce qui ſe paſſe en ce pays-là. Comment vont les affaires? Où en eſt la guerre? Que fait Louis XVI?

M. TURGOT.

Sire, Louis XVI fait ce qu'on lui fait faire; les affaires vont comme on les pouſſe; la guerre, on ne ſait encore qu'en dire.

LOUIS XV.

Mais Sartine, mais Vergennes, mais Maurepas, ſont trois hommes rares, trois hommes uniques en leur eſpece.

M. TURGOT.

Uniques, rares tant que vous voudrez, mais les choſes n'en vont pas mieux.

LOUIS XV.

Quoi donc ? Maurepas a des idées ſolides.

M. TURGOT.

Oui, ſolides, mais un peu ſurannées.

LOUIS XV.

Sartine eſt un perſonnage intelligent, il menoit la police à merveille.

M. TURGOT.

Oui, rompu par l'expérience aux manœuvres ſourdes de la ruſe & du ſecret dans la longue guerre qu'il a faite avec ſuccès aux ſcélérats de Paris, durant ſon adminiſtration, il ne manque ſurement pas de reſſources ; mais police & marine ſont deux (*).

(*) La belle farce à repréſenter que le tableau de nos Miniſtres ! Celui-ci entre dans le Miniſtere à l'aide de quelques vers galans ; celui-là, après avoir fait allumer des lanternes, paſſe aux vaiſſeaux, & penſe que les vaiſſeaux ſe font comme des lanternes : un autre, lorſque ſon pere tient encore l'aune, gouverne les finances ; &c. Il ſemble qu'il y ait une gageure pour mettre à la tête des affaires des gens qui n'y entendent rien. Eſt-il étonnant après cela de voir la plupart des Miniſtres incapables de calculer ſagement ni les opérations politiques ni les militaires, ignorer même la carte, mettre la côte de Coromandel en Afrique & le Cap de Bonne-Eſpérance en Aſie, comme le fit, un jour, en bonne Compagnie M. de Sartine, étant encore Miniſtre de la Marine ; envoyer des troupes à Rhode-Iſland, lorſqu'on auroit du les envoyer à Boſton, pour co-opérer avec le Général Waſhington, comme l'a fait le Prince de Montbarrey ; ordonner aux vaiſſeaux de l'Inde de retourner à l'Iſle Maurice, au lieu de ſoutenir les opérations d'Hyder-Ally, & de protéger les établiſſemens Hollandois, comme l'a fait M. de

LOUIS XV.

Vergennes eſt plein de ſagacité. Il me ſouvient qu'étant Ambaſſadeur à Conſtantinople, & Choiſeul le preſſant de faire déclarer la Porte contre la Czarine, Vergennes lui repondit: " Je ferai armer les „ Turcs, quand vous voudrez, mais je vous pré- „ viens qu'ils ſeront battus; que cette guerre tour- „ nera contre nos intentions, en rendant la Ruſſie „ plus glorieuſe & plus puiſſante." N'a-t-il pas dit vrai? Et ne vous paroit il pas en ce moment bien ſupérieur en politique au Duc de Choiſeul?

M. TURGOT.

Oui, mais il eſt ruſé, artificieux, inconſéquent; il paroît plutôt cabaler que négocier. Vrai Caméléon, il ne cherche qu'à ſéduire par les différentes formes ſous leſquelles il ſe montre, & vous échappe au moment que vous croyez le ſaiſir; ou, s'il ne peut ſoutenir juſqu'à la fin le caractere odieux de la diſſimulation, il ſe replie ſur de faux-fuyants pour ſauver ſon amour-propre de la honte d'avoir échoué. Il eſt à craindre que par ſes manœuvres, ſa mauvaiſe foi, ſa politique inſidieuſe & malfaiſante, il n'expoſe la France à devenir auſſi odieuſe aux yeux de

---

Caſtries? Quelle inconſéquence de jugement & de choix que d'élever à la préſidence des affaires navales, un Général de Dragons! De ce contraſte entre les talens & la place ont réſulté, ſans doute, cette lenteur, cette inactivité, ſous leſquelles ont langui & languiſſent encore nos opérations maritimes, depuis l'époque de cette promotion.

l'Europe qu'elle le fut ſous Louis XIV, & la nation aux mêmes malheurs qu'elle éprouva ſous le regne de cet ambitieux Monarque.

LOUIS XV.

Mais, on diſoit de Vergennes tant de bien, au commencement!

M. TURGOT.

Oui, Sire, c'eſt tout comme de moi.

LOUIS XV.

Et oui, à propos. On vous annonçoit comme le reſtaurateur, comme le ſauveur de la France. Déja on croyoit voir le Royaume ſortir de la cruelle & longue criſe où l'avoient réduit, ſous mon regne, tant de Miniſtres dévoraus. Mais, comme vos prédéceſſeurs, on vous a vu naître, ergoter, briller, affamer la nation & diſparoître. Il y a plus: on a vu dans les premiers jours du regne de mon petit-fils, la canaille s'ameuter juſqu'aux portes de Verſailles & ſous les fenêtes même du Roi, ce qui, vous ſavez, n'eſt jamais arrivé de mon tems, même ſous le Miniſtere de Maupeou & de Terray qu'on diſoit être les deux plus grands coquins du Royaume.

M. TURGOT.

Si la canaille s'eſt ameutée, ſi elle a fait tapage juſqu'aux portes de Verſailles & ſous les fenêtres du Roi, ça n'eſt pas ma faute: le pain étoit cher, & ce n'eſt pas moi qui l'avois rendu cher. A la mort de votre Majeſté, il valoit trois ſols la livre; huit jours après mon avenement au Miniſtere, je le fis tomber à dix liard, voilà ſix deniers de différence;

voyez un peu s'il n'y a pas là de quoi me faire compliment, plutôt que de me deſigner comme cauſe premiere de l'émeute inouie, arrivée au lever de l'aurore du regne du meilleur, du plus bienfaiſant des Rois. Pour moi, on m'annonçoit alors comme le ſeul Miniſtre vertueux, intégre, déſintéreſſé qu'ait eu la France depuis un ſiecle. Je le dis, parcequ'on l'a dit; Sire, liſez la Gazette. Au reſte cette émeute a été une émeute de paille. On vola les pains chez les boulangers, & l'on pendit fort mal-à-propos deux hommes, (les premiers venus) lorſque tout étoit tranquille & calme (*).

Si je n'ai pas reſtauré, ſauvé la France, c'eſt qu'on ne m'en a pas laiſſé le tems. Tout le monde ſait que, deſirant ſincerement le bien public, vraiment enthouſiaſmé de cette grande & noble paſſion, mon ſeul deſir, le vœu de mon cœur étoit de rendre le peuple, heureux. Mais! mais! . . .

Votre Majeſté ſe rappelle aſſurement que j'ai été, de ſon regne, Intendant de Juſtice, Police & Finance d'une Province pauvre, ſans culture, ſans commerce, ſans chemins, ſans navigation, éloignée de la capitale; . . . à mon arrivée, les pâles habitans de cette province broutoient l'herbe, faute de ſubſiſtance, & jonchoient les champs de leurs cadavres expirans; on n'y comptoit pas moins de ſix mille ames, mortes de famine en quatre mois; —— au pre-

(*) Cruauté froide & inutile! le récit des *cauſes* appartient à l'hiſtoire.

mier aſpect de ce douloureux ſpectacle, que fis-je? Grand Jupiter! vous le ſavez: je ſacrifiai mes revenus au ſoulagement des pauvres; j'empêchai par mon humanité, par mon zele & par mon intelligence, la dévaſtation de la Province qui me bénit encore aujourd'hui; j'abolis dans mon département les *corvées*, vexation odieuſe par laquelle on enleve les pauvres-miſérables campagnards à leurs occupations & à leurs foyers, pour les envoyer travailler loin de leur village aux grands chemins, & cela ſans ſalaire & même ſans ſubſiſtance. —— Je vis un jour, Sire! . . . Que je vous conte cette hiſtoire, elle eſt attendriſſante pour qui a des entrailles; . . . je vis un jour en Limouſin, vous ſavez qu'en ce pays le malheureux pâtre ne vit que de châtaignes, je vis. Faut-il vous le dire! C'étoit ſous votre regne, je ſuis fâché d'être le premier à vous l'apprendre; . . je vis une cabane formée de branches d'arbres & de terre détrempée: je me doutai ſans peine que ce piteux réduit ne renfermoit que des victimes de la miſere & de la faim: j'approche, j'entre dans la chaumiere; — j'y trouve, mon ame ſe déchire encore à ce triſte récit, j'y trouve une femme environnée d'onze enfants preſque nuds, & qui n'avoient pour lit que la terre couverte de haillons & d'un peu de paille. Quel ſpectacle touchant! Je fis achêter deux vaches, un herbage & un terrein, j'y fis bâtir une maiſon, Sire; . . . elle fut conſtruite en quinze jours

LOUIS XV, *d'un ton froid.*

Vous ne fites que votre devoir.

M. TURGOT.

Je le ſais, Sire: du ruſtre au Roi & du Roi au ruſtre, chacun a ſes devoirs à remplir, & plût à Dieu qve tout le monde s'en acquittât comme il devroit s'en acquitter!

LOUIS XV, *d'un ton goguenard.*

Oh! chacun ſa tâche: celle d'un Roi n'eſt pas celle d'un ruſtre, & celle d'un ruſtre n'eſt pas celle d'un Roi: un Roi eſt-il fait pour ſe fatiguer, pour ſe gêner? J'entens parler d'un Roi très Chretien, d'un Roi de France, au moins! Pour un Roi de Pruſſe, par exemple, pour un petit Marquis de Brandebourg, lui, c'eſt ſon devoir de s'informer s'il eſt mort une vache chez un de ſes ſerfs, & de la lui remplacer bien vîte; c'eſt ſon intérêt: pour un roitelet de Sardaigne encore, pour un crotté Duc des Marmotes, il lui importe de même de veiller au ſalut de tous les ramoneurs de cheminée, & de tous ceux de ſon pays qui tirent le Diable par la queüe. A un Roi de France, ce qui lui convient, c'eſt un *Parc-aux-Cerfs*, un ſérail comme celui du Grand-Turc, enfin tout ce qu'il faut pour faire le Paradis de l'autre monde.

M. TURGOT.

Vous avez envie de rire, Sire!

LOUIS XV.

Oh! ſurement, je n'ai pas envie de pleurer ici. La vie y eſt déja aſſez triſte; dois-je m'y affliger encore? O charmante Du Barry! que ne te hâte-tu de venir pour me faire tuer le tems! — A propos,

M. Turgot, dites un peu comme il va avec la belle Comteſſe?

M. TURGOT.

Sire, de mes jours, je n'ai connu cette créature-là.

LOUIS XV.

Oh! je ſais bien: de tout tems, vous avez été ennemi du beau ſexe. Mais dites pourtant, vous avez lu la Gazette, &, ſans doute, la chronique ſcandaleuſe, ne ſeroit-ce que par curioſité; dites-moi où eſt la Comteſſe? Que fait la Comteſſe? Comment a-t-on traité la Comteſſe? Je ſuis parti ſans faire mon teſtament, ſans lui aſſurer par conſéquent ſon doüaire, & c'eſt ce qui me fâche.

M. TURGOT.

Sire, ſi t't votre départ pour ce monde, on lança, comme il ſe pratique, une lettre de cachet (*)

(*) La Du Barry fut frappée de la lette comme d'un coup de foudre. Elle s'écria avec ſon énergie naturelle: „ Le „ beau *foutu* regne qui commence par une lettre de ca„ chet!" Elle fit au Duc de la Vrillière les reproches les plus ſanglans, de ce qu'il s'étoit chargé de cette commiſſion, & le traita avec le dernier mépris. La lettre de cachet n'étoit cependant pas dure. —— Le Roi diſoit par cette lettre *que des raiſons d'Etat l'obligent de lui ordonner de ſe rendre au Couvent; qu'il n'ignoroit pas combien elle avoit été honorée de la faveur de ſon ayeul, & qu'au* premier coup d'œil, *on penſeroit à adoucir ſa retraite, & à lui fournir une penſion honnête, ſi ſa ſituation en avoit beſoin.*

contre la Comteſſe : on la ſéqueſtra au Couvent de Pont-aux-Dames près de Meaux. Elle avoit le ſecret de l'Etat : c'étoit agir très prudemment : cette fole eut pû divulger le ſecret, éventer la mêche, mettre le feu dans les quatre parties du globe. Là, on voulut ſeulement lui apprendre à réciter de *Pater* & des *Ave*, pour ſix ſemaines ; puis après, à la requête de ſon ami, le Duc d'Aiguillon, on la tira de la chaîne ; elle fit acquiſition d'une petite terre à quelques lieues de Paris (*).

LOUIS XV.

Comment y vit-elle, cette charmante ? Oh ! l'aimable femme ! dites donc tout de ſuite, comment y vit-elle ? elle m'a procuré tant de plaiſir ſur la fin de ma vie ! je m'intéreſſe ſi fort à ſon ſort ! . . hé-

---

Ce qui indigna le plus la Du Barry ne fut pas la retraite où elle étoit condamnée, mais la maniere dont elle devoit y vivre. On ne lui permettoit d'avoir qu'une ſeule (†) femme de chambre ; il lui étoit défendu de voir perſonne, d'envoyer ou recevoir aucune lettre que la ſupérieure n'eut vue.

(*) *Saint-Vrain*, auprès d'Arpajon.

(†) *N'eſt-ce pas aſſez ? Quand Manon Vaubernier (noms propres de la Du Barry,) barbotoit dans les rues St. Nicaiſe & St. Honoré ; quand elle alloit, ſoleil couchant, gagner ſa piece de douze ſous, au Palais Royal, aux Thuilleries, elle n'avoit qu'une* maqua ; *à ſa retraite au Pont-aux-Dames qu'elle appelloit ſa* priſon, *elle ſe plaignoit de n'avoir qu'une ſuivante ! Hélas ! bon Dieu ! on a bien raiſon de dire* d'autres tems, d'autres mœurs !

Las! que ne ſuis-je encore Roi de France! je lui donnerois la moitié de mon Royaume: je la ferois aſſeoir ſur mon trône: mon bis-yeul en a bien fait autant avec la prude & dégoûtante veuve du boſſu, cul-de-jatte, Poëte Scaron.

M. TURGOT.

Sire, au ſortir de Pont-aux-Dames, votre chérie Comteſſe ſe retira à ſon *Saint-Vrain*. Le lendemain de ſon arrivée, elle fut voir tout le monde du voiſinage; elle fit ſavoir enſuite à tous les gens du canton qu'elle auroit régulierement une table de vingt-cinq couverts, & que tous ceux qui voudroient lui faire l'honneur d'y venir, ſeroient très-bien reçus. La Gazette a dit, car je ne vous dit que ce qu'elle a dit, que peu de gens s'étoient rendus à cette invitation, & ſurtout que les femmes s'y étoient refuſées abſolument.

Quoique votre Majeſté n'ait point fait ſon teſtament & ne lui ait pas conſéquemment aſſigné de doüaire, Madame la Comteſſe eſt encore fort riche (*). Avec le même goût de dépenſe & le même fonds d'ennui d'autrefois, elle s'amuſe à faire bâtir, & quoique les travaux qu'elle ait faits, lui aient déja coûté beaucoup, elle veut revendre ſon acquiſition nouvelle. Elle demande à revenir à Paris, tourbillon néceſſaire à ſon oiſiveté, & pour rendre la propoſi-

(*) On prétend que la Du Barry après ſa retraite avoit encore 200,000 livres de rentes, ſes dettes payées.

tion moins difficile à faire paſſer, elle a offert d'y réſider au couvent. On ne doute point qu'elle n'obtienne cette grace.

LOUIS XV.

L'a-t-elle obtenue en effet?

M. TURGOT.

Elle a déja eu la liberté d'aller à ſon château de Lucienne. Il paroît que le Duc d'Aiguillon en eſt toujours amoureux. Non-ſeulement pendant ſon dernier ſéjour à Paris, il n'a pu contenir ſa paſſion, au point d'en devenir plus odieux à la Reine & de ſe faire donner un ordre de ſe retirer dans ſes terres de Gaſcogne; mais ſouffrant trop d'être éloigné de cette beauté, il l'a engagée à venir le voir. La Bretonne Ducheſſe, accoutumée à ſes infidélités, s'eſt prêtée à ce concubinage, & le bruit général eſt que Madame Du-Barry eſt GROSSE des œuvres du Duc.

LOUIS XV.

Eſt-il poſſible? . . On m'a toujours bien dit que d'Aiguillon ſouilloit ma couche. Ces coups, ces coups d'aiguillon me roulent encore dans la tête. J'ai donc été COCU, COCU, ami Turgot!

M. TURGOT.

Je ne dis pas cela Sire; je n'en ſais rien. Mais ce que je ſais, c'eſt que l'amant de la Comteſſe ayant de grandes relations avec ſa tante, Madame de Maurepas, fait traiter ſourdement par le mentor

du Roi, pour que S. M. permette à l'exilée d'habiter la Capitale. Le Monarque eſt indifférent à cet égard & n'y répugne en rien: c'eſt la Reine qui eſt plus difficile à déterminer.

LOUIS XV.

Mais Madame Du Barry conſerve-t-elle encore ſa galanterie, ſon enjouement & ſes charmes?

M. TURGOT.

Sire, on dit qu'elle eſt toujours jolie & fort agréable; qu'elle a encore la figure la plus ſéduiſante pour un amateur; que malgré ſon ſéjour à la Cour & le rôle qu'elle y a joué, elle a encore conſervé parfaitement l'air d'une *fille* dans toute la force du terme. On aſſure qu'elle n'a jamais été mieux.

LOUIS XV.

Oh! de mon tems, elle étoit charmante & paitrie de graces; elle avoit le talent de me plaire au ſuprême degré. Oh! que ne ſuis-je à ce moment avec elle dans un petit coin de ſon pavillon de Lucienne!

M. TURGOT.

Attendez, Sire, j'apperçois, j'apperçois, je crois, — le Prince de Conti.

LOUIS XV.

Oui, le Prince de Conti, tout juſte. Il n'y a pas trois heures que nous nous entretenions enſemble de vous & de vos projets. Nous en parlerons encore bien ſûr.

LE PRINCE DE CONTI.

Salut à votre Majeſté!

LOUIS XV.

Bon jour, bon jour, mon Couſin. Eh! que fait dans ſon canton le bon Henri?

LE PRINCE DE CONTI.

Sire, il cauſe avec ſon confident Sully. Il parle toujours de ſa *poule au pot* (*)

LOUIS XV.

Oh parbleu! c'eſt bien en cet endroit qu'il faut parler de la *poule au pot!* Bon à Louis XVI d'en parler & de la mettre au pot cette poule, s'il peut; — je m'explique, entendez-vous? S'il peut. — Mais, mais, mon couſin, connoiſſez-vous cet homme-là?

(*) Henri VI, comme le ſait le moindre citoyen, vouloit que *tout paiſan eût une poule au pot tous les Dimanches.* Eh bien! voilà tout-à-la fois le thermometre & le réſultat d'une bonne légiſlation. On entaſſe les raiſonnemens à perte de vue. Le payſan a-t-il *la poule au pot?* L'Etat eſt bien adminiſtré: ne l'a-t-il pas? L'Etat eſt mal gouverné.

Rois, travaillez pour faire entrer la *poule au pot* de vos peuples: voilà votre vraie gloire!

Je ne ſais pourquoi M. de Voltaire s'obſtine à trouver cette expreſſion triviale, ce que les ſinges, ſes copiſtes n'ont pas manqué de répéter. L'Auteur de la Henriade auroit-il voulu que Henri IV eût fait une période poétique? —— *La poule au pot*, voilà l'expreſſion ſimple & vraie, telle que le cœur l'a dictée. Oſons la conſacrer comme une des plus belles qui ſoient ſorties d'une bouche royale. Charles IX ne ſavoit que les noms des chiens de chaſſe & des oiſeaux de proie.

LE PRINCE DE CONTI.

Pardieu ! Sire, ſi le connois ! c'eſt Turgot, Turgot, Turgot lui-même. *Liberté, liberté, liberté toute entiere* (*), c'eſt ſa rubriqne, ſon cri de guerre, comme l'ancien cri de la France étoit MONT-JOYE-ST. DENIS. —— Bon jour, bon jour, mon cher M. Turgot !

M. TURGOT.

Votre très humble ſerviteur, Monſeigneur !

LE PRINCE DE CONTI.

Vous voilà donc en ce pays ! Et vos projets ? Et vos économiſtes ? Et vos corvées ? Et vos maîtriſes ? Et vos poſtes ? Et, & tous vos grands plans ? —— M. Turgot, comment vont toutes ces hiſtoires ?

Mr. TURGOT.

Monſeigneur, j'ai eu un ſucceſſeur, c'eſt M. de Clugny. Il eſt ici : ſi vous voulez vous inſtruire, demandez-lui en des nouvelles.

LE PRINCE DE CONTI.

Nous lui parlerons tout-à-l'heure. Mais vous ſa-

(*) Pour entendre ceci, on doit ſavoir l'anecdote ſuivante. Dans une aſſemblée des Pairs, comme le Prince de Conti étoit à prendre du thé auprès de la cheminée, un chien qui s'étoit introduit dans ce lieu, fait ſes ordures en préſence de S. A. S. & ſans aucun reſpect pour l'auguſte compagnie. Un huiſſier veut le battre & le chaſſer à coups de baguette : Arrêtez, lui dit le Prince de Conti, *liberté, liberté, liberté, liberté toute entiere*, perſiffiant par ce mot favori les Economiſtes, leur ſecte & leur ſyſtême.

vez que je vous ai été un peu contraire : differtons enſemble un inſtant.

M. TURGOT.

Je ſais, Monſeigneur, que vous n'avez point du tout goûté mes ſyſtêmes, en leur tems ; vous ne vous êtes pas ſeulement donné la peine de les diſcuter, de les approfondir, de les méditer ; je ſais plus : je ſais que vous avez mis un peu de paſſion à les contrecarrer.

LE PRINCE DE CONTI.

Vraiment j'étois un peu intéreſſé à le faire.

M. TURGOT.

Je ſais que vous ſoufflates le Parlement, & que, ſi j'ai éprouvé les plus violentes contradictions, ſi j'ai été combattu avec le plus d'acharnement poſſible de la part de ce corps, fait pour reclamer par eſſence le bien public, c'eſt Votre Alteſſe qui en a été cauſe. Si, en ſuivant les déteſtables traces des tyrans des peuples, mes prédéceſſeurs, j'euſſe verſé à pleines mains l'argent & les graces ſur les membres de la *robinature*, je ne doute nullement que mes plans n'euſſent ſorti leur plein effet, & que les divers Edits rendus ſous mon Miniſtere n'euſſent paſſé ſans contradiction. Je ſais bien par quels moyens on fait entendre raiſon aux chefs de meute (*).

(*) On prétend que M. Turgot ayant trouvé dans les papiers ſecrets du Contrôle général les notes des femmes & graces répandues dans le Parlement par ſes prédéceſſeurs, pour faire paſſer divers Edits, il en fit part au Roi qui en fut indigné.

Mais j'euſſe rougi de m'en ſervir. Mes vues étoient pures, & mes plans n'avoient pour but que la félicité publique.

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, ſi on eut ſuivi vos plans, mis à exécution vos ſpéculations ſublimes, vous euſſiez affamé la France entiere, & tout le Royaume eut péri de miſere. Convenez, mon cher M. Turgot, que, quoiqu'on diſe que vous étes un puits de ſcience (*), les *Jean-farine* (†), les *Economiſtes*, leurs confreres & adhérens vous ont tourné la cervelle. Vous voyez bien qu'on a été force d'abandonner vos projets & qu'on en eſt revenu ſans ſuccès.

M. TURGOT.

Monſeigneur, ſi je fuſſe reſté dix ans en place, on en eut recueilli amplement les fruits. Je ne crois rien de mieux vû, rien qui puiſſe être plus profita-

(*) Quand M. Turgot fut fait Secrétaire d'Etat, on dit: *c'eſt un puits de ſcience* (‡), *il ſait tout hors la marine.*

(†) Ce nom a été donné par Linguet (voyez ſa Théorie du Libelle) aux verbeux & in intelligibles auteurs & commentateurs du *produit-net.*

(‡) *Entré jeune dans l'Etat Eccléſiaſtique, M. Turgot avoit occupé la dignité de Prieur de Sorbonne. Il avoit démontré de bonne heure du goût pour l'étude des diverſes ſciences & même de la litiérature. On prétend qu'il eſt auteur de pluſieurs traductions Allemandes de Geſſner & autres. Ayant quitté le petit collet, il endoſſa la robe, & fut reçu Conſeiller au Parlement en 1753; il avoit été ſubſtitut du Procureur-Général en 1752. Sa deſtinée fut de ſe ſingulariſer de bonne heure.*

ble à la France que la liberté générale, indéfinie, illimitée du commerce des bleds, telle que je l'avois établie. On a d'abord ſonné le tocſin, crié famine; & qui? Des gens qui n'entendent rien au *gouvernement économique d'un Royaume agricole* (*). On ſait que la France eſt préciſément le Royaume de promiſſion. On connoît la fertilité de ſon ſol, que les divers brigands, car je ne puis mâcher le mot, qui ont paſſé & paſſeront par le Miniſtere, n'ont pu & ne pourront jamais lui enlever. On ſait que dans la poſition languiſſante où elle étoit, il y a dix ans, elle avoit encore de quoi fournir non-ſeulement à la nourriture de ſes habitans, mais de quoi exporter au dehors en productions du premier beſoin.

Il ne faut pas appréhender la famine par l'exportation; il ne ſortira jamais du Royaume que le ſuperflu de la récolte. Un négociant qui entend ſes intérêts ne vendra à l'étranger, que lorſque le grain ſera à trop bon compte en France, & cette baiſſe n'eſt que la ſuite d'une trop grande abondance.

Nulle crainte de monopole au milieu d'une liberté générale de commerce de grains; il ne peut avoir lieu avec la concurrence, & il n'eſt jamais que le réſultat des gênes de la police & du régime.

D'ailleurs, rien de meilleur que de laiſſer faire au propriétaire tout ce qu'il veut de ſa denrée, ſoit en l'enmagiſant, ſoit en la vendant au-dedans ou au-de-

(*) C'eſt le terme uſité dans les écrits des économiſtes pour déſigner le réſultat de leurs principes.

hors du Royaume. —— N'eſt-il pas vrai, Monſeigneur ?

LE PRINCE DE CONTI.

Je le vois : vous voulez avoir plus d'eſprit que tous les Miniſtres paſſés, préſens & à venir : Et bien, ſoit. Je vous le paſſe : mais je ne puis vous paſſer ni vos jurandes, ni vos corvées, encore moins votre ſuppreſſion de la caiſſe de Poiſſi.

M. TURGOT.

Quant aux Jurandes (*), j'ai toujours penſé que le travail eſt une faculté naturelle de l'homme ; que c'eſt une propriété dont il doit jouir dans toute ſon énergie ; conſéquemment que les jurandes, les maîtriſes, les corporations ſont contre raiſon & bon ſens.

Qu'on diſe, comme l'a dit un adminiſtrateur ſtupide & féroce, & peu s'en faut que dans l'indignation dont je ſuis pénétré, je ne le nomme, & que je ne livre ſa mémoire à l'exécration de tous les hommes honnêtes & ſenſés ; qu'on diſe : *que le droit de travailler eſt un droit royal, que le Prince peut vendre, & que les ſujets doivent achéter :* à cette affreuſe maxime, j'en oppoſerai une autre plus conforme à la dignité de l'homme, au cri de la nature : c'eſt *que Dieu, en donnant à l'homme des beſoins, en lui rendant néceſſaire la reſſource du travail, a*

(*) Par Jurandes, on entend le régime des jurés, c'eſt-à-dire, des chefs de chaque corps & Communauté, reçus par ſerment : *per juramentum.*

fait du droit de travailler, la propriété de tout homme, & que cette propriété eſt la premiere, la plus ſacrée & la plus impreſcriptible de toutes.

Tous les déſavantages locaux, particuliers, toutes les craintes légitimes, fondées, certaines, toutes les raiſons tirées de la politique, de la proſpérité du commerce, même de l'harmonie & du bon ordre de l'Etat qu'on pourroit apporter, pourroient-elles détruire cette vérité? Je le demande à Votre Alteſſe.

LE PRINCE DE CONTI.

A cela, je vous oppoſe les remontrances du Parlement.

M. TURGOT.

Elles ſont peu admiſſibles. Le Parlement étoit intéreſſé à maintenir ces Corps & Communautés, aliment continuel pour lui & par les droits qu'il prélevoit, & par la pépiniere de procès auxquels donnoient lieu néceſſairement les limites confondues de ces corporations multipliées & pointilleuſes. Les avantages ultérieurs de la liberté du commence pouvoient être problématiques dans les premiers momens; mais un réel qu'on éprouva dès l'inſtant de la ſuppreſſion des Jurandes, & avantage qui eſt inconteſtable, c'eſt la ſuppreſſion faite dans le quart d'heure d'une multitude de procès. Vous pouvez juger de leur nombre, Monſeigneur, par celui des inſtances qu'avoit la ſeule Communauté des *Merciers*, ſe diſant *vendeurs de tout, & faiſeurs de rien.* Il ſe montoit à cent quatre-vingt-dix-neuf. Quelle perte

pour le Palais! & comment Meſſieurs de la *robinature* n'euſſent ils pas crié, Monſeigneur?

LE PRINCE DE CONTI.

Puiſque, ſelon vous, les remontrances du Parlement ſont peu admiſſibles, qu'elles partent de gens intéreſſés à l'affaire; je vous oppoſerai les reclamations de tous les Corps, & Communautés entieres. Vous ſavez qu'on a fourni mémoires ſur mémoires au Parlement, pour lui faire connoître l'injuſtice, le danger & le vice radical de votre opération. J'ai encore ſous les yeux un écrit, car je l'ai emporté dans ma poche, dans lequel on diſcute d'abord la queſtion hiſtoriquement, & on objecte les faits contre votre ſyſtême. On y cite les exemple de l'Egypte & de Rome, où exiſtoient les Jurandes, de la Chine & de l'Angleterre ou elles exiſtent encore. — Qu'avez-vous dire à cela?

M. TURGOT.

Les Corps & Communautés n'étoient pas moins intéreſſés à faire valoir leurs réglemens & à prétendre que tout leur devoit être ſubordonné, que ne l'étoit le Parlement à maintenir ſa juriſdiction & ſon lucre. Pour les Jurandes dont parle Votre Alteſſe, & qui ont exiſté en Egypte & à Rome, elles ſont de trop ancienne date: laiſſons aux antiquaires à les diſcuter & à les approfondir. Si elles exiſtent à la Chine, je n'en ſais rien. Pour celles qui ont lieu en Angleterre, c'eſt toute autre choſe. Comme c'eſt la nation qui fait les loix en Angleterre, elles ſont toujours à l'avantage du peuple: comme en France

ce ſont les Miniſtres, elles ſont toujours contre le peuple. Les corporations ont été imaginées en Angleterre pour donner plus de conciſtance aux individus raſſembles, afin qu'ils puiſſent défendre plus énergiquement leurs privileges, leurs franchiſes, leurs droits, leurs libertés & celles de leurs concitoyens. En France, au contraire, on ne les a inventées que pour ſatisfaire plus facilement, ce ſemble, au vœu cruel de ce monſtre d'Empereur (Caligula) *qui deſiroit que les Romains n'euſſent qu'une tête pour l'abattre d'un ſeul coup.* En France, les Monarques ou plutôt les Miniſtres des Monarques ne coupent pas les têtes, mais les bourſes: ces réunions ont été trouvées plus commodes pour preſſurer à la fois des claſſes entieres de citoyens. Je penſe & j'ai toujours penſé, Monſeigneur, que les Jurandes & le prix de maîtriſes ſont un vrai monopole. Cette ſorte de privilege qui favoriſe les corps des métiers, c'eſt-à-dire, des petites Communautés aux dépens de la grande, eſt nuiſible à l'Etat. Les privileges excluſifs ſont les ennemis des arts & du commerce, que la concurrence ſeule peut encourager.

LE PRINCE DE CONTI.

Vous voulez encore avoir raiſon? Soit encore: mais vous avez beau déployer toute votre rhétorique ſur l'article des corvées, je dirai cette fois que vous avez tort.

M. TURGOT.

Que Votre Alteſſe daigne m'honorer un inſtant de

ſon attention. Nous ſommes, ou du moins devons être ici ſans paſſion, Monſeigneur; parlons de même. Quoi! dans le ſiecle le plus éclairé de cette nation, au tems où les droits de l'homme ont été le plus ſévérement diſcutés; lorſque les principes de la morale n'ont plus de contradicteurs; ſous le regne d'un Roi bienfaiſant, ſous des Miniſtres humains, ſous des Magiſtrats intégres, voudroit-on prétendre qu'il eſt dans l'ordre de la juſtice, & ſelon la forme conſtitutive de l'Etat, que des malheureux qui n'ont rien ſoient arrachés de leurs chaumieres, diſtraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs animaux, pour aller après de longues fatigues, s'épuiſer en fatigues nouvelles, à conſtruire des routes encore plus faſtueuſes qu'utiles, à l'uſage de ceux qui poſſédent tout, & cela ſans ſolde & ſans nourriture!

Ames de bronze! faites un pas de plus, & bientôt vous vous perſuaderez qu'il vous eſt permis!.... Je m'arrête; l'indignation me pouſſeroit trop loin. Mais, dites de grace, Monſeigneur, eſt-il juſte que tout le poids des corvées ne retombe que ſur ceux qui n'ont de propriété que leurs bras & leur induſtrie, & que les vrais poſſeſſeurs jouiſſent, ſans y participer, de leurs fatigues & de leurs ſueurs?

LE PRINCE DE CONTI.

Les travaux de la campagne ſont ſi pénibles que ſi l'on permettoit au cultivateur d'acquérir de l'aiſance, il abandonneroit ſa charrue & laiſſeroit ſes terres en friche.

M. TUR-

M. TURGOT.

L'avis de V. A. ſeroit donc de perpétuer la fatigue par la miſere, & de condamner à l'indigence l'homme ſans les ſueurs duquel elle ſeroit morte de faim? Votre Alteſſe ordonneroit d'engraiſſer le bœuf, & elle retrancheroit la ſubſiſtance du laboureur!

LE PRINCE DE CONTI.

Le laboureur François eſt aſſez actif & induſtrieux. Il reſſemble aux abeilles; on leur prend leur cire & leur miel, & le moment d'après elles travaillent à en faire d'autres.

M. TURGOT.

Monſeigneur, écoutez cet apologue. Devers l'origine du monde, il étoit une vaſte forêt de citroniers, qui portoient les fruits les plus beaux, les plus pleins, les plus vermeils que l'on ait vus depuis. Les branches plioient ſous le fardeau, & l'air étoit embaumé au loin de l'odeur agréable qui s'exhaloit. Cependant quelques vents impétueux abattirent pluſieurs citrons & briſerent même pluſieurs branches. Quelques voyageurs altérés cueillirent des fruits pour étancher leur ſoif, & les foulerent aux pieds après en avoir exprimé le jus. Ces accidens engagerent la gent citronniere à ſe créer des gardiens, qui éloignaſſent les paſſans, & qui environaſſent la forêt de hautes murailles, le tout pour rompre la fureur des vents. Ces gardiens ſe montrerent d'abord fideles & déſintéreſſés; mais ils ne tarderent pas à expoſer que de ſi rudes travaux avoient fait naître dans leur ſein une ſoif ardente, & ils firent cette priere aux citrons:

" Meſſieurs, nous mourons de ſoif en vous ſervant; „ permettez que nous faſſions à chacun de vous une „ legere inciſion; nous ne vous demandons qu'une „ goutte de limonade pour rafraichir notre palais al- „ téré: vous n'en ſerez pas plus maigres, & nous „ & nos enfans nous puiſerons de nouvelles forces „ pour avoir l'honneur de vous ſervir."

Les crédules citrons ne trouverent pas la requête incivile: ils ſe laiſſerent faire l'imperceptible ſaignée. Mais qu'arriva-t-il? Dès que la piquure fut faite une fois, la main de Meſſieurs les défenſeurs les preſſura d'abord poliment, mais de jour en jour d'une maniere plus énergique. Ils en vinrent juſqu'à ne pouvoir plus ſe paſſer de jus de citron: il leur en falloit à tous leurs repas & dans toutes leurs ſauces. Meſſieurs les régens s'appercurent que plus on preſſoit les citrons, plus ils rendoient. Ceux-là ſe voyant ſaignés abondamment, crurent devoir rappeller les primitives conventions: mais ceux-ci, devenus plus forts, malgré leurs plaintes les mirent dans le preſſoir & les foulerent outre meſure; il ne leur reſtoit plus enfin que la peau que l'on ſoumettoit encore aux forces mouvantes du terrible cabeſtan: bref, ils finirent par ſe baigner dans le ſang des citrons. Cette belle forêt fut bientôt dépeuplée. La race des limons s'anéantit: & leurs tyrans, accoutumés à cette boiſſon rafraîchiſſante, à force de l'avoir prodiguée, s'en trouverent privés; ils tomberent malades, & moururent tous de la fievre putride.

LE PRINCE DE CONTI.

Monſieur Turgot, vous êtes un *Jean-farine*. Vous reſſemblez à tous vos pareils. Ils prétendront bientôt que le payſan doit vivre comme le Prince, & que Louis XVI doit ſe faire porter par une mule à la place de beaux étalons. Il faut que le payſan ſoit payſan, l'artiſan artiſan, c'eſt l'intérêt de la choſe publique. Bientôt vous voudrez auſſi bien mettre bas les impôts. Vous êtes un *Jean-farine*, vous dis je.

M. TURGOT.

Tout ce qu'il vous plaira, Monſeigneur; mais voici, je crois, le langage que le cultivateur, les habitans de la campagne, le peuple, enfin, pourroient tenir aux Souverains: " Nous vous avons élevés „ au-deſſus de nos têtes; nous avons engagé nos „ biens & notre vie à la ſplendeur de votre trône „ & à la ſûreté de votre perſonne. Vous avez pro- „ mis en échange de nous procurer l'abondance, de „ nous faire couler des jours ſans allarmes. Qui l'au- „ roit cru, que ſous votre gouvernement la joye eut „ disparu de nos cantons, que nos fêtes ſe fuſſent „ tournées en deuil, que la crainte & l'effroi euſſent „ ſuccédé à la douce confiance!

„ Autrefois nos campagnes verdoyantes ſourioient „ à nos yeux; nos champs nous promettoient de „ payer nos travaux. Aujourd'hui, le fruit de nos „ ſueurs paſſe dans des mains étrangeres; nos ha- „ meaux que nous nous plaiſions à embellir, tom- „ bent en ruine; nos vieillards, nos enfans ne ſavent „ plus où repoſer leurs têtes: nos plaintes ſe perdent

„ dans les airs, & chaque jour une pauvreté plus „ extrême ſuccéde à celle ſous laquelle nous gémiſ- „ ſions la veille. A peine nous reſte-t-il quelque „ trait de la figure humaine; & les animaux qui „ broutent l'herbe, ſont, ſans doute, moins malheu- „ reux que nous.

„ Des coups plus ſenſibles ſont venus fondre ſur „ notre tête. L'homme puiſſant nous mépriſe & ne „ nous attribue aucun ſentiment d'honneur; il vient „ nous troubler ſous le chaume, il ſéduit l'innocen- „ ce de nos filles, il les enleve; elles deviennent „ la proie de l'impudence. En vain implorons-nous „ le bras qui tient le glaive des loix: il ſe détour- „ ne, il ſe refuſe à notre douleur; il ne ſe prête „ qu'à ceux qui nous oppriment.

„ L'aſpect du faſte qui inſulte à notre miſere, „ rend notre état plus inſupportable. On boit notre „ ſang & on nous défend la plainte! L'homme dur, „ environné d'un luxe inſolent, s'énorgueillit des „ ouvrages qu'ont fabriqué nos mains: il oublie no- „ tre propre induſtrie, tandis qu'il n'a en partage „ que la ſoif vile de l'or; il nous croit ſes eſclaves, „ parceque nous ne ſommes ni furieux ni ſangui- „ naires.

„ Les beſoins renaiſſans qui nous tourmentent, „ ont altéré la douceur de nos mœurs: la mauvaiſe „ foi & la rapine ſe ſont gliſſées parmi nous, par- „ ceque la néceſſité de vivre l'emporte ordinaire- „ ment ſur la vertu. Mais qui nous a donné l'exem- „ ple de la rapine? Qui a éteint dans nos cœurs ce

„ fond de candeur qui nous lioit tous dans une par-
„ faite concorde? Qui a fait notre infortune, mere
„ de nos vices? pluſieurs de nos concitoyens ont
„ refuſé de mettre au jour des enfans que la fami-
„ ne viendroit ſaiſir au berceau. D'autres, dans leur
„ déſeſpoir, ont blaſphêmé contre la providence.
„ Quels ſont les vrais auteurs de ces crimes?

„ Que nos juſtes plaintes percent l'athmoſphere qui
„ enviromne les trônes! Que les Rois ſe reveillent
„ & ſe ſouviennent qu'ils pouvoient naître à notre
„ place (*), & que leurs enfans pourront y deſ-
„ cendre! Attachés au ſol de la patrie, ou plutôt en
„ formant la partie eſſentielle, nous ne pouvons point
„ nous diſpenſer de fournir à ſes beſoins. Ce que
„ nous demandons, c'eſt un homme équitable qui
„ s'applique à connoître le meſure de nos forces,
„ & qui ne nous écraſe pas ſous le fardeau que, dans
„ une plus juſte proportion, nous aurions porté avec
„ joie. Alors tranquilles & riches de notre écono-
„ mie, contens de notre ſort, nous verrons le bon-
„ heur des autres ſans nulle inquiétude ſur le notre.

„ La moitié de notre carriere eſt plus que rem-
„ plie. Notre cœur eſt à moitié livré à la douleur.
„ Nous n'avons que peu d'inſtans à vivre. Les vœux

(*) Que j'aime cet Empereur de la Chine qui ſe promenant à la campagne avec le Prince ſon fils, & lui montrant les laboureurs occupés à leur travail, lui diſoit: *Voyez la peine que ces pauvres gens prennent tout le long de l'année pour nous ſoutenir; ſans leurs travaux & ſans leur ſueur, ni vous ni moi, nous n'aurions pas d'Empire!*

„ que nous formons ſont plus pour la patrie que „ pour nous-mêmes. Nous ſommes ſes ſoutiens, „ mais ſi l'oppreſſion va toujours en croiſſant, nous „ ſuccomberons, & la patrie ſe renverſera: en tom- „ bant elle écraſera nos tyrans. Nous ne deman- „ dons point cette vaine & triſte vengeance. Que „ nous importeroit dans la tombe le malheur d'au- „ tri? Nous parlons aux Souverains, s'ils ſont en- „ core hommes: mais ſi leur cœur eſt totalement en- „ durci, ils apprendront que nous ſavons mourir, „ & que la mort qui bientôt nous enveloppera tous, „ ſera un jour bien plus affreuſe pour eux qu'elle „ ne le ſera pour nous."

LE PRINCE DE CONTI.

Ajoutez donc: c'eſt la grace que je vous ſouhaite, ainſi ſoit-il. Vous conviendrez du moins avec moi, mon cher M. Turgot, que c'eſt bien un ſermon de Capucin que vous venez de me débiter-là! je vous conſeillerois de l'aller prêcher au Roi de Pruſſe; pour Louis XVI, il ne doit pas en avoir beſoin, car vous lui en avez aſſez prêché en votre tems.

M. TURGOT.

Voulez-vous connoître, Monſeigneur, quels ſont les principes généraux qui regnent habituellement dans le Conſeil d'un Monarque? Voici à peu près le réſultat de ce qui s'y dit, ou plutôt de ce qui s'y fait. . . " Il faut multiplier les impôts de toutes ſortes, parceque le Prince ne ſauroit jamais être aſ- ſez riche, attendu qu'il eſt obligé d'entretenir des ar- mées, & les Officiers de ſa maiſon qui doit être ab-

ſolument très magnifique. Si le peuple ſurchargé éleve des paintes, le peuple aura tort, & il faudra le réprimer. On ne ſauroit être injuſte envers lui, parceque dans le fond il ne poſſéde rien que ſous la bonne volonté du Prince, qui peut lui redemander en tems & lieu ce qu'il a eu la bonté de lui laiſſer, ſur-tout lorsqu'il en a beſoin pour l'intérêt ou la ſplendeur de ſa couronne. D'ailleurs il eſt notoire qu'un peuple qu'on abandonne à l'aiſance eſt moins laborieux & peut devenir inſolent. Il faut retrancher à ſon bonheur pour ajouter à ſa ſoumiſſion. La pauvreté des ſujets ſera toujours le plus fort rempart du Monarque; & moins les particuliers auront de richeſſes, plus la nation ſera obéiſſante: une fois pliée au devoir, elle le ſuivra par habitude; ce qui eſt la maniere la plus ſûre d'être obéi. Ce n'eſt point aſſez d'être ſoumiſe, elle doit croire qu'ici réſide l'eſprit de ſageſſe en toute ſa plénitude, & ſe ſoumettre par conſéquent, ſans oſer raiſonner, à nos decrets émanés de notre certaine ſcience."

Si un Philoſophe, ayant accès auprès du Prince, s'avançoit au milieu du Conſeil & diſoit au Monarque: " Gardez-vous de croire ces ſiniſtres Conſeillers; vous êtes environné des ennemis de votre famille. Votre grandeur, votre ſûreté ſont moins fondées ſur votre puiſſance abſolue que ſur l'amour de votre peuple. S'il eſt malheureux, il ſouhaitera plus ardemment une révolution, & il ébranlera votre trône ou celui de vos enfans. Le peuple eſt immortel & vous devez paſſer. La majeſté du trône réſide

plus dans une tendreſſe vraiment paternelle que dans un pouvoir illimité. Ce pouvoir eſt violent & contre la nature des choſes. Plus modéré, vous ſerez plus puiſſant. Donnez l'exemple de la juſtice, & croyez que les Princes qui ont une morale ſont plus forts & plus reſpectés." Aſſurément, on prendroit ce philoſophe pour un viſionnaire.

LE PRINCE DE CONTI.

Tout comme on vous a pris pour un étourdi.

M. TURGOT.

Encore tout comme il vous plaira, Monſeigneur. Et encore un apologue & je termine. Un villageois poſſédoit un âne, lequel portoit deux grands paniers poſés en équilibre ſur ſon dos. On remplit les paniers de pommes, & les pommes excédoient la meſure des paniers. Le pauvre animal, quoique lourdement leſté, marchoit d'un pas obéiſſant & docile. A quelques pas du village, le manant vit des pommes mûres qui pendoient à des arbres: *tu porteras bien celles-ci*, dit-il, *puiſque tu portes les autres*, & il en chargea ſon âne. L'âne auſſi patient que ſon maître étoit exigeant, redoubloit d'efforts, mais n'en pouvoit plus, la meſure étoit comblée. Le manant rencontra encore une pomme ſur ſon chemin: *oh!* dit-il, *pour une, pour une ſeule, tu ne la refuſeras pas.* Le pauvre âne ne put rien répondre, mais tomba de défaillance, & mourut ſous le faix.

Or, Monſeigneur, voici la moralité. Le villageois eſt le Prince, & le peuple eſt l'âne: mais il eſt un peuple-âne, pacifique & doux, qui aura la com-

plaiſance de ne point tomber à terre ; il mourra debout.

LE PRINCE DE CONTI.

Laiſſez-là vos apologues, vos fagots, vos lanternes, vos homélies, vos ſermons, vos prônes, tout ça eſt bon à débiter à la canaille : vous en recueillirez des bénédictions, & de moi des ſotiſes. Je n'ai jamais pu goûter de ma vie la ſuppreſſion des corvées, ni la ſuppreſſion de cette fatale caiſſe de Poiſſi (*) ; dites-moi qu'eſt-elle devenue cette caiſſe ? J'y étois intéreſſé (†), vous le ſavez bien?

M. TURGOT.

Monſeigneur, je crois qu'elle a été après moi ce qu'elle étoit avant moi.

(*) En 1690, il fut créé 60 offices de jurés-vendeurs de beſtiaux avec attribution d'un ſol pour livre de la valeur de ceux qui ſe conſommeroient à Paris. Cet établiſſement fut ſupprimé la même année. En 1707, on rétablit cet impôt. On créa 100 offices de Conſeillers-Tréſoriers. Il fut ſupprimé de nouveau à la paix. Enfin en 1743 fut formée la caiſſe de Poiſſi.

(†) Le Prince de Conti avoit un gros intérêt dans la caiſſe de Poiſſi du chef de ſa mere. Delà l'acharnement de S. A. à empêcher l'enrégiſtrement de l'Edit qui en portoit ſuppreſſion.

On raconte à ce ſujet que le Duc de Choiſeul ayant paru opiner pour l'enrégiſtrement, dans une ſéance des Pairs, le Prince, piqué au vif, l'avoit apoſtrophé & lui avoit dit : " M. de Choiſeul, étant jeune vous étiez un étourdi ; Miniſtre vous étiez un inſolent ; aujourd'hui que vous n'êtes rien, vous êtes bas & rampant."

LE PRINCE DE CONTI.

On l'a remiſe ſur l'ancien pied ! tant mieux ! .... Paix ! ſilence ! le Roi dort : il ronfle.

..... *On ſe tait un inſtant : Le prince reprent tout bas :*

La ſacrée fout.. vie que celle de ce monde ! Ah ! Où eſt Paris ? où eſt l'Iſle-Adam ? (*) où eſt l'opéra ? où eſt ma muſique ? ... A propos, M. Turgot, quelle heure eſt-il ?

M. TURGOT.

Monſeigneur, je n'oſois vous le demander.

(*) Terre de plaiſance du Prince.

DIALOGUE III.

Les mêmes INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV.

Vos contes à dormir debout me faiſoient dormir ; vous ne dites plus mot, le ſommeil quitte ma paupiere. Continuez, car je m'ennuye. Que je dorme donc, que je dorme cent millions, cent millions de ſiecles, ou qu'on m'envoye la Comteſſe Du Barry pour me faire paſſer le tems ! Encore ſi je pouvois par fois chaſſer (*) le ſanglier, le cerf ou la biche,

(*) Quelle belle occupation que la chaſſe ! Elle fut celle de Louis XV, toute ſa vie. Elle eſt encore celle de Don Carlos III, d'Eſagne, aujourd'hui glorieuſement regnant. Que les peuples ſont heureux, lorſqu'ils ont des Rois chaſſeurs !

La chaſſe devroit être regardée comme un divertiſſement ignoble & bas. On ne devroit tuer les animaux que par néceſſité, & de tous les emplois c'eſt aſſurément le plus triſte. Je relis toujours avec un nouveau degré d'attention ce que Montaigne, Rouſſeau & autres philoſophes ont écrit contre la chaſſe. J'aime ces bons Indiens qui reſpectent juſqu'au ſang des animaux. Le naturel des hommes ſe peint dans le genre de plaiſirs qu'ils choiſiſſent. Et quel plaiſir affreux, de faire tomber du haut des airs une perdrix enſanglantée, de maſſacrer des lievres ſous ſes pieds, de ſuivre vingt chiens qui hurlent, de voir déchirer un pauvre animal ! il eſt ſoi-

ne fût-ce que les perdrix, les lapins ou les lievres, j'aurois au moins de quoi charmer un inſtant mon ennui : mais, ... Grand Jupiter ! dans quelle maudite galere m'avez-vous jetté !

LE PRINCE DE CONTI.

Il faut ſe faire à tout, Sire : je ſuis bien auſſi ennuyé que vous. Mais, pour vous diſtraire, parlez à Turgot. C'eſt un homme qui fait de bons ſermons & de mauvaiſe beſogne. Il vous contera des contes comme il en a conté à votre petit-fils Louis XVI. Ça ne pourra manquer de vous endormir encore au moins pour quarante-huit heures. —— Allons, M. Turgot, un petit ſermon dans le goût de vos préambules !

LOUIS XV.

Ah ! ne me parlez pas de ſermons ! Depuis le dernier que me prêcha dans ma chapelle l'ambitieux & fatal Abbé de Beauvais, on ne peut m'en parler que je ne reſſente encore le coup de la mort. Vous ſavez bien, mon couſin, que c'eſt ce maudit ſermon du *Jeudi-Saint* 1774 qui m'a tué !

---

ble, il eſt innocent, il eſt la timidité même ; libre habitant des forêts, il ſuccombe ſous les morſures cruelles de ſes ennemis ; l'homme ſurvient & lui perce le cœur d'un dard ; le barbare ſourit en voyant ſes belles côtes rouges de ſang, & les larmes inutiles qui ruiſſelent dans ſes yeux. Un tel paſſetems prend ſa ſource dans une ame naturellement dure, & le caractere des chaſſeurs n'eſt autre choſe qu'une indifférence prête à ſe changer en cruauté.

LE PRINCE DE CONTI.

On ne dit pas ça en France, Sire. On dit que c'eſt la petite vérole que vous avez attrappé auprès de la petite meuniere, qui vous a porté au tombeau. Auſſi, pourquoi étiez-vous ſi lubrique? pourquoi ne pas vous en tenir à votre pain quotidien? La Du Barry eut pu vous donner la groſſe & non la petite: or pour la groſſe, c'eſt bagatelle: on n'en meurt pas de nos jours, il y a aſſez d'Eſculapes en France qui ont la talent de la guérir radicalement. Auſſi, pourquoi n'avoir pas eu la précaution de vous faire inoculer (*)? Vous n'euſſiez pas de ſi tôt remis votre ſceptre entre les mains de Pluton.

(*) Longtems combattue, l'inoculation a enfin tryomphé en France. Une ſuite conſtante & non-interrompue d'heureux ſuccès en ont enfin fixé parmi nous le regne & les avantages. L'exemple de Louis XVI, de ſes freres, de pluſieurs Princes & de plus trois cents mille perſonnes inoculées en Europe ſans ſuites facheuſes, ont décidé les eſprits en ſa faveur. Quand on ſe rappelle tout ce qui a été dit & imprimé contre cette pratique ſalutaire, on voit quelle eſt l'opiniâtreté de l'eſprit de parti.

L'inoculation n'eſt encore en honneur en France que dans les claſſes ſupérieures, & chez les perſonnes opulentes; elle n'eſt pas encore deſcendue chez le bourgeois, chez l'artiſan, encore moins chez le pauvre. Elle y deſcendra, il faut l'eſpérer. Alors, on ne verra plus le nez & les joues des Françoiſes rongés & cicatriſés, leurs yeux éraillés, lorſqu'elles peuvent conſerver ce poli qui, avec la grace qui les anime, en feroit les plus charmantes créatures de l'Europe.

LOUIS XV.

Me faire l'inoculer ! J'euſſe crû être damné. La Sorbonne & l'Archevêque l'avoient défendu.

LE PRINCE DE CONTI.

Mais l'Archevêque & la Sorbonne n'ont-ils pas auſſi défendu aux vieux hommes de coucher avec les jeunes filles ?

LOUIS XV.

Oh ça ! c'eſt toute autre choſe. C'eſt un plaiſir réſervé aux Rois. —— Au reſte, mon Couſin, je m'appercois que vous voulez rire, vous amuſer ſur mon compte, touchez une autre corde, ou je vous quitte.

LE PRINCE DE CONTI.

Encore un coup, Sire, adreſſez-vous à Turgot : ſi vous ne voulez pas de ſes ſermons, il vous parlera d'autre choſe ; faites vous lire, par exemple, les beaux & mémorables Edits qu'il a fait rendre à Louis XVI, lors de ſon avénement au Trône ; vous verrez comme vous y êtes drapé & tanſé. Il y fait parler le Roi tout juſte comme un berger parle à ſes moutons ; & les coups de pate, les coups de pate qu'il y donne à Louis le *bien-aimé !*

M. TURGOT.

Je vois, Monſeigneur, que votre Alteſſe veut m'indiſpoſer dans l'eſprit de Sa Majeſté.

LE PRINCE DE CONTI.

Oh ! n'ayez point peur, mon cher M. Turgot : il n'y a ici ni lettres-de-cachet, ni exil, ni Baſtille.

LOUIS XV.

Oh! bien en cuit à Monſieur Pluton; car je l'enverrois tout-à-l'heure lui & ſon Royaume des Enfers, non en exil, ni à la Baſtille, mais aux galeres.

LE PRINCE DE CONTI.

Il vaudroit mieux, Sire, l'envoyer au Mont-St. Michel & l'y faire fourrer dans la cage de fer (*).

(*) L'eſpace de cette cage eſt d'environ 12 à 14 pieds quarrés, & la hauteur d'environ 20 pieds. Elle a été la demeure de pluſieurs victimes d'un rang élevé dont les noms & les miſeres ſont effacés & oubliés. On y renferma au commencement de ce ſiecle un Gazetier de Hollande qui avoit eu la hardieſſe d'imprimer quelques réflexions ſéveres & ſatyriques au ſujet de Madame de Maintenon & de Louis XIV (†). —— Ce nouvelliſte avoit été engagé par une perſonne envoyée expreſſément pour cela, à faire une tournée dans la Flandre Françoiſe. A l'inſtant qu'il eut paſſé les frontieres, il fut arrêté, & conduit immédiatement au Mont St. Michel. Il y reſta plus de 23 années, & y mourût à la fin. Pendant les longues nuits de l'hiver, on ne lui accordoit ni feu, ni chandelle; il ne lui étoit pas même permis d'avoir aucun livre. Pendant ſa longue détention, il ne vit aucun viſage humain que celui du geolier, qui venoit cha-

(†) *Qui voit dans la galerie de Verſailles Louis XIV une foudre à la main, aſſis ſur des nuages azurés, peint en Dieu tonnant; qui le voit à la place des Victoires à Paris poſant les pieds ſur la tête de ſes ennemis vaincus, & enchaînés par la plus vile & la plus impudente des flatteries; & qui le contemple enſuite déployant ſa terrible vengeance ſur un miſérable folliculaire: ah! ſi cet homme eſt tant ſoit peu philoſophe, que Louis XIV doit paroître petit & abject à ſes yeux! il faiſoit trembler l'univers, & un pauvre Gazetier lui faiſoit peur.*

Oui, il pourroit y lire la Gazette tout à ſon aiſe.

---

que jour lui préſenter par un trou dans le guichet ſa petite portion de pain & de vin. On lui avoit retenu tout inſtrument par lequel il eut pû ſe détruire; mais à la fin il trouva moyen de tirer un clou du bois, avec lequel il tailloit ou gravoit ſur les barreaux de ſa cage certaines fleurs de lys & armoiries, ce qui formoit ſa ſeule occupation & ſon ſeul amuſement.

Qui ſe trouve dans cette machine & ne s'évanouit pas, n'a pas d'entrailles. Je l'ai vue; & lorſque je me la rappelle, j'en friſſonne encore.

Il ſe trouve encore au Mont St. Michel des ſouterrains en ſi grand nombre que des geoliers qui en ont la direction depuis 50 ans ont de la peine à les connoître eux-mêmes. Il y a certains cachots qu'on nomme *Oubliettes*, dans leſquels on avoit coutume, anciennement, de faire deſcendre les criminels coupables des crimes les plus horribles: on leur fourniſſoit du pain & une bouteille de vin; puis on n'y ſongeoit plus, & on les faiſoit périr par la faim dans les caves obſcures du rocher. Cependant il faut dire la vérité, cette punition n'a été infligée par aucun Roi du dernier ou du préſent ſiecle. Il y a ſeulement vingt-cinq ans qu'un Gentil-homme termina ſes jours dans la cage. Un autre y demeura trois ans & en ſortit quelques mois avant la mort du feu Roi, graces à la compaſſion & à l'humanité de M. de Broglie, Abbé du Mont St. Michel, qui, touché de la miſere affreuſe & des déſaſtres déplorables de l'infortuné Gentil-homme, demanda & obtint ſon pardon. Ce Gentil-homme eſt M. de F....., homme de conſidération & de mérite. Il avoit eu quelques torts envers les Miniſtres, & on ſait comment ces Meſſieurs puniſſent les torts. Témoin en preuve, le célebre & trop infortuné Avocat LINGUET.

LE PRINCE DE CONTI.

Et ſûrement les Edits de M. Turgot, Sire.

LOUIS XV.

Et que Diable ſont donc ces Edits? Voilà deux heures que vous m'en caſſez la tête!

LE PRINCE DE CONTI.

Sire, ce ſont des Edits comme il n'y a jamais eu d'Edits dans le monde. Ils ſont ſi énergiques, ſi pathétiques, ſi touchans! c'eſt la plus belle oraiſon funébre qu'on ait faite en l'honneur de Votre Majeſté!

LOUIS XV.

Mais enfin que diſent ils ces Edits, ces Edits, ces éternels Edits? Le Diable emporte les Edits!

LE PRINCE DE CONTI.

Avant vous, Sire, j'ai ſouhaité que le Diable les eut emportés. Ces Edits m'ont coupé le cou, ou du moins à mon Orcheſtre. Vous ſavez que depuis mes derniers adieux au beau ſexe, c'étoit-là tout mon plaiſir, toute ma volupté: comme le dernier Prince du ſang Bourbon, je n'étois pas riche, vous le ſavez: Eh bien! ces fatals ou *fataux* Edits, tout comme vous voudrez, ſont encore venus me rogner les ongles: j'ai dû caſſer mon renommé Orcheſtre auſſi preſtement que vous avez caſſé en ſon tems votre renommé Choiſeul: j'ai du abandonner l'Iſle-Adam; la mélancolie m'a pris, & je ſuis mort. Encore, ſi j'euſſe eu un *De Profundis* en faux bourdon de ma propre muſique, je ſerois conſolé.

LOUIS XV.

Et c'eſt donc votre Orcheſtre caſſé, votre *De Pro-*

fundis manqué qui vous remue ici la bile? N'avez-vous donc pas été traité tout comme les autres.

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, je le ſuppoſe: j'ai été embaumé, poivré & ſalé: mais un coup d'archet de mon Orcheſtre, en partant, m'eut ravi l'ame. — Oh! que je vous raconte une hiſtoire, Sire: elle eſt plaiſante; elle vous endormira encore, j'en ſuis ſûr.

LOUIS XV.

Parlez-moi des Edits, des Edits; & laiſſez-moi là votre hiſtoire plaiſante (*). Que diſent-ils donc enfin ces Edits?

(*) Cette hiſtoire plaiſante doit être ſûrement celle de la viſite que rendit au Prince mourant l'Archevêque de Paris. Le Prélat fut introduit brusquement auprès du moribond. Le Prince le reçut très honnêtement, lui témoigna une ſorte d'eſtime, relativement à ſes mœurs, quoique différant de lui dans ſa façon de penſer ſoit en matiere politique, ſoit en matiere religieuſe. A l'égard de ce dernier objet, le Prince pria le Prélat de ne point lui en parler, parcequ'il avoit mûrement examiné la choſe, & ſavoit à quoi s'en tenir. L'Archevêque de ſe retirer, & le Prince de faire ordonner à ſon Suiſſe de ne plus laiſſer pénétrer l'Archevêque. Le Prélat ſe repréſenta deux fois, & fut refuſé deux fois par le Suiſſe à la porte de la rue. Pour ſauver le ſcandale de voir échapper à leurs ſoins une oüaille ſi précieuſe, les Prêtres y mirent un peu d'aſtuce. Ils ſuppoſerent qu'on étoit venu chercher les *Saintes huiles:* ils les porterent au Temple, entrerent par une porte & reſſortirent par l'autre, ou peut-être oignirent-ils le Prince, déja mort. Le Clergé fut furieux de n'avoir pu déterminer le moribond à ſe ſéparer

LE PRINCE DE CONTI.

Voulez-vous le ſavoir, Sire? Oh! je vous le dirai ſans façon. Ils diſent: ils diſent:

LOUIS XV.

Quoi donc ils diſent? je m'impatiente bien fort de ſavoir ce qu'ils diſent.

LE PRINCE DE CONTI.

Oh! ils ne diſent pas tout plat, mais ils donnent à entendre aſſez clairement que votre Majeſté faiſoit le monopole des bleds; qu'elle faiſoit achêter par tout le Royaume les grains & les farines pour ſon

---

de l'objet le plus cher à ſon cœur, ſa maîtreſſe, la Marquiſe de Boufflers. Le Prince paſſa, pour ainſi dire, entre ſes bras. Il avoit pour cette Dame les ſentimens les plus ſinceres, les plus tendres & les plus inviolables.

Le Prince de Conti finit avec la même fermeté qu'il avoit montrée dans toutes les circonſtances de ſa vie. Quoique ſûr de ne pouvoir guérir du mal qui le conſumoit, il ne perdit point ſa gayeté & ſa préſence d'eſprit. Dans ſon dernier voyage à l'Iſle-Adam, il ſe fit apporter ſon cercueil de plomb, qu'il avoit commandé; il s'y coucha, & plaiſanta ſur la gêne qu'il y éprouvoit. —— Dans l'état des dépenſes ſecrettes de ſon intérieur, on trouva encore paſſés en compte, ſix ſemaines avant ſa mort, des ſoupers de filles qu'il faiſoit habituellement pluſieurs fois par ſemaine. A la mort du Prince de Conti, il n'étoit preſque aucune fille d'Opéra qui n'eut un contrat de lui, ſans compter les autres. L'impénitence finale de ce Prince frappa d'autant plus le Clergé, que c'eſt le premier de la Maiſon de Bourbon, toujours très édifiante au lit de la mort, qui ait conſervé ſa tête juſqu'au dernier inſtant, & refuſé conſtamment de recevoir les ſecours de l'Egliſe.

compte ; que ſi elle eut vécu encore un quart de ſiècle, elle eut mis la famine dans toute la France, & cela dans le ſeul deſſein d'augmenter ſon pécule.

LOUIS XV.

Oh ! je ne puis croire qu'on ait ainſi flétri ma mémoire.

LE PRINCE DE CONTI.

Comment ! on a porté l'audace jusqu'à révéler publiquement les vices, les turpitudes, les horreurs de l'adminiſtration déſaſtreuſe de Votre Majeſté, juſqu'à promettre à la face de la nation de s'en écarter & de rejetter à jamais cet affreux modele.

LOUIS XV.

Oh ! on a voulu parler de mes Miniſtres & non de moi. Je ſais bien que je n'avois pas un ſeul honnête homme à mon ſervice. C'eſt un tour, je gage, qu'on a voulu leur jouer, & c'eſt toujours bien fait de démasquer les fripons.

LE PRINCE DE CONTI.

Sire, faut voir comme on appris à Louis XVI à catéchiſer plattement ſes peuples, & à jouer vis-à-vis d'eux le rôle d'un charlatan qui a envie de débiter ſon onguent. On a promulgué des loix qui devoient être le ſignal de la félicité publique & elles ont été le ſignal de la famine. La famine s'eſt aſſiſe ſur les gerbes des récoltes les plus fortunées, & à dévoré le pauvre à la porte des greniers qui crouloient ſous l'abondance de grains. Un fléau moral, juſqu'alors inconnu à la France, lui a rendu ſon propre ſol étranger, & a montré dans le jour le plus

horrible la dépravation humaine. L'homme s'eſt montré le plus cruel ennemi de l'homme. Epouvantable exemple, auſſi dangereux que le fléau même. La loi enfin a conſacré elle-même l'inhumanité particuliere. Et ce ſont les promoteurs de cette loi qui s'évertuent à vous ſatyriſer, Sire, dans des mandemens auſſi verbeux & auſſi plats que les thêmes d'un Régent des *quatre Nations!*

Mr. TURGOT.

Monſeigneur, ici il eſt permis de tout dire. Et bien! je vous dirai franchement, duſſiez-vous vous fâcher, qu'il n'y a que la mauvaiſe humeur, l'eſprit de parti, l'envie, l'animoſité, la vengeance qui puiſſent étendre leur morſure ſur des Edits qui ne reſpirent que la bienfaiſance & l'amour de l'humanité le plus pur & le plus éclairé; tandis qu'on tire le rideau ſur la dureté & la roideur qui caractériſoient une adminiſtration de fer, appéſantiſſant ſans ceſſe le joug ſur les eſclaves, déguiſant dans les préambules dériſoires de ſes loix, par des prétextes frivoles, faux & abſurdes, l'horreur de ſa tyrannie.

LE PRINCE DE CONTI.

Sire, encore une pierre de jettée dans votre jardin.

LOUIS XV.

Non pas, s'il vous plaît, mais bien dans celui de ceux qui gouvernoient à ma place le Royaume. Vous ſavez que je ne me mêlois gueres de l'adminiſtration. J'avois abandonné à mes Miniſtres les rênes de l'Empire, & tant pis pour eux s'ils n'ont pas fait le bonheur de mes peuples. Je ne ceſſois de le leur re-

commander pourtant : mais je ne trouvois que des fripons qui voulussent prendre en main mes affaires, témoins les d'Aiguillon, les Terray, les Maupeou & autres roués de cette espece. Un honnête homme eut rougi de siéger avec ces gens-là dans mon Conseil ; témoins Nivernois, De Muy, Castries & nombre d'autres à qui je proposois le Ministere, & qui me refusoient tout net. Mon petit-fils a été plus heureux que moi, & je l'en félicite.

LE PRINCE DE CONTI.

Plus heureux, c'est beaucoup dire. J'ai vu sous l'apparence de la liberté, de la justice & de l'humanité, commettre réellement en un an beaucoup plus d'injustices, beaucoup plus d'actes de despotisme & de dureté qu'il ne s'en est jamais commis durant le long regne de votre Majesté.

M. TURGOT.

C'est un blasphême ; Monseigneur, un blasphême!

LE PRINCE DE CONTI.

Un blasphême ! je n'en sais rien : mais j'ai vu un acharnement tel contre vos opérations emphatiques, qu'on redemandoit hautement l'Abbé Terray, & qu'on le préféroit à vous, Monsieur ; & si c'est un blasphême, c'est dans le Parlement même qu'on a osé le proférer.

M. TURGOT.

Beau ! le Parlement ! ces Messieurs si vains & si despotiques sur les fleurs-de lys, ont été bien sots, quand au lieu *de la profonde terreur, de la morne tristesse de la nation consternée, de la Capitale en*

allarmes, de ces désordres qu'ils avoient annoncés, ils ont vu, lorsque le Roi est venu tenir son lit-de-justice, ils ont vu l'allégresse publique, ils ont entendu les cris de *vive le Roi*, *vive M. Turgot*. Ces gens à mortier sont devenus les objets du malin vaudeville, des plaisanteries du peuple dont ils se disoient les *peres;* tandis que moi, on m'élevoit dans les nues, on me préconisoit, on me chantoit jusque dans les guinguettes. La voix du peuple est la voix de Dieu, vous le savez, Monseigneur. Votre Altesse connoît la chanson qu'on chanta en son tems à mon honneur & gloire: elle me fait plus de plaisir que ne m'en feroit un éloge pompeux de l'Académie des Quarante, ou le panégyrique le mieux tourné du Pere Elisée. Ne seroit-ce que pour faire voir à Sa Majesté Louis XV, *de glorieuse & éternelle mémoire*, que je ne suis pas aussi noir que vous voulez me faire passer à ses yeux, je vais lui réciter tout au long cette chanson.

CHANSON sur l'air de *ma mie, ô gué* (*)!

Enfin j'ons vu les Edits
Du Roi Louis seize;
En les lisant à Paris
J'ons cru mourir d'aise,
Nos malheurs sont à leur fin,
Ça, chantons, le verre en main,

(*) On l'avoit mise dans la bouche d'un paysan comme de la classe de ceux qui participoient le plus aux bienfaits du nouveau Roi.

Vive Louis ſeize, ô gué!
Vive Louis ſeize!

Je n'irons plus au chemin
Comme à la galere,
Travailler ſoir & matin,
Sans aucun ſalaire:
Le Roi, je ne vous ments pas,
A mis la corvée en bas;
Ah! la bonne affaire, ô gué!
Ah! la bonne affaire!

On dit que le Parlement
D'un avis contraire,
Aux vœux d'un Roi bienfaiſant,
Etoit réfractaire:
Du peuple pauvre ſouffrant,
Le *pere* il ſe dit pourtant;
Le beau fichu *pere*, ô gué!
Le beau fichu *pere!*

Du très roturier vaſſal
Le très noble gendre,
Envain a fait baccanal
Pour ſe faire entendre;
A ſon ſubſtitut Moreau
Il reſte à peine un cordeau
Pour ſe faire pendre, ô gué!
Pour ſe faire pendre.

Qu'à

Qu'à ſon âge, notre Roi
Paroît déja brave!
Il veut que chacun chez ſoi,
Vive ſans entrâve;
Et que j'ayons tous bientôt
Lard & poule à notre pot,
Et du vin en cave, ô gué!
Et du vin en cave!

Il ne tient qu'à nous demain,
En toute franchiſe,
D'aller vendre bierre & vin
Tout à notre guiſe:
Chacun peut de ſon métier,
Vivre aujourd'hui ſans payer,
Juré ni maîtriſe, ô gué!
Juré ni maîtriſe!

Je ſuis tout émerveillé
De ceci, compere!
C'eſt un double jubilé
Que nous allons faire!
Mais celui que notre Roi
Nous donne, vaut bien, ma foi!
Celui du Saint Pere, ô gué!
Celui du Saint Pere.

LE PRINCE DE CONTI.

Vous voulez-vous donner les violons, M. Turgot, vous voulez vous donner les violons!

LOUIS XV.

Ça n'eſt pas défendu: chacun cherche à tirer parti de ſa marchandiſe le mieux qu'il peut. Mais c'eſt un bon homme, je vois.

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, Sire, bon homme dans toute la force du terme. Il a le cœur bon, mais l'eſprit de travers. il veut faire le bien, mais ne ſait comment s'y prendre.

M. TURGOT.

Monſeigneur, j'ai toujours conſulté!

LE PRINCE DE CONTI.

Oui conſulté, des ſots!

M. TURGOT.

Votre Alteſſe a contrecarré & contrecarre encore la ſuppreſſion des corvées, la ſuppreſſion de la Caiſſe de Poiſſi, la ſuppreſſion des Jurandes, le commerce général & illimité des bleds: oſera-t-elle encore contrecarrer mes idées ſur la tolérance.

LE PRINCE DE CONTI.

Oh! ça c'eſt toute autre affaire. Il n'y a qu'un barbare & qu'un fourbe qui puiſſe préconiſer le contraire. J'ai lû le Mandement de l'Evêque de Soiſſons, non pas *Languet*, mais de mon couſin, *Fitz-James Stuard*, en 1757; j'y ai vu avec plaiſir ces mots mémorables: *Nous devons regarder les Turcs comme nos freres.* Si j'euſſe été Roi de France, j'euſſe établi liberté entiere de conſcience, comme elle ſe trouvoit établie dans la ci-devant Amérique Angloiſe, qui fait à peu-près le quart du monde connu. En ce point, nous ſerons toujours d'accord, mon cher M. Turgot.

M. TURGOT.

Mais pourquoi le Clergé, pourquoi le Parlement ſe ſont-ils oppoſés à cette tolérance, Monſeigneur?

LE PRINCE DE CONTI.

C'eſt à vous à leur en demander la raiſon & le pourquoi: pour moi, ça ne me regarde pas.

M. TURGOT.

Mais que Votre Alteſſe me permette de lui expoſer mon ſyſtême. Elle verra que dans la ſuppreſſion des corvées, dans la ſuppreſſion des Jurandes, dans la ſuppreſſion même de la Caiſſe de Poiſſi, tout comme dans le ſyſtême du Tolérantisme dont j'avois propoſé le plan au Conſeil du Roi, je n'ai eu en vue que la choſe publique, le bien commun de tous les individus du Royaume.

LE PRINCE DE CONTI.

Je veux bien le croire pour vous faire plaiſir. Mais trêve à toute autre explication, à tout autre commentaire. Je ne veux plus vous entendre parler. Vous avez cherché à me donner un pied de nez par votre chanſon, mais je vais vous confondre par d'autres ſur le même ton. Voici une prophétie nommée *Turgotine*, de votre nom, mon ami, vous vous la rappellez, n'eſt-ce pas?

Vivent tous nos beaux eſprits
Encyclopédiſtes,
Du bonheur François épris,
Grands Economiſtes;
Par leur ſoins, au tems d'Adam,

Nous reviendrons, c'eſt leur plan:
Momus les aſſiſte,
O gué!
Momus les aſſiſte.

Ce n'eſt pas de nos bouquins
Que vient leur ſcience;
En eux ces fiers palladins
Ont la ſapience:
Les Colbert & les Sully
Nous paroiſſent grands, mais ſi!
Ce n'eſt qu'ignorance
O gué!
Ce n'eſt qu'ignorance.

On verra tous les Etats
Entre eux ſe confondre,
Les pauvres ſur leurs grabats
Ne plus ſe morfondre:
Des biens on fera des lots
Qui rendront les gens égaux:
Le bel œuf à pondre,
O gué!
Le bel œuf à pondre.

Du même pas marcheront
Nobleſſe & roture;
Les François retourneront
Au droit de nature.
Adieu, Parlement & loix,

Ducs, & Princes & Rois:
La bonne aventure,
O gué!
La bonne aventure!

AUTRE CHANSON sur l'air: *Robin-turelurelure.*

Sous le Miniſtere Turgot,
Nous vivrons à l'aventure,
Sans ſavoir que mettre au pot,
Turelure;
Ne buvant que de l'eau pure,
Robin turelurelure.

Le Miniſtre gros & gras,
Et d'une épaiſſe encolure,
Veut détruire tous états,
Turelure,
Même la Magiſtrature,
Robin turelurelure.

Si Turgot né ſans eſprit,
Et peu de littérature,
Se trouve un peu contredit,
Turelure,
On voit qu'il a l'ame dure,
Robin turelurelure.

Sous le regne de Louis,
Nous n'aurons plus de dorure;

Son Miniſtre nous réduit
Turelure,
A nous habiller de bure,
Robin turelurelure.

Condorcet, ſon chevalier (*),
Mais de fort triſte figure,
Prétend pouvoir allier
Turelure,
Avec le vrai l'impoſture,
Robin turelurelure.

Il courtiſe avidement,
Cette maigre créature,
Qu'encenſent ſervilement
Turelure,
Le délire & le parjure,
Robin turelurelure.

Je ne dirai pas ſon nom
On le lit dans le *Mercure*,
A l'article *déraiſon*
Turelurelure,
Il eſt écrit ſans rature,
Robin turelurelure.

On y remarque ces mots:
Danville a forcé nature,

(*) Secrétaire de l'Académie des ſciences.

Pour convaincre tous les ſots
Turelure,
Qu'on n'entend pas la culture,
Robin turelurelure.

Morellet *ab hoc & ab hac*,
Met ſon eſprit en torture
Pour nous prouver que d'un ſac,
Turelure,
On tire double mouture,
Robin turelurelure.

Beaudau le plus forcené
De cette manufacture,
Nous dit en illuminé
Turelure:
Meſſieurs, ſuivez la nature,
Robin turelurelure.

Point de féodalité,
Nous dit-il dans ſes brochures,
Mon cri, c'eſt la liberté!
Turelure,
Hors le Roi, tout eſt roture,
Robin turelurelure.

O Royaume infortuné!
Dans quelle méſaventure
Turgot t'a t'il plongé?
Turelure,

Toi & la race future,
Robin turelurelure.

Analyſe du ſyſtême de M. Turgot.

Inonder l'Etat de brigands,
Multiplier les mendians,
Des heureux augmenter la ſomme,
Et ſoulever les payſans,
Sont les réſultats effrayans
Du ſyſtême de ce grand homme
Dont les fous ſont les partiſans.
Riez, chantez, peuple de France,
Vous recouvrez la liberté:
Quant à vore propriété,
Le Prince en garde la finance,
Et de ce fortuné bienfait
Zero ſera le *produit net*.

M. TURGOT.

Je ſais que des mal-intentionnés ont lancé à foiſon des traits empoiſonnés contre moi & mes projets: je connois toutes ces ſatyres, tous ces vaudevilles, tous ces calembours que vous venez de rapporter, Monſeigneur: mais Votre Alteſſe n'ignore ſûrement pas que l'Académie des Belles-Lettres de Caen couronna, le 8 Décembre 1774, ce ſonnet à ma louange:

Des Sully, des Colbert, toi qui cours la carriere,
Ton nom vole avec eux à l'immortalité;

Sur la nuit des calculs tu répands la lumiere,
Et rien ne ſe dérobe à ton activité.

Limoges t'a donné le tendre nom de pere,
La France avec tranſport l'a déja répété.
Va, portant dans les Cours le flambeau qui t'éclaire,
Aux yeux des Souverains offrir la vérité.

Des dons de ton génie enrichis nos Provinces;
En couronnant les arts, fais les aimer des Princes;
Louis a par ſon choix honoré ta vertu.

Ecraſe ſous tes pieds les ſerpens de l'envie;
Suis tes nobles projets.... Ainſi, chaſte Marie,
Le tyran des Enfers par toi fut confondu.

Voulez-vous encore entendre des vers qui ont été faits pour être mis au bas de mon portrait? Les voici: l'expreſſion en eſt ſi vraie!

Il aime à faire des heureux;
Du ſort la faveur le ſeconde,
Il ne doit plus former de vœux,
Il fait le bien de tout le monde.

En voulez-vous d'autres, ſortis de la verve féconde du Coriphée des poëtes de nos jours, du célebre & illuſtre M. de la Harpe? Les voici encore.

Ses talens, ſon courage & ſa raiſon profonde,
Sont dignes de ſa place & du choix de Louis;

Le pauvre & l'opprimé ſont ſes premiers amis;
Et le vœu de ſon cœur ſeroit de faire au monde
Le bien qu'il fait à ſon pays.

D'autres encore:

Minerve pour Turgot cultivoit un laurier
Que tourmentoit en vain le ſouffle de l'envie;
Sa verdure offusquoit l'implacable furie
Qui forme contre l'arbre un projet meurtrier;
Elle écarte, en rampant, l'herbe qui l'environne,
Des ongles & des dents veut le déraciner.
Minerve qui la voit, dit ſans s'en étonner:
„ C'eſt un labour qu'elle lui donne."

LE PRINCE DE CONTI.

Que prouvent tous ces mauvais couplets? Ou que des enthouſiaſtes, engoués de vos plans prétendus économiques ou d'autres, non enthouſiaſtes, mais cherchant à capter votre protection ou votre appui, ſe ſont évertués à vous préconiſer toujours d'après leurs vues courtes ou intéreſſées. Mais, mais que prouve votre expulſion du Miniſtere? pas autre choſe ſûrement, ſi non que vous étiez un étourdi, un fot, un perſonnage des plus inconſéquens, des plus gauches, qui, entraîné par une ſecte d'empyriques inſenſés dans une ſuite de mouvemens forcés & violens, avez bouleverſé le Royaume & cauſé des déſordres affreux, ſans procurer l'effet ſalutaire que doit ſe propoſer tout bon adminiſtrateur d'un Empire.

M. TURGOT.

Au moins-ai-je été honnête homme! Au moins mes intentions étoient pures! Au moins voulois-je le bien! Au moins ai-je pour moi ma bonne conſcience! avec cela on eſt bien fort.

LE PRINCE DE CONTI.

Je rends juſtice à votre probité, mais je ne puis autrement regarder vos projets que comme les écarts du délire patriotique le plus complet. Auſſi, direz-vous, pourquoi le Seigneur ne m'a-t-il pas donné plus de talent & de lumieres? Auſſi pourquoi n'avez-vous pas mieux connu les hommes & les affaires? pourquoi avoir placé votre confiance en des perſonnages ineptes, incapables de vous guider dans la révolution heureuſe que vous méditiez? pourquoi vous être laiſſé mener par le nez par un inſolent de Vaines (*), par exemple.

M. TURGOT.

Et où trouver mieux? Les Cromot, les le Clerc (†)! La Cour & la ville déteſtoient leur orgueil, leur in-

(*) C'eſt le fils putatif d'un nommé Vaines, laquais d'un premier commis du tréſor Royal. Pendant le court Miniſtere de M. Turgot, il s'eſt fait 100,000 liv. de rentes. On lui reproche beaucoup d'inſolence, de dureté, de forfanterie, de fourberie; on dit qu'il eſt faux comme un jeton, qu'il ment comme un laquais, qu'enfin il ne vaut pas mieux que ſes devanciers. On lui a reproché encore dans le tems diverſes eſpeces de friponneries & d'eſcroqueries.

(†) Anciens premiers Commis du Contrôle avant Vaines ou *de* Vaines, tout comme vous voudrez.

ſolence & leur faſte. C'étoit deux petits roués, chacun dans ſa ſphère, gorgés de rapines & de ſang du peuple. Si on m'eut laiſſé faire, je les euſſe fait conduire droit à la Grêve (*), & coucher ſur une croix de Saint-André. Ces droles s'aviſoient de jouer les petits Miniſtres, d'avoir des Palais ſomptueux, des équipages pompeux & des maîtreſſes comme les grands Seigneurs. A la Grêve, l'aſſaſſin meurt; & un faquin de Commis des Bureaux du Roi qui a fait éprouver à une armée entiere les horreurs de la famine, qui a été plus terrible aux ſoldats de la patrie, que le fer & le feu de l'ennemi; qui a fait diſparoître des voitures de farine, & peuplé les hôpitaux; cet homme vient bâtir un palais devant l'effigie du Monarque qu'il a trompé & volé! Il devroit y entendre le murmure de l'Etat, le cri plaintif des ſoldats qu'il a fait mourir d'inanition: il devroit ſe réveiller, agité par la frayeur, & voir des ſpectres menaçans errer autour de lui. Cependant il dort avec ſécurité; des régiſtres ſignés par des hommes de loi, vendus à ſes rapines, ont légitimé ſes vols. A l'aide de calculs faux, il paroît innocent: ſon vol & infâme métier l'accrédite, pour ainſi dire, & lui donne un rang parmi la race affamée d'or. Dans ſes momens de bonne humeur, il raconte juſqu'à ſes exploits meurtriers, & comment, mettant le feu lui-même à des magaſins,

(*) Là ſont venus tous ceux qui ſe flattoient de l'impunité (& l'on ne ſauroit imaginer comment ils s'abuſoient à ce point extrême:) Un *Ravaillac*, un *Cartouche*, un *Nivet*, un *Damiens*, & plus ſcélérat qu'eux encore un *Desrues*.

il a revendu à l'Etat ce qui lui avoit été payé. Incendiaire, assassin en Allemagne ou en Amérique, il en plaisante à Paris. On pend les assassins, les voleurs; & le gredin millionnaire qui médite, invente des plans *extendeurs* d'impositions ingénieuses & calculées sur la partie indigente du peuple, lorsqu'il a bien dîné, calcule ce qui doit lui revenir de tel forfait politique, au moment où il est travaillé d'une indigestion laborieuse.

On ne devroit pardonner jamais à de tels hommes; on devroit les citer à tous les tribunaux de la justice; on devroit plutôt pardonner au malheureux qui, n'ayant qu'un pistolet & du courage, attaque son homme sur un grand chemin, au coin d'un bois, au détour d'une rue, pour lui ôter le signe représentatif des alimens dont il a besoin. —— Oui, l'homme qui pille, qui vole, qui assassine, me paroît moins odieux que toutes ces petites sangsues, tous ces petits & vils oppresseurs de la patrie. On devroit le pardonner, le justifier même, & garder le sentiment de la haine pour l'être monstrueux qui égorge dans le sein du luxe & des richesses, & le sentiment du mépris pour des loix qui n'ont pas la force d'arrêter ou de punir ces détestables attentats.

LE PRINCE DE CONTI.

Arrêtez un instant: j'apperçois quelqu'un: je crois le connoître: —— C'est l'Abbé Terray: oui, ma foi, c'est l'Abbé Terray!

LOUIS XV, encore *moitié endormi*.

L'Abbé Terray! parbleu, je suis bien curieux de le voir!

DIALOGUE IV.

INTERLOCUTEURS.

LE PRINCE DE CONTI, L'ABBE' TERRAY, M. TURGOT, LOUIS XV, PLUSIEURS NOUVEAUX DE'BARQUE'S.

LE PRINCE DE CONTI.

Eh! bon jour l'Abbé! comment va la botte? où en eſt le Coſtume?

L'ABBÉ TERRAY.

Le Coſtume (*), Monſeigneur, eſt toujours en l'état où je l'ai laiſſé, ou plutôt en l'état où nous l'avons laiſſé vous & moi. Ponr la botte, elle va aſſez mal.

LE PRINCE DE CONTI.

Quoi donc? Que voulez-vous dire? Comment ſe porte votre tendre Madame la Garde, votre cherie petite Damerval (†)?

(*) Dans ſa maiſon, rüe *Notre Dame-des-champs*, l'Abbé Terray avoit un lit ſuperbe, dont le fond étoit garni d'un tableau voilé: en levant le rideau, on trouvoit une femme nue, & il diſoit aux curieuſes: *Mesdames, voilà le Coſtume.*

(†) La Damerval eſt une bâtarde de l'Abbé Terray & de la Clercy, ſa premiere Maîtreſſe. Il la maria à l'âge de

L'ABBÉ TERRAY.

Pour Madame La Garde, je l'ai traitée ſelon ſes mérites. Elle vendoit publiquement les graces (*); je l'ai faite exiler dans le fin fond de la Lorraine. Pour Madame Damerval, mal en cuit à Louis XV de lui avoir préféré la petite meuniere. Il ſeroit encore grand Monarque de France, & non, à cette heure, humble ſerviteur du dernier calfat des Enfers, j'en ſuis ſûr.

LOUIS XV.

ça peut bien être, l'Abbé: mais vous ſavez comme j'étois.

---

douze ans au Sr. Damerval, frere de la La Garde, ſa ſeconde maîtreſſe. C'étoit un homme âgé, ſans fortune, incapable de profiter du crédit de ſon beau-pere, fou, mal propre, agreſte, dur, en un mot une eſpece d'ogre. Il déplût ſi fort à ſa femme que l'on croit que le mariage n'a jamais été conſommé, ou qu'il ne l'a été qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour préparer les voyes à l'Abbé, accoutumé depuis longtems à une beſogne trop aiſée pour en aimer une auſſi pénible. La Damerval fut bientôt ſouſtraite à ſon mari, & ſe réunit à ſa belle-ſœur, qui la logea avec elle au Contrôle général, & qui, convaincue de la néceſſité de prévenir les dégoûts phyſiques de ſon amant, préféra d'être la ſurintendante de ſes plaiſirs. L'Abbé couchoit ſans ſcrupule avec la Damerval, ſa bâtarde: c'étoit un morceau friand qu'il s'étoit reſervé; il avoit fait élever exprès cette jeune perſonne pour ſon lit, s'en détâcha quand elle plût à la Du Barry, & qu'il fut queſtion de la propoſer à Louis XV.

(*) Il a été prouvé que cette La Garde avoit gagné 1,800,000 livres depuis l'avénement de l'Abbé Terray au Miniſtere.

L'ABBÉ TERRAY.

Oui, Sire, vous étiez bon homme: vous vous laiſſiez gourmander par la belle Comteſſe: vous aviez raiſon: c'eſt une belle femme, mais pas tout-à-fait digne pourtant de gourmander un Roi. Ah! ſi on m'eut laiſſé faire (*)! . .

(*) Le but de l'Abbé Terray, comme le bruit en courut dans le tems, étoit de faire de la Damerval, la maîtreſſe du Roi & de ſupplanter la Du Barry. Par un rafinement d'adroite politique, ne pouvant preſenter lui-même ſa bâtarde, il vouloit que la Comteſſe fut l'entremetteuſe. Mais ſon projet échoua, & ſi le Roi a goûté de ce morceau friand, ce n'a pu être qu'en paſſant. Il conſerva toujours le même attachement pour ſa favorite.

Les curieux conſervent encore comme une piece rare la lettre ſuivante de l'Abbé à la Comteſſe Du Barry.

" Madame la Comteſſe, rien ne m'a plus flatté que l'honneur que vous m'avez fait de dîner hier chez moi. Mais Mde. Damerval eſt enchantée de l'accueil gracieux dont vous l'avez honorée. Elle deſire inſtamment que vous lui donniez une place dans votre amitié, & la permiſſion de vous faire ſouvent ſa cour. Elle n'a d'autre but que de contribuer à votre amuſement; mais, entre nous, oſerois-je vous dire qu'elle pourroit vous être de quelque utilité? L'âge du Roi & les plaiſirs immodérés auxquels il eſt accoutumé depuis longtems, lui rendent le changement néceſſaire. Vos charmes, vos attraits peuvent ne pas toujours fixer un amant inconſtant & uſé: ſi par un autre canal que le votre, il trouvoit quelque perſonne jeune & aimable, ſon cœur libertin pourroit s'y arrêter pendant quelque tems, & l'on profiteroit de cet inſtant pour abuſer de ſa foibleſſe & l'éloigner de vous,

LOUIS XV.

Quoi donc? ſi on vous eut laiſſé faire!

L'ABBÉ TERRAY.

Oh! il n'y a plus de remede, n'en parlons plus.

LOUIS XV.

Mais l'Abbé, comment ſe porte, dites-moi, la char-

„ Vous ſavez que dernierement la Princeſſe de Lamballe lui „ a donné dans les yeux (†). Je vous conſeillerois donc „ en ami, d'avoir auprès de vous quelque jeune compagne „ qui puiſſe quelquefois flatter les deſirs émouſſés du Mo- „ narque & les ſatisfaire. Il ne vous en ſeroit pas pour „ cela moins attaché, parcequ'il vous auroit l'obligation du „ plaiſir que vous lui auriez procuré; & vous vous main- „ tiendriez toujours en faveur, en vous prêtant ainſi, com- „ me faiſoit la Marquiſe de Pompadour, au goût changeant „ de Sa Majeſté. La petite Damerval vous convient pour „ ce rôle, on ne peut mieux: c'eſt un enfant qui n'aura ni „ l'eſprit ni le talent de plaire longtems au Roi, & à qui „ vous pourrez en faire ſuccéder une autre, s'il eſt beſoin. „ Au reſte, ceci n'eſt qu'un propos en l'air. Si vous l'a- „ doptez, il peut vous être très avantageux: ce n'eſt que „ dans cette vue que je vous en fais part. Vous n'en pou- „ vez pas plus douter que du reſpectueux attachement avec „ lequel je ſuis, &c. TERRAY."

(†) *Le Roi avoit pluſieurs fois parlé avec amitié à Mde. La Princeſſe de Lamballe, & il affecta d'en exalter un jour les charmes devant la Comteſſe Du Barry, qui lui en fit des reproches, & ſe plaignit des bruits qu'il laiſſoit courir ſur ſon deſſein d'épouſer cette Princeſſe. Le Roi, piqué de ce reproche, lui dit avec humeur: " Madame, je pourrois plus mal faire." La Du Barry ſentit la morſure & éclata en gémiſſemens. Le Roi, ennuyé de cette ſcène, s'en alla.*

mante Comteſſe Du Barry ? Elle me tient toujours au cœur.

L'ABBÉ TERRAY.

Je ſerois vraiment bien en peine, Sire, de vous en dire des nouvelles. A peine Votre Majeſté étoit partie pour ce monde, qu'on me donna de la pêle au cul, qu'on me fit déſerter la Cour, & qu'on me relegua comme un hermite dans ma terre de la Motte. Mais ce que je puis vous apprendre, c'eſt que, quelques inſtans avant votre départ, elle me fit demander cent mille écus que je lui refuſai net (*).

LOUIS XV.

Vous étes un lâdre, l'Abbé!

LE PRINCE DE CONTI.

Oh! Sire, il l'a toujour été. Mais je l'aime encore pourtant mieux avec ſa lâdrerie que ce Turgot avec ſon économie. Ce Turgot, ſi on eut voulu le croire, eut volontiers fait atteler au char de Louis XVI les courſiers du Roi Dagobert:

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.

Il eut encore flanqué le Louvre de colombiers & de poulailliers, & planté les Tuilleries de raves, de choux, de carotes & de navés, tout comme ſous le bon Charles V.

(*) Le fait eſt vrai. Si le Roi en fut revenu, la Du Barry ſe promettoit bien d'avoir raiſon de cette impertinence.

Terray, lui, en agiſſoit bien autrement. Sans ſe fatiguer, comme beaucoup d'autres, à chercher des expédiens, il ſupprimoit, il récréoit, il anéantiſſoit, il réduiſoit, il prenoit un tiers, un quart, une moitié, il retenoit, il mettoit un impôt nouveau, il étendoit un ancien. Il faiſoit de bonnes ſaignées au Royaume, mais ne mettoit pas en danger la machine entiere de l'Etat. Il ſangloit d'importance la finance; il n'y a pas de mal à ça. Pour les grands, s'il les maltraitoit, ce n'étoit que pour le bon exemple, il leur rendoit d'une main ce qu'il leur avoit ôté de l'autre, par des augmentations de penſion qu'ils obtenoient. Encore entendoit-il raillerie, au lieu que Turgot, lui, ſe fâchoit tout de bon. Il faiſoit ouvrir la Baſtille d'une porte & la faiſoit fermer de l'autre. On faiſoit pleuvoir à foiſon les brocards ſur l'Abbé, & il en rioit: on décochoit contre lui quolibets ſur quolibets, épigrammes ſur épigrammes, pamphlets ſur pamphlets, & il s'en moquoit. Son ſyſtême étoit qu'on devoit laiſſer crier ceux qu'on écorchoit. Il avoit raiſon: ça vaut mieux que d'uſer de l'arme empoiſonnée du cachet. Si on lui diſoit qu'il commettoit des injuſtices, il en convenoit; ſi on lui reprochoit de prendre dans les poches, il avouoit franchement qu'il n'étoit par fait pour autre choſe. Pour Turgot, il prenoit feu comme un Janſéniſte. Il eut volontiers fait écarteler l'auteur d'un bon mot, eut-il été le plus excellent du monde, s'il eut tant ſoit peu ridiculiſé ou frondé ſes ſtultes opérations.

M. TURGOT.

Monſeigneur, il eſt bien difficile de contenter tout le monde, & ſon pere & ſa mere. D'autre part, quand on veut noyer un chien, on trouve toujours bien une pierre pour lui mettre au cou.

LE PRINCE DE CONTI.

Entendez-vous, l'Abbé? . . A propos comment êtes-vous venu ici? En *Turgotines* (*)?

L'ABBÉ TERRAY.

Il n'y a plus ni *Turgotines*, ni *plattitudes* (†) en France, Monſeigneur. C'eſt coches & diligences,

(*) On donna cette dénomination burlesque aux nouvelles voitures publiques, établies durant l'adminiſtration de M. Turgot.

(†) Pour entendre ce terme, il faut ſavoir que les marchands de nouveautés en tabatieres, pour exciter le goût des amateurs, avoient imaginé des boîtes plattes, qu'ils avoient pour cette qualité, appellées des *plattitudes*. Elles étoient de carton & à très bon prix. Madame la Ducheſſe de Bourbon étant allée un jour à l'hôtel de Jaback (†), on demanda à Son Alteſſe ce qu'elle deſiroit: elle répondit des *Turgotines*. Le marchand parût ſurpris & ignorer ce qu'elle vouloit dire. " Oui, ajouta la Princeſſe, des tabatieres „ comme celles-là," en montrant la forme moderne. — " Madame, ce ſont des *plattitudes*, repliqua le marchand."— " Oui, ripoſta la Princeſſe, c'eſt la même choſe." Le nom leur en reſta, & cette miſérable gentilleſſe occupa Paris pour le moment; il n'étoit perſonne qui ne voulut avoir ſa *turgotine*, ou ſa *plattitude*.

(†) *Fameux magaſin de tabatieres, rue St. Merri.*

& diligences & coches, à l'ordinaire. Les *plattitudes* ont paru & disparu avec leur auteur.

M. TURGOT.

Que voulez-vous donc dire, vous aussi, l'Abbé? Avez-vous oublié le jour où l'on vous serroit de si prés les côtes à l'œil de bœuf (*)? Ne vous rappellez-vous plus que, le jour de votre exil, on voulut vous noyer en passant le bac? Durant votre Ministere, vous n'avez eu que des morts & des sacres; & moi, au contraire, jai eu tout bénédictions, tout *pater*.

L'ABBÉ TERRAY.

Et grand bien vous fassent, confrere! pour moi je préfére les morts & les sacres à tous vos *pater* & même à tous vos *ave*. La raison, c'est que ces sacres m'ont immortalisé, & qu'on parlera de moi tant que la France sera France, & même tant que le monde sera monde. De vous & de vos projets, on n'en parlera pas plus qu'on ne parle du gros *Thomas* (†) avec ses *opiates*, *ses élixirs* & ses *poudres*.

(*) Pour entendre ceci, il faut encore savoir que l'Abbé Terray passant un jour dans l'œil de bœuf rempli de Courtisans, il suivoit un Des Muy, pour lequel la foule s'étoit ouverte avec une sorte de respect; mais ensuite la presse augmentant, on serra violemment les côtés de M. l'Abbé, qui demandant humblement qu'on lui fit passage & qu'on ne l'étouffât pas, entendit une voix lui répondre: *On ne fait place ici qu'aux honnêtes gens.*

(†) Ce gros *Thomrs* étoit, il y a 40 ans, le coryphée des Charlatans. Il tenoit ses séances sur le Pont-Neuf: il gué-

UN NOUVEAU DÉBARQUÉ *dans un petit coin*

Ne voilà-t-il pas cet Abbé Terray qui ſe donne les violons? Et oui, l'Abbé, on parlera ſûrement de vous & de vos mérites, tant que la France ſera France, tant que le monde ſera monde, & auſſi tant que les Enfers ſeront Enfers. Vos ſcélérateſſes, vos forfaits ne s'effaceront jamais de la mémoire des François.

L'ABBÉ TERRAY, *un peu ſurpris.*

Quel eſt donc cet original qui parle? Sans doute quelqu'un que j'aurois plûmé en ſon tems.

LE NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Pas ſeulement plûmé, mais bien écorché. Banqueroutier privilégié, vous avez mérité cent fois plus

---

riſſoit du mal de dents radicalement. Voici ſon portrait fidélement tracé, pour la ſatisfaction de ceux qui ne l'ont point vu.

" Il étoit reconnoiſſable de loin par ſa taille giganteſque
„ & l'ampleur de ſes habits. Monté ſur ſur un char d'a-
„ cier, ſa tête élevée & coëffée d'un panache éclatant, fi-
„ guroit avec la tête royale d'Henri IV. Sa voix mâle ſe
„ faiſoit entendre aux deux extrémités du pont, aux deux
„ bords de la Seine. La confiance publique l'environnoit,
„ & la rage de dents ſembloit venir expirer à ſes pieds. La
„ foule empreſſée de ſes admirateurs, comme un torrent
„ qui toujours s'écoule & reſte toujours égal, ne pouvoit
„ ſe laſſer de le contempler. Des mains ſans ceſſe élevées
„ imploroient ſes remedes, & l'on voyoit fuir le long des
„ trottoirs, les médecins conſternés & jaloux de ſes ſuccès.
„ Enfin, pour achever le dernier trait de l'éloge de ce grand
„ homme, il eſt mort ſans avoir reconnu la Faculté."

que Billard & Roger (*) le carcan, le pilori, les galères. Ceux-ci n'ont ruiné que quelques individus de l'Etat, & vous, mauvais ſujet d'Abbé, grand Mandrin, grand coupeur de bourſes, vous avez ruiné tout le Royaume.

L'ABBÉ TERRAY.

Et pouvois-je faire autrement, *Marabou!* L'impuiſſance où ſe trouvoit la France de faire face à ſes engagemens, me réduiſit à l'en libérer par la voye la plus courte.

LE NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Oui, la plus deſtructive de la liberté des citoyens & de la puiſſance du Souverain, la banqueroute. Vous avez trâhi, maudit Abbé, les ſermens du Monarque & les droits du peuple. Vous avez perdu ſans retour la baſe du gouvernement, la confiance publique. Vous avez renverſé la fortune du riche, arraché au pauvre le fruit de ſes longues veilles, qu'il avoit confié au fiſc pour avoir une ſubſiſtance dans ſa vieilleſſe. Vous avez ſuſpendu les travaux, les ſalaires, fait tomber dans une eſpece de paraliſie une multitude de bras laborieux, aux quels il n'eſt reſté de mains que pour mendier. Par une ſuite de vos odieuſes opérations, les atteliers ſe ſont vuidés, & les hôpitaux ont été pleins comme dans une épidémie. Les cœurs ſe ſont remplis de rage contre le Prince, & tout a retenti d'imprécations contre ſon

(*) Fameux banqueroutiers frauduleux. Le premier a été mis au carcan, & le ſecond au pilori.

ſcélérat agent. Vous avez condamné aux larmes le foible qui peut ſe réſoudre à une vie miſérable; armé d'un poignard qu'a tourné contre lui même ou contre ſon citoyen, celui à qui la nature avoit donné une ame impatiente & forte. Abbé maudit! Comment l'image de pareille calamités peut-elle vous laiſſer tranquille & ſans remords? A votre départ pour ce monde, dans l'attente que le grand juge des Enfers vous attendoit, comment avez-vous oſé paroître devant lui? Quelle ſentence pouviez vous en eſpérer? Celle, ſans doute, que les malheureux que vous avez faits, & dont il eſt l'unique vengeur, auroient invoquée ſur vous. Maudit ſur la terre, vous deviez l'être encore aux Enfers; que dit-je? vous deviez l'être au fond du Tertare avec les Mandrins & les Cartouches au moins!

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Oui: Et c'eſt ce monſtre qui m'a porté au tombeau! Et j'ai laiſſé là-haut une femme & huit enfans! Et ils manquent de pain! Et c'eſt ce monſtre, cent fois monſtre d'Abbé, qui le leur a ôté! Et il reſpire! Et il ne grille pas ſur les charbons! Et, &!... Dieux! Dieux! Juſtes Dieux!

LE PREMIER NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Et il oſe encore ſe croire meilleur, ſe priſer davantage que le bon, le tendre, l'humain Turgot! Et il a encore l'impudence de lui déchocher des *lazzi!*

LE SECOND NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Turgot étoit bon comme pain; Terray dur comme roche. C'étoit un homme du ſiecle de la St. Barthé-

thélemi. Encore quelques mois de plus en place, & Egliſes & Cimetieres n'euſſent pas ſuffi pour enterrer les morts.

UN TROISIEME NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Et ces dépôts, établis par ſes ordres, où l'on plongeoit avec une atrocité, une barbarie digne des Cannibales, des pauvres à qui ſes terribles opérations avoient ôté la chétive ſubſiſtance; ces *dépôts*, ces demeures fétides & ténébreuſes où l'on étouffoit l'indigent avec une cruauté abominable & gratuite;.. ils étoient ſon ouvrage! Des vieillards, des enfans enlevés de nuit perdoient tout à coup leur liberté, & étoient jettés dans des priſons infectes, ſans qu'on ſeût leur impoſer un travail conſolateur. Ils expiroient en invoquant envain les loix protectrices & la miſéricorde des hommes en place. On eut dit qu'on en vouloit détruire la raçe entiere, tant on mettoit en oubli les préceptes de la charité. Dans ces exécrables dépôts, l'indigence étoit punie comme le crime. Le prétexte étoit que l'indigence eſt voiſine des forfaits, que les ſéditions commencent par cette foule d'hommes qui n'ont rien à perdre; & comme on alloit faire le commerce des bleds, on craignoit le déſeſpoir de cette foule de néceſſiteux, parcequ'on ſentoit bien que le prix du pain devoit augmenter. On dit: *étouffons les d'avance*; &, grand Jupiter! ils furent étouffés: l'Abbé, l'atroce Abbé n'imagina pas d'autres moyens dans ſes plans deſtructeurs (*).

(*) Dans ce tems, une femme chargée d'enfans, logée

UN QUATRIEME NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Oui ce ſcélérat d'Abbé, avec ce ſcélérat de Maupeou & ce roüé d'Aiguillon ont cauſé bien des calamités au pauvre peuple; ils ont mis la nation au cri, & ſi le bon Louis XVI ne fut promptement venu, c'en étoit dit, c'en étoit fait de la France. — O Roi deſiré!

UN CINQUIEME NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Ajoutez auſſi: ô Roi abuſé! O Miniſtres ſi juſtement regrettés! vous comprenez de qui je veux parler, voiſin: oui, ſous leur adminiſtration, le peuple eut été fortuné, la France eut fleuri: ils euſſent donné de bons conſeils à notre bon Roi qui a déja ſi bonne envie de bien faire par lui-même. Mais ils étoient trop honnêtes gens: on les a chaſſés. Oh çà donc à préſent,

---

dans un galetas, & réduite à la plus affreuſe miſere, écrivit au Curé de Sainte-Marguerite: *Il y a deux jours que je ſuis ſans pain; mes enfants meurent de faim, & je n'ai pas la force d'aller me jetter à vos pieds pour implorer votre pitié.* Le paſteur vole au ſecours de cette famille infortunée. Au milieu des viſages pâles & défigurés par le beſoin, il apperçoit un enfant de quatre ans étendu ſur le carreau, adreſſant à ſa mere ces paroles déchirantes: *Maman, je vais donc manger ma chaiſe?* — Cette infortunée reçut de nombreux ſecours; mais elle n'étoit pas la millieme peut-être dans le cas de la plus horrible néceſſité. Si on imprimoit ici les détails parvenus à notre connoiſſance, on feroit frémir le cœur le plus dur.

Fripons, roués, ça faites bien ripaille;
Allez ravoir votre champ de bataille,
Pour vous exprès tout y ſera trié,
Miniſtres, Ducs, tout y eſt apparié,
Et grace à vous, il n'eſt plus à Verſaille
Deux gens de bien (*)

Savez-vous, voiſin, quel étoit le grand plan du grand Turgot & de ſon ami Malesherbes? C'étoit de rappeller les Proteſtans en France. Je ſuis de la *vache à Colas* (†), ne vous en déplaiſe. Mais entre

(*) Ces vers appartiennent à un rondeau fait lors de la retraite des deux Miniſtres (Turgot & Malesherbes.) Cette piece marotique un peu vive, plus que naïve, contient des vérités un peu dures, exprimées d'une maniere qui ne l'eſt pas moins. Elle mérite d'être connue en entier. La voici:

Deux gens de bien habitoient à Verſaille,
Deux à la fois! C'étoit grande trouvaille;
Auſſi chacun en eſt émerveillé.
Filou de Cour craint d'être ſurveillé,
Et de Plutus l'avide valetaille,
Du Parlement la venale canaille,
Doigny, Séguier & la fourbe Prêtraille,
Manœuvrent tant que l'on a renvoyé
Deux gens de bien.

Fripons, roués, ça &c.

(†) Etre *réformé* en France, c'eſt être *de la vache-à Colas*. Ainſi le dit, ainſi le veut la canaille. Les ſots Proteſtans ſe fâchent de cette ſotte qualification, & ceux qui ont du bon ſens s'en moquent.

nous, quel grand bien, dites un peu, n'eut pas fait à la France ce tant desiré rappel! Chiens de Jésuites qu'on a bien fait de vous expulser de toute la terre! Vous étes tombés, monstres de la nature! Et vous n'avez-eu que que ce que vous avez mérité. Vous ne l'eussiez pas deviné? nest ce pas? quand votre maudit tartusse Pere La Chaise enveloppoit son auguste pénitent dans ses mensonges les plus dangereux, & que d'autres de la même robe lui inspiroient leur barbare intolérance, leurs idées basses, retrécies, attentatoires à la dignité & plus encore à la liberté de l'homme. Vous voilà bien attrappés, mes Révérends! savez-vous que le grand *Orient* a succédé à la *Compagnie de Jesus;* que la *loge* philosophique des *neuf sœurs* occupe, à l'heure qu'il est, rüe *pot-de-fer* à Paris, la chambre de méditation des enfans de Loyola? savez-vous que le *Vénérable* est assis à la place du Pere Griffet; & que le panégyrique de feu l'illustre M. Voltaire a été prononcé avec la plus grande pompe dans le même endroit où vous invoquiez jadis si hipocritement votre St. François-Xavier, votre St. François-Régis? —— Ah! mes révérends! Vous vous étes furieusement oubliés dans ces derniers tems! Vous étiez dans l'habitude, il y a vingt-cinq ans, d'achéter, d'un valet de garde-robe *la chaise-percée* du feu Roi d'Espagne, Ferdinand, pour tâcher de découvrir dans les papiers dont Sa Majesté s'étoit servie, en guise de serviette, des éclaircissements sur ce qu'il vous importoit de savoir. Un de vos révérends freres blanchissoit le papier de son mieux, en rappro-

choit les morceaux; puis, rusés politiques, (alors) vous lisiez, vous teniez conseil, faisiez donner en conséquence des coups de couteau aux Rois, comme il en arriva à Louis XV; faisiez tirer des coups de carabine à bout portant, comme il advint au feu Roi Portugal: —— Pourquoi, mes révérends, n'avoir pas suivi votre antique marge? Pourquoi n'avoir pas achêté la *chaise percée* de Louis XV, celle de la Marquise de Pompadour, celle du Duc de Choiseul, celle du Roi de Portugal, celle du Marquis de Pombal, celle du Comte d'Aranda (*) (surtout,) celle de Chauvelin, celle de la Chalotais, celle de Monclar, enfin toutes les *chaises-percées* de tous les Rois,

(*) Amis Espagnols, béniſſez le Comte d'Aranda! Vous n'avez plus, grands nigauds que vous avez été, & êtes peut-êtres encore, ni Jésuites ni Inquisition chez vous. Au lieu de baiſer la mule du Pape, baisez la pantoufle de l'ancien Président du Conseil Suprême de l'ancienne Castille, & Capitaine-Général de la Castille nouvelle, qui a commencé à couper les têtes de l'hydre de l'infernale Inquisition. Nouvel Hercule il a nettoyé les écuries du Roi Catholique comme l'ancien nettoya celles du Roi Augias. Les écuries d'Espagne étoient pleines des plus puantes immondices depuis plus de cinq cents ans; c'étoit grand dommage de voir de si beaux chevaux, si fiers, si legers, si courageux, si brillans, n'avoir pour palfreniers que des Moines qui leur appésantissoient la bouche par un vilain mords, & qui les faisoient croupir dans la fange. Le Comte d'Aranda qui est un excellent écuyer, à commencé à mettre la cavalerie Espagnole sur un autre pied; & les écuries du nouvel Augias seront bientôt, faut l'espérer, de la plus grande propreté

Miniſtres, Conſeillers de la terre? Vous euſſiez connu tous les ſecrets, & vous ſeriez encore vivans au monde, mes révérends peres; au lieu que vous êtes morts, & très morts. Dieu ſoit béni! car il faut le bénir de tout; & chantons enſemble, je vous prie, ce refrain latin de l'Egliſe, quand le curé ou ſon vicaire jette une pelée de terre ſur le trépaſſé: *requieſcat in pace.*

Je tiens de mon grand-grand pere que les Proteſtans avoient un temple à Charenton, lequel pouvoit contenir cinq mille perſonnes. Ils y tinrent leurs ſynodes nationaux de 1623, 1631, 1644. Le ſage Edit de Nantes, donné par le ſage Henri IV, ayant été révoqué par la dure & aveugle intolérance de ſon petit-fils, Louis XIV, on détruiſit le temple en cinq jours. La bigoterie & la ſuperſtition imaginerent d'établir ſur ſes ruines un couvent où l'on pratiqueroit une adoration perpétuel du St. Sacrement, comme pour expier ce qui avoit été prêché en ce lieu contre la foi de de la préſence réelle du corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Cela ne vous paroit-il pas bien mal adroit, mon voiſin?

Depuis l'Edit de Nantes, l'état des Proteſtans étoit fixe en France; ils étoient ſatisfaits & tranquilles, & cet Edit étoit tout-à-la fois l'ouvrage de la ſageſſe, de la reconnoiſſance, de l'attachement & de la tolérance de Henri IV. Pourquoi faut-il que le fanatiſme le plus aveugle ait détruit ce monument de concorde? La playe profonde faite à la patrie n'eſt pas encore fermée de nos jours. Eh, quelle eſt donc la malheureuſe conſtitution de notre Gouvernement,

qu'un ſeul homme trompé & orgueilleux puiſſe faire à la patrie des maux ſi longs & presqu'irréparables! Comment une volonté erronnée & barbare regne-t-elle encore follement après lui, quand il eſt deſcendu au toubeau, chargé des reproches de la ſaine partie de la nation? Pourquoi le premier Parlement du Royaume, ſollicité ſous l'adminiſtration du ſage Turgot par l'autorité royale d'aſſurer enfin l'état des Proteſtans en France, a-t il tergiverſé dans l'accompliſſement de ces vues ſages & paternelles?

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ, *un peu Philoſophe.*

Demandez donc auſſi pourquoi, voiſin, ce même Parlement s'eſt oppoſé à la ſuppreſſion des corvées, à celles des maîtriſes? Pourquoi il maintient les plus vieilles prérogatives & les plus abuſives; le Gouvernement féodal étant tombé, & ne devant plus exiſter, puiſqu'il n'y a plus qu'un maître? Pourquoi dans l'affaire du Proteſtantiſme, dans celle des Jurandes & des Corvées, il a ſoutenu le *pour* & le *contre*, comme s'il n'étoit jaloux que d'élever la voix? D'où nait, direz-vous, ſa foibleſſe étrange dans telle circonſtance, & ſa force prodigieuſe dans telle autre? Ce corps a-t-il une politique ſuivie, ou bien obéit-il au haſard? Seroit-il comme le petit poids qui court ſur la balance romaine? Ici il n'eſt que *Zero*, là il fait tout-à-coup équilibre à une force puiſſante & conſidérable.

Le Parlement, mon voiſin, fait le mal comme le bien. Obéiſſant à je ne ſais quel moteur inviſible qui le domine tel jour, ſes principes ne paroiſſent rien

moins que fixes. Il eſt toujour le dernier à embraſſer les idées ſaines & nouvelles. Il ſemble vouloir combattre aujourd'hui cette philoſophie dont la voix lui a été, lors de ſa ſupreſſion, ſi utile. Il a tort. L'établiſſement de l'Académie Françoiſe (qui le croiroit!) lui a inſpiré dans le tems les plus vives allarmes. Laché contre les Jéſuites, il a dévoré ſa proye avec une fureur incroyable. Il paroît avoir un beſoin ſourd de détruire, plutôt que d'édifier ou de réformer avec une ſage conſtance.

Le Parlement fait traîner ſur la claie les *ſuicides*, les fait ſuſpendre à la potence par les pieds, au-lieu de les conſidérer comme des *mélancoliques* atteints d'une maladie réelle.

Il fait brûler les *pédéraſtes*, ſans ſonger que la punition de cette vilenie eſt un ſcandale public, & que c'eſt un de ces actes honteux qu'il faut couvrir des voiles les plus épais.

Un habitant de Lyon & de la Rochelle eſt obligé de venir plaider à Paris. C'eſt aller chercher la juſtice à une grande diſtance. Mais cet abus eſt invétéré, & il ſeroit difficile de toucher à une coutume qui, dans ſon antique biſarrerie, à quelques avantages.

Le Parlement s'appuye dans les orages ſur ſes Avocats & ſes Procureurs, & les oblige à jeuner pour ſes intérêts propres. On compte cinq cents cinquante Avocats ſur le tableau. Il n'y a pas une cauſe par mois pour chaque Avocat. Les Procureurs, dans ces tems de criſe, ne goûtent pas infiniment les *remontrances*. Les Avocats plus fiers diſent qu'ils ont

fermé leurs cabinets, mais les pieces d'écritures & les conſultations vont ſourdement leur train; le client en eſt quitte pour paſſer par l'eſcalier dérobé.

Lorſqu'un livre a l'approbation de l'Europe, qu'on le lit par-tout, qu'on en admire les idées neuves, fortes, grandes & juſtes, l'Avocat-Général vient *à la barre de la Cour*, fait un réquiſitoire plein de *non-ſens* & aſſaiſonné de déclamations; il détache quelques phraſes à la mode des Journaliſtes & les ſous-ligne. Le livre eſt condamné à être brûlé au pied du grand eſcalier, ou de l'eſcalier Saint-Barthélemi, comme *héretique*, *ſchismatique*, *erronné*, *violent*, *blaſphémateur*, *impie*, *attentatoire*, *perturbateur du repos des Empires*, &c. Il n'y a pas un ſeule épithete à rabattre.

Que fait-on alors? On allume un fagot en préſence de quelques poliſſons oiſifs qui ſe trouvent là par haſard. Le Greffier ſubſtitue une vieille Bible vermoulue au livre condamné. Le bourreau brûle le ſaint volume poudreux, & le Greffier place l'ouvrage anâthématiſé & recherché dans ſa bibliotheque.

Encore étourdi du grand coup de maſſue que lui a porté le Chancelier Maupeou, le Parlement ne ſait plus quelle route tenir; ſes idées ſemblent confuſes, embarraſſées; il ne ſait s'il doit embraſſer une certaine confiance en lui-même d'après ſa baſe antique, ou laiſſer dénouer le fil des événemens, pour en mettre à profit les diverſes circonſtances. Il paroît avoir adopté ce dernier parti: ſon repos reſſemble à un ſommeil; les uns le croient mort; il ſe réveillera, di-

ſent les autres. S'il ne donne aucun ſigne de vie, diſent les troiſiemes, c'eſt qu'il prépare ſa réſurrection; c'eſt qu'il médite dans le calme ce qui lui a toujours manqué, une adroite politique; il étudiera mieux qu'il n'a fait les idées de ſon ſiecle. Ils en ſont vraiement bien encore en-deçà, ces Meſſieurs du Parlement! Tantôt ils ſont mus par la Cour, tantôt contre cette même Cour, & le plus ſouvent à leur inſu.

LE PRÉCÉDENT NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Mais, qu'eſt-ce que *l'enrégiſtrement*, voiſin? Je n'ai jamais bien ſu le comprendre. Qu'eſt-ce que ces *remonſtrances* qui ont quelquefois une éloquence mâle & patriotique, digne des Républiques, & qui n'ont rien opéré? Enfin, qu'eſt-ce que la réſiſtance des membres du Parlement aux volontés du Monarque? Sont-ils des repréſentans de la nation, ou de ſimples juges créés pour rendre la juſtice au nom du Roi?

LE DERNIER NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Voilà, voiſin, des queſtions délicates qui ne m'appartiennent point & que je me garderai bien de vouloir réſoudre. Les raiſonnemens & les faits peuvent militer de part & d'autre, & les circonſtances ſeules feront de ce corps une ombre ou une réalité.

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ
encore plus Philoſophe que le Premier.

Quand je lis dans l'Almanach que je vis au dix-huitieme ſiecle de l'ére Chrétien, & que je vois l'obſtiné refus du Parlement à aſſurer enfin l'état civil des Proteſtans en France, il me ſemble reculer en arriere de trois ſiecles. Quel fanatiſme! N'eſt-ce pas le mê-

me Dieu que nous adorons, le Dieu qui nous commande de chérir les hommes, & de leur faire tout le bien qui eſt en notre pouvoir? . . C'eſt le même Evangile, c'eſt-à-dire, la même morale que nous reconnoiſſons tous pour la mettre en pratique. Le reſte eſt une vaine diſpute de mots.

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ, *auſſi philoſophe.*

Sans doute; & ceux qui adorent le même Dieu, qui ſuivent la morale auguſte de l'Evangile, devroient bien enfin ſe réunir, s'embraſſer & ſe regarder comme freres. . . Eh! ne le ſont-ils pas, puiſqu'ils ſont d'accord ſur les mêmes devoirs, & qu'ils honorent les mêmes vertus?

LE PRÉCÉDENT PHILOSOPHE.

Un culte auſſi raiſonnable, auſſi pur, auſſi ſimple, choque trop l'ambition & l'orgueil des Prêtres Catholiques qui ont ſurchargé la Religion de monſtruoſités étrangeres. Ils ont beſoin d'égarer l'eſprit de l'homme dans la confuſion ténébreuſe de leurs dogmes & de leurs myſteres. Eſpérons pourtant que les peuples ſeront un jour éclairés, que l'eſprit de perſécution ceſſera, que, faute de controverſiſtes, tombera enfin l'aliment fantaſtique de tous ces débats honteux.

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ, *encore plus Philoſophe que les Précédens.*

Ah! plaiſe au Ciel! Sous le regne le plus brillant & ſous l'epoque la plus heureuſe de ce regne, trois cents milles familles Calviniſtes jouiſſoient paiſible-

ment en France des droits de l'homme & du citoyen, droits confirmés par l'Edit fameux qui avoit assoupi tant de troubles & terminé tant de malheurs, l'Edit de Nantes. L'effroi de ses voisins & l'idole de ses sujets, Louis XIV n'avoit a redouter ni des ennemis au-dehors, ni des rebelles au-dedans de ses Provinces. Les Protestans, tranquilles par devoir & par intérêt, ne songeoient qu'à servir l'Etat & qu'à contribuer à sa puissance & à sa gloire. On les voyoit à la tête de beaucoup de manufactures; & répandus dans les contrées maritimes, une marine formidable à sa naissance trouvoit sa force principale dans leurs bras. Où regne une aisance honnête, fruit du travail & de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs. Elles distinguoient les Protestans, parcequ'ils étoient les plus foibles, les plus laborieux, & qu'ils avoient encore à justifier leur croyance par leurs vertus.

Je le répéte. Tous étoit tranquille dans l'intérieur du Royaume: mais l'orgueil Sacerdotal, mais l'ambition Pharisienne ne l'étoient pas. Le Clergé de France, Rome & les Jésuites obsédoient le trône de leurs calomnieuses remontrances. Des François qui ne s'humilioient pas aux pieds d'un confesseur; qui ne voyoient que du pain dans la *Sainte-hostie*; qui se passoient de messes; qui n'apportoient aucune offrande à l'autel; qui épousoient leurs cousines sans achéter des dispenses: ces François ne pouvoient aimer ni la patrie, ni le Souverain. Ce n'étoient, au fond du cœur que des tyrans hypocrites qui, pour

ſecouer le joug de l'obéiſſance, n'attendoient qu'une circonſtance favorable, que, tôt ou tard, ils ſauroient bien faire naître.

Lorſque l'impoſture allarmera le Souverain ſur la fidélité de ſes ſujets, il eſt difficile qu'elle ne ſoit pas attentivement écoutée. Cependant Louis XIV étoit-il excuſable, lorſqu'il paroiſſoit ignorer combien ſes ſujets Proteſtans lui étoient utiles; pouvoit-il croire ſérieuſement qu'ils le ſeroient davantage en devenant catholiques; la tolérance d'un maître auſſi puiſſant, auſſi abſolu pouvoit-elle jamais amener aucune de ces facheuſes conſéquences dont on ne ceſſoit de le menacer? —— Les Proteſtans avoient été ſéditieux, il eſt vrai: mais perſécutés, mais alternativement avec les catholiques le joüet de l'ambition turbulente des grands. Tant de ſang verſé ſous les regnes précédens, ne devoit-il pas faire craindre au deſpote Monarque d'en verſer encore? Les événemens paſſés ne devoient-ils pas lui apprendre qu'un Roi ne peut rien ſur les opinions religieuſes; que les conſciences ne ſe forcent point, que la fortune, la vie, les dignités ne ſe comparent point avec les peines éternelles; & que s'il eſt bon de fermer l'entrée d'un pays où l'on n'obſerve qu'un ſeul culte, à toute ſuperſtition étrangere, la force n'en exclura jamais celle qui y eſt établie.

L'AVANT-DERNIER PHILOSOPHE.

Louis XIV l'éprouva. Vous qui êtes chargés du ſoin de conduire les hommes, Souverains, apprenez à les connoître! Etudiez leurs paſſions, pour les ré-

gir par leurs paſſions ! Sachez qu'un Prince qui dit à ſes ſujets, votre Religion me déplaît; vous l'abjurrez, je le veux, peut faire dreſſer des potences & des roues : que ſes bourreaux ſe tiennent prêts; il pourra faire torturer les corps, mais non changer les conſciences.

LE PRÉCÉDENT PHILOSOPHE *continue.*

Louis XIV chargea de l'exécution de ſon projet impie en Religion, abſurde en politique, deux Miniſtres impérieux comme lui; deux hommes qui haiſſoient les Proteſtans, parceque Colbert s'en étoit ſervi; un le Tellier, homme dur & fanatique, un Louvois, homme cruel & ſanguinaire : c'eſt celui-ci qui opinoit à ſumerger la Hollande, & qui depuis fit réduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte, on ferme au Calviniſte ſon temple; il ne peut être admis dans aucune corporation; on l'exclut de toute charge, on inſcrit ſes Miniſtres ſur le rôle des tailles; on applique aux hôpitaux les legs faits à ſes conciſtoires; tous les employés ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance.

L'abſurdité ſuccéde à la violence. Une déclaration du Conſeil autoriſe les enfans à l'âge de ſept ans de renoncer à leur foi. Des enfans de ſept ans qui ont une foi ! Qui ont une volonté civile ! Qui font des actes publics ! Ainſi donc le Souverain & le prêtre peuvent également & des enfans en faire des hommes, & des hommes en faire des enfans !

Mais il falloit ſouſtraire les enfans à l'autorité de

leurs parens. La force y pourvoit. Des ſoldats les enlevent de la maiſon paternelle & s'inſtallent à leur place. Le cri de la déſolation retentit d'un bout du Royaume à l'autre. On ſonge à s'éloigner de l'oppreſſeur. Des familles entieres déſertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les Puiſſances rivales de la France leur offrent des aſyles. Les Provinces ſe dépeuplent. Le Gouvernement voit ces émigrations, & il en eſt troublé. Les galeres ſont décernées contre l'artiſan & le matelot futitifs. On ferme les paſſages. On n'oublie rien de ce qui pouvoit accroître le mérite du ſacrifice, & plus de cinq cents mille citoyens utiles s'échappent, au haſard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'eſt au milieu de ces horreurs que paroît la fatale révocation de l'Edit de Nantes. Il eſt ordonné aux Miniſtres opiniâtres de ſortir du Royaume dans l'intervalle de quinze jours, ſous peine de mort. Les enfans ſont arrachés d'entre les bras de leurs peres & de leurs meres. Et ce ſont des hommes réfléchis; une aſſemblée de graves perſonnages; une cour ſuprême qui légitime de pareilles horreurs! ils étoient peres, & ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des loix les plus ſacrées de la nature!

Cependant les eſprits s'échauffent; les Proteſtans s'aſſemblent; on les attaque. Ils ſe défendent. On envoye contr'eux des dragons. Et voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes, hériſſés d'échafauds & trempés de ſang. Les Intendans de Province ſe diſputent de

barbarie. Quelques Miniſtres oſent prêcher, oſent écrire. Ils ſont ſaiſis & mis à mort. Bientôt le nombre de cachots ne ſuffit plus au nombre des perſécutés; & c'eſt la volonté d'un ſeul qui peut faire tant de malheureux! il parle, & les liens civils & moraux ſe briſent! il parle & mille citoyens révérés par leurs vertus, leurs talens, leurs dignités, ſont dévoués à la mort & à l'infamie! O peuples! ô troupeau d'imbécilles & de lâches!

Et toi, tyran aveugle! parceque tes prêtres n'ont pas l'art perſuaſif qui feroit tryompher leur raiſon; parcequ'ils ne peuvent effacer de l'éſprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées; parceque ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infâmes; parcequ'ils aiment mieux obéir à leur Dieu qu'à toi, il faut que tu les ſpolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes; que tu traînes leurs cadavres ſur la claie. Lorſque tu retires d'eux ta protection parcequ'ils ne penſent pas comme toi; pourquoi ne retirent-ils pas de toi leur obéiſſance parceque tu ne penſes pas comme eux? c'eſt toi qui romps le pacte.

Maîtres de la terre, lorsqu'un homme ſous le nom de prêtre, aura ſçu lier ſes intérêts aux prétendus intérêts d'un Dieu; quand ſa haine ombrageuſe pourra faire ſervir le nom de ce Dieu, qu'il ne manquera pas de peindre jaloux & cruel, pour allumer la perſécution contre celui qui ne penſera pas comme lui, ou pour parler plus exactement, qui ne penſera pas

comme il veut que l'on penſe; malheur à vous & à vos ſujets ſi vous l'écoutez!

Souverains du monde, celui qui fait luire indiſtinctement ſon ſoleil ſur les contrées orthodoxes & ſur les contrées hérétiques; celui qui laiſſe également tomber la roſée féconde ſur leurs champs, ne vous dit-il pas avez aſſez d'évidence & de force, combien il doit vous être indifférent par quels hommes elles ſoient peuplées, par quels bras elles ſoient cultivées, c'eſt à vous de les protéger tous; c'eſt à vous à animer leurs travaux, c'eſt à vous à encourager leur induſtrie & leurs vertus. C'eſt à lui à lire au fond de leurs cœurs & à les juger. Rend-il les meres des Calviniſtes ſtériles, ou étouffé-t-il l'enfant dans le ſein des meres Luthériennes, lorſqu'elles ſont fécondes? Comment oſez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la miſere pire qu'elle, celui à qui le Souverain des Souverains votre pere & le leur, permet de vivre & de proſpérer? Parcequ'on n'aura pas célébré la meſſe & chanté Vêpres dans un canton, les productions du ſol en ſeront-elles moins abondantes, moins précieuſes & moins utiles. Ah! de quelle étrange manie êtes-vous tourmentés Meſſieurs les Empereurs & Rois? . .

UN AUTRE PHILOSOPHE *un peu goguenard.*

Qui liroit l'article *Intolérance* dans le grand Dictionnaire Encyclopédique; qui liroit enſuite le livre de la *Tolérance*, compoſé à l'occaſion de l'affreux aſſaſſinat de Jean Calas, citoyen de Toulouſe, & qui après cela auroit l'impudence d'admettre la perſécu-

tion en matiere de Religion, je comparerois hardiment cet homme à Ravaillac.

Je réfléchis toujours que la premiere loi de l'Empire de Ruſſie, plus grand que l'Empire Romain, eſt la tolérance de toute ſecte. Je ſonge que dans toute l'Amérique Angloiſe, ce qui fait à peu-près le quart du monde connu, la liberté entiere de conſcience eſt établie; pourvu qu'on y croye un Dieu, toute religion y eſt bien reçue.

Je ſuis bon homme, moi; je voudrois ſouper avec un Quaker, un Anabatiſte, un Socinien, un Muſulman, &c. Je voudrois pouſſer plus loin l'honnêteté, je dirois à mon frere le Turc: mangeons enſemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah*; ta religion me paroît très reſpectable, tu n'adores qu'un Dieu, tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, de te réconcilier avec tes ennemis, le jour du Baïram. Nos bigots qui calomnient la terre, ont dit mille fois, que ta religion n'a réuſſi que parcequ'elle eſt toute ſenſuelle. Ils en ont menti, les pauvres gens, ta réligion eſt très auſtere; elle ordonne la prierre cinq fois par jour, elle impoſe le jeune le plus rigoureux, elle te défend le vin & les liqueurs que nos Directeurs & nos Prédicants ſavourent, & ſi elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir (ce qui eſt bien rare) elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettoit dix-huit femmes à l'homicide David, & trois cents à Salomon, l'aſſaſſin de ſon frere, ſans compter les concubines.

Je dirois à mon frere le Chinois : ſoupons enſemble ſans cérémonies, car je n'aime pas les ſimagrées, mais j'aime ta loi, la plus ſage de toutes, & peut-être la plus ancienne. J'en dirois à peu près autant à mon frere l'Indien.

Mais que dirois-je à mon frere le Juif? lui donnerois-je à ſouper? Oui, pourvu que pendant le repas, l'âne de Balaam ne s'aviſe pas de braire; qu'Ezéchiel ne mêle pas ſon déjeûner avec notre ſouper; qu'un poiſſon ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, & le garder trois jours dans ſon ventre; qu'un ſerpent ne ſe mêle pas de la converſation pour ſéduire ma femme; qu'un Prophête ne s'aviſe pas de coucher avec elle après ſouper, comme fit le bon homme Oſée pour quinze francs & un boiſſeau d'orge; ſurtout qu'aucun Juif ne faſſe le tour de ma maiſon en ſonnant de la trompette, ne faſſe tomber les murs & ne m'égorge moi, mon pere, ma mere, ma femme, mes enfans, mon chat & mon chien, ſelon l'ancien uſage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; diſons notre *benedicite*; bon appétit que je vous ſouhaite!

Encore UN AUTRE PHILOSOPHE *de meme farine.*

Bravo! bravo! Compère! comme vous je pouffe de rire quand j'entends un révérend pere Capucin me dire : " Quoi! monſtre, qui ſeras brûlé à tout „ jamais dans l'autre monde & que je ferai brûler „ dans celui-ci dès que je le pourrai, tu as l'inſo„ lence de lire Voltaire qui eſt mis à *l'index* à Ro„ me? Quand je te prechois de la part de Dieu que „ Samſon avoit tué mille Philiſtins avec une mâchoi-

„ re d'âne, ta tête plus dure que l'arſenal dont Sam-
„ ſon avoit tiré ſes armes, m'a fait connoître par un
„ léger mouvement de gauche à droite, que tu
„ n'en croyois rien. Et quand je diſois que le Dia-
„ ble Asmodée qui tordit le cou par jalouſie aux
„ maris de Saraï chez les Medes, étoit enchaîné dans
„ la haute Egypte, j'ai vu une petite contraction de
„ tes levres, nommée en latin de cuiſine, *cachin-*
„ *nus*, me ſignifier que dans le fond de l'ame l'hiſ-
„ toire d'Asmodée t'étoit en dériſion."

" Et vous, Iſaac Newton, Fréderic *le grand*,
„ Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe; Jean
„ Locke, Impératrice de Ruſſie, victorieuſe des Ot-
„ tomans; Jean Milton, ſage Roi de Suéde; Shakes-
„ pear, auguſte maiſon de Brunswick; Leibnitz,
„ Tillotſon, Voltaire, Empereur de la Chine, Em-
„ pereur du Japon, Roi de Siam; Parlement d'An-
„ gleterre, Conſeil du Grand-Mogol, vous tous en-
„ fin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai en-
„ ſeigné dans mes cahiers de Théologie, je vous dé-
„ clare que je vous regarde tous comme des payens
„ ou comme des commis de la douane, c'eſt la mê-
„ me choſe. Vous êtes des ſcélérats endurcis; vous
„ irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point,
„ & où le feu ne s'éteint point; car j'ai raiſon, &
„ vous avez tous tort; car j'ai la grace & vous ne
„ l'avez pas; je confeſſe trois dévotes de mon quartier,
„ & vous n'en confeſſez pas une. J'ai fait des Mande-
„ mens d'Evêques, & vous n'en avez jamais fait; j'ai
„ dit des injures de halle aux philoſophes, & vous

„ les avez protégés, ou imités, ou égalés; j'ai fait
„ de pieux libelles diffamatoires, farcis des plus in-
„ fames calomnies, & vous ne les avez jamais lus. Je
„ dis la meſſe tous les jours en *latin* pour douze ſous,
„ & vous n'y aſſiſtez pas plus que Ciceron, Caton,
„ Pompée, Céſar, Horace & Virgile n'y ont aſſiſté;
„ par conſèquent vous méritez qu'on vous coupe le
„ poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous
„ mette à la torture, & qu'on vous grille ſur le feu;
„ car Dieu eſt miſéricordieux &c. &c. &c."

Avec de telles maximes, avouez, Compère, qu'il y a plaiſir à vivre avec les Capucins.

UN AUTRE HOMME, *d'une autre farine.*

Avec vos Capucins & vos Compères, & vos Compères & vos Capucins, Meſſieurs, il me paroît que vous voulez rire. C'eſt aſſûrément bien permis en ce pays où il n'y a ni Comédie, ni Opéra, ni bal. Mais la fin du compte! Les Proteſtans ons-ils des temples, des Miniſtres en France? voilà ce qui m'intéreſſe: pour le reſte, *vogue la galere!* Meſſieurs les gens d'eſprit, parlez, répondez:

Un précédent goguenard PHILOSOPHE.

Mon ami, ſi vous étes curieux, montez là-haut: allez voir ce qui s'y paſſe!

L'HOMME PRÉCÉDENT.

Je vous entends: l'affaire des malheureux Proteſtans eſt tombée dans l'eau. Mais, de grace, rendez-moi raiſon: les lettres de cachet, la Baſtille où mon pere eſt mort, comment ça va, malheureux, qui étez dans l'Enfer comme moi! je ſuis intéreſſé à ſavoir ce qui ſe paſſe!

UN DES PRÉCÉDENS PHILOSOPHES, *goguenard.*

Si votre pere eſt mort à la Baſtille, il a été enterré, bien ſûr: & au cimetiere de St. Paul-la-Paroiſſe, ou de la Paroiſſe St. Paul, encore très ſûr. Au-lieu de Prêtres, des guichetiers ont porté ſon cadavre, & les membres de l'Etat Major ont aſſiſté à la ſépulture à quatre heures du matin; n'étez-vous pas content? Le Dictionnaire Encyclopédique enfermé par ordre de Louis XV à la Baſtille, y pourrit encore. Votre pere a été enterré en terre ſainte; n'eſt-ce pas aſſès? ſi on l'eut jetté à la voirie, ſeriez-vous plus content? Admirez avec moi, mon ami, l'honêteté de ces Meſſieurs Gouverneurs, Commandants de ce royal château! On eut pu pendre votre pere à la Baſtille, comme on y a pendu jadis le triſayeul du Maréchal de Biron, Colonel des Gardes-Françoiſes, qui a trente ſept bleſſures ſur le corps. Il été enterré; on lui a donné de *l'eau* bénite; il a reçu, ſans doute, ſes ſacremens du grand Aumonier Irlandois, Macbride; on lui a fait la barbe avant de partir, & c'eſt M. Cocq qui la lui a coupée; un porte-clef *Périgourdin*, gros comme un bœuf, mais charmant garçon, qui m'a porté la béquée à moi qui vous parle, pendant trois mois, lui a donné ſa robe d'été, ſa robe d'hiver; conſolez-vous, mon enfant, conſolez-vous!

L'HOMME PRÉCÉDENT.

Mais dites-moi ce que c'eſt que la Baſtille? ce qu'elle renferme, ce qu'elle a renfermé?

L'AUTRE HOMME.

Mon ami, si vous êtes si curieux, lisez le TABLEAU DE PARIS: M. Mercier vous l'apprendra. Mais ne lui parlez pas du *masque de fer*, car il n'en sait rien, non plus que tout le monde. Il vous dira d'après un autre (Saint-Foix) que *c'est un château qui, sans être très fort, est le plus redoutable de l'Europe.*

Il vous dira d'après lui-même, non ce qui s'est passé de plus intéressant, de plus curieux, de plus singulier dans ses murailles, car il n'en sait encore rien, non plus que moi; mais il vous informera que rien ne transpire de ce gouffre, non plus que de l'abyme muet des tombeaux.

Il vous apprendra qu'Henri IV fit garder le trésor royal à la Bastille; que le Duc de Guise, maître de Paris en 1588, le fut aussi de la Bastille & de l'Arsenal; qu'il en fit Gouverneur Bussy-le-Clerc, Procureur au Parlement; que Bussy-le-Clerc ayant investi le Parlement qui réfusoit de délier les François du serment de fidélité & d'obéissance, conduisit à la Bastille Présidents & Conseillers, tous en robe rouge & en bonnet quarré; que là il les y fit jeuner au pain & à l'eau.

Voulez-vous, mon ami, une anecdote curieuse, (non, par ma foi, elle n'est pas trop curieuse à savoir, elle est *peinante*, très poignante) la voulez-vous? . . Et bien! je vous la copierai mot-à-mot de M. Mercier: ouvrez vos oreilles, bien grandes!

" A l'avénement de Louis XVI au trône, des Mi-
" nistres nouveaux & humains firent un acte de justi-
" ce & de clémence, en révisant les régistres de

„ la Baſtille, & en élargiſſant beaucoup de priſon-
„ niers.“

„ Dans leur nombre étoit un vieillard qui, depuis
„ quarante-ſept années, gemiſſoit entre quatre épaiſſes
„ & froides murailles. Durci par l'adverſité qui for-
„ tifie l'homme, quand elle ne le tue pas, il avoit
„ ſupporté les horreurs de la captivité avec une
„ conſtance mâle & courageuſe. Ses cheveux blancs
„ & rares avoient acquis preſque la rigidité du fer,
„ & ſon corps plongé ſi long-tems dans un cercueil
„ de pierre, en avoit contracté, pour ainſi dire, la
„ fermeté compacte.

„ La Porte baſſe de ſon tombeau tourne ſur ſes
„ gonds effrayans, s'ouvre, non à demi, comme
„ de coutume, & une voix inconnue lui dit qu'il
„ peut ſortir.

„ Il croit que c'eſt un rêve. Il héſite, il ſe leve,
„ s'achemine d'un pas tremblant, & s'étonne de
„ l'eſpace qu'il parcourt. L'eſcalier de la priſon, la
„ ſalle, la cour, tout lui paroît vaſte, immenſe,
„ preſque ſans bornes. Il s'arrête comme égaré &
„ perdu; ſes yeux ont peine à ſupporter la clarté du
„ grand jour; il regarde le ciel comme un objet nou-
„ veau; ſon œil eſt fixe; il ne peut pas pleurer.
„ Stupéfait de pouvoir changer de place, ſes jam-
„ bes, malgré lui, demeurent auſſi immobiles que ſa
„ langue. Il franchit enfin le redoutable guichet.

„ Quand il ſe ſentit rouler dans la voiture qui de-
„ voit le ramener à ſon ancienne habitation, il pouſ-
„ ſa des cris inarticulés; il ne put en ſupporter le
„ mou-

„ mouvement extraordinaire, il fallut le faire des-
„ cendre.

„ Conduit par un bras charitable, il demande la
„ rue où il logeoit. Il arrive; ſa maiſon n'y eſt plus;
„ un édifice public la remplace. Il ne reconnoît ni le
„ quartier, ni la ville, ni les objets qu'il y avoit vus
„ autrefois. Les demeures de ſes voiſins, empreintes
„ dans ſa mémoire, ont pris de nouvelles formes. En
„ vain ſes regards interrogerent toutes les figures; il
„ n'en vit pas une ſeule dont il eut le moindre ſouvenir.

„ Effrayé, il s'arrête & pouſſe un profond ſoupir.
„ Cette ville a beau être peuplée d'êtres vivants, c'eſt
„ pour lui un peuple mort; aucun ne le connoît, il
„ n'en connoît aucun: il pleure & regrette ſon cachot.

„ Au nom de la Baſtille qu'il invoque & qu'il ré-
„ clame comme un aſyle, à la vue de ſes habillements
„ qui atteſtent un autre ſiecle, on l'environne. La
„ curioſité, la pitié s'empreſſent autour de lui: les
„ plus vieux l'interrogent, & n'ont aucune idée des
„ faits qu'il rappelle. On lui amene par haſard un
„ vieux domeſtique, ancien portier, tremblant ſur
„ ſes genoux, qui, confiné dans ſa loge depuis quinze
„ ans, n'avoit plus que la force ſuffiſante pour tirer
„ le cordon de la porte.

„ Il ne reconnoît pas le maître qu'il a ſervi: mais
„ il lui apprend que ſa femme eſt morte, il y a trente
„ ans, de chagrin & de miſere; que ſes enfants ſont
„ allés dans des climats inconnus; que tous ſes

„ amis ne ſont plus. Il fait ce récit cruel avec cet-
„ te indifférence que l'on témoigne pour les événe-
„ ments paſſés & preſque effacés.

„ Le malheureux gémit ſeul. Cette foule nom-
„ breuſe, qui ne lui offre que des viſages étrangers,
„ lui fait ſentir l'excès de la miſere plus que la ſo-
„ litude effroyable dans laquelle il vivoit.

„ Accablé de douleur, il va trouver le Miniſtre
„ dont la compaſſion généreuſe lui fit préſent d'une
„ liberté qui lui peſe. Il s'incline & dit : *Faites-*
„ *moi reconduire dans la priſon dont vous m'avez*
„ *tiré. Qui peut ſurvivre à ſes parens, à ſes amis,*
„ *à une génération entiere? Qui peut apprendre le*
„ *trépas univerſel des ſiens ſans deſirer le tombeau?*
„ *Toutes ces morts, qui, pour les autres hommes,*
„ *n'arrivent qu'en détail & par gradation, m'ont*
„ *frappé dans un même inſtant. Séparé de la ſo-*
„ *ciété, je vivois avec moi-même. Ici, je ne puis*
„ *vivre ni avec moi, ni avec les hommes nouveaux,*
„ *pour qui mon déſeſpoir n'eſt qu'un rêve. Ce n'eſt*
„ *pas mourir qui eſt terrible, c'eſt mourir le der-*
„ *nier.*"

Le Miniſtre s'attendrit. On attacha à cet infortuné le vieux portier qui pouvoit lui parler encore de ſa femme & de ſes enfants. Il n'eut d'autre conſolation que de s'en entretenir. Il ne voulut point communiquer avec la race nouvelle qu'il n'avoit pas vu naître; il ſe fit au milieu de la ville une eſpece de retraite non moins ſolitaire que le cachot qu'il avoit habité près d'un demi-ſiecle; & le chagrin de

ne rencontrer perſonne qui pût lui dire, *nous nous ſommes vus jadis*, ne tarda point à terminer ſes jours.

L'HOMME PRÉCÉDENT.

O Baſtille! ton nom, ton ſeul nom doit faire tréſaillir d'horreur & d'effroi notre derniere génération! O exécrables lettres de cachet! vous enlevez, vous tranſportez un homme dans un cachot & l'y laiſſez pourrir le reſte de ſes jours! O cruauté! ô barbarie! ô férocité! O Crocodilles! ô Léopards! ô Tigres!

UN AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ,

Oui, voiſin, quelle infamie que ces lettres de cachet; & ſurtout quelle horreur que cette Baſtille! c'eſt bien l'enfer de l'autre monde. Mais Lous XVI n'eſt pas Louis XI; l'un eſt auſſi humain que l'autre étoit barbare. . . Comment donc conſerve-t-on ſous l'humanité du premier, le régime inventé par la tyrannie du dernier? Comment ſous un Prince à qui l'équité eſt chere & le ſang des hommes précieux, les ſujets ſont-ils expoſés aux mêmes cataſtrophes, que ſous celui pour qui les exécutions étoient un ſpectacle délicieux, & qui appelloit le bourreau ſon *compere!*

LE PRÉCÉDENT NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Oh, voiſin! Le bon Louis XVI ne ſait pas tout. Il ignore que dans les vues de l'inſtituteur primitif, cette effroyable Baſtille avoit un objet, celui de ſe défaire ſans bruit & ſans éclat, des hommes pour l'aſſaſſinat de qui le bourreau lui auroit refuſé ſon Miniſtere; il ignore encore le *bon* roi que ce lieu infernal ſoit encore, aujourd'hui, ſous le regne du meilleur des Princes, expreſſément deſtiné à déchirer les

ames, à rendre *la vie dure*. S'il le ſavoit, comment pourroit-il contenir, étouffer les mouvemens d'une juſte indignation?

Le régime de cet enfer de l'autre monde, voiſin, eſt horrible; il ne reſſemble à rien de ce qui s'eſt jamais pratiqué, ou ſe pratique aujourd'hui parmi des humains. Si dans les rélations de ces voyages qu'une effervescence paſſagere a tant multipliés, ces dernies tems, on liſoiz qu'aux terres *Auſtrales*, dans quelques-unes des Iſles que la nature ſembloit avoir cachées au reſte du monde, il exiſte un nation légere, douce, frivole même par eſſence; dont le gouvernement n'eſt point ſanguinaire; où les affaires les plus ſérieuſes prennent toujours une tournure plaiſante; & dans la capitale de laquelle cependant on conſerve avec ſoin un abyme, où tous les citoyens ſans exception peuvent être à chaque inſtant précipités; où en effet on en précipite journellement quelques-uns ſur des ordres dont il n'eſt poſſible ni d'éviter le coup ni d'eſpérer l'examen, ni ſouvent de pénétrer le motif ou le prétexte; que l'infortuné, ainſi évanoui, ſe trouve ſéparé du monde entier, plus éloigné de ſes parens, de ſes amis & ſurtout de la juſtice, que s'il étoit transféré dans une autre planete; que ſes reclamations ſont étouffées ſans reſſource, ou du moins n'ont qu'un ſeul canal pour ſe produire au dehors, & c'eſt préciſément celui qui eſt intéreſſé à les ſupprimer, en raiſon de ce que leur motif, c'eſt-à-dire, l'oppreſſion qui les néceſſite, eſt plus grave & plus palpable: Qu'il eſt abandonné au moins très longtems ſans communication avec qui que ce ſoit, au tour-

ment d'ignorer ce qui ſe paſſe au dehors, ce que deviennent ſa famille, ſa fortune, ſon honneur, & de quoi on l'a accuſé, & de quoi l'accuſera, & quel ſort on lui reſerve: tourment dont une ſolitude ſans aucune eſpéce de diſtraction rend à chaque minute les aiguillons plus vifs, & la ſenſation plus profonde: qu'il n'a d'autre caution de la ſûreté de ſa vie que la délicateſſe de ſes gardiens, qui, malgré le ſigne d'honneur attaché à leur vêtement, étant capables pour de l'argent de s'avilir juſqu'à ſe rendre ſur un ordre arbitraire de lâches ſatellites, ne répugneroient pas, ſans doute, à ſe charger d'un miniſtere plus lâche encore, & plus barbare ſi on l'exigeoit d'eux au même titre; qu'ainſi il peut très raiſonnablement voir la mort dans chaque aliment qu'on lui ſert; qu'à chaque fois qu'on ouvre ſa porte, le cri lugubre des verroux qui la chargent, peut lui paroître le précurſeur d'un arrêt de mort, & le ſignal de l'arrivée des muets deſtinés à l'exécuter; ſans que le ſentiment de ſon innocence, ou l'équité du Prince ſoit pour lui un motif de tranquillité, puiſque la premiere ſurpriſe faite à celle-ci peut être ſuivie d'une ſeconde; puiſqu'on a ſur ſa vie le même droit que ſur ſa liberté; puiſque les mêmes mains qui ſe prêtent à l'aſſaſſiner moralement mille fois par jour en vertu d'une lettre de-cachet, ne le refuſeroient pas, ſans doute, à le tuer phyſiquement une fois, d'après la même autoriſation; & que dans un lieu où tout eſt douleur & myſtere, il n'y a pas d'attentats qui ne puiſſent être commis & cachés avec la même facilité: que s'il

conserve sa santé, elle n'est qu'un supplice de plus, parceque sa sensibilité est plus vive, & ses privations plus douloureuses; si elle succombe, comme il arrive presque toujours, le régime de la maison qui ne change point, le livre sans secours, sans consolation à l'idée horrible qu'il ne peut échapper; qu'il va laisser sa famille malheureuse, sa mémoire compromise, que sa cendre sera privée des derniers tributs payés par sa tendresse aux objets qu'elle a perdus; que sa fin sera, peut-être, ignorée; que sa femme, ses enfans abusés, feront encore des vœux & des efforts pour sa délivrance, longtems après que le tombeau où il a été enseveli vivant, ne conservera plus que ses ossemens décharnés.

Si un pareil tableau, voisin, se trouvoit dans les voyages de *Cooke*, ou de l'Amiral *Anson*, quelle impression produiroit-il? Ne prendrions-nous point le peintre pour un imposteur; ou bien, en nous applaudissant de vivre dans des contrées exemtes d'une pareille servitude, ne concevrions-nous pas un mépris mêlé d'horreur pour un gouvernement si barbare, & une nation si avilie? —— Hélas! c'est celui de la Bastille; & qu'il est encore au dessous de vérité! Qu'il est loin de rendre ces tortures de l'ame, ces convulsions prolongées, cette agonie perpetuelle qui éternise les douleurs de la mort, sans jamais en amener le repos; enfin tout ce que les atroces geoliers de la Bastille peuvent faire souffrir, & ce que personne ne peut peindre!

Au tour de cet autre *Tartare* sont élevées des rem-

parts plus impénétrables que tous les châteaux magiques dont l'imagination a jamais peuplé les romans. Lorsqu'un nouveau commensal arrive pour être jetté dans la *Fosse aux Lions* de la moderne *Babylone*, inaccessible même aux messagers célestes & aux consolations qui pénétroient quelquefois dans celle de l'ancienne ; la premiere opération, c'est de le fouiller ; c'est la *prise* de *possession*.

On lui ôte *argent*, *ciseaux*, *couteau*, *boucles*, *montre*, &c., de peur qu'il n'assassine les *Dragons* prépossés à la perpetuelle garde de l'infernale *Fosse*. La loge de cette barbare ménagerie *humaine* dans laquelle on vous entraîne n'a qu'un soupirail fermé par trois grilles de fer, l'une en dedans, l'autre au milieu de la muraille, & la troisieme en dehors. Les différens barreaux se croisent de maniere à ne laisser à la vue qu'un passage de deux pouces. . . .

Je m'arrête..., & je termine cet affreux tableau qui brise, qui déchire l'ame, voisin; eh! — *Quis talia fando, temperet a lacrimis?* Que les gibets, les buchers, la hache des bourreaux, sont bien préférables aux tortures qu'on endure dans le ventre de ce nouveau *Taureau* de *Phalaris* (*a*)!

(*a*) Tyran *d'Agrigente* qui se signala par sa cruauté. S'étant emparé de cette ville la II. année de la LII. Olympiade, l'an 571 avant J. C. il chercha tous les moyens de tourmenter les citoyens. — *Pérille*, artiste cruellement industrieux, féconda la fureur de *Phalaris*, en inventant un *Taureau d'airain*, dans lequel on enfermoit un malheureux, qui, consumé par l'ardeur du feu qu'on allumoit dessous,

L'ANTI-PRÉCÉDENT NOUVEAU DÉBARQUÉ.

Mais, dites donc, voisin, la Bastille est-elle un des fondemens du trône de Louis XVI? Est-ce une des dépendances de sa couronne dont-il ne lui soit pas permis de changer la constitution?

L'AUTRE NOUVEAU DÉBARQUÉ,

Je ne parle plus: je me tais, voisin: A d'autres!

---

jettoit des cris qui, sortant de cette horrible machine, ressembloient aux mugissemens d'un bœuf.

L'Auteur de cette cruelle invention, en ayant demandé la récompense, *Phalaris* le fit brûler le premier dans le ventre du *Taureau*.

Enfin, les *Agrigentins* se révolterent & y brûlerent *Phalaris* lui-même, en la IV. année de la LIV. Olympiade, l'an 561 avant J. C.

DIALOGUE V.

INTERLOCUTEURS.

LE PRINCE DE CONTI, LOUIS XV, LE MARE'CHAL COMTE DE MUY, ET UN CERTAIN PERSONNAGE.

LE PRINCE DE CONTI.

En voici encore un, Sire, débarqué ſur nos bords : il arrive tout *frais* des rives de la Gaule : c'eſt le Comte de Muy, Maréchal de France.

LOUIS XV.

De Mui !

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, Sire, De Muy ! De Muy, Miniſtre de Louis XVI, mort au lit d'honneur ; & De Muy, Maréchal de France !

LOUIS XV.

De Muy, Miniſtre ! De Muy, Maréchal !

LE PRINCE DE CONTI.

Oui, Sire, tous les deux enſemble.

LOUIS XV.

Ça m'étonne, & ça ne m'étonne pas.... De Muy,

Miniſtre! — De mon regne, à plus d'une fois, j'ai voulu l'aggréger au Miniſtere, mais j'ai toujours conſtamment éprouvé ſes refus.

LE PRINCE DE CONTI.

Si vous étiez encore Louis XV, Sire, vous pourriez fort bien être refuſé de même.

LOUIS XV.

Oh! ce De Muy eſt un *Quaker*.

LE PRINCE DE CONTI.

Point *Quaker* tout à-fait, Sire; mais un peu *Jéſuite*: il s'eſt fait périr comme un ſot; mais engagé dans le combat, il l'a du moins ſoutenu avec courage.

LOUIS XV.

Comment-ça?

LE PRINCE DE CONTI.

Atteint depuis quelques mois de coliques, ce De Muy conſulta le frere *Côme*, (vous connoiſſez, Sire, ce très renommé *Feuillant* ou fainéant qui taille ſi ſupérieurement la pierre) & ſe fit ſonder

On reconnut que De Muy avoit réellement une pierre, mais non adhérente. Quoiqu'il n'eut pas ſouffert depuis, qu'il pût même aller en voiture & monter à cheval ſans reſſentir de douleur, il voulut ſe débarraſſer d'un ennemi dont la préſence l'inquiétoit & lui faiſoit enviſager un avenir plus ſiniſtre. Il préféra en homme de cœur de ſe faire opérer ſur le champ.

Le voyage de Fontainebleau approchoit, la ſaiſon & la circonſtance lui paroiſſant également favorables,

il prend congé du Roi; il lui dit qu'il ſera dans trois ſemaines à ſon ſervice, ou dans le tombeau.

Il convient du jour de la cataſtrophe avec l'opérateur. Il eſt indiqué à un 9 Octobre, jour de *St. Denis*.

Le matin, le frere opérateur ſe rend en fiacre, eſcorté d'un medecin, ſon ami, à l'hôtel de De Muy. Ils ſont fort ſurpris de voir un *Cordon-bleu* ſortir de chez lui à cette heure, accompagné d'un nombreux domeſtique.

Ils approchent: c'étoit De *Muy*, De Muy, le Miniſtre, & de Muy, le Maréchal.

Le bon frere *Côme* lui témoigne ſon étonnement, lui demande s'il a changé d'avis?

De Muy lui répond que c'eſt *fête*, qu'il va à la meſſe & qu'il ſera enſuite à ſa diſpoſition. Il l'engage à ſe rendre toujours au lieu indiqué, à ne point ſe laiſſer voir à la Maréchal ſa femme, & à attendre de pied ferme.

Placé ſur le lit de douleur, De Muy ſubit la cruelle opération durant ſept minutes; ſupplice d'une longueur extraordinaire, occaſionnée par la pierre, qui, dit-on, étoit friable & s'étoit caſſée en huit morceaux.

On admire la conſtance du patient pendant tous les détails de l'opération: mais ſon courage n'étant pas épuiſé, il dit au révérend frere *Eſculape*, de ne point ſe laſſer, de bien viſiter, qu'il ſait ſouffrir (*). Mais,

(*) Une autre ſcene affreuſe ſe paſſoit durant cet intervalle. La Maréchale de Muy qui n'étoit pas inſtruite de la

bientôt on lui annonce ſon état critique, le danger où il eſt. Sa fermeté ne ſe dément point: il demande les ſecours ſpirituels, & il meurt le lendemain; & il arrive, & le voilà.

LOUIS XV.

De Muy étoit le confident intime, l'ami privé de mon fils le Dauphin: il a été Miniſtre de mon petit-fils Louis XVI: On l'a fait Maréchal: de grace, mon couſin, contez-moi un peu cette hiſtoire!

---

réſolution de ſon mari, que celui-ci avoit été voir avant d'aller à la Meſſe pour la mieux tromper, par un de ces preſſentimens dont on ne peut rendre raiſon, vient pour entrer dans l'appartement du Maréchal. Les ordres étoient donnés de retenir la Maréchale & de lui ſauver un ſpectacle qu'elle n'auroit, peut-être, pu ſoutenir. L'oppoſition nouvelle qu'elle rencontre, & la vue du manteau du frere *Feuillant*, la mettent tout de ſuite au fait & dans un état de déſeſpoir inconcevable. Ce n'eſt qu'après que la criſe eſt paſſée qu'il lui eſt permis de voir le Maréchal. Le Maréchal meurt le lendemain. La tête de ſa tendre épouſe (†) ſe perd; elle tombe dans le délire, elle ſe jettoit par la fenêtre, ſi on ne l'eut retenue.

(†) *Mlle. de Blanchard, Chanoineſſe de Nuys, fille de qualité & ancienne connoiſſance du Maréchal de Muy, à laquelle il s'étoit marié depuis ſon élévation au Miniſtere, pour laquelle il conſervoit depuis longtems une tendre amitié, mais dont il ne pouvoit eſpérer beaucoup de lignée. Cet hymen avoit été une affaire de convenance pour la place du Maréchal, & ne devoit vraiſemblablement rien déranger à ſon plan de vie de privation & d'auſtérité.*

La Maréchale a été inconſolable de la perte de ſon mari; elle s'eſt retirée au couvent où ſon projet eſt de finir ſes jours.

LE PRINCE DE CONTI.

De Muy étoit, étoit honnête-homme, Sire.

LOUIS XV.

Je le ſais.

LE PRINCE DE CONTI.

Eh bien! Votre Majeſté n'étoit pas encore quinze jours partie pour ce bas-monde, qu'on donna de la pêle-au-cu au roüé d'Aiguillon, votre *Benjamin*.

Il vous ſouvient, Sire, que, ſous votre regne, il avoit été queſtion de confier le département de la guerre à De Muy, lors de l'exil du Duc de Choiſeul; vous le fites ſonder, mais il ſe refuſa à toute faveur venant de votre Cour corrompue.

Il comprit (comme j'ai compris de même) combien il y ſeroit déplacé, & ne voulut point fléchir le genou devant l'idole, comme il l'auroit fallu; c'eſt-à-dire, reconnoître votre chérie Du Barry pour ſa protectrice, & en devenir le très humble ſerviteur.

Par votre decès, non regretté des François, (je vous l'avoue franchement,) Sire, De Muy a accepté le Miniſtere ſous le Roi actuel, encore a-t-il fallu le ſolliciter à pluſieurs repriſes; il ne s'eſt rendu qu'aux inſtances réitérées du Monarque, au tendre attachement qu'il devoit au Pere (*) de votre fils, dont Louis XVI s'eſt prévalu pour le déterminer.

(*) Le Maréchal de Muy devoit principalement ſa fortune à feu M. le Dauphin, pere du Roi actuel, dont il avoit été le *Menin*. C'étoit celui de ſes courtiſans que ce Prince aimoit le plus. Il avoit pris la plus grande confiance en

Il peut vous ſouvenir encore, Sire, que dans un des derniers momens de ſa vie, feu M. le Dauphin, voyant De Muy aux pieds de ſon lit, & s'apperce-

---

lui: il le regardoit comme un homme d'un génie ſupérieur, & avoit une ſorte de vénération pour ce *Mentor*, qui s'eſt ſurtout manifeſtée à la mort de ſon maître.

On a trouvé dans ſes papiers une priere à Dieu (†) que le Prince récitoit tous les jours; il y demandoit à l'être ſuprême de lui conſerver longtems M. De Muy pour l'aider un jour de ſes conſeils, lorſqu'il ſeroit ſur le trône.

Celui-ci, de ſon côté, cherchant à ſe rendre digne du poſte brillant qui lui étoit deſtiné, non ſeulement s'étoit perfectionné dans toutes les connoiſſances de ſon métier, mais avoit voulu en acquérir dans les autres parties dont un homme d'Etat doit être inſtruit.

M. De Muy avoit parcouru ſucceſſivement, par ordre & aux dépens de M. le Dauphin, les différentes provinces du Royaume, & s'étoit mis au fait du local, & de leur adminiſtration. Il étoit fort reſpecté à l'armée, & avoit bien

(†) *Seigneur, Dieu des armées* (a) *ſeul arbitre de la vie & de la mort, vous, qui, du milieu des combats, détournez, quand il vous plaît, les coups de deſſus ceux que vous voulez ſauver, exaucez, je vous en conjure, l'humble priere que je vous adreſſe; conſervez* L. N. V. (Louis-Nicolas-Victor) *votre fidele ſerviteur: ſervez-lui vous-même de bouclier: détournez de devant lui le fer & le feu: préſervez-le de tout accident: ſoutenez-le dans ſes fatigues, afin que de retour en ſanté, il puiſſe continuer à m'aſſiſter de ſes bons conſeils, m'aider à faire triompher la juſtice & la Religion, & m'enſeigner toujours la voye droite qui conduit à vous.*

(a) La France étoit alors en guerre. M. De Muy étoit parti pour aller joindre l'armée.

vant que ſa douleur étoit extrême, il lui dit du ton le plus tendre : (j'étois préſent) " ne vous abandonnez donc point à la douleur ; conſervez-vous pour „ ſervir mes enfans : ils auront beſoin de vos lumieres & de vos vertus. Faites pour eux ce que vous „ avez fait pour moi : je compte ſur cette derniere „ preuve de votre tendreſſe : j'eſpére que Dieu les „ protégera ; mais ſurtout que leur jeuneſſe ne vous „ éloigne jamais d'eux."

A peine étiez-vous trépaſſé, Sire, que Louis XVI, monté ſur votre trône, invita l'ami de ſon pere à venir l'aider de ſes conſeils en qualité de Miniſtre de la guerre.

---

rempli les diverſes fonctions qui lui avoient été conſiées comme Officier-Général.

On ne peut aſſurer ce qu'il auroit fait étant chef, s'il eut été pourvu de la capacité néceſſaire pour les grandes opérations : la dévotion puérile & minutieuſe dont il ſuivoit trop les petites pratiques, faiſoit craindre que ſon eſprit ne s'en fût affoibli & rétréci.

Il étoit grand ami de l'ordre & de la diſcipline, ce qui découloit néceſſairement de ſon caractere religieux. Il avoit préſidé à un fameux conſeil de guerre, tenu à Lille, le 12 Juillet 1772, où 33 Officiers du régiment *Royal-Comtois* avoient été caſſés & condamnés à des détentions plus ou moins longues pour cauſe d'inſubordination envers deux chefs, contre leſquels ils avoient formé un parti, dreſſé, ſigné & envoyé des mémoires ſéditieux & calomnieux. Quelque juſte que parût cet acte de rigueur par l'aveu même des coupables, M. De Muy, s'étoit rendu déſagréable à tous les Officiers François, qui avoient pris fait & cauſe dans cette querelle.

De Muy, par un principe qu'il ſeroit facheux pour l'humanité & le bien-être des Empires que les honnêtes gens adoptaſſent, s'étoit déja refuſé, comme vous le ſavez, Sire, & comme vous me l'avez dit tout-à-l'heure, à cette même marque d'honneur & de confiance, ſous votre glorieux regne, & la même crainte de ne pas faire aſſez de bien dans ſa place, en y faiſant tout le bien qu'il pourroit, l'auroit encore arrêté, j'en ſuis ſûr, s'il n'eut cru devoir ſacrifier en cette occaſion ſa façon de penſer en faveur du Dauphin mourant.

UN CERTAIN PERSONNAGE.

Oui, c'eſt certain: quand on vint annoncer au Comte de Muy que le Roi Louis XVI, le ſecond Henri IV dont la France puiſſe ſe vanter, l'appelloit au Miniſtere, il répondit: " J'aurois encore refuſé „ le Roi; mais je ne puis refuſer le fils de M. le „ Dauphin."

Perſonne, de la vie, ne s'eſt montré plus inconſolable de la mort du Dauphin que feu le Comte, ce vertueux & fidele ami. Ayant obtenu du Roi qu'il ſeroit enterré à ſes pieds, il déſigna lui-même l'endroit de ſa tombe, ſur laquelle il fit graver l'expreſſion de ſa douleur: *Huc usquè luctus meus*, „ ma „ douleur ma ſuivi juſqu'ici." ——

LOUIS XV.

Mais, vous qui parlez, l'ami, dites-moi: qu'a fait de bon le Comte de Muy durant ſon Miniſtere?

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Sire, il n'a pas eu le tems de ſe ſignaler beaucoup.

Il a cependant rendu diverſes ordonnances qui feront époque, ſoit d'après le ſyſtême adopté par ſon prédeceſſeur, le Duc d'Aiguillon, ſoit d'après ſes propres obſervations. Celle de l'artillerie, en date du 3 Octobre 1774, & de 149 pages *in* 4°., eſt très importante; elle eſt d'autant plus ſage & plus recommandable, qu'elle a été rédigée dans des conférences tenues ſur cette partie par les militaires les plus distingués, & par des Maréchaux de France.

Je ne parle point de diverſes ordonnances les unes & les autres plus ou moins volumineuſes, je m'arrête à celle de l'Infanterie. Elle fit un bruit de Diable dans le tems: c'étoit un coup de politique à la *Du Muy*, eſſentiel dans la circonſtance.

Le Duc de Choiſeul, qui ne cherchoit qu'à ſe procurer des créatures, en multipliant les graces, ſans s'embarraſſer de la charge énorme qui en réſultoit pour l'Etat, avoit accordé à une multitude de Capitaines de Cavalerie ou d'Infanterie retirés, le brevet de Colonel ou de Lieutenant-Colonel, qui les faiſoit courir concurremment au grade de Brigadier. Le nombre s'en étoit accru ſous votre regne, Sire, de 1,000 à 1,200.

Tous ces êtres amphibies, dégagés des embarras du ſervice ſubalterne, attendoient avec impatience le moment du ſacre de Louis XVI, pour le reprendre dans un ordre ſupérieur.

Il étoit difficile que le Miniſtre de la guerre, à une pareille époque, ne répandit les faveurs du Roi. Il ſe trouvoit embarraſſé de tant de concurrens; il

en étoit obsédé, pressé; il étoit accablé de représentations à cet égard; il avoit peine à les recevoir.

Le Comte de Muy auroit bien voulu regarder ces Officiers comme hors du cours ordinaire des graces, mais le nombre en étoit si grand, & quelques-uns méritoient à tel point, qu'il craignoit de se voir la main forcée: il n'osa lutter de front contre tant d'aspirans recommandables ou par leur naissance, ou par leurs entours, ou par leurs services, ou enfin formidables par leur multitude.

Le Comte de Muy rusa. Il imagina de faire ordonner par le Roi que leur service pour monter au grade supérieur, & même pour celui de Colonel ou de Lieutenant-Colonel, ne courroit qu'autant qu'ils seroient en activité pendant un tems déterminé, c'est-à-dire, six ans en tems de paix & trois ans en tems de guerre. C'est ainsi que, d'un trait de plume, le Ministre répondit à tous les mémoires, en les annullant.

Un esprit de justice & de sévérité guidoit le Comte de Muy. Il avoit une roideur bien essentielle dans sa place. Vous en allez juger, Sire, par des anecdotes qui vous en donneront l'idée.

Suivant la nouvelle discipline introduite parmi les troupes, les Colonels qui s'absentoient fort aisément de leurs régiments, étoient obligés d'y rester six mois de suite.

Le Comte de Montausier, Colonel du Régiment de Chartres, traitant d'après la coutume, ce réglement de bagatelle, s'étoit contenté d'écrire au Minis-

tre pour lui demander un congé, & étoit arrivé presque aussitôt que sa lettre.

Le Ministre, instruit de sa venue, va trouver le Roi, lui porte des plaintes contre cet Officier, fait voir le danger de son exemple d'insubordination, au moment où il s'agit de mettre en vigueur une ordonnance importante.

Le Monarque, convaincu de cette vérité, écrit sur le champ de sa main au Duc de Chartres pour qu'il ait à nommer un Colonel à son Régiment, parcequ'il vient de demander au Comte de Montausier la démission de cette place.

Peu de jours avant que le Comte-Ministre subît l'opération qui l'a conduit dans ce bas-monde, un déserteur avoit été condamné à Cambray à passer par les armes. L'Archevêque de cette ville, le bon-humain de *Fleury*, s'intéressa pour le coupable, & obtint un surſis, jusqu'à ce qu'il eut pu envoyer en Cour pour demander la grace *qu'il étoit sûr d'obtenir*.

En effet, la Reine ayant bien voulu intercéder pour ce malheureux, remit le *bon du Roi* pour cette grace à un parent de l'Archevêque à qui le courier avoit été adressé.

Mais, lorsque ce parent alla demander la signature nécessaire du Ministre de la guerre, le Comte de Muy en signant, *parce que le Roi avoit accordé la grace*, témoigna son mécontentement du surſis, & ajouta que, vu la contravention aux Ordonnances pour le délai limité de l'exécution du jugement, feroit cas-

ſer, à ſon premier travail avec le Roi, celui qui avoit préſidé ce Conſeil de guerre.

La mort du Miniſtre ſurvenue dans ces entrefaites a ſauvé l'Officier trop facile, ou, pour mieux dire, aſſez humain pour avoir cru que les loix ne doivent pas toujours être inflexibles, & qu'elles peuvent ſe plier quelquefois au ſentiment naturel de commiſération pour nos ſemblables.

Durant le Miniſtere du Comte de Muy, Sire, on a toujours été forcé de rendre juſtice à ſa ſincérité vis-à-vis les Officiers qui ſollicitoient des graces. Il ne les amuſoit point par ce que l'on appelle de *l'eau-bénite* de Cour, comme vous ſavez; & quand il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, il le déclaroit promptement & irrévocablement. Il ne ménageoit perſonne dans ce cas-là, & n'avoit fait qu'augmenter ainſi l'éloignement de la Reine pour lui. Cette Majeſté lui avoit demandé pluſieurs choſes, qu'il avoit cru injuſte d'accorder parcequ'il ne ſe regardoit que comme le dépoſitaire des recompenſes militaires & chargé de ne les diſtribuer qu'au mérite.

Cette Princeſſe ne l'aimoit pas déja. Elle avoit pris des impreſſions défavorables contre lui, en le voyant accepter un Miniſtere qu'elle auroit deſiré faire rendre à ſon favori, le Duc de Choiſeul.

L'exceſſive dévotion du Miniſtre n'étoit pas propre à le faire goûter d'une Reine jeune, aimable, & ne reſpirant que le plaiſir. Cette averſion avoit encore été augmentée par les efforts du Comte de Muy pour empêcher d'être compris dans la promo-

tions des Maréchaux de France, qui devoit avoir lieu au *facre* du Roi, le Duc de Fitz-James, que la Reine portoit avec la plus grande ardeur, & qui, cette fois, l'emporta ſur le Miniſtre.

Voici l'anecdote.

Le Duc de Fitz-Jamais, par ſes entours auprès de la Reine, avoit ſurpris la faveur de S. M. au point de l'engager à ſolliciter pour lui auprès du Roi le bâton de Maréchal de France, comme un dédommagement des commandemens de Languedoc & de Bretagne qu'on lui avoit ôtés ſucceſſivement, en punition, ce ſemble, d'avoir témoigné trop d'attachement à l'autorité & de zele pour le Souverain.

Il a paſſé pour conſtant, Sire, que Louis XVI gagné, avoit fait écrire au Duc par ſon *mentor* Maurepas, une lettre où ce Miniſtre lui marquoit de la part de S. M. qu'il ſeroit compris dans la premiere promotion à ſon rang pour cette dignité.

Le Miniſtre de la guerre, indigné de cette intrigue, marqua au Duc ſon éloignement pour lui laiſſer accorder une pareille grace au préjudice de ſes anciens, tous auſſi bons ſerviteurs du Roi que lui; Il l'aſſura qu'il alloit s'en plaindre à Sa Majeſté, & qu'elle étoit trop juſte pour ne pas révoquer une grace ſurpriſe à ſa religion.

Ce qui fut dit, fut fait. Le Roi fit retirer la lettre, & peu de jours après le Duc de Fitz-James n'en fut pas moins Maréchal de France.

LOUIS XV, *d'un ton indifférent.*

C'eſt comme de mon tems!

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Oui, à peu près, Sire. Mais il eut fallu pour l'honneur du Comte de Muy, pouvoir rayer de l'hiſtorique de ſon adminiſtration, cette promotion.

Je ne ſaurois rendre à votre Majeſté tous les brocards lancés contre ceux qui y furent compris, dont aucun n'avoit par devers lui d'action à mériter cet honneur.

Les Noailles ſurtout étoient l'objet de la dériſion générale, d'autant qu'il n'y avoit point d'exemple d'une telle faveur accordée en même tems à deux freres.

Quant au Miniſtre, il s'excuſa *jéſuitiquement* d'avoir paſſé ſur le corps de ſon frere & d'autres Officiers de diſtinction, ſes anciens, en diſant que le Roi l'avoit exigé. On ne lui tint pas compte d'une raiſon auſſi mauvaiſe; il eut ſa part aux quolibets.

Le nombre de *ſept* Maréchaux auquel ſe montoient les *promus*, prêtoit infiniment aux ſarcasmes. On voulut d'abord les comparer aux ſept planettes, mais on ajouta qu'on ne voyoit point de *Mars*. On les aſſimila plus heureuſement aux ſept *péchés capitaux*, & voici, Sire, comment ils furent caractériſés: Le Duc d'Harcourt, la *pareſſe*; le Duc de Noailles, *l'avarice*; le Comte de Nicolaï, la *gourmandiſe*; le Duc de Fitz-James, *l'envie*; le Comte de Noailles *l'orgueuil*; le Comte de Muy la *colere*; & le Duc de Duras la *luxure* (*).

(*) Ce dernier ayant été élu de l'Académie Françoiſe dans le même tems, on fit contre lui une épigramme plus ſanglante encore. La voici:

LOUIS XV.

D'après ce que vous venez de me rapporter des actes du Miniſtere du Maréchal de Muy dans ſa partie, je conçois ſans peine, l'ami, qu'il n'a pas dû être fort regretté de ſon corps.

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Il ne l'a pas été davantage, Sire, de la Magiſtrature, quoiqu'il n'eut rien en apparence de commun avec elle. Comme le Maréchal avoit été initié dans le Conſeil au moment (*) où l'on agitoit l'importante

---

Duras invoquoit à la fois
Le Dieu des vers & le Dieu de la guerre:
Il reclamoit le prix de ſes vaillans exploits
Et de ſon ſavoir littéraire:
Tous deux par un ſuffrage égal,
Ont ſatisfait ſa noble envie;
Phébus lui dit: je te fais Maréchal:
Mars lui donna place à l'Académie.

Comme les vers donnent plus de grace & plus de force à un bon mot, qu'ils ſe retiennent plus aiſément, un poëte plaiſant voulut en quelque ſorte, raſſembler tous les ſarcasmes débités à ce ſujet, roulant généralement ſur l'impéritie de ces militaires, & en exprimer la quinteſſence dans le quatrain ſuivant:

Rejouiſſez-vous, ô François!
Ne craignez de longtems les horreurs de la guerre:
Les prudens Maréchaux que Louis vient de faire,
Promettent à vos vœux une profonde paix!

(*) Le Comte de Muy avoit été fait Miniſtre le 3 Juillet 1774, moins de ſix ſemaines après ſa promotion à la place de Secrétaire d'Etat.

queſtion du rétabliſſement des Cours de Juſtice; qu'on ſavoit l'eſpece de vénération qu'auroit pour ſon avis le *bon* Louis XVI, pénétré de la confiance que ſon auguſte pere avoit eu en ce mentor, le tartuffe Chancelier Maupeou n'avoit pas manqué de chercher à le circonvenir & à le mettre dans ſon parti.

Le Comte de Muy avoit le cœur trop élevé pour n'être pas ennemi du despotisme, mais il déteſtoit les Parlemens. Son attachement au Clergé, aux Jéſuites, étoit le principe de cette antipathie, & il eſt certain qu'il a combattu de ſon mieux pour éluder le rappel & la réunion des magiſtrats.

Cette conduite étoit motivée par ſa conviction intime du danger pour l'autorité Royale de ſe rétracter & de revenir ſur ſes pas. Et cette crainte qu'il a inſpirée au jeune Monarque, n'a pas peu contribué à faire mettre dans l'Edit de rétabliſſement les clauſes irritantes & contradictoires dont il eſt rempli.

Les patriotes n'avoient donc pas beaucoup de larmes à lui donner de leur côté; cependant ils l'ont regretté comme un Miniſtre *honnête-homme*, ce qui n'eſt pas un petit éloge.

Le Clergé a été le corps vraiment affligé de cette perte, en ce que le Maréchal, conjoinctement avec le Comte de Vergennes, le ſoutenoit dans le conſeil contre les attaques de M. Turgot & de M. de Malesherbes, qui n'étoient rien moins que dévoués à cet ordre, qu'ils vouloient réduire ſes prérogatives & ſes uſurpations, & le mettre dans l'impoſſibilité de s'oppoſer aux vues ſalutaires qu'ils avoient pour le bien public.

Ce

Ce Maréchal, Sire, a exigé d'être enterré ſimplément dans le caveau qu'il avoit demandé à feu M. le Dauphin mourant, la permiſſion de faire faire à Sens, aux pieds du Prince. Il étoit fort attaché à ce monument; il le viſitoit tous les ans, & y deſcendoit, dit-on, avec la même aiſance qu'il entroit dans ſon appartement.

LOUIS XV.

Je vois, l'ami, que le Maréchal a toujours été conſtant dans ſon attachement pour mon fils.

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Oui, Sire, juſqu'aux derniers momens de ſa vie.

LOUIS XV.

Arrêtez! que je lui parle.

(*Louis XV au Maréchal*) Approchez, Maréchal!

LE COMTE DE MUY.

Sire, je ſuis le plus humble des votres.

LOUIS XV.

Quelle ſurpriſe de vous voir céans, Maréchal! Et quelle nouvelle apportez-vous? Et comment ſe comporte le Roi mon petit-fils?

LE COMTE DE MUY.

En bon roi, en grand roi, Sire; le nom de *bienfaiſant* eſt celui qu'on lui donne; il lui eſt dû: il eſt l'expreſſion de l'amour qui ne s'accorde qu'à la bonté; & la bonté, Louis XVI l'a faite aſſeoir avec lui ſur le trône. Jamais Monarque François ne porta plus dignement le ſceptre de Saint-Louis. A peine Votre Majeſté étoit-elle décédée qu'on écrivit ſur la ſtatue de l'immortel Henri IV ce mot: *reſurrexit...*

LOUIS XV.

Tout doux, M. le Maréchal! ne jettez point de pierres dans mon jardin: dites tout le bien poſſible de mon petit-fils, mais ne dites pas de mal de ſon grand-pere!

LE COMTE DE MUY.

Adieu ne plaiſe, Sire! J'ai toujours eu eſtime grande & vénération profonde pour Votre Majeſté. Mais...

LOUIS XV.

Mais, mais, dites toujours.

LE COMTE DE MUY.

Mais, Sire!

LOUIS XV.

Mais, mais, Maréchal, parlez! rien ne m'attriſte, rien ne m'afflige en ces lieux: je ne reçois plus de remontrances de mes Parlements; j'en ſuis bien aiſe! je n'ai plus de charge à mon dos: mon petit-fils fait le bien que j'aurai pu faire; répare le mal que j'ai fait faire; au Diable mes Miniſtres, Maupeou, D'Aiguillon, Terray & autres! J'ai été le *bien-aimé* de la France, mon petit fils eſt le *bien-faiſant* de la France: nous avons été chéris, bénis, chacun en ſon tems; que la France proſpére, que la France fleuriſſe, c'eſt le deſir de mon ame & le vœu de mon cœur, M. le Maréchal!

LE COMTE DE MUY.

La France fleurit, la France proſpére, Sire, ſous le regne du bon Louis XVI, que Dieu conſerve à jamais pour le bonheur des François!

LOUIS XV.

Voilà, Maréchal, des reſtrictions de *Jeſuite!* parlez, parlez, parlez clair: dites tout: ne cachez rien!

LE COMTE DE MUY.

Sire, j'erre & je véjette en ces bas lieux; que l'ombre de M. le Dauphin & la mienne ſoient confondues enſemble pendant l'éternité; c'eſt ce que je ſouhaite!

LOUIS XV, *au Certain Perſonnage.*

Voilà De Muy, & De Muy tout craché: le même homme, ici-bas comme là-haut!

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Oui, Sire, le même homme! . . Vingt-quatre heures après ſa mort, un poëte lui fit l'épitaphe qui ſuit, & bien digne d'être gravée ſur ſa tombe:

Sincere dans les Cours, auſtere dans les camps,
Stoïque ſans humeur, généreux ſans foibleſſe,
Le mérite à ſes yeux fut la ſeule nobleſſe.
Sous le joug du devoir il fit fléchir les Grands;
Mépriſant leur eſtime en bravant les bleſſures,
Il obtint leur eſtime en bravant leurs murmures.
Juſte dans ſes refus, juſte dans ſes bienfaits,
Il n'eut point de flatteurs, & ne voulut pas l'être:
Il fut & le cenſeur & l'ami de ſon maître.
Placé près d'un héros, objet de nos regrets,
Leurs mânes dans ce temple habitent confondus.
L'Etat leur doit un double hommage:
L'un fut le Caton de notre âge;
L'autre en eut été le Titus.

LOUIS XV.

C'eſt une ſuperbe épitaphe, ma foi! Elle fait honneur au Maréchal de Muy: Mais ce De Muy eſt ſi drole; il ne parle que par monoſyllabes: j'avois tant d'envie d'apprendre de lui quelque choſe de mon petit-fils Louis XVI; & il ne dit mot; & il ſe tait; &, &. . .

LE CERTAIN PERSONNAGE.

Louis XVI. votre petit-fils, Sire, eſt un grand roi & un bon roi. Vous en jugerez par ces traits.

Le jour où le Roi arriva à Rheims pour être *ſacré*, les rues devoient être tapiſſées. C'eſt un uſage religieux en France, comme vous le ſavez, Sire, de rendre cet hommage à Dieu, lorſqu'on le promene, au jour de ſa fête, deux fois par an (ce qu'on appelle *la grande & la petite fête-Dieu*) dans des proceſſions où l'on prodigue tout ce que la pompe humaine a de plus faſtueux; & *l'oint* du *Seigneur* devant être fait, ſuivant la croyance du peuple François, idolâtre de ſes Rois, pour repréſenter la Divinité ſur la terre, on lui décerne le même honneur.

Le jeune Monarque le refuſa, Sire; & lorſqu'on lui en demanda l'ordre: *Point de tapiſſerie*, répondit-il; *je ne vieux rien qui empêche le peuple & moi de nous voir.*

Ainſi parloit le bon Henri IV; *qu'il n'y ait point de voile entre mon peuple & moi! Laiſſez les venir à moi, ils ſont affamés de voir leur Roi!*

Un autre jour, le Roi ſe promenant ſans eſcorte au milieu d'une foule immenſe, & pluſieurs de ſes

Officiers s'empreſſant de la repouſſer pour lui ouvrir un paſſage, *doucement*, s'écria-t il, *ne vous oppoſez pas à l'empreſſement qu'ils ont de me voir.*

Ainſi le même Henri IV, marchant vers la Cathédrale, preſſé par la foule de tous les côtés, & les Capitaines des Gardes voulant faire retirer cette multitude pour lui faciliter le paſſage, *non*, diſoit le bon Henri, *j'aime mieux avoir plus de peine, & qu'ils me voyent à leur aiſe.*

Le même Henri écrivit à Gubrielle d'Eſtrées: *J'ai reçu un plaiſant tour à l'Egliſe. Une vieille femme agée de quatre-vingts ans, m'eſt venue prendre par la tête & m'a baiſé.*

Se mettant à table à l'hôtel-de-ville pour ſouper, le même roi dit en riant & en regardant ſes pieds, *qu'il s'étoit crotté en venant à Paris*, mais qu'il *n'avoit point perdu ſes pas.*

C'eſt alors, Sire, que le bon Henri pouvoit dire à l'oreille de ſes amis: *Paris vaut bien une meſſe.*

J'ai entendu de mes oreilles, moi, le bon Louis XVI reprocher aux vils courtiſans, dont il étoit environné, d'avoir voulu, après l'attouchement ſur les écrouelles, écarter de lui des gens défigurés dont l'aſpect étoit hideux: *Qu'on les laiſſe; ce ſont des hommes, ils ont les mêmes droits que les autres.*

Jugez, Sire, ce que la France doit attendre d'un jeune Roi qui montre des ſentimens ſi humains!

Louis XV ſommeille: attendons.

DIALOGUE VI.

INTERLOCUTEURS.

DEUX NOUVEAUX PERSONNAGES.

UN des deux PERSONNAGES.

Louis XV le *bien-aimé* dort : parlons enſemble, camarade. Vous êtes arrivé plûtard que moi en ces bas lieux; dites-moi de grace ce qui s'eſt paſſé après moi, là-haut.

L'AUTRE PERSONNAGE.

Je ne lis pas la Gazette, l'ami; mais ſi tu veux un conte ou une hiſtoire, le voici, la voilà :

La Perſe (*) venoit de perdre un bon roi (†), c'étoit la meilleure pâte humaine que la nature eut pris plaiſir à former; mais elle ne s'étoit pas entendue avec les deſtinées qui, par une étrange mépriſe en avoient fait un roi.

Sous ſon regne les diſcuſſions domeſtiques avoient été fréquentes, & les guerres étrangères malheureuſes; on avoit beaucoup diſcuté ſur la nature & la force des loix fondamentales de l'Etat, que perſonne

(*) La France.
(†) Louis XV.

n'entendoit, parceque les Annales de la Perſe offroient peu d'uniformité dans ſa conſtitution.

Ce combat avoit échauffé tous les eſprits; une grippe politique s'étoit emparée de toutes les têtes; l'autorité étoit devenue violente & la ſoumiſſion chagrine.

Le bon roi, au milieu de toutes ces convulſions, alloit toujours ſon train, promenoit ſes ennuis de palais en palais, chaſſoit, végétoit dans ſon ſérail, s'abandonnoit aux ſavantes complaiſances d'une Sultane qui créoit les deſirs & nuançoit les voluptés, payoit l'oiſiveté de ſes courtiſans, l'inſolence de ſes Miniſtres & la baſſeſſe de ſes favoris. Enfin il étoit mort.

Son ſucceſſeur (*) étoit dans cet âge heureux, où le cœur eſt ſi vivement porté vers le bien, ſi doucement ému par la ſenſibilité, où les intentions ſont ſi bienfaiſantes, & la confiance ſi facile.

On eſpéroit tout du jeune Sophi & il promettoit tout; mais les promeſſes ne ſuffiſent pas, il falloit des remedes.

Le premier mouvement du Monarque fut de ſe défier de lui-même, & d'appeller auprès de lui la droiture & l'expérience; il rapprocha Aliberg (†), vieillard célébre, qui, dans ſe jours brillants, n'avoit pas eu le courage d'occuper ſa place, & qui malheureuſement ne ſçut pas la reprendre. Cependant ce choix fut applaudi.

Toute la Perſe avoit les yeux fixés ſur le génie

(*) Louis XVI.

(†) Le Comte de Maurepas.

tutélaire qui tenoit dans ſes mains le ſort de l'Empire. Jamais une plus belle carriere ne fut ouverte à l'amour du bien public, ſeule paſſion qui devoit reſter dans le cœur d'Aliberg.

Fermer les playes d'une grande nation, calmer ſon effervescence, la faire rougir de ſa frivolité, lui rendre des mœurs, la ramener à la vraie gloire; telle étoit ſa tâche; l'heureuſe prévention qui l'avoit ſuivi, le concours de tous les ordres dont le vœu ſecret alloit au devant des réformes, l'auſtérité naturelle du Sophi qui vouloit ſans reſerve tout le bien qu'il pouvoit: tels étoient ſes moyens.

Il s'agiſſoit d'abord de réſoudre un grand problême. L'autorité s'étoit appéſantie ſur l'antique Sénat de la Perſe, qui, s'étant cru déshonoré parcequ'on lui avoit dit qu'il n'étoit pas *roi*, avoit montré un peu d'humeur. Pluſieurs de ſes membres étoient diſperſés dans les déſerts de l'Empire.

On leur avoit ſubſtitué un petit Sénat, enfant de la néceſſité, par conſéquent informe & débile. Etoit-il avantageux ou nuiſible de renverſer le nouvel ordre & de rétablir l'ancien? Ce fut-là le premier objet de délibération d'Aliberg.

Le préjugé, peut-être un juſte reſpect pour de vieux titres, quoique conteſtés, décida ſon opinion. Ses vues étoient droites, mais le choix des moyens ne fut pas heureux, & l'exécution en fut barbare.

Un Sous-Référendaire (*) aux reins ſouples, ma-

(*) Hue de Miromesnil, ancien Préſident du Parlement de Rouen, aujourd'hui Garde-des-Sceaux de France.

niéré, ductile, tortueux, déplaça tout, confondit tout, arrangea tout pour l'honneur des Sophis présents & futurs.

On brillanta le simulacre du pouvoir; on fit grace d'un côté; on la reçut de l'autre à titre de justice; on étrangla tout, on répara tout en apparence; on se trompa réciproquement. Cependant, l'allégresse fut générale & tout Ispar (*) fut lampionné.

Ce premier pas fait, Aliberg s'occupa de l'économie intérieure de l'Etat. On sait quelle est toute entiere dans la main du Grand-Trésorier de l'Empire: c'est le roi de tous les momens; sa pensée est souveraine; elle frappe sur tous les citoyens, &, s'il pense à contre-sens, la machine politique n'a plus que des mouvemens faux ou irréguliers.

Le Grand-Trésorier du dernier regne (†) ne convenoit pas aux mœurs du nouveau; il avoit eu tort d'avoir sacrifié l'honneur à l'ambition; d'avoir oublié que le crédit passe & que la réputation reste; qu'il vaut mieux, comme dit le proverbe, *bonne renommée que ceinture dorée.* En un mot, il avoit eu tort d'avoir prostitué de vrais talens à la corruption & à l'infamie.

Aliberg se hâta de le proscrire, c'étoit une victime qu'il devoit aux gémissemens publics, mais il étoit plus aisé de le chasser que de le remplacer.

Agité de de l'importance de ce choix, Aliberg

(*) La ville de Paris.

(†) L'Abbé Terray.

s'endormit un jour, & la plus étrange viſion marqua ce ſommeil funeſte.

Le génie d'une nation voiſine (*), ennemie de la Perſe, s'étoit cantonné depuis quelque tems à Ispar, perſuadé que la maniere la plus ſure de dégrader un peuple eſt d'altérer ſon caractere & de changer ſes mœurs conſtitutives. Ce génie s'étoit emparé de quelques têtes Perſannes qui travailloient ſous ſa dictée à détourner le courant des idées primitives & à dénaturer la nation.

Le mauvais génie obſervant les agitations d'Aliberg, crût que s'il venoit à bout de l'égarer dans le choix d'un Grand-Tréſorier, cette mépriſe précipitroit la révolution, & mettant la Perſe aux priſes avec elle-même, aſſureroit ſans retour la ſupériorité à ſa rivale.

Plein de cet eſpoir, il s'enveloppe de l'artifice d'un ſonge, prend la reſſemblance chérie de la femme (†) d'Aliberg, & s'appuye du fantôme impoſant d'un Mollah (‡) qui la gouvernoit.

Ainſi transformé, le génie s'empare de l'imagination du dormeur ; donne à ſes eſprits une ſecouſſe politique, & lui préſente de concert avec le perfide Mollah, une machine à reſſorts dont les détails étoient analogues à la penſée d'Aliberg.

Cette machine dans ſon vaſte contenu étoit toute bordée d'Ordonnances & d'Edits. Au centre de ſa

---

(*) L'Angleterre.

(†) La Comteſſe de Maurepas.

(‡) L'Abbé Véry.

partie ſupérieure qui tenoit lieu de tête, on voyoit fumer un volcan, dont la matiere, miſe en fuſion, faiſoit effort pour ſe répandre : par toutes les fentes s'échapoient de l'or, du bled, des denrées de toute eſpece, qui, dans un air libre & raréfié, ſe précipitoient du centre à la circonférence, & ſe rapportoient de la circonférence au centre; à la place des oreilles, on appercevoit deux larges canaux d'où s'élançoient deux gerbes folliculaires qui répandoient au loin une une roſée gluante & viſqueuſe. Cette roſée achevoit de ſe condenſer, & retomboit en globules épais, dont ſe formoient la *Phyſiocratie*, l'*Avis* au *peuple*, les *petits lettres* d'un Géomêtre & le *long Cathéchiſme analitique* d'un Métaphyſicien; à l'embouchure de ces canaux, étoit fixée une demie douzaine de figures, toujours en action qui ravitailloient le volcan, en nourriſſoient l'efferveſcence, & préparoient ſes exploſions; Enfin, de ſon énorme baze, taillée en buffet d'orgues, s'élevoient une multitude de voix qui ne ceſſoient de répéter, ſur le ton le ton plus grêle, EGALITÉ, LIBERTÉ, PRODUIT NET.

La compoſition de cette machine étoit d'un airain brut, recouvert par intervalle, de bronze coloré, toutes les attitudes étoient fermes & prononcées, tous les mouvemens durs & violents; le principe qui la faiſoit mouvoir ne pouvoit être modifié ; ſi elle ſe portoit vers quelque point donné, elle s'y portoit comme une maſſe, écraſoit tout ce qu'elle rencontroit dans ſa direction, & ſon adhérence devenoit invincible.

Aliberg étonné, parcourt, meſure des yeux cette fatale machine, & de ce ton facile, léger & avec lequel il régit un Empire, comme il amuſe un cercle, il dit à ſa femme : " Dans quel attelier avez-vous „ donc trouvé ce bloc ridicule? Que prétendez-vous „ faire de ce *mannequin?*

„ *Mannequin*, vous-même, répondit la fauſſe ſe- „ melle ; ſavez-vous que ce prétendu bon mot eſt „ une ſottiſe? Vous ignorez donc encore que tout le „ monde eſt *mannequin* à ſa maniere? Vous étes le „ mien, je ſuis celui de ce divin Mollah, qui l'eſt à „ ſon tour de quelqu'autre individu qui le contourne „ & le dirige.

„ Il n'exiſte dans l'univers, ſoit au moral, ſoit au „ phyſique, qu'une certaine doſe de mouvements; „ tout s'emprunte, ſe communique & ſe rend; tout „ eſt *mannequin.* Sha-Abas (*) lui-même n'a d'autre

---

(*) Les Princes du ſang Bourbon. —— Ce *Sha-Abas* mérite, d'être connu. Il fut berçé, dit l'hiſtoire, pendant ſept ans par des femmes, & pendant huit ans par des hommes. On l'avoit accoutumé de bonne heure à *s'adorer* lui-même, à ſe croire formé d'un autre limon que ſes ſujets, à regarder ſes peuples comme des bêtes de ſomme.

Tout ce qui l'environnoit avoit ordre de lui épargner le pénible ſoin d'agir, de *penſer*, de *vouloir*, & de le rendre inhabile à toutes les fonctions animales.

En conſéquence, un *Saint* homme de prêtre (car il n'y a rien de plus *Saint* qu'un prêtre) le dispenſoit de la fatigue de prier de ſa bouche le grand-ETRE.

Certains Officiers de la Cour étoient prépoſés pour lui

„ avantage que d'être le premier *Mannequin* de ſon „ royaume."

Cette idée très philoſophiquement gaye, étoit bien plus du département d'Aliberg, que toutes les ſpéculations politiques; on étoit ſûr de le mener par la plaiſanterie aux révolutions les plus ſérieuſes.

" Mais qu'en concluez-vous, pourſuivit la femel- „ le? Conſidérez bien cette machine, étudiez-la, „ faiſſez-en la conformation, les rapports, les dépen- „ dances, & cherchez dans toute la Perſe l'homme „ qui lui reſſemble. C'eſt ſur cet homme que votre „ choix doit s'arrêter, il ſera le reſtaurateur de l'Em- „ pire.

— „ Le trait eſt leſte! Quoi? Cette machine, „ lourde, opaque? ... Mais ſi j'allois me mépren- „ dre!

---

mâcher noblement, comme dit Rabelais, le peu de paroles qu'il avoit à prononcer.

D'autres Seigneurs lui tâtoient le pouls, trois ou quatre fois le jour, comme à un agoniſant.

A ſon lever, à ſon coucher, trente Ducs & Pairs, Marquis, Comtes on Barons de Perſe accouroient, L'un pour lui dénouer l'éguilette, l'autre pour le déconſtiper, celui-ci pour l'accoutrer d'une chemiſe, celui-là pour l'armer d'un cimeterre, chacun pour s'emparer du membre dont il avoit la ſurintendance.

L'hiſtoire ne dit pas ſi quantes & quantes fois le Grand *Sha-Abas* avoit envie d'aller à la *ſelle* ou à la *ſecrette*, on alloit *chier* pour ſon compte; mais voyez ce qu'en dit un ouvrage nouveau qui a pour titre: La GAZETTE-NOIRE *par un homme qui n'eſt pas blanc*, 1ere. PARTIE, pag. 16 17 18 & 19.

— „ Ne craignez rien: l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, le monde entier ne peut vous offrir deux „ hommes de cette farine, il eſt unique; la nature „ épuiſée par cet effort ſe repoſera pendant des „ ſiécles....

— „ Ma foi! je ne l'aurois pas deviné.

— „ Ecoutez, Aliberg: les Perſans, nation légere „ & mobile, ont beſoin d'être conduits par des principes roides & fixes; le Sophi lui-même, dont la „ volonté voudroit changer par l'intrigue, a beſoin „ d'être contenu par un reſſort ſtable & uniforme.

„ Le *Mannequin* que je vous déſigne réunit tous „ ces avantages. Juſqu'ici le Gouvernement a été „ flottant & incertain, les opérations ont été trop „ graduées, trop diſparates, & ſurtout trop partielles. „ Il faut mener l'Etat d'une piece, le refondre, pour „ ainſi dire, d'un ſeul jet.

„ Le dernier *Mannequin roi* avoit, tout comme „ un autre, de bonnes intentions, mais avec ſes bonnes intentions, vous avez été exilé vingt-cinq ans; „ on a vû paroître enſuite ſur la ſcene une multitude „ de *Mannequins* dont les formes indéciſes, mal articulées, mal deſſinées, n'ont offert qu'un ſquelette d'adminiſtration; nulle vigueur dans les reſſorts, nulle hardieſſe, nulle retenue dans les développemens: tout cela n'avoit que de frêles articulations que le plus léger frottement altéroit ou détruiſoit. L'un craignoit l'ordre des Mollhas, l'autre celui des grands Seigneurs, d'autres encore ſe „ traînoient au pied des Sultanes. Ils étoient tous là

„ ches ou frippons, ou mal-adroits; on tâtoit, on
„ essayoit tout, & l'on n'exécutoit rien.

— „ Fort bien, reprit Aliberg; mais une pareille
„ machine, introduite dans le système politique,
„ rompra tout l'équilibre; elle donnera aux affaires
„ une impulsion si violente qu'il en résultera, peut-
„ être, la dissolution des premiers principes, & le
„ Sophi est bien jeune pour s'abandonner à cette
„ convulsion, & moi bien vieux pour la soutenir....

„ Tiens, ma chere femme, j'aime beaucoup mieux
„ me laisser aller tout bonnement au courant paisible
„ des usages & des abus établis: cette méthode n'est
„ pas brillante, mais on digére, on dort; cela est
„ plus sain: &, à mon âge ce qui touche le plus,
„ c'est sa vie en argent comptant, il faut être jeune
„ pour courir à la gloire...

„ Vous n'y entendez rien, reliqua le Génie: —
„ Croyez-vous qu'on veuille vous jetter dans le tour-
„ ment de la pensée, & dans les épines de la délibé-
„ ration? ... Au contraire, on veut par ce moyen
„ vous laisser votre apathie, votre gayeté, votre
„ dissipation, votre digestion, votre athéïsme po-
„ litique....

— „ Franc, dites-moi, mon cher Aliberg, votre
„ tête a-t-elle beaucoup travaillé dans la restauration
„ du Sénat Persan? — Ce grand coup-d'Etat a-t-il
„ pris quelque chose sur votre sommeil? — Non
„ assurément, vous avez abandonné cette opération
„ à un manœuvre qui n'a pas fait de plus grands
„ frais que vous en prévoyance, & en sagacité:

„ Eh bien ! tout s'eſt arrangé, tout s'arrangera de
„ même....

— „ Les Perſans ſont de ſi honnêtes gens, de ſi
„ bonnes gens ! ... Encore, une fois, conſiderez
„ cette maſſe...

— „ Ce n'eſt pas un *mannequin* roüillé, ſolitaire,
„ que je vous propoſe: celui-ci eſt tout neuf, tous
„ les fibres en ſont tendres, les mouvemens décidés;
„ point de fauſſes poſitions, point d'incertitudes; il
„ arrivera tout dreſſé, tout façonné.....

— „ Voyez que de fourneaux allumés ! Que de
„ matieres préparées ! Que de garçons politiques
„ occupés, à l'ombre de la maſſe, du grand œuvre du
„ PRODUIT-NET."

Dans ce moment, le mauvais Génie, par la force de ſon art, découvre aux yeux d'Aliberg tous les atteliers.

Ici s'éleve un vaſte alambic d'où l'on extrait à *froid* un ſel neutre qu'on nomme *Gazette d'Agriculture*; tout ce qui entre dans cette compoſition eſt altéré, traveſti, dénaturé; mais, comme perſonne ne prend la peine d'en faire l'analyſe, la drogue ſe débite & circule.

Là ſe labore un orviétan périodique appellé les *Ephémérides* du *Citoyen*. Cet orviétan, pris à forte doſe entête, enîvre, paſſionne, fait des enthouſiaſtes & des énergumênes.

Plus loin, Aliberg apperçoit un laboratoire obſcur où s'ébauchent & ſe perfectionnent les grandes manipulations patriotiques; c'eſt le magazin des idées *élémentaires* & *ſubſtantielles*.

Le myſtère & le ſilence regnent dans ce lieu privilégié. C'eſt-là qu'on prépare au pauvre peuple des reſſources ineſpérées ; là on travaille à diſſoudre les chaînes ſociales, formées par l'inégalité des fortunes & des conditions. On voit des rameaux briſés, confuſément épars, détâchés du trône antique de la propriété; la Perſe entiere, jettée dans un moule nouveau, n'y paroît plus qu'une table raſe, ſur laquelle on deſſine à grands traits un plan ſentimental, d'où réſultera le plus grand bonheur poſſible des individus.

Ce laboratoire tient par un conduit ſouterrain au foyer Encyclopédique, & le *Mannequin*, placé au coin de communication, reçoit de l'un & de l'autre une direction combinée & un mouvement ſimultané.

Frappé de ce ſpectacle, Aliberg s'éveille en ſurtaut : il n'étoit pas ſuperſtitieux ; c'étoit même une eſpece d'eſprit fort, mais comme il faut toujours croire à quelque choſe, il croyoit à ſa femme.

L'Impreſſion du *Mannequin* qu'il avoit rêvé, le ſuit partout ; il le prend pour une inſpiration des Dieux ; il ne voit plus dans ſa chère femme que l'organe de leurs décrets, & l'artificieux Mollah, qui avoit figuré dans le ſonge, partage l'honneur du préjugé.

Ce Mollah étoit un ambitieux ſubalterne, deſpote bas & inſolent, travaillant ſous terre comme ces vils animaux à qui la lumiere eſt importune, ne tenant ni à ſon ordre par les vertus, ni à la cour par les titres, ni aux affaires par les talens.

Mais, remplaçant tout par l'intrigue & l'audace, le misérable Mollah décida du sort de l'Empire.

Il y avoit en Perse un homme gauche, lourd, épais, né avec plus de rudesse que de caractere, plus d'entêment que de fermeté, plus d'impétuosité que de tact, plus d'inquiétude que de vues, charlatan d'administration ainsi que de vertus, fait pour décrier l'une & dégoûter de l'autre; du reste sauvage par amour propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes qu'il n'avoit jamais connus, qu'à la chose publique qu'il avoit toujours mal devinée.

Cet homme s'appelloit Togur (*): c'étoit une de ces têtes demi-pensantes, dont les réservoirs étoient ouverts à toutes les visions, & à toutes les manies gigantesques; elles s'y établissoient si bien, qu'elles s'y incrustoient en quelque sorte; on le croyoit profond, & il n'étoit que creux, mais ses manieres adaptées aux circonstances & au mouvement dominant des esprits, étoient faites pour séduire.

Cet homme révoit nuit & jour PHILOSOPHIE, LIBERTÉ, PRODUIT-NET. C'étoit les délires qu'il avoit mis à la mode; c'étoit le cri de railliement des prétendus penseurs.

Togur étoit prôné, célébré par cette troupe audacieuse qui maîtrise l'opinion des sots, & son nom porté jusqu'aux pieds du trône, par une échelle de petits échos avoit fait une espéce de fortune.

Aliberg, en appliquant toutes les circonstances de

(*) M. Turgot.

ée ſon rêve au caractère de Togur, vit ou crût voir le véritable type du réformateur de la Perſe, & ne douta pas un inſtant que le Ciel ne l'eût déſigné pour opérer cette grande révolution.

Sa femme modifiée par le Mollah, qui l'étoit par le mauvais Génie, en étoit fortement perſuadée: Comment Aliberg en auroit-il oſé douter?

Voilà Togur proclamé Grand-Tréſorier. Auſſitôt toutes les troupes auxiliaires ſe mettent en action, toutes les forges économiques travaillent, l'éloge coule de toutes les plumes du parti, tous les carrefours d'Iſpar en retentiſſent; on court, on ſe félicite, on s'embraſſe: l'âge d'or va renaître, dit l'un: la probité, la vérité vont être la garde du trône.

O trop heureux Sophi! s'écrie l'autre, d'avoir trouvé un Togur qui vous dirige, qui vous inſpire, qui vous éclaire....

Tremblez, méchans! dit un troiſiéme, le jour de la juſtice eſt venu; & Togur, au bruit flatteur de ces doux préſages commence ſa bienfaiſante carriere.

Le premier uſage qu'il fait de ſon crédit, eſt de ſe rendre tellement maître des reſſorts encore ſouples du Sophi, qu'il l'entraîne à l'imitation excluſive de ſes mouvemens, &, que, ſous le prétexte de prévenir dans un jeune Monarque l'abus d'une trop grande flexibilité, il en détruit abſolument le principe. En un mot, il en fait un *Mannequin* tronqué, à qui il ne reſte qu'un geſte & qu'une attitude.

Affermi par cette précaution, Togur déploye le grand étendart de la liberté.

Le peuple qui ſe croit toujours aſſez libre, pourvû qu'il ait du pain, ne comprend rien à ce ſignal; mais malheureuſement ce ſignal devient celui d'une diſette, &, ce même peuple prenant alors la liberté au pied de la lettre, ſe mutine & ſe ſouléve.

Togur, toujours paſſionné pour ſon ſyſtême, mais un peu embarraſſé des conſéquences, prend le parti d'appuyer ſes raiſonnemens par des ſoldats; eſpece de démonſtration abrégée qui laiſſe peu de reſſources aux incrédules.

Togur prêche d'abord très militairements le pauvre peuple ſon bien-aimé; il empriſonne, il fait pendre, il ſe méprend un peu ſur les coupables : qu'importe? à ce léger mécompte près, il gagne la bataille; ce qui eſt *pendu* eſt bien *pendu*, & le calme ſe retablit.

Cette eſpece de victoire juroit un peu avec les affiches de tolérance & d'humanité du Grand-Tréſorier Togur. Mais peut-on être toujours conſéquent? Il eſt plus aiſé de pendre que de convaincre. D'ailleurs, il étoit néceſſaire de joindre cette opération à ſon mécanisme économique.

Oportet unum mori pro populo.

Togur ſe ſouvint à propos de ce bel axiôme Judaïque, & il faut convenir qu'on n'en fit jamais une application plus heureuſe. Deux *pendus* élevés perpendiculairement de vingt pieds, ſur le plan de l'horiſon, démontroient en effet de bien haut, l'excellen-

ce de la LIBERTÉ. Ainſi tout le monde y crût, on ſentit qu'il falloit bien que le bled fût libre, puiſque Togur étoit forçé d'épuiſer le tréſor-royal pour le garder.

Cette vérité ſautoit aux yeux à trente lieues à la ronde d'Ispar, & les villes les plus opiniâtres furent obligées de s'y rendre.

Raſſuré à cet égard, Togur imagine que le moyen le plus efficace pour abréger les chicanes & faire tryompher la cauſe de cette précieuſe *liberté*, étoit de ſe jetter lui-même dans l'arbitraire.

Ce moyen pouvoit paroître périlleux: mais il étoit digne de Togur qui voyoit toujours la vérité face à face, & dont les combinaiſons n'avoient jamais donné pour *produit net*, que l'évidence & l'infaillibilité.

Togur étoit ſi gâté par ce rare privilege qu'il ne faiſoit pas même au reſte des hommes l'honneur de de les plaindre. Lorsqu'ils ne penſoient pas comme lui, il les mépriſoit.

Plein de ces ſentimens modeſtes, Togur regardoit les Perſans comme un vil troupeau, dont il falloit rompre violemment les habitudes.

Togur eut rougi à ſes propres yeux, s'il ſe fût abbaiſſé juſqu'à l'art de les captiver, de les ſéduire, & s'il eut eſſayé d'affoiblir imperceptiblement l'empire de l'opinion. Il étoit trop ſupérieur à ces petites adreſſes; il ſe croyoit né pour aſſervir, & il eſt certain qu'il étonnoit.

On remarquoit dans Ispar une demie douzaine de

Sages (*) qui dormoient ſur la foi des traités dans une aiſance héréditaire, & cette aiſance n'étoit ni le prix de l'oppreſſion, ni le ſcandale des mœurs. L'intérêt de l'utilité publique, l'accroiſſement du fisc, devinrent ſubitement le prétexte de leur ruine.

Les pauvres Perſans, ne pouvant oppoſer à l'abus de l'autorité que la raiſon & la juſtice, s'agitérent longtems ſous la main *patriotique* qui les oppreſſoit: il fallut enfin céder: on leur promit des merveilles, ainſi qu'au Sophi dont on prétendoit enfler les tréſors, & au public qu'on vouloit ſoulager; mais tout le monde fût troupé.

Togur obtint ſeul ce qu'il s'étoit propoſé, la ſatisfaction de remuer les eſprits, de braver les murmures, de calculer ſes forces, & de meſurer l'intervalle qu'il pouvoit parcourir au nom de la LIBERTÉ dans la carriere du despotisme.

Cette petite eſpiéglerie fût en effet le prélude du grand développement des reſſorts. Le voile ſe déchira tout-à-coup: il dit aux Perſans:

" Vous avez, depuis mille ans, des loix, des privileges, des propriétés, des diſtinctions, des uſages, chimère, ou barbarie que tout cela! Soyez un peuple nouveau: que la raiſon du premier âge vous éclaire: qu'elle ſoit abandonnée à l'inſtinct & au génie: Que toutes les entraves ſoyent briſées: que toutes les barrieres disparoiſſent."

(*) Huet, Herbet & Compagnie, Entrepreneurs des Meſſageries de Perſe.

Il dit, & voilà qu'il préſente au jeune Sophi des diplômes volumineux, bien abſtraits, bien épurés au feu de la *liberté*, & qui renfermoient les élémens précieux de la révolution générale.

Togur, pour aſſurer ſes poſitions, s'étoit aſſocié un *Mannequin* d'un genre fort extraordinaire, Herbeslames (*).

Le jeu de cette machine étoit brillant, rapide, impoſant, mais très inégal, très disparate; elle ſe plioit à toutes les formes avec une facilité ſingulière, & n'en conſervoit aucune; aujourd'hui populaire, demain automate ſervile; du même mouvement dont elle avoit tracé des formules Républicaines, elle ſignoit une cédule despotique: elle étoit bonne à tout. Togur en avoit fixé la direction.

Le vertueux Sophi, plus *Mannequin* que jamais, empâté, de la tête aux pieds, d'une glu économique qui fermoit hermétiquement tous ſes pores, s'extaſioit à la lecture des diplômes.

Le bon Aliberg, un peu *gobe-mouche*, ſe laiſſe électriſer, par le ferme & bouillant Herbeslames.

Le ſous-référendaire, ſeul, avec une demi-teinte de confiance, propoſe reſpectueuſement quelques doutes méthodiques; mais ces doutes s'évanouiſſent devant l'infaillible Togur, comme la roſée ſe deſſéche devant l'halaine brûlante du vent du midi.

Voilà donc les profonds diplômes & leurs préſantes préfaces, adoptés, exhaltés, conſacrés par le Conſeil ſecret.

(*) M. Lamoignon de Malsherbes.

Ce n'étoit pas assez : restoit le Conseil Supérieur de la nation qu'il falloit enchaîner ou corrompre ; ce Conseil étoit composé de *Mannequins* noirs, couverts de la rouille des tems, par conséquent peu souples ; que le respect mettoit toujours aux pieds des Sophis, & que la raison, plaçoit quelquefois sur leur tête.

Togur avoit fait tâter cette collection de machines organisées à l'antique, & il les avoit trouvées dures & repoussantes. L'esprit national dont elles conservent le reste comme la précieuse étincelle du feu, l'amour plus éclairé qu'elles avoient pour le Sophi, le zéle mieux ordonné pour le bien public, une sage défiance des nouveautés, tout avoit contribué à leur faire envisager Togur comme le plus faux de tous les Prophêtes, & son nouvel Alcoran comme le plus pernicieux de tous les délires.

Les six diplômes furent donc envoyés à ce Conseil auguste pour recevoir de son aveu la sanction & l'autorité légale. On s'assemble : un lecteur intrépide se jette, à perte d'haleine, dans les immenses prologues, qui préparent si populairement la substance de la loi : à cette lecture, le grand Conseil Persan baille, s'appésantit ; tous les *Mannequins* se détendent, l'assoupissement gagne jusqu'au Lecteur, mais la raison d'Etat qui préside à ces Comices sacrés, réveille l'assemblée par un coup de tonnerre, sa voix puissante fait retentir ces mots qui s'appliquent à toutes les nations :

Tu dors Brutus & Rome eſt dans les fers.

A ces mots tous les Mannequins ſe retabliſſent, la lecture s'achève & la diſcuſſion commence.

Un des plus accrédités dit: " Je ne connois point „ ce Togur. Ce que je ſais, c'eſt que le fanatiſme „ eſt ſon état naturel.

„ Le Grand Haly ſemble l'avoir prédeſtiné à une „ ſombre folie, & perſonne ne fût jamais plus fidele „ à ſa vocation. Il a rêvé, & il eſt facheux que le „ jeune Sophi ſe laiſſe ennivrer de la vapeur de ſes „ ſonges-bleus.

„ L'habitude de rêver ainſi peut être dangereuſe à „ ſon âge: elle trouble la raiſon & fauſſe le juge- „ ment. Mais, croyez-moi, il y a quelque choſe là „ deſſous: je ne puis me perſuader que ce Togur ſe „ ſoit mis en tête de mener les Perſans par le nez: „ je ſoupçonne qu'il travaille en ſecret pour ces mê- „ mes Perſans, & qu'il veut leur rendre de l'énergie „ par l'abus d'autorité.

„ Il ébranlera ſi bien tous les fondemens de l'Em- „ dire qu'il faudra les refondre, & de ce cahos, „ naîtra un *peuple roi*. —— Cependant, comme le „ ſang de *Sha-Abas* nous eſt cher; que le Sophi eſt „ de la meilleure foi du monde, & qu'il n'y entend „ rien; il faut, s'il eſt poſſible, le guérir de ſa bel- „ le paſſion pour ce Togur, en lui découvrant le „ précipice vers lequel il l'entraîne, & la petite tra- „ hiſon philoſophique qu'il lui prépare."

Ce diſcours eſt ſuivi d'une acclamation générale:

en conſéquence, voilà tous les *Mannequins* noirs dirigés dans un ſens contraire aux vues de Togur, & les diplômes, jettés dans le creuſet de l'ordre & du bon ſens, ne donnent, pour derniere analyſe, que troubles, inquiétudes, vexations.

Togur apprend ce mauvais ſuccès, mais, perſuadé que les meilleures inſtitutions ſont toujours contredites, & qu'il faut rendre les hommes heureux à *coups-de-bâton*, il s'affermit, &, par contre-coup, endurcit le jeune & crédule Sophi.

Dans cette criſe, le Génie bienfaiſant de la Perſe ſe préſente aux regards d'Aliberg ſous la forme de l'immortel Blotrec (*).

" Que fais-tu aux pieds du trône, lui dit le Gé-
„ nie? —— Pourquoi ſouffres-tu que l'antique héri-
„ tage de *Sha-Abas*, embelli par mes travaux, ſoit
„ déchiré ſous tes yeux par des mains auſſi impru-
„ dentes que téméraires? —— Eſt-ce pour végéter
„ dans la vaine oſtentation d'un ſtérile crédit que tu
„ quittes ta retraite? —— Quoi! dans une ſi longue
„ vie, tu ne trouverois pas un moment pour la glo-
„ re? Le regne des madrigaux eſt fini: tu repoſes
„ ſur un volcan; travaille; éleve-toi; vois ta ſageſſe
„ trompée & ta vieilleſſe avilie; vois le déshonneur
„ attaché à tes derniers inſtans; ta foibleſſe eſt un
„ crime & ton ſilence une lâcheté: ou fuis dans la
„ ſolitude pour échapper à une complicité honteu-
„ ſe, ou détourne ce torrent qui te menace toi-mê-

(*) Colbert.

„ me, & en éclairant le Prince, juſtifie l'attente de „ la nation!"

Aliberg, un peu étourdi de la harangue, prend conſeil de ſa femme, ſuivant l'uſage & de l'impérieux Mollah qui la dirige.

Celui-ci, comme on l'a dit, étoit vendu à Togur, & l'ambitieux Aliberg attachoit une grande valeur à un petit pouvoir.

" Que prétendez-vous, lui dit ſa femme? Voulez-„ vous lutter ſeul contre la phalange économique & „ encyclopédique, réunie ſous le drapeau de To-„ gur? . . Avez-vous apprécié ce que peuvent ſur „ l'opinion, un Varabou (*) un Bavambi (†) un „ Temlor (‡), un Potnud (§), un Bartdalem (**), „ un Cornot-ced (††)?

„ Ils diſent tous que Togur a raiſon; ſont-ils payez „ pour le dire? Mon Mollah le dit, & qui ſait „ mieux que moi ce que vaut mon Mollah? Togur „ le dit lui-même, ce Togur qui n'a jamais rien ha-„ zardé, dont la penſé originale s'eſt murie pendant „ quarante ans dans le ſilence: peut-on douter que

---

(*) L'Abbé Roubeau.

(†) Le Marquis de Mirabeau.

(‡) L'Abbé Morellet.

§) Dupont.

(**) D'Alembert.

(††) Le Marquis de Condorcet. Ces ſix perſonnages étoient regardés comme les vénérables de la ſcientifique, ſublime & franche *loge économiſte*, ſous la protection de M. Turgot, le très honorable Grand-Maître.

„ ſon exploſion ne ſoit celle de la vérité même?
„ Enfin le Sophi le croit, & le Sophi doit être comp-
„ té pour quelqne choſe dans cette affaire; allez di-
„ gérer, perſifler, & croyez encore une fois votre
„ femme que vous avez toujours cru; reſtons où
„ nous ſommes & laiſſez faire l'invincible Togur."

Aliberg à ces mots ſentit le reſte de ſon ame ſe diſſoudre & s'éteindre; bien cathéchiſé, bien Togurriſé, il ſe voue au tryomphe des Diplômes, &, pour l'exécuter, le Grand-Oeuvre du *Mannequin* ſuprême eſt réſolu.

C'eſt là plus qu'en tout autre lieu, que tout eſt *Mannequin*; là les volontés ſont régies par un fil irréſiſtible & tous les mouvemens ſubordonnés; là s'offre dans le plus bel ordre une collection de têtes qu'on conſulte & qu'on ne croit point, qui opinent & qui ne délibérent pas; toutes aſſervies à deux mouvemens ſimples & précis, le négatif & l'affirmatif; le négatif eſt compté pour rien, & l'affirmatif pour peu de choſe: la penſée de vingt millions d'individus réſide alors excluſivement dans le Sophi qui la communique à une eſpece de *Pantins* à courbettes qui lui ſervent d'organes, par une filtration ſourde & ſubite.

Le conſentement de l'aſſemblée, qui ne conſent pas, eſt ſuppoſé ou interprêté par le Sophi dont la préſence ſuſpend l'action de toutes les roues & de tous les contrepoids; l'opération finie, tout ſe reſtitue, mais les pauvres *Mannequins* conſultans reſtent chargés d'un dépôt qu'ils désavouent, & d'une exé-

cution qu'ils reprouvent: c'eſt le jeu du plus fort & le plus abſorbant du grand *Mannequin*, que l'on appelle communément *Preſſe légale* (*), & les Toguriſtes nommoient celui-ci *Preſſe* de *bienfaiſance*, parcequ'après cette heureuſe impulſion tous les Perſans, de quelque état & condition qu'ils fuſſent devoient dormir ſur le duvet.

Dans cette compreſſion générale des volontés, deux ſeules têtes ſe refuſérent à l'uniſſon & déconcertérent l'harmonie mécanique; une ſurtout, exaltée par une ame brûlente & ſenſible, porta courageuſement aux pieds du trône le cri de la vérité: émût le conſiſtoire, étonna le Sophi lui-même.

C'en étoit fait de Togur, ſi la raiſon eut pu tryompher publiquement de l'autorité, mais ce tryomphe eſt ſans exemple: On dit que dans cet appareil un mouvement verſatile ou retrograde ne convient pas au roi *Mannequin*. Si ſa direction eſt gauche, il faut pour l'honneur de la ſuprématie du roi *Mannequin*, qu'il reſte gauche, ſauf à ſe corriger par des modifications inſenſibles.

Quel malheur d'être Sophi, ſi le déſaveu généreux d'une erreur peut offenſer ſa gloire!

Les diplômes furent donc proclamés: en conſéquence tout fut libre dans Ispar; la carriere de tous les métiers & de tous les arts fut ouverte à qui voulut y courir: —— Que de prodiges on vit écloré! —

(*) Le lit-de-Juſtice.

que d'heureuſes témérités ! que d'utiles confuſions ! le ſoir, on s'endormoit cordonnier, ſavetier, maſſon; on ſe réveilloit, le matin, tailleur, boulanger, ſerrurier, tout ce qu'on vouloit; on étoit crû ſur ſa parole; rien de ſi commode! Quelques eſprits étroits qui ne voyent rien en grand, trouvoient cependant ce ſyſtême monſtrueux; —— ils prétendirent que *tout eſt claſſe dans la nature;* que tout eſt *corporation; qu'on ne connoiſſoit dans l'univers policé que deux peuples à qui cette diſcipline eſt étrangere*, l'Hollandois & le Tartare; . . le Tartare, peuple voleur, l'Hollandois, peuple courtier ou facteur; & que, comme les Perſans, s'ils ne pourroient être courtiers, deviendroient néceſſairement frippons; que la cupidité brouilleroit tout; que l'avidité ne perfectionneroit rien; que le commerce intérieur n'auroit ni ſureté ni harmonie; l'extérieur ni dignité ni prépondérance; que les jours les plus brillans de la Perſe s'étoient écoulés ſous le régime prohibitif. . . .

Que ne dirent-ils pas?

Mais Togur avoit tout prévu, (ce qu'on nioit) & quand il n'eut rien prévû, il ſe chargeoit de rémédier à tout, (ce que perſonne ne pouvoit) & quand il n'eut rémédié à rien, il avoit toujours la gloire d'agiter & de balotter la grande nation Perſane; ſauf, après beaucoup d'eſſais merveilleux, à la replacer au point où il l'avoit priſe.

Les fauſſes vues, les expériences hazardées laiſſent toujours cette reſſource. Le privilége des grands hommes, de la force & de la trempe de Togur,

ſi de donner des ſecouſſes à leur ſiecle; la ſecouſſe donnée, *ſauve qui peut!*

Le grand homme une fois démontré dans Togur, (& cette démonſtration étoit rigoureuſement faite par les diplômes mêmes) il falloit tout eſpérer de lui, ou tout ſouffrir; auſſi ſes rares productions furent-elles accueillies avec un reſpect mêlé de terreur. On ſe les arrachoit, on les liſoit avec un frémiſſement qui accompagne toujours l'attente d'un oracle funeſte; le texte écrit en langue vulgaire par une ſingularité piquante avoit une tournure polémique.

Le tic de Togur étoit de vouloir rendre raiſon de tout, & ſa deſtinée de ne rendre raiſon de rien. Ce texte d'ailleurs étoit diffus, louche, embarraſſé; ſoit pour en impoſer aux ſots qui reſpectent toujours ce qu'ils n'entendent pas, ſoit pour les initier imperceptiblement aux myſteres de la ſcience, & les rendre économiſtes ſans qu'ils s'en doutaſſent.

Juſqu'à cette époque, les Sophis avoient cru bonnement n'avoir à gouverner qu'un ſeul peuple auquel, ſelon la proportion des fortunes & des conditions, ils devoient la ſageſſe des mêmes loix & la tendreſſe des mêmes ſoins.

Togur avoit vû mieux & de plus loin. En décompoſant l'Etat, il avoit vû finalement deux peuples dans un ſeul; l'un qu'il étoit juſte de fatiguer, de contraindre à diſſimuler; l'autre qu'il falloit careſſer, rendre libre, inſolent. . . . — C'étoit d'après ce plan lumineux, que ſes bienfaiſans diplômes étoient deſſinés.

On y remarquoit que la liberté devenoit le privilége exclusif de la portion chérie de ce peuple, tandis que le pouvoir arbitraire se déployoit sans ménagement contre la portion proscrite; contradiction qui auroit dû embarasser le fondateur de la liberté; mais, il étoit évident que le pouvoir de se contredire étoit une dépendance de la liberté même.

On observoit que la pauvre agriculture, protégée avec tant d'affectation, étoit réellement sacrifiée au commerce, & à l'industrie qu'on affranchissoit partout: inconséquence qui auroit pû déconcerter un logicien scrupuleux; mais il étoit prouvé que la logique d'un économiste avoit des méthodes & des regles supérieures.

On découvroit l'exagération des inconvéniens résultans des vieux principes, habilement unie à l'exagération des avantages résultans de la doctrine nouvelle; la balance des motifs, ou insidieusement ou infidellement présentée; subtilité qui pouvoit intéresser la bonne foi; mais il étoit établi que les faiseurs de système sont dispensés d'en avoir.

On ne pouvoit se dissimuler que toute société est régie par l'opinion; que l'opinion est le contrepoids de la force; que les possessions, les prérogatives, l'existence de tout citoyen est sous la garde de l'opinion; par conséquent, qu'affoiblir ce contrepoids, c'étoit rompre l'équilibre, c'étoit détruire la hiérarchie civile, c'étoit réveiller le lion assoupi & lui marquer sa proie; phénomène d'administration qui sembloit mettre la raison en contradiction avec la phi-

loſophie : mais on étoit bien averti que la miſſion économique de Togur n'étoit que pour le peuple, & elle avoit ce grand caractere qui accable & fait taire la raiſon.

Enfin on ſentit que ce peuple même, ne ſubſiſtant que par le luxe & le ſuperflu des grands propriétaires, plus on frapperoit ſur la propriété, plus on appauvriroit les arts ; plus on reſſerreroit les fantaiſies, plus, par contre coup, on ôteroit des reſſources à l'indigent, conſéquence immediate qui ſautoit aux yeux ; mais on convenoit que l'œil ſublime de Togur, toujours fixé ſur ſes principes, n'étoit point fait pour deſcendre & s'égarer dans le détail minutieux des circonſtances ; ainſi toutes les objections ſe diſſipoient comme de légeres ombres devant le torrent de la lumiere.

Cependant le vieux Sénat gromeloit dans ſes voûtes antiques. Malgré l'évidence, une inquiétude ſecrette s'étoit gliſſée dans tous les eſprits ; le bienfait de Togur reſſembloit de ſi près à un écart de l'autorité, qu'on avoit donné des gardes à la félicité publique ; parodie cruelle d'un acte de bienfaiſance.

On s'agittoit, on murmuroit : tout Ispar avoit les yeux ouverts ſur les provinces. Chaque capitale a ſes mannequins noirs, moins ſouples encore & moins flexibles que ceux d'Ispar : on eſperoit un choc général : on ſe flattoit qu'on porteroit la franchiſe, juſqu'à demontrer à Togur qu'il abuſoit des vertus du Sophi, crime irrémiſſible dans un philoſophe, & qu'une probité ignorante & cruelle eſt un bien plus

grand fléau en politique, que la perverſité même, lorſqu'elle eſt éclairée.

Les ſpéculatifs ſe partageoient : les uns prétendoient que l'événement le replongeroit avec ſa ſecte dans l'obſcurité dont il n'auroit pas dû ſortir; les autres ſoutenoient qu'il renverſoit tout, & qu'après avoir tout renverſé, il reſteroit de bout au milieu des ruines.

La ſuite de cette hiſtoire ou de ce conte, comme tu voudras, l'ami; je te la donnerai, lorsque le grand problême des opérations des *Mannequins* ſera réſolu. En attendant, voici ſur eux quelques couplets:

Les étonnemens des Chartreux.

Que notre roi conſulte Maurepas,
Qu'il ſoit ſon mentor & ſon guide,
Qu'à tous ſes Conſeils il préſide,
Cela ne nous ſurprend pas:
Mais qu'à Turgot le mentor s'abandonne,
Qu'il laiſſe ce Miniſtre fou
Le traiter de foible & de mou,
Quand il peut lui river ſon clou
C'eſt ce qui nous étonne!

Dans tout Paris, au milieu du fracas,
Que perſonne ne s'entretienne
Du gobe-mouche de Vergenne (*),

(*) Rien de plus injuſte que cette épithéte: M. de Ver-

Cela ne nous ſurprend pas:
Mais qu'avec lui notre pauvre Couronne,
Dont l'honneur eſt un peu déchu,
Dans l'Europe n'ait pas reçu
Quelque coup de pied dans le cu,
C'eſt ce qui nous étonne!

Que Lamoignon (*) trouve auſſi peu d'appas
Au Miniſtere qu'il occupe
Qu'aux amuſemens de la jupe:
Cela ne nous ſurprend pas:
Mais, qu'un mortel qui penſe & qui raiſonne,
Qui n'eſt ni bête, ni cagot,
Se laiſſer traiter d'Oſtrogoth,
Pour ſoutenir ſon cher Turgot
C'eſt ce qui nous étonne!

Que Saint-Germain connoiſſe les Soldats,
Qu'il ſoit un brave homme à la guerre,
Et qu'on l'éleve au Miniſtere,
Cela ne nous ſurprend pas:
Mais qu'il admette auprès de ſa perſonne
Un petit Guibert (†), ce pied-plat

---

gennes eſt certainement le meilleur Miniſtre qu'ait la France, & qui exiſte de nos jours en Europe.

(*) M. de Malesherbes qui paſſe pour peu galant.

(†) Il faut dire ici un mot de ce de Guibert. Son pere M. Guibert d'abord, puis de Guibert, & aujourd'hui Marquis, Comte du St. Empire, Maréchal-de-camp, Cordon rouge, & tout récemment fait Gouverneur des Invalides,

Qui ſe croit un homme d'Etat,
Et qui dans le fonds n'eſt qu'un fat,
C'eſt ce qui nous étonne!

---

eſt de Moutauban, d'une extraction très commune. Il s'eſt diſtingué dans la derniere guerre d'Allemagne par ſon talent pour la Tactique, pour les campemens ſurtout. Le Maréchal Duc de Broglio, qui connoiſſoit ſon merite, le fit Maréchal général des logis de ſon armée. Il a eu la faveur du Duc de Choiſeul, mais n'a pu obtenir celle de ſon ſucceſſeur, le Marquis de Monteynard.

Le fils dont il eſt ici queſtion à 39 à 40 ans au plus; il a déployé de bonne heure un génie rémuant & ami de nouveautés.

Il eſt fort bien de figure & de taille: il eſt doué des dons de la nature à un dégré ſupérieur; il lit cinq lignes de Gazette d'un coup d'œil. On conçoit qu'au moyen de l'activité de cet organe chez lui, combien il doit avoir meublé ſa mémoire; faculté d'un ſi grand ſecours pour l'eſprit. On aſſure qu'elle ne fait point de tort à ſon imagination & même à ſon raiſonnement; qu'il digére ſes lectures auſſi rapidemment qu'il les fait. On raconte que ce de Guibert ayant parié de dévorer cinq gros volumes en une nuit d'un livre aſſez abſtrait, il en rapporta pour preuve, le lendemain, un extrait du plan & des principaux détails exact & aſſez étendu.

Ce de Guibert eſt auteur de la tragédie: le *Connétable de Bourbon*, repréſentée ſur le théâtre de la Cour, donnée le 26 Août 1775 pour les fêtes du mariage de Madame *Clotilde*, ſœur du Roi, avec le Prince de Piémont. Cette piéce a eû, en ſon tems, bonne part aux ſifflets. Voyez la chanſon dont voici le premier couplet:

Le *Connétable* me plaît fort:
Comme on y rit, comme on y dort!

Que de Sartine on ait fait quelque cas,
Tant qu'il n'exerçoit que l'office
De Lieutenant de la police,
Cela ne nous ſurprend pas:
Mais qu'on lui trouve une tête aſſez bonne
Pour une place où ce Chrétien,
En conſcience n'entend rien,
Et qu'il ne fera jamais bien,
C'eſt ce qui nous étonne!

Qu'avec des gens ſur l'honneur peu délitats,
Saint-Germain traite & leur conſie
Des vivres l'utile régie,
Cela ne nous ſurprend pas:
Mais qu'il s'obſtine à vouloir qu'on la donne
A des fripons (*) qui, dans Paris,
Sont déshonorés & flétris;
C'eſt ce qui nous étonne!

C'eſt une bonne piéce,
Eh bien!
Qu'on joue à nos Princeſſes,
Vous m'entendez bien.
&c. &c. &c.

(*) Doumer & Saurin, accuſés de monopole, & mis à la Baſtille dans le tems des émeutes, ſous le Miniſtère de M. Turgot.

DIALOGUE VII.

INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV, LE PRINCE DE CONTI, LE COMTE DE ST. GERMAIN, DEUX AUTRES PERSONNAGES.

LOUIS XV.

Ah! je vous revois, Cousin; dites-moi quel est ce personnage à l'air sombre, au port rustre que j'apperçois?

LE PRINCE DE CONTI.

Attendez, Sire, que je le devine. C'est, c'est, oui, si je ne me trompe, c'est le Comte de Saint-Germain, autre Ministre de Louis XVI.

LOUIS XV.

Le Comte de Saint-Germain?

LE COMTE DE ST. GERMAIN.

Oui, Sire, à vous obéir.

LE PRINCE DE CONTI.

Oh! Sire, on n'a pas voulu que celui-là eut la pierre, comme son devancier, car on la sondé longtems (*).

(*) Bon mot attribué au Comte d'Artois. Pour l'entendre, on doit savoir qu'il y a eu un intervalle de près de

LOUIS XV.

Mais, Saint-Germain, expatrié auſſi longtems que vous l'avez été, inconnu à mon petit fils, comment a-t-il pû venir à l'eſprit du roi de vous appeller au Miniſtere? Comptez-moi un peu cette hiſtoire. Je vous croyois déja mort & enterré depuis longues années. Quelle a donc été votre bonne fortune?

LE COMTE DE ST. GERMAIN.

Ah! Sire, ma fortune!.. Les différentes deſtinées que j'ai éprouvées dans le cours de ma vie, m'ont aſſez appris qu'elles ſont les viceſſitudes des choſes humaines. Mais en quelque ſituation que je me ſois trouvé, j'ai toujours adoré les reſſorts de la Providence. La même tranquillité d'eſprit avec laquelle j'ai vu dans l'aurore de ma vie la fortune ſeconder mes vœux & mon ambition en m'élevant rapidement aux premieres dignités militaires, je l'ai conſervée dans les revers que j'ai éprouvés; réduit, pour ainſi dire, à l'aumône (*) par la banqueroute d'un

---

quinze jours entre la mort du Mal. Comte de Muy & la nomination du Comte de St. Germain; eſpace bien long pour les Courtiſans, toujours empreſſés de connoître le choix du maître, & même de le deviner. Cette inquiétude amuſoit le roi qui, pour intriguer davantage ceux qui l'entouroient, diſoit: On eſt fort en peine *de ſavoir qui aura le département de la guerre.* Cette nomination ſurprendra, car *c'eſt quelqu'un auquel on ne ſonge nullement.*

(*) On en peut juger par la lettre ſuivante que M. Le Comte de St. Germain écrivoit alors à un ami intime, & que je vais rapporter ici, parceque tout ce qui concerne cet homme extraordinaire intéreſſe aujourd'hui. C'eſt d'ail-

banquier à qui j'avois confié toute ma fortune, j'ai trouvé la conſolation la plus douce dans la démarche

---

leurs une piéce qui peut établir ſon caractere, ſes mœurs & ſa façon de penſer. Elle eſt écrite dans un tems non ſuſpect, où il étoit bien loin de prévoir ſa grandeur future.

Lettre de M. Le Comte de St. Germain, à M. l'Abbé Dubois, Aumonier de M. Le Cardinal de Rohan.

A Cernay en Alſace, le 24 Décembre 1774.

" J'ai l'honneur de vous écrire ſur de mauvais papier, „ parceque la pauvreté m'accable, & qu'il ne me reſte pas „ de quoi en avoir de meilleur. J'ai eſſuyé une banqueroute de plus de cent mille écus, & je me vois, dans toute „ l'étendue du terme, le plus pauvre des hermites.

„ M. de Bloſſet, Miniſtre du roi à Coppenhague m'a jetté „ dans cet abyme. J'ai malheureuſement pris confiance „ dans un homme qu'il m'avoit très ſingulierement recommandé & au frere duquel j'avois fait la fortune. Enfin „ la providence l'a voulu, ſes jugemens ſont juſtes, & je „ mets toute ma confiance en elle.

„ J'ai commencé par acquitter tout ce que je dois; tout „ ſera payé dans le courant de Janvier ou au commencement de Février. Enſuite j'ai payé & renvoyé mes domeſtiques. Mais alors quel ſpectacle douloureux & attendriſſant! Tous vouloient reſter à mon ſervice pour „ rien; ça été là mon plus grand déchirement de cœur. „ Heureuſement ma pauvre femme ſupporte ce déſaſtre „ avec une patience & une réſignation héroïque. Eh! quelle eſt reſpectable à mes yeux & devant Dieu! Le digne „ Major me propoſe de prier M. le Cardinal de Bernis d'écrire au Cardinal de Rohan.

„ Vous connoiſſez les grands & les gens en place. Je „ réfléchirai ſur tout cela, quand ma tête ſera un peu tran-

généreuſe & noble des Colonels Allemands, qui a, pour ainſi dire, rappellé dans le ſouvenir de ma nation mon exiſtence, & je leur dois la penſion que le roi m'avoit accordée.

Elle ſuffiſoit à mes beſoins. Parvenu à l'âge de ſoixant-huit ans, il ne ſubſiſtoit plus d'autres deſirs dans mon ame que de jouir d'un repos heureux. J'avois éprouvé à un tel point l'une & l'autre fortune, que tout ſentiment d'ambition étoit éteint en moi. Mais à peine ai-je eu le tems de goûter les douceurs d'une vie ſi agréable, que je me ſuis vû entraîné de nouveau dans l'embarras & l'agitation des affaires.

„ quille. Vous voyez que j'avois bien des raiſons de ne „ pas aller à Saverne. Mon malheur s'annonçoit depuis „ l'été: il doit m'excuſer auprès du Cardinal. Je lui écris „ une lettre de nouvelle année, & j'y touche légérement „ cet article. Mais faites-le valoir convenablement.

„ Mille complimens à votre frere. Je lui écrirai dès que „ je pourrai. Je vous ſouhaite à l'un & à l'autre mille bon„ heurs & ce que vous pouvez deſirer.

„ Qu'eſt-ce que la vie de l'homme ſur cette malheureuſe „ terre? Peines & malheurs! La religion ſeule & la vertu „ peuvent y adoucir un peu nos maux. Vous connoiſſez la „ ſincérité de tous les ſentimens tendres & diſtingués que „ je vous ai voués pour la vie."

P. S. " Pourriez-vous procurer une bonne condition à la „ femme-de-chambre de ma femme? Elle a avec elle un pe„ tit garçon de ſept à huit ans, qu'il faudroit auſſi nourrir. „ C'eſt une très digne femme. Je lui donnois par année „ 220 livres, & je nourriſſois & logeois ſon enfant. Si vous „ pouvez l'aider, vous ferez une grande charité, & vous „ m'obligerez infiniment."

Appellé à la tête de l'adminiſtration militaire par un de ces hazards qui tiennent du prodige, je ne m'y ſuis déterminé que pour ne pas paroître me refuſer à la patrie, à qui je penſois que mes ſervices pouvoient être utiles.

Tout ce que j'ai ſupporté de travaux & tout ce que que j'ai eſſuyé de contraditions dans cette pénible & nouvelle carriere, ne peuvent ſe concevoir; mais comme tous mes efforts n'ont pas ſuffi pour ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſoient au bien que je deſirois, & que j'étois ſincérement intentionné de faire, que j'ai vû une grande & dangereuſe anarchie s'élever par le choc de tant d'autorités qui contrarioient la mienne, j'ai préféré le repos à l'éclat de le place que j'occuppois, & qu'il m'étoit impoſſible de remplir déſormais avec la dignité convenable.

LOUIS XV.

Et vous vous êtes retiré?

LE COMTE DE ST. GERMAIN.

Oui, Sire; & j'eſpére que mon exemple ſervira de leçon à tous cenx que la fortune ou les talens appelleront à une adminiſtration quelonque. Ils connoîtront tous les piéges de l'intrigue ou de la méchanceté, les dangers de la flatterie, & ſurtout ceux de la foibleſſe. Ils verront qu'un Miniſtre qui veut le bien, éprouve des contradictions ſans nombre & ſouvent les plus fortes, de la part de ceux même qui devroient y concourir avec lui; & ils conviendront de l'impoſſibilité évidente d'arriver à ſon object, lorſqu'une force ſuperieure lui fait la loi, que

la corruption eſt parvenue à un tel degré, que le bien que l'on fait ſe tourne en mal par l'abus dont il eſt ſuivi, & qu'à chaque pas les préjugés s'oppoſent à toute inſtitution, à tout arrangement politique. Ils le plaindront ſûrement d'être dans la dure néceſſité de ſacrifier ſans ceſſe ſes bonnes intentions aux vues intéreſſées d'autres. Malheureuſement, plus une adminiſtrateur qui voit les choſes de près, enviſage la grandeur de ce mal, plus ſon ame en eſt accablée, & plus rapidemment elle eſt entrainée dans une inſenſibilité généreuſe pour tout événement bon ou mauvais, & dès-lors il y a à craindre qu'il ne laiſſe aller les choſes au gré du ſort.

J'ai été couvert de blâme: j'ai paru coupable aux yeux de la nation qui avoit droit de me juger. Mais, ſi j'ai manqué de fermeté: ſi j'ai eu une confiance & une défiance: ſi j'ai été trompé: je n'accuſe perſonne.

LOUIS XV.

Voilà qui s'appelle pérorer en Jéſuite (*), ami St. Germain! Mais, dites-moi qui Diable vous a porté au Miniſtere?

(*) Louis XV a bonne mémoire. Le Comte de St. Germain en effet, ayant fait ſes études aux Jéſuites, en avoit pris l'habit; mais il ne tarda pas à manifeſter peu de diſpoſitions pour cet état. Il s'engagea dans un Régiment de Dragons, d'où ſon pere le retira bientôt. Il paſſa au ſervice de l'Electeur Palatin: ſervit ſous le Prince Eugene; fit la guerre contre les Turcs en 1738, où il ſe diſtingua: puis à la mort de Charles VI repaſſa en France.

UN AUTRE PERSONNAGE.

Sire, tel que les héros Romains, c'eſt à la charrue qu'on eſt allé le chercher pour lui conſier le département de la guerre. Lorſqu'on vint lui annoncer ſa nomination, il étoit en bonnet de nuit & en redingote dans ſon jardin. Il s'écria: " Eſt-ce qu'on „ ſonge encore à moi? & il partit. C'eſt un brave „ homme, Sire. Son choix fut applaudi." Vous en pouvez jugez par la chanſon ſuivante qu'on lui fit, avant qu'il eut rien fait. Elle eſt ſur l'air très connu du menuet d'*Exaudet*.

Saint Germain
Dès demain
Je m'engage:
De la gloire de l'Etat,
Du bonheur du ſoldat
Ton nom ſeul eſt le gage.
Autrefois,
A ta voix
La victoire
Sur nos pas eut accouru,
Si l'on avoit voulu
Te croire.
Mais périſſent dans l'hiſtoire,
Ainſi que dans ta mémoire,
D'un rival
Trop fatal
A la France:
Les manœuvres & les maux
Qu'entraîne d'un héros
L'abſence.

Tes vertus
Qu'un Titus,
Notre pere,
Va chercher dans les deſerts
Montrent à l'univers
Un nouveau Bélisaire.
Aujourd'hui,
Comme lui
Tu pardonnes:
Puiſſe trouver du retour
L'exemple qu'à la Cour
Tu donnes.

UN AUTRE PERSONNAGE.

Oui, ſi le Comte de St. Germain a été chanſonné avant qu'il eut rien fait, il a été en revanche bien bourré lorſqu'il a eu fait quelque choſe, &, ce n'eſt pas certainement ſans perſiflage & ſans bien de nafardes qu'on eſt parvenu à s'en débarraſſer. A la vérité il a eu conſtamment pour lui l'avantage de l'opinion publique dans le militaire. Il n'a pas ſervi ſans éclat dans les guerres de 1745, 1746, 1747 & 1748. Tout le monde connoît les revers qui ont réſulté de la bataille perdue à Rosbach, & qui fut donnée contre l'avis de M. de St. Germain, qui en avoit prévu & prédit le malheur. On ſait qu'il n'eut aucune part à cette bataille; qu'il avoit une deſtination particuliere qui devint utile, parceque le corps ſéparé qu'il commandoit ne fut point entamé, & ſervit à couvrir la retraite.

On ſait que, paſſé à l'armée de Richelieu, après

la retraite de Soubiſe, & chargé du commandement du corps de troupes qui occupoit Bremen; il ſe conduiſit avec beaucoup d'intelligence & de diſtinction à la retraite & au dépenaillement des quartiers du pays d'Hanovre. Il préſerva d'une défaite totale le corps qu'il commandoit, & le ramena à l'armée, ſans que les ennemis euſſent pu l'entamer.

On ſait que, l'année ſuivante, il ſe trouva chargé du commandement de la gauche à la bataille de Creweld.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, on ſait auſſi que la France auroit eu à ſe glorifier de la victoire dans cette journée, ſi M. le Comte de St Germain avoit été loyalement ſoutenu & ſecondé, au lieu qu'elle eut à gémir ſur la plus douloureuſe défaite. Il eſt vrai qu'elle fut plutôt celle des Généraux que des troupes qui s'y conduiſirent avec une diſtinction digne de leur réputation. Mais l'envie & la jalouſie, effrayées de la gloire que M. Le Comte de St. Germain alloit acquérir, s'efforcérent à la lui ravir au détriment des intérêts de la patrie.

S'il eſt affligeant, voiſin, de voir ces attentats révoltans, ces crimes d'Etat ſe reproduire ſans ceſſe, il l'eſt bien plus d'être forçé de dire que ceux qui en ſont coupables échappent toujours à la punition qu'ils mériteroient.

En recherchant la cauſe de tous les grands revers que la France a éprouvés dans tous les tems & dans tous les ſiecles, & qui l'ont miſe plus d'une fois à

deux doigts de ſa perte, on la trouvera dans cette indiſcipline, dans cette inſubordination toujours impunie & ſouvent même récompenſée. Creci, Poitiers, Dettingen & tant d'autres exemples qu'on pourroit citer, n'atteſtent que trop cette effroyable vérité.

Je regrette infiniment, l'ami, pour l'honneur du Comte de St. Germain, que l'Editeur des mémoires de ce grand homme, trop ſcrupuleux ou trop circonſpect, n'y ait pas rapporté un écrit que l'on connoît, & qui doit s'être trouvé dans ſes papiers, dans lequel il avoit développé d'une maniere courageuſe & vraie, cette trahiſon criminelle, ainſi que la minute d'une lettre qu'il écrivit dans ce tems-là au Maréchal de Belle Iſle, Miniſtre de la guerre, mais qui n'en fit pas l'uſage que ſa fidélité & ſon devoir lui preſcrivoient. Cette délicateſſe eſt d'autant plus déplacée de la part de l'Editeur que toutes les perſonnes dont la révélation de ce myſtere pouvoit flétrir la réputation, ſon mortes.

Mais je penſe, moi, que quand même elles vivroient encore, il auroit fallu les traduire au tribunal de la nation, les dénoncer, & lui laiſſer le ſoin de prononcer l'arrêt de proſcription qu'elles méritoient. Il eſt du devoir de tout Ecrivain honnête & patriote de conſtater dans ſes écrits les vertus & les vices, les talens & les fautes des hommes qui ont le plus contribué à la ſplendeur ou à la deſtruction des Empires. Il faut que tout homme qui écrit ſe faſſe une loi ſacrée de défendre la vertu calomniée, &, qu'avec le même courage & la même impartialité, il no-

te d'infamie le front hardi des coupables effrontés, & des oppreſſeurs puiſſans.

Je ne crois pas, l'ami, qu'aucune loi défende à l'homme de bien, qui n'eſt le flatteur ni l'eſclave de perſonne, de dépouiller ces êtres pervers de leur faux éclat, & de reſtituer à la vertu qu'ils perſécutent ſon empire & ſes droits.

De pareils écrits deviendroient alors utiles aux Souverains & aux hommes en général: la vérité n'y ſeroit point altérée, le vice embelli ou honoré, tandis que la vertu utile & modeſte demeure cachée derriere un voile qui n'oſe ſe lever, dans la crainte d'offenſer des hommes puiſſans, & de s'expoſer à leur animadverſion & à leur vengeance.

LE SECOND PERSONNAGE.

Je conviens que dans ſa carriere militaire en France le Comte de St. Germain a manifeſté une force & une fermeté de caractere peu communes, mais je n'en retrouve pas la moindre trace du moment que je le vois élevé au Miniſtere.

Le Comte de St. Germain avoit certainement des principes, mais nulle méthode; ſa marche étoit chancelante, incertaine, ſes opérations découſues & ſans liaiſon.

Qu'a-t-il fait en Dannemarck? Ce qu'il a fait en France. Il a bouleverſé toute la conſtitution militaire de ce pay-là, pour l'améliorer & la réfondre ſuivant ſes vues neuves & ſéduiſantes. Son autorité en Dannemarck étoit ſans bornes; perſonne n'oſoit le contrarier; il avoit la coutume de dire avec fierté qu'il

qu'il ne reconnoiſſoit que le Roi de Pruſſe pour juge compétent de ſes plans. Les militaires & les Miniſtres qui voyoient ſon inflexibilité, approuvoient ſes projets en public, tandis qu'il s'efforçoient de les contrarier en ſecret.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, & c'eſt ainſi que rien n'a été exécuté ſelon ſes principes; que tout a été gâté & mutilé.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, & c'eſt ainſi que M. de St. Germain a ruiné la belle cavalerie Danoiſe, non en la diminuant, car elle étoit trop nombreuſe, & nullement dans une juſte proportion avec le reſte; mais par la mauvaiſe conſtitution qu'il lui donna. Cette cavalerie, de l'aveu de tous les Officiers inſtruits, avec peu de changemens, auroit été une des meilleures de l'Europe. Avant lui, la déſertion y étoit inconnue. Il a de même gâté l'infanterie.

M. de St. Germain n'avoit pas voulu ſentir que ce qui eſt excellent en France, peut-être même en Pruſſe & en Autriche, ne convenoit pas en Dannemarck, où, vû l'éducation, les ſentimens & les principes de l'Officier, le manque d'avancement, de récompenſe & de perſpective, il n'éxiſte d'autre moyen d'avoir de bons Capitaines que de les intéreſſer à leurs compagnies.

Le Comte n'a pas non plus amélioré les fortifications des grandes places, & il a fait raſer ou laiſſé tomber en ruine celles des petites places, ſans faire réflexion qu'une bicoque dans une île où il faut dé-

barquer des troupes, de l'artillerie, &c. vaut la place la mieux fortifiée en terre ferme: en un mot, il vouloit construire de bonnes places de guerre & augmenter l'armée.

Le feu Roi de Dannemarck ne tarda pas à perdre patience, & le crédit du Comte baissa visiblement. On n'avoit jamais pu faire entendre au Feld-Maréchal qu'il ne convenoit pas à un vieillard d'entreprendre la construction d'un vaste palais, dont il lui est impossible de conduire le travail à sa fin, qu'il auroit été plus sage de réparer les défauts de l'ancienne maison.

A avoir opérer le Comte de St. Germain, on eut dit qu'il ne connoissoit ni les hommes ni l'histoire, pour s'imaginer que ses successeurs suivroient les mêmes principes, le même dessein, & qu'ils acheveroient son bâtiment, dont le plan ne laissoit pas d'être assujetti à bien des objections solides. Enfin dans toutes ses opérations, il paroissoit oublier que le bien public n'est autre chose que le bien-être du plus grand nombre des particuliers.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Malgré tout ce que vous pouvez dire, vous devez cependant convenir aussi que toutes les vues du Comte de St. Germain étoient bonnes, qu'il étoit parfaitement désintéressé, très honnête homme, doux & aimable dans sa vie privée, simple, frugal; qu'il avoit de grandes qualités militaires; . . . .

LE SECOND PERSONNAGE.

D'accord, mais de quelque maniere qu'on l'exa-

mine, on ne découvre en lui aucune de celles néceſſaires aux adminiſtrateurs & aux hommes d'Etat.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oh! il a été trompé. Les opérations de ſon Miniſtere en France ont été, ou morcelées ou dégradées. Le Comte a eu des torts ſans doute: lui même ne ſe les diſſimuloit pas; mais il n'a pas eu tous ceux qu'on lui impute. Il y a des gens qui en ont eu de plus graves que lui.

A ſon arrivée à la Cour, le Comte de St. Germain ne connoiſſoit aucun des Miniſtres à qui étoient confiés les divers départemens. Il connoiſſoit encore moins le Mentor Maurepas. Il en avoit entendu parler diverſement, & dans ce qui avoit pu lui revenir de lui dans ſa retraite, il ne pouvoit que lui ſembler que l'opinion publique lui accordoit beaucoup d'eſprit & ſurtout beaucoup d'agrément dans l'eſprit, une conception rapide & facile, une mémoire qui n'a jamais rien oublié, une grande habileté à ſaiſir le vrai point des affaires & à les manier avec dextérité; un caractere doux, porté à l'indulgence, à la bienfaiſance, mais léger, mais capable de ſacrifier de grands intérêts à un bon mot; poſſédant enfin quelques-unes de ces qualités & de ces vertus qui font les hommes d'Etat, mais auſſi perdant la plupart de ſes avantages par la légéreté de ſon caractere.

Le Comte de St. Germain ne dût pas être longtems à s'appercevoir de ces trites vérités. " Si je m'étois " laiſſé aller aux mouvemens de mon ame; (diſoit-il " lui-même) j'aurois dès-alors demandé la permiſſion

„ de rentrer dans mon hermitage. Quelques perſon-
„ nes à qui je m'en étois ouvert me diſſuadérent;
„ on me fit entrevoir qu'une pareille démarche affer-
„ miroit l'opinion que l'on avoit de mon inconſtan-
„ ce, on me flatta enfin que le caractere du Roi,
„ ſa fermeté, ſa ſimplicité, ſon amour pour le bien
„ & pour la juſtice, & ſurtout ſon averſion pour tout
„ ce qui avoit l'air de la cabale ou de l'intrigue, pou-
„ voient malgré la légerte & l'inconſtance de ſon Men-
„ tor, me ſeconder & me faire arriver à ſon objet.
„ Je me livrai d'autant plus facilement à cette eſpé-
„ rance que, dans quelques entretiens particuliers que
„ j'eus avec ce Prince, je le trouvai plein d'une bon-
„ té ſéduiſante; tous les mouvemens de ſon ame l'en-
„ traînoient vers la juſtice & la bienfaiſance, & il
„ ne reſpiroit que l'amour de la vertu & du bien.
„ Je ne devois donc pas prévoir qu'il viendroit un
„ tems où tous les malveillans qui étoient en grand
„ nombre, parviendroient aux ſuccès de leurs vues
„ intéreſſées, & que le bien de ſon ſervice, peut être
„ même la gloire de ſon regne, ſeroient auſſi ſacri-
„ fiés aux avantages de quelques individus particu-
„ liers."

LE SECOND PERSONNAGE.

J'ai lieu de douter infiniment, l'ami, que tout ce qu'a dit où écrit le Comte de St Germain ſoit dans l'exacte vérité. Si en effet ſon ame avoit reçu des premiers converſations avec le mentor du Roi, les impreſſions qu'il avoue, il n'auroit pas inſiſté lui-même près du Roi, pour que ce principal Miniſtre aſ-

ſiſtât à ſon travail, puisqu'il croyoit en avoir ſi bien démêlé le caractere. Il devoit des-lors prévoir que par-là il ſe mettoit dans l'impoſſibilité la plus évidente de ſurmonter les obſtacles ſans nombre que la paſſion & l'intérêt alloient oppoſer à ſes projets. On regrette par amour pour le bien, qu'il n'ait pas eu des-lors le courage de rejetter les conſeils puſillanimes & peut être intéreſſés de quelques perſonnes qu'il ne nomme pas, lui ont donné. C'étoit ſûrement des courtiſans & non des citoyens courageux & vertueux; mais étoit-ce là les hommes que devoit conſulter le Comte? La vérité eſt qu'il n'avoit pas le caractere qu'on lui ſuppoſoit, car bien loin de ſe ſoumettre ſi aveuglément à leurs avis, il auroit pu facilement démêler leurs projets, & dès-lors les écarter de ſa confiance.

Le Comte de St. Germain auroit pu tout au plus eſpérer des ſuccès, ſi le Roi avoit eu une aſſez longue expérience des affaires, une connoiſſance plus profonde des hommes, pour ſe décider d'après ſes propres lumieres. Alors, quelques efforts qu'euſſent fait les Courtiſans mal intentionnés, ils ne ſeroient certainement pas parvenus à leur objet, & nous n'aurions pas aujourd'hui à réclamer contre le mal qui en réſulte, dont peut-être vingt générations ſe reſſentiront.

LE PREMIER PERSONNAGE.

C'eſt certain, voiſin, il n'en eſt pas des Rois comme des autres hommes, dont on peut attaquer les préjugés, leur montrer avec force la vérité & les y

entraîner. La toute-puiſſance inſpire toujours de la crainte, & il y a bien peu d'hommes capables de s'expoſer au danger de dire des vérités hardies & utiles. Quand même il exiſteroit dans la nation quelques-uns de ces individus rares; ou ils ne ſeroient pas en ſituation de ſe livrer à une démarche ſi courageuſe, ou elle ne produiroit d'autre effet que de leur ravir leur liberté & de détruire leur fortune. Bientôt on les dénonceroit comme des fanatiques audacieux qu'il faut écarter. Partout où l'intérêt particulier combat contre l'intêrêt public, le premier prévaut. Il faudroit que les Souverains euſſent ſans ceſſe ſous leurs yeux les immortelles vérités que Fénélon a oſé prêcher ſi courageuſement dans une Cour enivrée de toutes les flatteries, entourée des piéges de toutes les ſéductions, & aveuglée par toutes les vanités. Si l'on pouvoit faire de ce livre divin le bréviaire des Rois, on parviendroit avec certitude à la félicité publique: mais Fénélon proſcrit, eſt mort dans l'exil, & St. Germain, dégoûté du Miniſtere, eſt mort dans ſa retraite.

Ce Miniſtre a été abuſé, voiſin; il s'eſt livré avec trop de confiance à quelques hommes qui avoient calculé ſon âge, l'inſtabilité de ſa place & l'eſpérance de ſe faire des amis puiſſans aux dépens du bien. Ces hommes pervers ſe ſont fait un jeu de divulguer ſes vues, & de lui préparer par-là de grands obſtacles à vaincre, & lorſque ces grands obſtacles ſe ſont préſentés en foule, au lieu de l'encourager & de l'aider à les combattre, ils n'ont cherché qu'à l'entraîner

à des condeſcendances qu'ils lui faiſoient enviſager comme peu importantes, tandisque cependant par-là tous ſes plans ſe trouvoient dérangés.

A la tête du parti étoit un homme très dangereux par ſon caractere, c'étoit un M. Pezay ou de Pezay, ſans naiſſance, ſans talens & ſans mérite, mais ayant beaucoup d'eſprit & plus d'intrigue encore. Cet homme avoit trouvé moyen de s'élever au point de faire rétablir pour lui une charge qui avoit été précédemment remplie par trois Maréchaux de France. Abuſant de ſa faveur, il avoit acquis le pouvoir d'embaraſſer toutes les opérations quand il ne les approuvoit pas.

LE SECOND PERSONNAGE.

Le Comte de St. *Germain* avoit alienné tous ſes amis qui s'étoient éloignés de lui inſenſiblement. Livré alors à ſes propres forces ou aux conſeils de ceux qui travailloient à ſa perte, il a été entraîné à des inconſéquences qui l'ont avili & dégradé; il ne pouvoit donc en réſulter pour lui qu'une chûte humiliante. Tu ſais, voiſin, que par un parallele infâme avec un des monſtres les plus exécrables qu'ait produit la France, on appelloit le Comte de St. Germain le *Maupeou du militaire.*

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, & à ſon arrivée à la Cour, toute la France s'y étoit, pour ainſi dire, raſſemblée, & jamais on ne vit autant de démonſtration de joye, & une plus grande unanimité de ſuffrages.

LE SECOND PERSONNAGE.

Rien n'étoit plus naturel. Il arrivoit avec une réputation éclatante que cinquante années de vertu & de talens conſtatés lui avoit méritée. La France le regardoit comme ſon Ange tutelaire, & le militaire eſpéroit de lui tout ce que devoient naturellement lui promettre ſes ſervices diſtingués, ſes lumieres & ſa longue expérience.

Les opinions lui étoient ſi favorables, qu'il n'y avoit pas un ſeul individu qui oſât ſeulement penſer à oppoſer la moindre réſiſtance à ſes volontés, tellement on étoit perſuadé de l'excellence & de l'utilité de ſes principes, de ſon caractere ferme & invariable.

Ces principes qui devoient faire l'objet de ſon adminiſtration étoient conſignés dans un mémoire, d'après la lecture duquel le Roi l'avoit appellé près de lui. Les imaginations Françoiſes, toujours vives & ardentes, alloient au devant de la grande révolution qu'elles attendoient; chacun avoit formé ſon plan, ſans que cependant celui du Miniſtre pût être deviné; & jamais rien n'eut été connu, s'il n'eut pas commencé ſa réformation en détail.

C'étoit ſonner le tocſin & avertir tous les mal-intentionnés de ſe liguer pour le contrarier. Le Comte n'avoit pas voulu ſentir que cette grande opération demandoit à être conduite avec le même ſecret & la même habileté que la proſcription des Jéſuites en Eſpagne. Tout auroit alors infailliblement ſecondé ſes vœux & ſes deſirs; il auroit étonné. Le res-

pect, le ſilence & la ſoumiſſion en auroient été les effets. cependant cette erreur & ce défaut de méthode dans ſa marche, lui préparoient de grands embarras & de terribles obſtacles à vaincre, dont à la vérité ſon courage n'eut pas dû être effrayé, ſi ce noble déſintéreſſement qu'on croyoit dans ſon ame, avoit pu le porter au ſacrifice d'une exiſtence qui ne pouvoit plus avoir rien de ſatisfaiſant à ſes yeux, dès qu'il lui étoit impoſſible d'arriver à ſon objet.

Le premier mal s'étoit manifeſté par ſon opération ſur la maiſon du Roi. Mais ce mal eſt devenu bien plus grand par l'effet qu'il a produit ſur la Gendarmerie, les Carabiniers & les autres corps privilégiés. Les ſenſations de cette inconſéquence dans ſa conduite ſur les opinions, alloient toujours à la deſtruction de ſa réputation.

Quelqu'affligeante que fut alors la poſition du Comte de St. Germain, il étoit poſſible d'y rémédier encore, s'il n'eut eu la foibleſſe de s'aſſocier un homme (*) élevé dans des préjugés contraires à ſes vues,

(*) Le Comte, appellé Prince de Montbarey, en ſa qualité de Prince *du St. Empire*, homme dur & repouſſant. Il n'eſt pas dénué d'un certain mérite, mais n'a pas la capacité néceſſaire pour être chef. Il manque des dehors qui ſéduiſent ou en impoſent. Aiguillonné par l'ambition & dans l'eſpoir d'aller plus loin, il a accepté une place qui, ſous quelque dénomination qu'on la releve, n'équivaut jamais qu'à celle de *premier Commis du Miniſtre*, qu'occupoient ci-devant un Dubois, un Gayot, un Foulon, mais ne va point à un homme de qualité. Auſſi tout le haut militaire

& dont le principal objet devoit être de ſe former un parti aſſez puiſſant pour l'élever un jour à ſa place.

Mais le plus grand mal que ce choix a produit, c'eſt d'avoir apporté un obſtacle invincible à la création du Conſeil de guerre dans le tems que le Miniſtre, dans le premier principe de ſon grand mémoire, en établiſſoit lui-même la néceſſité indiſpenſable en France, & qu'en effet il n'y avoit que ce moyen d'imprimer de la ſtabilité à tout ce qu'il ſe propoſoit de faire, & de raſſurer tous les militaires fatigués & rebutés des perpétuels changemens dont ils n'ont ceſſé d'être tourmentés depuis plus de trente ans.

Cette certitude ſeule, voiſin, ſuffiſoit pour conſoler ceux qui y auroient perdu leur état. Cette contradiction avec lui-même, a du néceſſairement jetter dans le cœur du Roi une défiance très dangereuſe & très nuiſible pour le Comte de St. Germain ; & moi qui te parle, voiſin, je me rappelle parfaitement que, dès cette époque, le Roi s'eſt mis en garde

---

a-t-il crié contre lui, & a regardé cette élévation prétendue comme une baſſeſſe.

Ce Prince ou Comte de Mortbarey eſt Capitaine-Colonel des Suiſſes-de-la garde de *Monſieur*. Il eſt attaché à ce Prince en cette qualité, & bien des gens ont préſumé que c'étoit ſon maître qui l'avoit déterminé à mettre un pied quelconque dans le Miniſtere, flatté d'une part d'y avoir un homme à lui, & de l'autre, lui donnant lieu d'eſpérer de ſuccéder à M. de St. Germain, avec un tel appui, ſurtout s'il parvenoit à gagner la confiance du Roi, en travaillant avec S. M., comme cela n'a pas manqué d'arriver.

contre toutes ſes propoſitions, & moi-même, j'ai dès-lors déſeſpéré de ſes ſuccès.

L'irrégularité de la marche du Miniſtre a donc plongé la France dans le cahos où elle ſe trouve, & ſa ſituation eſt d'autant plus effrayante que l'indiſcipline & l'inſubordination ſont parvenues à leur comble; qu'il n'y a plus aucune autorité active; que les punitions ſont dénaturées; que le vice eſt tryomphant & impuni; que la vertu eſt opprimée & languit ſans récompenſe; que plus ce militaire qui reſpectoit le Comte de St. Germain, avoit droit d'attendre de lui, plus il eſt déſeſpéré & révolté de ſe voir trompé dans ſes eſpérances.

Il en eſt réſulté des opérations du Comte de St. Germain que le dégoût a été univerſel; que tous les Officiers, même les plus zélés, cherchoient à ſe ſouſtraire à leurs ſervices, qu'ils inventoient & propoſoient toutes ſortes de moyens d'abandonner un métier qui leur déplaiſoit, parcequ'il ne leur préſentoit que des humiliations & rien de ſatisfaiſant; que ce même dégoût s'eſt communiqué d'eux aux Soldats, qu'on ne pouvoit plus parvenir à les rengager, & qu'on éprouvoit même les plus grands obſtacles à récruter les corps. L'armée qu'on eſpéroit donc des ſoins de ce grand Miniſtre, n'a exiſté que dans ſes ordonnances, & dans la réalité le Roi n'en a point eu.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Moi, je trouve que c'eſt quelque choſe de bon qu'a fait le Comte de St. Germain de ſupprimer une partie de la *Maiſon du Roi*, les deux Compagnies

de Mousquetaires ſurtout, les *noirs*, & *les gris* principallement à la tête desquels étoit l'odieuſe & baſfouée *Chaiſe-caca* (*). A le bien prendre, ces deux corps étoient autant de pépinieres de libertins, & le ſéjour de Paris ne pouvoit que contribuer à corrompre leurs mœurs & à les énerver. Quoiqu'ils ne ſe portaſſent plus aux désordres qu'ils commettoient autrefois, le même eſprit d'indépendance ou plutôt de licence, regnoit toujours parmi eux. Quoiqu'à tous les ſpectacles & dans les divers lieux publics, il y eut conſtamment un Officier de garde pour veiller ſur ſes camarades, il ne ſervoit qu'à les ſouſtraire à la jurisdiction de la police ou des loix, & le Mousquetaire aggreſſeur en *définitif*, avoit toujours raiſon.

Un de ces Seigneurs, ſans naiſſance (je parle des *gris*, les *noirs* étoient autre choſe) avoit-il querelle dans un lieu public? inſultoit-il un citoyen paiſible au point d'obliger celui-ci de provoquer le guet ou la garde, à l'inſtant: *à moi, Mousquetaires!* étoit un mot de ralliement, auquel accouroient les autres des quatre coins de Paris, & mort ou vif ils l'arrachoient aux gardes & vengeurs de la ſûreté publique. Ainſi, ſelon moi, c'eſt avoir rendu un ſervice aux habitans de la Capitale de les avoir délivrés d'un pareil fléau, & les mœurs ne peuvent qu'y gagner.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, mais le Roi, mais l'Etat n'y gagne pas. Ain-

(*) Le Comte de la Chaiſe; Meſſieurs les *gris* à qui leur Commandant étoit devenu odieux, lui avoient donné ce ſobriquet, en jouant ſur le mot.

ſi, nul avantage bien clair dans cette ſuppreſſion & beaucoup d'inconvéniens. Voici le vrai: il falloit ou que le projet du Comte de St. Germain fut exécuté en entier ou rejetté; il falloit ſupprimer toute la *maiſon du Roi* ou n'y pas toucher, ſurtout en refondre les individus dans d'autres corps ſubſiſtans, ou de nouveaux qu'on auroit crées, moins dispendieux & plus utiles, & ne laiſſer perſonne privé de ſon état & criant contre des changemens toujours injuſtes, quand ils ne tournent qu'au détriment des particuliers ſans faire le bien général.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais cette maiſon du roi étoit une ſi belle choſe; c'étoit, pour ainſi parler, l'élixir de la nobleſſe du royaume raſſemblée; c'étoit des corps qui ne plioient jamais, admirables dans les actions déciſives; —— n'eſt pas celle qui nous a ſi bien ſervi à Fontenoy?

LE SECOND PERSONNAGE.

Sans doute. Mais pour une occaſion où cette maiſon eſt utile, elle ſera pendant toute une guerre ſans ſervir. Elle ne marche qu'avec le Monarque. D'ailleurs dans le cas où elle donne, n'eſt-ce pas une mal-adreſſe que de raſſembler ainſi en un point l'ordre le plus précieux de l'Etat, pour l'expoſer à la boucherie & en faire moiſſonner la fleur?

Ne vaudroit-il pas mieux que ces braves, diſtribués dans une armée entiere, en vivifiaſſent en quelque ſorte toutes les parties, & par leur exemple continuel ſoutinſſent le ſoldat, l'animaſſent, & ſe rendiſſent dignes, en faiſant de belles actions, des ré-

compenſes auxquelles ils parviennent dans l'obſcurité & le repos ?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais pourſuivons l'examen des autres ordonnances du Comte de St. Germain. Que penſez-vous de celle concernant les Grenadiers à cheval ?

LE SECOND PERSONNAGE.

D'abord que le préambule eſt faux & ridicule.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, très ridicule & très faux, ſans doute. On y fait annoncer au roi *qu'il a jugé du bien de ſon ſervice de diminuer* CONSIDÉRABLEMENT *les troupes qui compoſent ſa maiſon militaire.*

Et de quoi s'agit-il ? d'anéantir un corps de 150 hommes. Il eſt vrai que ceux-ci étoient de l'eſpece qu'on apprécie & qu'on ne compte point. Sous ce point de vue, un en valoit bien dix, & le mot CONSIDÉRABLEMENT a du ſens & une trop véritable énergie.

Vous ſavez, l'ami, combien les Grenadiers ſont eſtimés dans tous les corps, dont ils ſont la tête & l'ame. Et ce ſont parmi ces gens d'honneur, d'un courage à toute épreuve & d'une vertu ſans tâche, qu'on prenoit à tour de rôle de quoi recruter les premiers. Jugez de quel prix devoit être cette compagnie. Auſſi dans ſon étendart, de ſoie blanche, avec pluſieurs trophées d'armes, brodés en or & en argent, portoit-elle une bombe en éclats, & ces mots pour deviſe : *undique terror, undique lethum.*

LE SECOND PERSONNAGE.

Je ſais que les Grenadiers à cheval n'étoient pas

ſimplement comme tous les autres corps de la maiſon du roi, un vain entour, deſtiné à la garde où à la décoration du trône, ou une école brillante d'orgueil & de libertinage, ou un aſyle imperturbable de l'ignorance & de la fainéantiſe; mais un poſte d'honneur pour le ſoldat blanchi ſous le caſque, qui le récompenſoit des périls qu'il avoit bravés, en l'expoſant à des dangers plus grands.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Il eſt inconcevable qu'un vieux guerrier comme M. de St. Germain ait préféré d'éteindre ce corps à tous les autres, tandisque ça auroit été le ſeul, peut-être, qu'on auroit dû excepter de la proſcription générale.

LE SECOND PERSONNAGE.

Le diſcrédit du chef n'y a pas peu contribué. Au lieu de mettre à la tête des Grenadiers à cheval un perſonnage auſſi intact que ceux qu'il commandoit, la faveur y avoit placé un guerrier recommandable par ſes qualités belliqueuſes, mais avide d'argent, & rançonnant les ſubalternes d'une maniere non moins vile qu'injuſte.

Vous ſavez, voiſin, ce que portoient les nouvelles du tems : ſi vous en avez oublié le paragraphe, je vais vous le rapporter:

" Les Grenadiers à cheval ſont depuis très long-
„ tems mécontens du Marquis de Lugeac, leur Com-
„ mandant. Ils lui reprochent non ſeulement de la
„ hauteur, de la dureté, de la férocité même, mais
„ encore de retenir injuſtement chaque jour une par-
„ tie de leur paye. Ils ont enfin éclaté & préſenté
„ un mémoire à M. le Comte de Muy, en lui

„ déclarant que s'il ne leur rendoit pas juſtice, ils „ iroient au roi.

„ On attend la déciſion de cette importante dé- „ marche. Ce Commandant ayant fait mettre en „ priſon un Grenadier ſoupçonné l'auteur où rédac- „ teur du mémoire, ils ſe ſont raſſemblés, & ont été „ en corps chez lui demander l'élargiſſement de leur „ camarade, diſant que le mémoire étoit l'ouvrage „ de tous."

Et cependant, ſuivant l'uſage, vous le penſez-bien, voiſin, ce Marquis de Lugeac n'eſt pas le plus maltraité. Ces meſſieurs ſe tirent toujours d'affaire, & dans le cas même de disgrace, on les traite en ennemis redoutables, on leur fait un pont d'or, pour-qu'ils veuillent bien quitter.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Que dites-vous de la maniere dont ſont écourtées les deux Compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Légers?

LE SECOND PERSONNAGE.

Je conviens que c'eſt une autre gaucherie.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Gaucherie, vraiment. Que faire, dites-moi, de 50 Gendarmes de la Garde & de 50 Chevaux-Légers. Ils ne ſont plus en nombre ſuffiſant pour former une troupe pour aller en détachement, à l'armée.

LE SECOND PERSONNAGE.

On voit aiſément, voiſin, que cette Ordonnance a été un eſpéce de traité fait entre le Commandant d'une part, préférant une exiſtence quelconque à une ſuppreſſion totale, & le Miniſtre de la guerre de

l'autre, voulant effectuer, au moins en quelque chose, ſon plan de réforme & d'extenſion, annoncé dans le public avec tant d'éloges.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Il me ſemble qu'on auroit peu regretté les Gendarmes ſurtout.

LE SECOND PERSONNAGE.

C'eſt le corps le plus ancien des *rouges*, puiſqu'il a été créé en 1609 par Henri IV, & l'on ne ſait pourquoi le moins eſtimé. Apparemment parcequ'il n'eſt pas auſſi bien compoſé que les autres, que le chef n'eſt pas fort ſcrupuleux ſur le choix des ſujets; auſſi parceque beaucoup de jeunes gens de la Capitale, des fils de bourgeois, pour avoir le droit de faire les fainéans, les ſpadaſſins ſur le pavé de Paris, d'aller inſulter plus hardiment & plus impunément les filles, ſe faiſoient inſcrire comme ſurnuméraires de cette Compagnie, & ne paroiſſoient jamais à l'Hôtel, ne faiſoient aucun ſervice & ne ſe connoiſſoient pas entr'eux, ni n'étoient connus des Gendarmes à pied.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Il faut attribuer ce déſordre à la bonté trop grande de leur Commandant le Mal. Prince de Soubiſe, & à la cupidité des ſubalternes. Mais eſt-il vrai que les Chevaux-Légers ne doivent leur conſervation qu'au Duc d'Aiguillon qui, puiſſant dans ſa disgrace, l'a fait maintenir par le canal de M. de Maurepas?

LE SECOND PERSONNAGE.

Quoique peu de gens ſoyent au fait de ce deſſous de cartes, voiſin, c'eſt préſumer, comme il l'eſt de

même que le Prince de Soubiſe, malgré tout ſon crédit, auroit échoué ſans cet exemple.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais le Comte de Maurepas s'intéreſſant ſi fortement à la choſe, comment n'a-t-il pas ſoutenu davantage un corps à la tête duquel étoit ſon parent?

LE SECOND PERSONNAGE.

Par politique. Il n'a pas voulu heurter de front le Miniſtre de la guerre, dans un premier moment où le roi, l'ayant choiſi, en étoit engoué. Il a ſenti qu'il ſuffiroit de prévenir l'anéantiſſement total, & que du germe ſubſiſtant renaîtroit en tems & lieu, plutôt ou plutard, le corps entier.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Savez-vous, voiſin, que la réduction de ces deux corps a paru ſi entravagante à la Reine même, que S. M. en a perſiflé l'auteur, & lui a demandé "pour„ quoi ce réſidu qu'il en conſervoit? Si c'étoit pour „ accompagner le roi aux lits-de-juſtice?"

LE SECOND PERSONNAGE.

Mais ſavez-vous auſſi comment s'en eſt tiré le Miniſtre? Par un autre perſiflage. "Au contraire, (a-t-„ il répondu) c'eſt pour aller au *Te Deum*." Il eſt d'uſage, comme vous ſavez, qu'à ces cérémonies publiques en réjouiſſance de quelque heureux ou glorieux événement, la maiſon du roi aſſiſte par détachemens.

Les partiſans de M. de St. Germain au ſurplus le diſculpent de ſa condeſcendance & croyent, au contraire, qu'il a agi en politique plus fin que ſes adver-

ſaires; que l'échec porté à ces deux compagnies eſt peut-être plus mortel qu'une ſuppreſſion totale & violente, en ce qu'elle vont ſe diſſoudre plus ſûrement d'elles-mêmes, vû la difficulté que ſont les anciens de reſter, comme ſe trouvant dégradés par le raccourciſſement de la troupe, comme chargés d'un ſervice plus onéreux, comme ſe piquant d'honneur, & ne voulant pas ſurvivre en quelque ſorte à leurs camarades anéantis.

LE PREMIER PERSONNAGE.

N'en croyez rien. Si les vieux ne reſtent pas, les jeunes prendront leur place. Et quand tous quitteroient, les Capitaines-Commandans & les Officiers à hauſſe-col n'auroient garde d'abandonner la partie, & trouveront aiſément de quoi former une compoſition nouvelle. Des militaires ne ſont pas des Magiſtrats: ils commencent par obéir & cenſurent enſuite les ordres de leur maître. Mais que penſez-vous, voiſin, de l'ordonnance des Gardes du corps, de celle des milices, de celle des déſerteurs?

LE SECOND PERSONNAGE.

Le préambule de l'ordonnance des Gardes du Corps court comme les autres, annonce un eſprit d'ordre & de combinaiſon, un Miniſtre Géometre, ami des rapports exacts.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Que dites-vous de cette qualité de noble, exigée pour entrer dans les Gardes du Corps?

LE SECOND PERSONNAGE.

Je ne ſais pourquoi cette clauſe. Je ne vois pas

qu'il faille un titre, un privilege excluſif pour courir à cheval, jour & nuit, comme un poſtillon, pour fainéanter dans une ſalle, dire des ordures ou ſe ruiner dans un tripot: car voilà à peu près la vie d'un Garde du Corps. Tout cela étoit autrefois l'appanage d'un gentillâtre; mais aujourd'hui un honnête roturier pourroit fort bien prétendre à en faire autant. Quant aux Officiers, qui doivent faire preuve au moins de 200 ans de nobleſſe, comme ils approchent de la perſonne du roi, & deviennent ſouvent ſes familliers, c'eſt plus naturel.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je n'aurois pas cru que M. de St. Germain ſe fut attaché à ces détails minutieux.

LE SECOND PERSONNAGE.

Auſſi n'eſt-il pas l'auteur de cette ordonnance: c'eſt le major des Gardes du Corps qui la rédigée, & on le voit bien, puisqu'il a augmenté ſes prérogatives aux dépens de celles des Capitaines. Ce major eſt un homme ruſé qu'on nomme le Marquis de Pontecoulant. Auſſi eſt-il aujourd'hui la bête noire de ſon corps. Indépendamment des chanſons, des épigrammes faites contre lui, on a donné une carricature, où, à l'imitation de la ſtatue de la place des victoires, il eſt repréſenté avec les 4 Capitaines des Gardes enchaînés à ſes pieds. Un ſeul (le Duc de Villeroi) ſemble afficher plus de fierté & ſe révolter, parcequ'il lui a toujours été oppoſé.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Que penſez-vous de l'ordonnance qui ſupprime les

régimens provinciaux & les Grenadiers royaux, & rétablit les milices ſuivant l'ancienne forme?

LE SECOND PERSONNAGE.

Cette ordonnance eſt remplie de tant de raiſons ſolides, qu'on ne peut plus être étonné de ce que dès ſon début, dans le Miniſtere, le Comte de St. Germain s'eſt preſſé de ſupprimer les régimens provinciaux, ainſi que celui des Grenadiers royaux, qui déſoloient les provinces, & qui, indépendamment des dépenſes qu'ils leur occaſionnoient, coûtoient au tréſor plus d'un million par an, ſans remplir aucun objet.

Mais par la maniere dont il s'eſt conduit dans cette occaſion, il a laiſſé le moyen à ſon ſucceſſeur de rétablir ces corps, quoique dans une autre forme, qui n'eſt avantageuſe qu'aux Officiers qui veulent conſerver, ſans ſervir, une apparente activité, & qui y briguent des emplois.

Si le Comte de St. Germain, en même tems qu'il a fait rendre au roi l'ordonnance de Conſtitution, avoit établi & attaché à chaque régiment les diviſons de 500 homme de milices dont il parle dans ſes mémoires, il eut été difficile d'y toucher ſans renverſer l'édifice. Il n'y a aucun militaire, ſi l'on veut examiner les deux plans ſans prévention & ſans intérêt perſonnel, qui ne ſoit obligé de convenir que celui-là valoit infiniment mieux, parce qu'il avoit des avantages réels, & aucun inconvénient.

Quel que ſoit le préjugé reçu par des hommes qui ſont toujours diſpoſés à croire tout, ſans rien exami-

ner, & qui oſent aſſurer que nos milices, & ſurtout nos Grenadiers royaux, ont ſervi avec une diſtinction égale aux anciennes troupes, on ne peut gueres ſe ſoumettre à leur opinion, lorſqu'on en a ſoi-même fait l'expérience à la guerre. Quoique dans ces régimens on ait ſouvent trouvé cette valeur brillante, cette activité, cette intrépidité qui caractériſent la nation Françoiſe, & une eſpece d'hommes très nerveuſe & très propre à la fatigue; comme ils étoient commandés par des Officiers retirés du ſervice depuis longtems, ſans l'habitude de la pratique d'un métier qui en exige tant, ſans perſpective d'ailleurs, par conſéquent ſans émulation, & où l'inſtruction étoit nulle, on avoit bien plus de confiance dans le plus foible & le moindre bataillon d'infanterie, que dans ces corps. Cependant alors l'art n'étoit pas auſſi perfectionné qu'il l'eſt aujourd'hui, & il y avoit moins d'efforts à faire pour atteindre le même degré d'inſtruction des troupes de campagne, qu'il leur en faudroit maintenant pour ſe mettre de niveau avec elles. On ne peut donc regarder leur rétabliſſement que comme un moyen imaginé par le Miniſtre, pour avoir plus de graces à faire, ſans aucun objet d'utilité pour le ſervice du roi.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Que penſez-vous, voiſin, de ces galeres de terre où ſeront attachés comme forçats les déſerteurs condamnés à la mort par les conſeils de guerre ordinaires? On en a déja fait la parodie au bal de l'Opéra. J'ai été fort ſcandaliſé de voir une pareille maſcarade.

La vie des hommes eſt bien précieuſe, & cependant, dans l'état militaire ſurtout, on la leur ôte ſouvent bien légérement. C'eſt détruire ſoi même ſes propres forces, au lieu de les conſerver. Dans les ordonnances ſur les délits militaires les peines ſont peu proportionnées aux délits, elles ſont trop ſéveres. La peine de mort ne devroit être ſtatuée que ſur les crimes atroces. Les galeres de terre pour les délits moindres que ces premiers, & comme le François abhorre les coups de bâtons preſqu'à l'égal de la mort, voilà un grand moyen de le contenir ſans le détruire. Ils pourroient être infligés juſqu'à certain point pour les délits qui ne méritent ni la mort ni les galeres de terre.

LE SECOND PERSONNAGE.

Le Comte de St. Germain a formé cet établiſſement des galeres en France, & la ſubſtitué à la peine de mort, que les loix militaires prononçoient précédemment contre les déſerteurs. Mais ce boulet au pied a paru plaiſant à un petit-maître: c'étoit ſurtout un coſtume de caractere neuf: il s'eſt déguiſé en marchand d'eſclaves, & a prétendu avoir une recette infaillible contre l'inconſtance. Cette pasquinade étoit aſſez platte & le Miniſtre s'en eſt moqué. Mais il a dû être plus allarmé du propos des Soldats. Ils prétendoient que le roi n'auroit pas aſſez de boulets dans ſes arſenaux pour les déſerteurs; ce qui ſembloit annoncer un grand dégoût, qui s'accroît toujours par les changemens.

M. De St. Germain s'eſt encore plus trompé dans

ſon calcul de la dépenſe, & plus encore dans la combinaiſon de la loi, en attachant à ces galeres une diffamation qui ne laiſſe aux malheureux Soldats aucune reſſource pour vivre lorſqu'ils en ſortent. C'eſt les forcer à devenir des brigands, des voleurs ou des aſſaſſins, & ces hommes ſont auſſi perdus pour l'Etat, que s'ils avoient ſubi la peine de mort.

Quand une loi eſt trop ſévere, elle n'eſt pas ſuivie, c'eſt ce qui eſt arrivé dans cette circonſtance. On a tiré une grande partie des recrues de la légion de Lauzun, des Soldats condamnés à ces travaux. Il ne falloit pas donner à cet établiſſement le nom odieux de *galere*, encore moins y attacher cette diffamation; il eut été plus ſage de le former, au contraire, ſous la dénomination de punition militaire, de travaux publics, ne pas les enchaîner, ni leur donner un habillement de galérien; les ſoigner, les garder avec précaution, les aſſujetir aux travaux les plus pénibles, & établir, qu'après avoir ainſi fait pénitence de leurs fautes, ils pourroient rentrer au ſervice & ſe rengager dans tel régiment qui leur conviendroit.

Il eut été en même tems juſte de prononcer une punition à perpétuité contre ceux qui eſſayeroient de s'échapper, & les condamner aux galeres de mer, ſi après avoir mérité cette nouvelle condamnation, ils y récidivoient. Décerner auſſi la même peine contre ceux, rengagés dans les troupes, qui déſerteroient de nouveau, ſuppoſé que par la nature de leur déſertion, ils ne méritaſſent pas une peine plus capitale.

On

On pouvoit ne pas les entaſſer tous dans les grandes places, en former au contraire des compagnies diſperſées dans toutes celles du Royaume, les employer de préférence aux travaux des grands chemins. Malheureuſement, il n'eſt plus poſſible de revenir ſur cette loi; on ne peut donc que la ſupprimer, &, en promulger une nouvelle qui ſoit plus fondée en principe. Il exiſte ſur ce point un travail dans les bureaux, fait par des Inſpecteurs, qui a été longtems réfléchi & qui pourroit être d'un grand ſecours.

LE PREMIER PERSONNAGE.

En vérité, voiſin, en France on eſt bien difficile à contenter, & ſurtout bien prompt à prendre un Miniſtre en grippe. On convient que le début du Comte de St. Germain ne ſe rapporte pas à la haute opinion qu'on en avoit conçue. Mais qui ſait s'il ne lui reſte pas l'eſpoir de mieux faire, de revenir ſur un mauvais commencement?

On raconte une anecdote qui pourroit le faire eſpérer. On aſſure que le Marquis de Poyanne, dans une diſpute très vive qu'il a eue avec ce Miniſtre au ſujet des Carabiniers, a fait tant d'éclat que le bruit en eſt parvenu aux oreilles du roi; que le Monarque indigné en a parlé au Secrétaire d'Etat de la guerre, lui a demandé ſi ce Commandant ne lui avoit pas manqué? lui a promis de le faire arrêter ſi cela étoit, & de le punir exemplairement.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui: mais on ajoute que M. de St. Germain, trop foible, s'eſt piqué d'une généroſité déplacée, a diſ-

ſimulé la faute de cet inſolent, & a calmé le courroux du Monarque.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ſuis de votre avis, & trouve cela très-mal. J'aime beaucoup mieux ſon refus du gouvernement de Blaye. Vous ſavez qu'il a déclaré ne pouvoir recevoir les bienfaits de S. M. dans un moment où il alloit en dépouiller tant de gens.

LE SECOND PERSONNAGE.

J'ai bien peur qu'il ne ſe dépouille ſeul.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Puisque vous en êtes ſur ce chapitre, voici un fait qu'on m'a dit être conſtant à la Cour. On a calculé que la maiſon de Noailles a pour 1,790,000 livres de bienfaits du roi; le Duc de Biron pour 450,000 livres; le Marquis de Caſtries pour 350,000, &c.

LE SECOND PERSONNAGE.

Ce ſont des dépouilles énormes, voiſin, que les Grands de l'Etat, les Financiers & autres perſonnages en place, ont craint de ſe voir enlever par le Comte de St. Germain. C'eſt ce qui les a fait redoubler d'efforts & d'énergie pour arrêter l'activité & la vigueur de ſes opérations.

Ce ſont ces gens-là, comme dit Voltaire, dans ſon écrit ſur les corvées, *à qui les abus* ayant été utiles *ou l'étant encore, doivent par intérêt ou par préjugé, s'élever contre tout ce qui eſt bien.* Ce ſont eux *qui voyent avec terreur dans le gouvernement, le deſir de ſoulager le peuple, parceque pour le ſoulager, il fau-*

droit réduire leurs profits, ou flétrir la source de leurs fortunes.

M. de St. Germain n'a pas desiré, comme les sangsues militaires que vous venez de citer tantôt, se gorger de la substance d'une armée entiere. Il vouloit que la place qu'on lui offroit, servit de récompense à quelque Officier de distinction.

Après tout, ces traits particuliers de modération ou de modestie sont beaux, mais aisés à exercer; ce sont des vertus privées qui font le bien de quelques individus. Il faut dans le Ministere de France, au contraire, un homme qui se voue à l'Etat entier, un génie indomptable, un Ministre prêt à rompre plutôt qu'à plier.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui; mais quels obstacles insurmontables n'a pas vu naître de toutes parts le Comte de St. Germain, dès le commencement de sa carriere Ministérielle?

Le Marquis de Castries a remué ciel & terre pour parer le coup qu'il vouloit porter à la Gendarmerie. Le Marquis de Poyanne a défendu vivement ses Carabiniers, & s'est rejetté sur son zéle pour *Monsieur*, qui commande ce corps en chef. Le Mal. Duc de Biron ne vouloit pas qu'on touchât au Régiment des Gardes; enfin le Comte d'Artois, dont on excitoit la fougue, n'entendoit pas plus raison que les Suisses, à la tête desquels il est.

Celle de toutes les suppressions effectuée sous le Ministere du Comte, celle qui a trouvé le moins d'opposition, & celle dont on a été le plus satis-

ſait, me paroît être, voiſin, celle de l'école militaire.

LE SECOND PERSONNAGE.

Ça dû naturellement être. Tout édifice militaire doit avoir pour objet, uniquement l'utilité & la plus grande économie. Il faut en retrancher tout ce qui n'eſt pas d'une néceſſité abſolue, afin de pouvoir entretenir ce qui eſt néceſſaire avec une noble, mais ſtricte économie; en ſuivant même exactement cette regle, l'état militaire eſt bien coûteux, & ſa dépenſe double au moins en tems de guerre.

Si l'on ſentoit bien la néceſſité de ſe conformer à cette regle, les Princes n'auroient de gardes que ce qui eſt néceſſaire pour la dignité du trône; & du reſte, pour leur ſûreté & le maintien du bon ordre, ils ſe contenteroient d'avoir un corps de troupes de campagne, à portée de leurs réſidences qui ſeroient ſucceſſivement relevées par tous les corps de l'armée. Ils apprendoient ainſi à connoître les Officiers & les troupes; & verroient bientôt avec ſatisfaction que l'œil du maître féconde & vivifie tout.

Les corps diſtingués & privilégiés ſont toujours d'une très grande dépenſe, & ne peuvent s'entretenir qu'aux dépens & en diminution de l'armée. Ils ſervent moins que les troupes de campagne, ſont ordinairement peu diſciplinés & mal entretenus, & toujours très embarraſſans dans les armées. Un homme, parcequ'il eſt galonné, chamarré, & qu'il a une plus forte paye, ne vaut pas mieux qu'un autre pour la guerre, & ſouvent il vaut moins. Un corps de 3000

hommes de troupes distinguées, coûtera autant que 10000 hommes de troupes de campagne, & ne rendra pas les mêmes services. Ce sont les grandes armées, & non les corps distingués, qui annoncent la véritable puissance.

Depuis Louis XIV, Prince qui avoit l'esprit grand & élevé, toutes les institutions, tous les établissemens tiennent plus de l'ostentation que de l'utilité; & rarement la raison de l'économie a été consultée.

On en trouve deux exemples dans l'Ecole Militaire & l'Hôtel des Invalides. Dans le premier de ces établissemens, il s'agit d'élever de très-pauvres Gentil-hommes pour en faire des Lieutenants d'infanterie; l'éducation devroit toujours être proportionnée à l'état que l'homme doit avoir dans la société. Il ne s'agissoit donc que de leur former un cœur honnête, un esprit docile & un corps robuste & vigoureux; de leur apprendre à lire, à écrire, l'arithmétique, quelque chose des mathématiques, de la géographie, & les langues des nations voisines de la France; au lieu de cela, on a fait un établissement comme s'il s'agissoit d'élever des Princes.

Le second est destiné à recevoir de pauvres vieux soldats, pour les laisser mourir en paix & en tranquillité; il devoit donc être proportionné à cet objet. Mais on leur a bâti un des plus beaux palais de l'Europe, pour les y faire vivre comme des moines; & la dépense annuelle de cet établissement suffiroit seule pour entretenir plus de 10000 Invalides, qui, répandus dans les provinces s'y rendroient encore utiles.

Ce n'eſt que dans les édifices publics, comme les Egliſes, les Palais des rois, les Tribunaux de juſtice, les Maiſons de Ville, &c. que l'on doit mettre de la grandeur & de la magnificence, qui annoncent la puiſſance & la félicité d'un peuple. Dans tout le reſte & ſurtout dans tout ce qui concerne le militaire, on ne doit chercher que l'utilité, dirigée par l'économie. C'eſt un corps deſtiné à vivre dans la peine & dans le travail, dans la ſobriété & dans la privation ; il ne faut donc rien y admettre qui puiſſe lui inſpirer des mœurs contraires.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais que penſez-vous, voiſin, de l'ordonnance concernant l'habillement du ſoldat? J'ai trouvé fort laid ce chapeau *quadricorne* que M. de St. Germain lui deſtinoit. Je ne puis m'empêcher de rire en voyant nos petits maîtres le matin en déshabillé dans cette coëfure groteſque qu'ils ont déja adoptée. On la dit cependant excellente pour les troupes en ce que la façon dont elles ſe couvriront le chef, les cornes latérales ne les gêneront point du côté du fuſil, le bord de face ſera plus large, & ſe rabattera ſur le front en forme d'abat-jour, pour garantir les yeux de la pouſſiere, du ſoleil, & le devant du corps de la pluye.

LE SECOND PERSONNAGE.

Sans doute ce changement à été motivé ſur quelque avantage apparent. Au reſte, il y en a bien d'autres & dans le coſtume annoncé: li eſt queſtion d'habiller le ſoldat de la maniere la plus biſarre de pied

en cap. On parle de lui donner des brodequins pour chauſſure, de grandes culottes, preſque à la matelotte ; de le mettre en veſte, & d'y joindre un manteau dont il ſe couvrira contre le froid ou la pluye, & qu'il roulera & retrouſſera par derriere, lorſqu'il l'embarraſſera. Ajoutez-y le chapeau à quatre cornes, & le voilà dans une décoration qui reſſemble fort à celle des Pandours & autres troupes légeres de certains Etats.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ne ſais, voiſin, pourquoi on blâme ſi fort les coups de plat de ſabre ſubſtitués à la peine de la priſon? Le motif m'en paroît très louable; puiſque c'eſt pour éviter celle-ci, reconnue dangereuſe pour la ſanté des troupes.

LE SECOND PERSONNAGE.

Entre nous, je ſuis de votre avis; mais vous ſavez que le préjugé eſt fort difficile à déraciner: cet article rencontrera ſûrement bien des difficultés. On a prétendu que les caporaux avoient demandé d'être remis au rang de ſoldats, plutôt que d'être obligés, en vertu de l'ordonnance d'exécuter une correction répugnant également à l'uſage & au caractere même de la nation.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'à Metz, lorſqu'on a lu la nouvelle ordonnance aux troupes, & qu'on en eſt venu aux coups de plat de ſabre, un ſoldat s'eſt écrié (il eſt vrai qu'on ajoutoit plaiſamment que c'étoit un *Gascon*): *nous aimons mieux le tranchant*; & que la déſertion a ſur le champ été conſidérable.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ne ſais ſi l'Officier ſubalterne de Verdun étoit auſſi *Gascon*; mais ce caporal, chargé de donner 25 coups de plat de ſabre à un Soldat, avoit d'abord refuſé de ſe prêter à cette exécution; que ſur la repréſentation à lui faite, qu'il ſe mettoit lui-même dans le cas de la punition, il s'étoit déterminé à obéir, en déclarant qu'il n'en porteroit au coupable que 24, & que le 25e. ſeroit pour lui; ce qu'il a exécuté en s'éventrant du dernier.

LE SECOND PERSONNAGE.

Il y a eu pluſieurs autres cataſtrophes du même genre. Il en eſt réſulté de ce chatiment une émigration continuelle de Soldats. Malgré cela, on ne doute pas qu'il ne prenne ſi l'on perſiſte à vouloir le mettre en vigueur.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, l'on ſait aſſez ce que l'on peut aujourd'hui d'une nation qui a tellement perdu de vue l'honneur, qu'elle ne ſait plus où il réſide. Mais, dites-moi que deviendra l'Hôtel des Invalides? ce beau monument eſt une choſe à maintenir.

LE SECOND PERSONNAGE.

On pourroit lui rendre une de ſes premieres deſtinations, qui étoit de ſervir pour le tombeau de rois.

LE PREMIER PERSONNAGE.

J'aime les monumens tout comme vous, voiſin, mais il faut que les hommes ſubſiſtent avant les édifices. Je ne demanderois pas mieux que l'on conſervât celui-ci, ſi l'on pouvoit trouver des expédiens,

ſans faire tort à ceux auxquels il étoit deſtiné. Il ne ſeroit pas du tout à douter que ſous un Miniſtre ferme, vigilant, attentif à réprimer les brigandages, on ne pût concilier la gloire faſtueuſe de Louis XIV avec l'objet d'humanité qui en a été le prétexte.

LE SECOND PERSONNAGE.

M. de St. Germain a motivé ſa dureté ſur la néceſſité. Il a déclaré en outre qu'il ne faiſoit que remettre cet établiſſement ſur le pied de ſa création pour 1,500 invalides, & par une commiſération digne de ſa belle ame, il les a tolérés à 1,800 pour le moment, juſqu'à ce que la réduction s'en effectuât par le laps du tems.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Ils auroient été dix mille, on auroit du les conſerver, ou du moins donner ſeulement l'option à ceux qui l'auroient deſiré !

LE SECOND PERSONNAGE.

Eſt-ce que cela ne s'eſt point fait ainſi?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Si peu que, lorſqu'ils ſont partis, un des chariots chargé de ces vieux Soldats s'étant arrêté à la place des Victoires, ils en ſont deſcendus, les yeux en pleurs, ils ſe ſont agenouillés devant la ſtatue de Louis XIV, l'ont appellé leur pere, & ſe ſont écriés qu'ils n'en avoient plus: ſi peu que la plupart de ces malheureux ne ſont point parvenus à leur deſtination; qu'ils ſe ſont jettés, ſoit par beſoin ou autrement, dans les hôpitaux ſur la route, & n'en ont point voulu ſortir.

Ce que je ne puis digérer, voiſin, c'eſt que dans la nouvelle ordonnance les places de l'Etat Major de l'Hôtel ſoient accordées à des gens de Cour, tandis qu'elles devroient être dévolues de droit, ſuivant chaque grade, aux plus anciens entre les Officiers Invalides. Quoi de plus odieux! N'ai je pas oui dire que parmi les Aides-Majors, on avoit placé un certain la Janniere, inſpecteur de police?

LE SECOND PERSONNAGE.

Rien de plus vrai, & l'on y avoit vu, avant, le Sr. d'Hémery. C'eſt une imagination du Lieutenant de police (Sartine) pour donner du relief à cette cohorte, la mettre ſur un pied militaire, & faire avoir ſucceſſivement aux Individus la croix de Saint Louis.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, mais eſt-ce qu'on ſouffre à l'Hôtel ces infâmes ſubalternes?

LE SECOND PERSONNAGE.

Le premier n'oſoit pas trop y venir. Mais celui d'aujourd'hui s'y montre le front levé; il y fait même ſes fonctions impunément.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Ce que vous m'apprenez-là, voiſin, diminue de beaucoup l'intérêt que je prenois à ces braves gens. Il faut qu'ils ſoyent bien engourdis, bien lâches pour ne pas rougir d'une aggrégation auſſi honteuſe, pour n'avoir pas reclamé contre, par l'organe de leurs chefs, ou plutôt pour ne s'être pas fait juſtice eux-mêmes en écharpant ce vil ſuppôt de police dès la premiere fois qu'il s'ſt montré au milieu d'eux & leur a don-

né des ordres? En quoi réſide donc l'honneur des militaires François?

LE SECOND PERSONNAGE.

Il eſt ſi inconſéquent que je ne ſaurois trop vous aſſigner où.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ſuis trop indigné de ce que vous m'apprenez; n'en parlons plus.

LE SECOND PERSONNAGE.

Il faut pourtant tout dire, voiſin, quel que ſoit l'amour d'un Miniſtre pour le bien, quelques talens qu'il ait, & quelque habile qu'il ſoit, ſi la flatterie & le menſonge l'environnent, il n'opérera rien de bon. Dans toute adminiſtration, & ſurtout dans celle de l'état militaire de France, qui eſt ſi étendue & dont les reſſorts ſont ſi multipliés, il n'eſt pas poſſible de voir tout par ſoi-même; il faut donc néceſſairement que ſur beaucoup de choſes les yeux des autres éclairent le Miniſtre.

Un Miniſtre a dans ſon département la toute-puiſſance, & il eſt à bien des égards dans la poſition malheureuſe des Rois que l'ambition, la paſſion, la haine & l'intérêt de ceux qui les entourent, trompent & égarent ſans ceſſe; & c'eſt ſouvent très mal à propos qu'on leur impute des injuſtices & des oppreſſions dont ils n'auroient jamais été coupables, s'ils n'avoient été ſéduits & trompés. Les loix décernent des punitions & des ſupplices contre ceux qui conſpirent & aſſaſſinent. Ces punitions & ces ſupplices devroient être bien plus ſévéres contre ceux qui trom-

pent les rois & les Miniſtres, qui eſt la même choſe, parceque ce ſont-là de vrais aſſaſſins, puisqu'il ſont les aſſaſſins des nations.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Aſſurément, voiſin. Je me ſouviens d'avoir entendu conter au philoſophe Diderot, à ſon retour de Ruſſie, une converſation qu'il eut un jour avec la Souveraine qui gouverne avec tant de gloire & d'éclat ce vaſte Empire.

Après avoir diſcuté ſur pluſieurs points de philoſophie & de morale, la converſation amena naturellement la queſtion du ciel & de l'enfer. Notre ſage en parla plus en philoſophe qu'en caſuiſte, mais il finit par dire que, ſuppoſé qu'il n'y eut point d'enfer, il faudroit qu'on en inventât un pour ceux qui oſent mentir aux Souverains.

LE SECOND PERSONNAGE.

Je penſe de même, voiſin; mais je perſiſte à penſer que le Comte de St. Germain a mal entamé l'ouvrage de la grande réformation qu'il avoit entrepriſe: tous les derniers embarras de ſon Miniſtere ne ſont provenus que de cette premiere faute.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Il eſt vrai qu'il n'y a aucune liaiſon, aucun enſemble dans ſon édifice, tout y eſt ſi découſu, que ſes plus excellentes inſtitutions ont perdu par-là tous leurs avantages, & malheureuſement ce mal à été ſans remede.

LE SECOND PERSONNAGE.

En France, voiſin, un Miniſtre ne rentre gueres

dans ſa route, quand une fois il s'eſt laiſſé jetter dehors. J'ai vu avec beaucoup de regret le Comte de Germain ſouffrir qu'on l'entraînât à des variations qui dégradent encore le peu de bien qu'il a fait.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, le Comte de St. Germain n'a pas été aſſez ſur ſes gardes: il s'eſt laiſſé entraîner dans des erreurs qui ont plus nui à ſon ouvrage & à ſa réputation que les fautes mêmes qu'il a pu faire. Et la nation Françoiſe eſt ſi habile & ſi ingénieuſe à donner des ridicules, & l'expérience ne prouve que trop qu'un ridicule eſt plus dangereux qu'un tort; l'un peut ſe réparer, l'autre reſte, avilit & dégrade.

LE SECOND PERSONNAGE.

Nous avons les plus fâcheux exemples de cette vérité. Un Miniſtre, quel qu'il quiſſe être, qui n'a pas l'avantage de l'opinion publique, ne peut jamais rendre ſon adminiſtration ni utile, ni éclatente; il ſera privé de tous les ſecours, & il éprouvera des contradictions qu'il n'aura pas la force de repouſſer.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Exiſte-il donc en France, voiſin, une impoſſibilité phyſique de faire le bien? Et par quelle fatalité le Comte de St. Germain, ſous un roi doué de tant de vertus, dans lequel il n'y avoit aucune paſſion à combattre, tout a-t-il éprouvé tant d'obſtacles? ſeroit-ce la foibleſſe, l'indifférence ou la timidité des adminiſtrateurs qui en a été la cauſe? Je ne peux non plus me le perſuader; & je t'avoue, l'ami, que ma raiſon s'y perd!

On a désobéi impunément, chacun a trouvé le moyen de se soustraire à la loi. Tout a été engourdi; tout a langui; rien n'a été: plus de dix objets importans ont resté en souffrance; &, si on n'y eut pris garde, il en eut résulté un cahos effrayant.

LE SECOND PERSONNAGE.

Le Comte de St. Germain s'est trop laissé intimider par la force qu'il supposoit aux protecteurs puissans; il en est résulté, comme il en résulte toujours, que les protégés ineptes & ignorans usurpent les graces; le Ministre a fait par-là un mal irréparable par le découragement qu'il a jetté dans toutes les ames.

LE PREMIER PERSONNAGE.

J'ai oui dire que le Comte s'étoit trop laissé intimider par la protection de la Reine.

LE SECOND PERSONNAGE.

Songez, voisin, que la Reine est une Princesse douée de toutes les vertus, pleine d'amabilité, de graces, de simplicité & de bonté; qu'il n'est pas étonnant si son caractere de bienfaisance l'entraîne à protéger, & quelquefois sans examen. Soyez certain que, quand on met vis-à-vis de cette Princesse les formes d'attention & de respect qui lui sont dus; quand d'un côté on lui montre le bien, & de l'autre le mal, elle est incapable de faire aucune violence. Il y a donc infiniment plus de ressources avec la Reine, qu'avec une autre personne puissante qui n'a pas un intérêt aussi direct pour faire le bien, parcequ'elle ne peut pas se dissimuler que sa gloire & celle du roi ne soyent inséparables.

Toute la France reconnoît les grandes vertus & les qualités vraiment recommandables du Roi & de la Reine. L'hommage que tous les François rendent à la Reine, l'admiration particuliere dont ils sont pénétrés pour cette Princeſſe charmante, ont été juſtifiés depuis par les événemens; & le public a pu voir qu'il n'y avoit aucune bonté qui peut l'entraîner, ni aucun intérêt qui fût capable de la ſéduire, quand le bien lui étoit démontré.

N'a-t-elle pas conſenti à la ſuppreſſion des Tréſoriers de ſa maiſon, quoique ſon bon cœur en fut affligé? Et M. Necker, cet homme ſi vertueux & ſi rare, qui, dans d'autres occaſions, a eu le courage de lui parler avec reſpect le langage de la vérité, a-t-il éprouvé de ſa part la moindre oppoſition? Et ne ſavons-nous pas qu'elle l'a remercié avec une bonté rare, de l'avoir inſtruite & éclairée en même tems, qu'elle manifeſtoit le plus grand deſir que les Miniſtres du roi *vouluſſent bien*, dans toutes les occaſions, lui parler avec la même franchiſe?

Trouveroit-on, voiſin, dans un particulier accrédité ou puiſſant, la même docilité & le même dévouement au bien? Non, ſans doute.

Que les êtres corrompus, méchans ou hardis, qui oſent réclamer contre le crédit de la Reine, ſe montrent donc, & nous les combattrons avec les armes victorieuſes de l'évidence des démonſtrations!

Nous prouverons qu'il ſeroit à deſirer pour le bonheur de la nation & le bien de l'humanité, que tout le crédit fuſſent concentrés dans la perſonne de cette

Princeſſe adorable. Il en réſulteroit le plus grand éclat pour le regne du bienfaiſant Louis XVI.

Il n'y a jamais, voiſin, que les mauvais Miniſtres, les adminiſtrateurs puſillanimes ou corrompus, qui rejettent le blâme que méritent leurs vexations ou leurs injuſtices, ſur le Roi, ſur la Reine, ſur les Princes ou ſur d'autres perſonnes puiſſantes. Ils croyent pallier l'inconſéquence ou la honte de leur conduite, en cherchant à perſuader au public qu'une autorité ſupérieure leur a fait la loi, tandisqu'ils ſont ſeuls les prévaricateurs. Ils ſe gardent bien de donner des idées ſaines & juſtes au Prince qui leur accorde ſa confiance. Il les jugeroit avec trop de ſagacité, & ils ne ſeroient pas en état de ſoutenir cet examen. Ils parviennent enfin, à force de menſonges & de ruſes, à lui perſuader que tous les hommes ſont également intéreſſés & trompeurs; qu'il n'exiſte à cet égard entr'eux qu'une nuance preſque imperceptible; que le changement ne produiroit d'autre effet que de remplacer un homme médiocre par un autre qui le ſeroit autant, & quelquefois davantage.

Par ce moyen, ils parviennent à écarter des places les hommes vertueux. Plus un Prince eſt jeune, moins il a d'expérience; plus cette fauſſe opinion germe & s'enracine. D'ailleurs, comme il n'eſt entouré que d'hommes qui ont les mêmes mœurs, les mêmes principes & le même intérêt, il n'a pas la reſſource de la comparaiſon qui pourroit l'éclairer.

Le vrai eſt, (il faut malheureuſement en convenir) que dans les différentes demandes qu'on fait

aux Miniſtres, ils n'examinent jamais la nature de la demande: ils ne ſont occupés que du crédit de la perſonne pour qui l'on demande, de la force & du pouvoir de celle qui s'y intéreſſe, quel peut être le danger de la désobliger, ou l'avantage de lui plaire. Le ſuccès dépend enſuite du côté où panche la balance. La porte une fois ouverte à l'abus, chacun s'efforce d'y paſſer. Dès qu'on a un ſeul exemple de prévarication à citer, la loi eſt néceſſairement anéantie, & avec elle la force & le pouvoir d'un Miniſtre. Si au contraire, il s'étoit attaché à la conſerver dans toute ſon intégrité, aucune puiſſance ſur la terre ne pourroit le contraindre à la moindre violation.

—— Hé! comment le maître lui-même forceroit-il celui qu'il a conſtitué le gardien & le conſervateur des loix, à les violer?

Les adminiſtrateurs ne ſentent pas aſſez combien ils acquereroient de ſtabilité dans leurs places, de force, de conſiſtance, de conſidération, ſi eux mêmes respectoient les loix, s'ils étoient juſtes & conſéquens; ils ceſſeroient d'être les jouets de toutes les intrigues.

Mais quand la Reine demandera la croix de St. Louis pour un homme qui n'aura pas le ſervice requis, pour un Exempt ou un Eſpion de police, ou pour un ſujet qui ſera déshonoré & avili comme un Wittersbach; un Régiment de chevaux-légers pour un Officier de dragons, qui depuis longtems a quitté le ſervice, & qui n'a jamais été Lieutenant-Colonel; une majorité de place pour un Lieutenant, une in-

ſpection de Gardes-côtes pour un ſou-lieutenant, & d'autres graces ſemblables, ſur lesquelles les ordonnances ont établi des regles invariables, qu'on a toutes violées pour plaire à un Maître des requêtes qu'on avoit intérêt de menager, ou pour favoriſer quelqu'autre perſonne d'un moindre état, on conviendra avec nous que ce ſeroit une inſolence au Miniſtre que d'oppoſer à cette Princeſſe la loi, parcequ'il eſt au moins juſte de lui accorder autant de crédit & de pouvoir qu'à un homme de robe, qu'à une femme de chambre qui domine ſa maîtreſſe, ou ce qui eſt pis encore à une fille de la Comédie, de l'Opéra ou de la rue St. Honoré, qui vendent toutes ces graces au plus offrant & dernier enchériſſeur, qui les proſtituent, les dégradent, les aviliſſent. Tout cela prouve que quand l'abus de tout eſt parvenu à un certain dégré, il n'y a plus aucun frein capable de l'arrêter. Du moins ce pouvoir ne réſide plus dans celui qui, ayant donné l'exemple de s'y laiſſer entraîner, eſt devenu l'objet du mépris public: Tant qu'il exiſtera donc, les protections & la faveur doivent tout envahir.

Ma morale cependant, quelque juſte & quelque ſévere qu'elle ſoit, ne va pas juſqu'à ôter à la protection tout ſon effet. Il faut que la Reine, les Princes, les Princeſſes, les hommes puiſſans ayent le droit de protéger; qu'il puiſſe même réſulter de leur protection quelque effet; mais c'eſt dans le cas où des ſujets, égaux en droit, en mérite & en talens, briguent la même place. Alors le protégé doit avoir la préférence ſur celui qui ne l'a pas. Mais quand il

existe une trop grande différence, quand il y a d'un côté tous les droits & rien de l'autre, le protégé doit céder à l'homme qui mérite.

La solidité de ces principes, voisin, ne peut être contestée; ils sont bien faits pour être adoptés par le plus juste des Rois, qui est en même tems le meilleur des hommes, c'est le desir de mon ame, le vœu de mon cœur qui ne tient à aucun intérêt particulier; car, ici bas, l'ami, nous ne devons adopter aucun préjugé, aucune affection; nous ne devons être d'aucun parti que de celui de la justice, de la vérité & du bien.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Fort bien, voisin; mais quelle cabale puissante & active n'a-t-on pas vue acharnée à la perte & à la réputation du Comte de St. Germain! il avançoit toujours, mais à pas à pas & à travers les épines & les ronces. On croiroit qu'un Ministre n'a qu'à dire: *Fiat lux & facta est lux*; il n'en est assurément pas ainsi en France.

LE SECOND PERSONNAGE.

Arrêtez: j'apperçois quelques personnages distingués qui s'avancent vers nous: si j'y vois clair, c'est le Prince de Conti, le Roi & son petit Comte, *le petit Saint*, ... *Saint-Florentin* conversant avec Sa Majesté.



DIALOGUE VIII.

INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV, LE PRINCE DE CONTI, LE DUC DE LA VRILLIERE, DEUX INCONNUS.

LE PRINCE DE CONTI.

Quelle joye pour vous, Sire, de revoir le plus antique de vos ſerviteurs (*), votre cher & bien-aimé petit Comte, *le petit*, *le petit ſaint* (†), *l'exécuteur de votre haute juſtice* (‡). Que celui-là a vu des diſgraces depuis qu'il eſt à Verſailles, Sire!

LOUIS XV.

Oui, ça été le plus fidele, le plus conſtant des miens.

LE PRINCE DE CONTI.

Dites, s'il vous plait, Sire, le plus bas, le plus rampant des votres.

(*) A ſa mort, le Duc de la Vrilliere étoit doyen du Conſeil: il avoit 55 ans de Miniſtere.

(†) C'eſt ainſi qu'on déſignoit le Duc par abbréviation à la Cour, lorſqu'il s'appelloit Le Comte de St. Florentin.

(‡) Ainſi appellé, parceque c'étoit lui qui alloit communément demander le portefeuille aux Miniſtres exilés, & qui leur ſignifioit les ordres du roi.

LE DUC DE LA VRILLIERE.

Eſt-on rampant & bas, Monſeigneur, pour exécuter les volontés de ſon maître? N'euſſé-je point forfait à mon Miniſtere, en m'y réfuſant?

LOUIS XV.

Sans doute.

LE PRINCE DE CONTI.

L'odieux, l'infâme perſonnage! Que d'injuſtices! Que de vexations n'a-t-il pas commiſes?

LE DUC DE LA VRILLIERE.

Eſt-on donc infâme & odieux, Monſeigneur, parcequ'on eſt zélé pour le ſervice de ſon roi?

LOUIS XV.

Laiſſez dire mon couſin de Conti: vous ſavez qu'il eſt toujours de mauvaiſe humeur.

LE PRINCE DE CONTI.

Ah! Sire, vous ne ſavez pas toutes les vilainies qu'il a faites ou laiſſé faire par ſa caillette de Langeac. Que de rapines! que de concuſſions ſourdes & ténébreuſes! Comment n'a-t-on pas fait juſtice de ce petit brigand ſubalterne, de ce ſcélérat? Comment ne l'a-t-on pas envoyé à la Grêve avec ſes confreres, les Maupeou, les Terray, les d'Aiguillon?

UN INCONNU.

Vous ſavez, Monſeigneur, qu'on ne pend que les petits fripons, & qu'on laiſſe le grands. On n'eut pas plus mal fait, ſans doute, d'envoyer à la ſalpétriere ſon abominable catin. Encore a-t-il tenu ferme, a-t-il continué à vivre à la Cour, s'eſt-il vu aſ-

ſocié aux perſonnages vertueux que le digne Louis XVI avoit choiſis pour Miniſtres?

UN AUTRE INCONNU.

Oui, & cela n'empêchera pas que ſon adminiſtration ne ſoit marquée en belles & bonnes lettres ſur le livre noir de la poſtérité par un long amas d'horreurs & d'atrocités. On ne ſauroit dire, voiſin, le nombre de lettres-de-cachet qu'il a diſtribuées; le nombre de citoyens qu'il a fait enlever ſubitement à leur famille, à leurs amis, à la ſociété; le nombre de malheureux qu'il a fait durant ſon déteſtable miniſtere.

LE PREMIER INCONNU.

Auſſi, voiſin, les François s'en ſont-ils vengés à leur ordinaire autant qu'ils ont pu; lui ont-ils donné ſa bonne part dans leurs quolibets, leurs épigrammes, leurs ſatyres. Vous ſavez, quand il perdit une main à la chaſſe, la belle épitaphe qu'on lui fit.

Ci gît la main d'un grand Miniſtre,
Qui ne ſigna que du ſiniſtre:
Dieu nous préſerve du cachet
Qui met les gens au guichet.

Vous connoiſſez ces couplets de Noël chantés ſur ſon compte en 1764.

Au fond de la maſure,
On vit dans le lointain
Une courte figure
C'étoit Saint-Florentin:

Il me fait, dit Joſeph, une peur effroyable:
Dans ſes mains je vois un paquet:
C'eſt quelque lettre de cachet
Pour ſortir de l'étable.

Sur ſon abord ſiniſtre
On ne ſe trompoit pas;
Je viens, dit le Miniſtre,
Pour un très facheux cas:
La Cour vous a donné l'Egypte pour retraite,
Au Roi cet exil a déplu,
Mais la Marquiſe (*) l'a voulu:
Sa volonté ſoit faite.

Vous ſavez que, reſté en place ſous le nouveau regne, on s'impatientoit ſi fort de le voir, qu'on lui fit ce quatrin, où on le lui diſoit durement.

Miniſtre ſans talent & ſans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu?
Je le vois: qu'on te jette enfin par la fénêtre.

Vous connoiſſez l'épigramme mordante qu'on lui fit en 1770, lorſque le bruit ayant couru que le petit Comte fait Duc, vouloit avoir des deſcendans à qui transmettre cette dignité, & épouſoit Mlle. de Polignac.

(*) De Pompadour.

Des caffés de Paris l'engeance fabliere
Qui raiſonne de tout & *ab hoc & ab hac*,
Sur ſes prédictions réſigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah! ſi l'ingrat avoit cette penſée,
S'écria Sabbatin (*), ſe frappant l'eſtomac,
J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces petits *Philippotins*, ſoi-diſant de Langeac.

Sur la fin de l'adminiſtration du *petit Saint* ou plutôt du petit monſtre, on portoit, voiſin, le dégoût de ſon exiſtence juſqu'à prématurer ſa mort & à lui compoſer des épitaphes. J'en connois deux dont l'une eſt vraiment plaiſante. Elle porte ſur les trois noms de Phélippeaux (†), Saint-Florentin & la Vrilliere, qu'il avoit:

Ci gît un petit homme, à l'air aſſez commun,
Ayant porté trois noms, ſans en laiſſer aucun.

Voici l'autre, plus dure.

Ci gît dans ce petit tombeau
Le petit Monſieur Phéllipeau,

(*) Concubine de la Vrilliere, femme d'un nommé Sabbatin, renfermé par lettre de cachet. Il ſe trouva un Gentil-homme Auvergnat, du nom de Langeac, dont nous avons déja eu occaſion de parler, aſſez vil pour épouſer cette coquine, & reconnoître comme ſiens les fruits de ſon libertinage avec le Duc.

(†) Le premier eſt le nom de famille.

Qui

Qui fut, malgré ſa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde,
Parcequ'il étoit, ce dit-on,
Petit génie & grand fripon.

LE SECOND INCONNU.

Comment, à l'avénement de Louis XVI au trône, ſes autres confreres, les roués d'Aiguillon, Maupeou, Terray & de Boynes ayant été expulſés de la Cour; comment, dit-je, voiſin, le Duc de la Vrilliere qui étoit l'horreur de la nation, a-t-il pu faire pour ſe maintenir en place?

LE PREMIER INCONNU.

Par la pitié qu'a eu le bon Louis XVI envers un vieux ſerviteur, dont il n'étoit plus tems de diſcuter la conduite; c'eſt auſſi qu'il avoit demandé pour grace de reſter juſqu'au ſacre, & que le mentor Maurepas, ſon beau-frere & ſon couſin s'étoit rendu garant de ſon Miniſtere auprès du roi (*). Dailleurs,

(*) Voici comme on raconte le fait dans un journal du nouveau regne, ſous la date du 10 Octobre 1774.

" Il paroît décidé aujourd'hui que le Duc de la Vrilliere „ reſtera en place juſqu'après le ſacre. Quand il a été „ queſtion de ſtatuer définitivement ſur ſon ſort, on eſt „ convenu de ſa nullité, qu'il ne feroit rien d'eſſentiel & „ qu'on lui conſerveroit ſimplement le Miniſtere des lettres „ de cachet, Miniſtere odieux dont il avoit juſqu'alors por- „ té l'iniquité: *oui*, répondit S. M., *d'autant mieux que je „ compte n'en point donner.* (Le Roi n'a point tenu parole, „ ou plutôt ſes Miniſtres la lui ont fait enfraindre: quel

ce n'étoit pas à lui qu'on en vouloit perſonnellement. Jouet de ſa paſſion aveugle pour une femme altiere & dévorée de la ſoif de l'or, il n'étoit que l'objet du mépris de la nation, & toute l'exécration tomboit ſur ſon abominable maîtreſſe.

Ce la Vrilliere étoit un perſonnage d'un génie borné, d'un caractere doux, peu entreprenant, & timide. C'étoit une machine aſſez bien conſtituée, quant aux reſſorts phyſiques, mais ſans énergie, ſans intelligence, ſans ame. Peut-être l'eut-on laiſſé encore en place, ſi on n'eut ſenti qu'il étoit d'autant plus urgent de lui inſinuer la néceſſité de la retraite, qu'il tomboit dans une véritable enfance. Et depuis qu'il a eu ceſſé ſes fonctions, il pleuroit continuellement, & ne pouvoit s'habituer à la ſolitude qui l'entouroit.

LE SECOND INCONNU.

Le pauvre Sire! Eh! dites-moi donc, je vous prie, quel eſt le perſonnage qui a ſuccédé à ce digne Miniſtre?

LE PREMIER INCONNU.

Un très méritant perſonnage, aſſurément; c'eſt M. de Malesherbes. Quelque tems avant la retraite du *petit ſaint*, on parloit de ce Magiſtrat pour l'admettre au Conſeil.

On diſoit que le Comte de Maurepas, ſentant l'â-

„ nouveau déluge de lettres de cachet ſous le Miniſte-
„ re de De Sartine, de Necker, &c.)! Au ſurplus. M. de
„ Maurepas a promis de veiller ſur lui, & d'empêcher
„ qu'on ne ſurprit ſa religion, comme l'on a fait ſi ſouvent
„ ſous le regne du feu Roi."

ge s'avancer, & ne voulant point laiſſer ſon royal pupille en proye aux inſinuations des Courtiſans pervers, avoit cherché un perſonnage qu'il pût déſigner au Monarque novice, comme méritant ſa confiance; qu'il n'en avoit point trouvé de plus digne de cet honneur que M. de Malesherbes; qu'il l'avoit propoſé à S. M. & menagé à celui-ci des entrevues avec elle.

Les bruits ſe ſoutenoient en conſéquence & ſe développoient. Comme on ne voyoit point de place où le Magiſtrat pût figurer convenablement qu'à la tête de la Juſtice, on parlementoit, diſoit-on, avec le Chancelier Maupeou, pour l'engager à donner ſa démiſſion, car ce grand deſtructeur du principe de l'inamobilité des offices, le faiſoit valoir en ſa faveur. Cependant il ſentoit qu'on pouvoit ſe ſervir à ſon égard des mêmes tournures qu'il avoit employées à l'égard des autres, qu'on pouvoit même le menacer de quelque traitement plus violent, & trouver dans ſa conduite des griſs ſuffiſans pour lui faire ſon procès: il profitoit donc politiquement du deſir qu'on avoit d'obtenir de lui un acte volontaire ſur ce point, & s'en prévaloit pour exiger une grace éclatante, qui eût même paſſé pour une approbation de tout ce qu'il avoit fait: il demandoit à être créé Duc.

Une ſemblable récompenſe auroit été le comble de la foibleſſe & du délire: auſſi la lui refuſa-t-on.

D'ailleurs, en ce cas, M. de Miromesnil, déjà Garde des Sceaux, remplaçoit de plein droit M. de Maupeou, & c'étoit un autre homme qu'il falloit gagner avant de conſommer l'opération projettée.

Quoique ce Miromesnil, ce Normand, du nom de *Hüe*, n'eut aucun nerf, qu'il fut inepte, pareſſeux, & que, malgré ſa ſoupleſſe & ſes détours, il ſe fut rendu déſagréable, à tous les partis, on n'en étoit pas aſſez mécontent pour le renvoyer malgré lui.

C'étoit une ſeconde négociation à faire, n'exigeant pas moins de dextérité & de lenteur que la premiere.

Cependant, on vouloit toujours inſtaller M. de Malesherbes. Il s'agiſſoit de lui faire prendre pied à la Cour: on a imaginé, en attendant qu'on pût le placer convenablement, de le faire ſuccéder au Duc de la Vrilliere dans ſes divers départemens. M. Turgot, ſon intime, le deſiroit d'autant mieux, que l'aſſemblée du Clergé alloit s'ouvrir, & qu'il avoit beſoin d'un collegue propre à ſéconder ſes deſſeins contre cet ordre. Il méditoit en outre les réformes de la maiſon du roi, & il ne pouvoit auſſi être trop appuyé d'un Miniſtre en cette partie. Enfin tous ſes plans ſubſéquens devant d'abord s'exécuter dans la Capitale, le Secrétaire d'Etat au département de Paris lui devenoit très utile.

Un point ſeul manquoit à tout cela; il s'agiſſoit de déterminer ce Magiſtrat. En général, il répugnoit à venir à la Cour, encore plus à prendre un Miniſtere, le plus effrayant par les horreurs qu'il alloit dévoiler, & le plus critique par une adminiſtration contraire à ſes principes.

Je t'ai dit précédemment, voiſin, que le Duc de la Vrilliere étoit le grand diſtributeur des lettres de cachet; & le moyen qu'un chef de Compagnie, après

avoir dans une multitude de remontrances, réclamé si fortement contre cet abus du pouvoir, voulût s'y prêter & en devenir l'instrument!

On vainquit M. de Malesherbes sur tous ces points. On lui fit d'abord entendre qu'il ne seroit dans cette place que par *interim* & jusqu'à ce que les négociations entamées eussent acquis la maturité convenable.

En second lieu, on excita son zéle patriotique; on lui fit voir combien il étoit essentiel d'apprendre au jeune Prince quelles sont les limites de sa puissance, de contenir le despotisme & d'arrêter ces proscriptions innombrables, surtout à la fin du regne du feu roi.

Son ami, Turgot, ne contribua pas peu à le déterminer, par le développement des vues dont je viens de vous faire mention, voisin. Enfin on flatta son amour-propre, en le faisant Ministre d'emblée, honneur peu commun & qui le mettoit dans le cas de remplir plus particulierement les intentions de son collegue.

On ne craignoit point que l'air pestiféré de la Cour corrompît ce Magistrat, comme les autres qui l'avoient précédé. M. de Malesherbes a la simplicité des grands hommes, il est ennemi du faste. Il aime les lettres, les sciences, les arts & surtout le repos. On a présumé d'avance que s'il ne pouvoit opérer le bien qu'il se proposoit, & qu'on lui présentoit pour objet de séduction, qu'il ne tarderoit pas à fuir un séjour qu'il détestoit naturellement. Et, à dire vrai, il a paru qu'on s'y attendoit.

Il n'a pas manqué de trouver des obſtacles propres à l'effrayer & à le dégoûter: entouré de pieges, il n'étoit gueres poſſible qu'il les évitât tous. D'autre part, le Miniſtere dont il étoit chargé, exige une activité ſi continue, une attention ſi ſcrupuleuſe; il eſt rempli de tant de petits détails & de minuties importantes qu'il en a été bientôt fatigué. Son génie ne pouvoit ſe rétrécir, ſe ployer comme il eut fallu: en un mot, il en avoit trop pour une pareille place.

Son premier ſoin a été de s'informer de tous les captifs détenus dans les châteaux forts, priſons, maiſons de force de ſon reſſort, par ordre du roi; de leur faire fournir les moyens de ſe défendre, de ſe juſtifier, & d'en faire ſortir toutes les victimes de l'autorité ou des paſſions des Miniſtres.

On eut deſiré qu'il eut viſité par lui-même les lieux à ſa portée, mais ſurtout qu'il eut fait châtier rigoureuſement les auteurs de la détention de tant d'innocens malheureux, enſorte qu'ils puſſent ſervir d'exemples propres à intimider leurs ſemblables.

Je t'ai déja dit, voiſin, que M. de Malesherbes n'étoit entré dans le Miniſtere que malgré lui; il eſſaya de faire quelque bien; il vouloit opérer une réforme dans la maiſon du roi; elle étoit annoncée: il ne pût réuſſir; il ſentit ſa nullité; il demanda à quitter la Cour; on le forca d'y reſter encore quelque tems. Enfin, il devint libre & prit congé du roi le même jour où ſon ami, Turgot, fut renvoyé. La diſgrace de ce dernier fut pour M. de Malesherbes, ſon ami, un coup de foudre.

Mais plus heureux que ſon ami, M. de Malesherbes s'eſt véritablement retiré avec les honneurs de la guerre. Le bel éloge du mérite de ce digne Miniſtre eſt un propos du roi à M. de Malesherbes. Le Miniſtre ſuppliant S. M. de vouloir bien accepter ſa démiſſion: *Que vous êtes heureux! Que ne puis-je m'en aller auſſi!* S'écria le Monarque. Mot bien philoſophique, qui prouve combien le bon Louis XVI ſent ſes devoirs & a deſir de les remplir!

LE SECOND INCONNU.

Mais, voiſin! quelle a été, ſous un Prince auſſi bienfaiſant que Louis XVI, la raiſon de la diſgrace de ce M. Turgot, l'ami de ce M. de Malesherbes, ce Miniſtre que vous me dépeignez ſi intégre & ſi juſte?

LE PREMIER INCONNU.

Il n'a pas exiſté, l'ami, de raiſon de diſgrace pour M. Turgot, auſſi bon patriote que M. de Malesherbes, mais ça été une affaire d'intrigue & de cabale, une trame ourdie de longue main & toujours infaillible aupres d'un maître crédule & ſans défiance. Je vais, voiſin, te conter cette affaire que certifient les courtiſans les mieux inſtruits, tenir à une autre horreur miniſtérielle qu'il faut te révéler.

A meſure que le Gouvernement s'eſt perverti en France au point d'y introduire, comme reſſorts eſſentiels, la délation, l'inquiſition, les tortures politiques, il n'a pas manqué de profiter d'un moyen ſourd, certain & continuel de fouiller dans le ſecret des citoyens & juſques dans les replis de leur ame, avec

d'autant plus de facilité que c'eſt le ſeul moment où la vérité & la franchiſe ſemblent pouvoir encore s'échapper avec impunité. C'eſt, ſans doute, ce puiſſant motif qui la déterminé à faire de l'adminiſtration des poſtes un département conſidérable, à y mettre un chef, n'ayant de rapport direct & immédiat qu'avec le roi, jouiſſant de la prérogative unique d'entres chez S. M. le jour & la nuit. L'objet de ſon intimité eſt de rendre compte perſonnellement au Souverain du ſecret de la poſte, c'eſt-à-dire, de tout ce qu'il peut découvrir intéreſſant ſa ſureté & celle de l'Etat, & ſous ce prétexte, il ſe permet ſouvent la manœuvre la plus odieuſe.

Ce Miniſtre ténébreux, rempliſſant des fonctions non moins lâches qu'odieuſes porte le titre d'intendant général des poſtes. Il y a quelquefois un ſurintendant des poſtes, mais c'eſt un titre purement de décoration, du moins relativement aux fonctions de l'intendant. Voici une anecdote à ce ſujet.

On rapporte que le Duc de Choiſeul ayant été revêtu de cette dignité honorifique, ſe tranſporta à l'hôtel pour s'y faire reconnoître & le viſiter; que le Sr. Jannel, le prédéceſſeur de l'Intendant actuel, d'Oigny, lui fit tout voir; mais que parvenu au ſanctuaire ou réſide ce qu'on appelle le *ſecret de la poſte*, il l'arrêta & lui dit qu'il ne pouvoit l'introduire en ce lieu.

Le Miniſtre altier, peu accoutumé à ce langage, lui demanda s'il ne le reconnoiſſoit pas pour ſon ſupérieur? " Pas ici, M. le Duc," lui repliqua-t-il,

lui barrant le paſſage de ſon corps ; " vous ne pou-
„ vez y entrer que par un ordre du roi, non écrit,
„ mais verbal que S. M. m'intimera elle-même."

Après cette tracaſſerie, le Sr. Jannel partit pour Verſailles, fut rendre compte à Louis XV de ſa conduite, & le Miniſtre eut le deſſous.

Cet Intendant des poſtes a une quantité de Commis conſommés dans l'art déteſtable & pouſſé juſqu'à un raffinement inoui, d'ouvrir & de refermer les lettres ſuſpectes. Ces Commis levent ſur le camp les empreintes de tous les cachets & les remettent avec une telle dextérité que le plus fin ne peut découvrir ſi la lettre a été ouverte, & la croit venue intacte.

Ces eſpions inviſibles de leurs concitoyens, plus vils que ceux de la police, ſi généralement en exécration, ſont ſans ceſſe occupés d'une recherche laborieuſe, qui puiſſe alimenter la curioſité de leur premier agent, & celui-ci à ſon tour choiſit toutes les pieces propres à charmer les loiſirs du deſpote, ou à calmer ſes ſoupçons & ſes inquiétudes, ou à favoriſer les entrepriſes de la tyrannie.

Louis XVI, à ſon avénement au trône, eut horreur de cette politique infernale. Son ame neuve & dans toute ſa pureté ne peut ſe perſuader que pour bien gouverner, il fallût avoir recours à de ſi infâmes moyens, & ſon premier vœu fut pour abolir ce tribunal ſecret, où l'on citoit ainſi ſans exception quiconque avoit quelque communication à transmettre.

On n'oſa d'abord contrarier un ordre ſi digne d'un Souverain qui veut avoir pour baſe de ſon trône la

candeur & la bonne foi. Mais peu-à-peu on lui a fait enviſager la raiſon d'Etat, & il a été obligé de céder à cette cauſe puiſſante, mais illuſoire.

En effet quiconque trameroit des projets ſiniſtres contre S. M. ou la tranquillité publique, inſtruit, comme on l'ait aujourd'hui, de ce qui ſe paſſe à la poſte, ſe ſerviroit-il d'une pareille voye pour former & conſommer ſes liaiſons criminelles? Mais ſi cette voye eſt vaine pour l'objet de ſon inſtitution, elle eſt trop propre à favoriſer les haines cachées & les calomnies ténébreuſes.

C'eſt une atrocité, ainſi combinée qu'on a employée contre M. Turgot. Il étoit ſurintendant des poſtes, mais mal avec le Sr. d'Oigny, qui étoit menacé de voir ſon département écorné par la réunion de la poſte aux chevaux aux meſſageries, &c. Il deſiroit fort le ſupplanter, en outre, par zéle pour M. de Clugny, ſon ami, ayant des prétentions au contrôle général.

Le roi ſe défiant de ce que ſes courtiſans lui diſoient contre les opérations de M. Turgot, ſouhaitoit cependant ſavoir ce que la nation en penſoit. Il s'imagina trouver plus de ſincérité dans l'Intendant des poſtes, qui avoit ſouvent occaſion de cauſer familiérement avec S. M. & qui par ſon Miniſtere pouvoit apprendre ce que chaque particulier en écrivoit dans ſon intimité & abondance de cœur. Elle le queſtionnoit fréquemment à ce ſujet.

Celui-ci, craignant de ſe compromettre, ſe tint d'abord ſur la réſerve; mais, voyant le premier ſana-

tisme en faveur du Miniſtre & de ſes opérations ralenti de beaucoup, il eſſaya de profiter de l'occaſion pour ſe venger. Peut-être même le fit-il avec d'autant moins de répugnance qu'il crut rendre ſervice au royaume, en provoquant la diſgrace d'un Miniſtre qui bouleverſoit tout.

Il fit écrire des lettres par des gagiſtes affidés, où l'on exagéroit les torts réels qu'avoit M. Turgot, & il les préſenta au roi comme l'expreſſion naïve des gens de tout état & de tout ordre auxquels elles étoient attribuées. De cette manœuvre réïtérée fréquemment, il réſulta une maſſe ſi grande de déclamations, que le jeune Prince crût que c'étoit le vœu de ſon peuple, & cédant aux efforts qu'on faiſoit de toutes parts pour l'aliéner de ſon Miniſtre, prit enfin ſon parti de le ſacrifier à ce même bien public dont il avoit ſuivi l'illuſion en le choiſiſſant, & ſe laiſſant aller à ſon impulſion.

En conſéquence, un beau Dimanche, le Secrétaire d'Etat, Bertin, fut demander à M. Turgot ſa démiſſion & le porte-feuille de ſon département. Quoiqu'il ne s'attendit en rien à ſa diſgrace, il n'en fut pas démonté & la reçut philoſophiquement. Il étoit en ce moment occupé à dicter une lettre, il dit à ſon Secrétaire: " En voilà aſſez; mon ſucceſſeur la „ finira."

Sur ce que ſon confrere lui apprit que S. M. lui accordoit la penſion ordinaire (20,000 livres,) il répondit qu'il ne l'avoit pas méritée, mais que n'étant pas dans le cas de l'accepter, il la recevoit avec re-

connoiſſance. On lui ôta auſſi la ſurintendance des poſtes. Ce qu'on pouvoit reprocher en général à ce Miniſtre, c'étoit de s'être laiſſé mener trop aveuglément par des ſubalternes hypocrites, qui mettoient ſouvent ſon adminiſtration en contradiction avec ſes principes.

LE SECOND INCONNU.

Et dites-moi, voiſin, qui a remplacé M. Turgot dans ſon Miniſtere?

LE PREMIER INCONNU.

Je vais te le dire, voiſin. Par le même manége avec lequel le Sr. d'Oigny avoit fait disgracier M. Turgot, il eut l'adreſſe de faire nommer ſon ami, le Sr. de Clugny. On l'exaltoit dans ces lettres comme un perſonnage du plus grand mérite, & appellé au poſte de Contrôleur général du vœu unanime de la nation.

Le roi, ſéduit toujours par ſon extrême envie de ne prendre ſes Miniſtres que parmi les plus vertueux, les plus éclairés & les plus agréables à ſon peuple, ſe décida tout de ſuite à faire venir cet Intendant de Bordeaux, & déclara ſes intentions à ſon mentor Maurepas, qui, n'oſant contrarier tout-à-fait S. M. lui donna cependant à entendre qu'elle avoit été bien vîte en beſogne.

LE SECOND INCONNU.

Mais de grace dites moi, voiſin, quel eſt ce perſonnage de Clugny, & quel a été le ſucceſſeur du vertueux M. de Malesherbes?

LE PREMIER INCONNU.

Ce M. de Clugny, voiſin; bien loin qu'il eut pour lui le cri général, étoit, au contraire, ſi décrié qu'on en diſoit d'avance tout le mal poſſible. Le départ de M. de Malesherbes n'avoit pas fâché le moderne Mentor. Il ne ſe ſentit pas d'aiſe à cette nouvelle: la retraite volontaire de M. de Malesherbes, le jour même que ſon ami Turgot fut disgracié, lui laiſſoit un vuide pour placer un Intendant des finances, qu'il venoit de créer, qu'il aimoit comme ſon fils, & qu'il jugeoit digne d'entrer dans le Miniſtere. Le public ne ſembloit pas avoir la même opinion de cet homme, M. Amelot, ci-devant Intendant de Bourgogne. L'Eſprit, j'entends l'*Eſprit-Saint*, voiſin, dirige toutes les œuvres de ce maſſif Miniſtre, qui, je crois, reſtera en place auſſi longtems qu'il plaira à Dieu.

LE SECOND INCONNU.

Mais, vous qui êtes ſi inſtruit, voiſin; comptez moi, je vous prie, quelques anecdotes ſur ces deux Meſſieurs. Si ça ne nous avance pas plus, au moins ça nous fera tuer un moment de tems.

LE PREMIER INCONNU.

De tout mon cœur! Mais voici & voilà de graves perſonnages, de gens à façon, ſans doute, qui diſſertent enſemble, approchons, avançons, écoutons ce qu'ils diſent: à une autre fois la partie!

DIALOGUE IX.

INTERLOCUTEURS.

LOUIS XV, LE PRINCE DE CONTI, M. TURGOT, M. DE CLUGNY, LES DEUX INCONNUS DU PRÉCÉDENT DIALOGUE.

LOUIS XV.

Quelle foutue vie que celle de ce monde!.. Divine Du Barry! Amuſante Pompadour! Où ſuis-je? Où êtes-vous?

LE PRINCE DE CONTI.

Tendre Marquiſe de Boufflers! charmantes *houris* de Beaumarchais! céleſte orcheſtre de l'Iſle-Adam, digne du Paradis! où êtes-vous auſſi? ...

Le Prince de Conti s'adreſſant à Louis XV.

Quel eſt ce butor qui marche vers nous? encore quelque individu de la ſéquelle Miniſtérielle! Grand Jupiter! Que ne puis-je lire la très menteuſe Gazette de France? j'y verrois, deux fois par ſemaine, la naiſſance, le mariage & la mort de tous les matadors! .. Je vais frapper ſur l'épaule à cet original: voyons s'il s'expliquera!

Le Prince de Conti parlant à l'original.

Qui êtes-vous, l'ami? D'où venez vous? où allez-vous?

M. DE CLUGNY.

Monſieur, mon cher monſieur, je m'appelle de Clugny, Contrôleur Général des Finances; je viens de France, je ſuis de France, j'arrive de France, & je me trouve je ne ſais où!

LE PRINCE DE CONTI.

Monſeigneur de Clugny, Conſeiller ordinaire, & au Conſeil Royal, Contrôleur-Général des Finances, je m'appelle Conti, de Bourbon-Condé, Bourbon-Conti, &, en un ſeul mot, Prince de Conti. Je ſuis auſſi de France; auſſi venu de France, auſſi arrivé de France, & je me trouve auſſi ici, tout comme vous...

M. DE CLUGNY.

Pardon, Monſeigneur! le coſtume eſt ici un peu dérangé. On n'y connoît ni naiſſance, ni condition, ni rang: tout eſt ici confondu comme à la tour de *Babel.* Un magot, une ravodeuſe du coin, un ſavetier vous crache au nez, comme cela vient de m'arriver, & vous n'avez rien à dire! Une lettre de cachet, ou plutôt un ordre du Lieutenant de Police fairoit grand bien bien ici, pour faire fourrer tous ces manans à Bicêtre ou à la Salpétriere. Ces Canailles qui ont l'impudence & l'audace de cracher au nez d'un Controlleur Général des Finances, du premier Miniſtre du tréſor du roi de France! Si j'étois encore

Contrôleur, j'enverrois toute cette engeance à la Grêve ou au moins aux galéres!

LE PRINCE DE CONTI.

Vous étes bien méchant, Monſeigneur de Clugny! ſi on eut accroché Votre Grandeur aux fourches patibulaires de Mont-faucon, eut-on plus mal fait? ....

M. DE CLUGNY.

Monſeigneur! je n'ai fait que du bien, & point du tout de mal. Mon éloge, le plus grand éloge, l'unique éloge que l'on ait fait d'un Contrôleur-Général, depuis le grand Colbert, juſqu'à moi, c'eſt que je ſuis mort au lit l'honneur, & que j'ai été enterré avec tous les honneurs de la guerre.

M. TURGOT.

Vous étes mort au lit d'honneur, mon cher confrere, parceque la mort vous y a ſurpris; ſans quoi, il eut bien pû vous arriver ce qui eſt arrivé à tant d'autres.

UN INCONNU.

C'eſt ſûr: on eut donné de la pêle au cu à ce Seigneur de Clugny, comme on en a donné à ſes prédéceſſeurs, comme on en a donné encore à ceux qui l'ont ſucceſſivement remplacé; & ça n'auroit pas tardé, ſi la mort ne fût venue ſubitement l'empoigner: c'étoit bien vraiment le ſecond tôme de l'Abbé Terray, quoiqu'en ſoi un peu différens de type.

UN AUTRE INCONNU.

L'avez-vous auſſi bien connu que je l'ai connu, ce Clugny, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

Parbleu ! ſi je l'ai connu ! Nous avons demeuré porte-à-porte : nous avons été freres & compagnons enſemble.

LE SECOND INCONNU.

On dit pourtant que, dans les divers poſtes qu'il a occupés, il a déployé quelque talent.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, mais il s'eſt fait déteſter par ſes vices. D'abord, Conſeiller au Parlement de Dijon, il avoit été nommé ſucceſſivement Intendant de St. Domingue, Intendant de la marine à Breſt. Il avoit approché du Miniſtere ſous le Duc de Praſlin; puis disgracié & revenu ſur l'eau, il avoit été fait Intendant de Bordeaux, où il avoit eu une une Commiſſion de diſtinction, dont on l'avoit chargé au préjudice de l'Intendant d'Auch, relativement à la maladie épizootique qui déſoloit le Béarn.

A St. Domingue, indépendamment des querelles qu'il s'étoit faites avec les divers Gouverneurs de cette colonie, & ſurtout avec le Comte d'Eſtaing, qui l'avoit hautement accuſé de concuſſion, il avoit eu une rixe fort ſinguliere & fort vive avec un Commiſſaire de la marine ſous ſes ordres, dans laquelle il s'étoit comporté indignement.

On affecta de répandre, lors de ſon élévation, le mémoire fait alors contre lui par ſon inférieur, où la probité de l'Intendant étoit attaquée. D'ailleurs, on lui remarquoit un caractere haut, impérieux, violent, au point qu'il s'étoit compromis juſqu'à ſe bat-

tre & à ſe colleter avec lui, & avoit enſuite pouſſé la vengeance & l'abus d'autorité juſqu'à demander la tête du ſéditieux, comme s'il eut été coupable d'un crime de leze-majeſté.

A Breſt, on avoit fait l'anagramme de ſon nom, de la maniere la plus cruelle & la plus atroce. Son nom de famille eſt *Nuis :* on y avoit trouvé, avec celui de *Clugny*, *Indignus luce.*

A Bordeaux, il avoit affiché les mœurs les plus diſſolues & les plus ſcandaleuſes. Il avoit publiquement pour maîtreſſes les trois ſœurs, & les avoit traînées avec lui à Paris, en prodiguant les graces aux maris.

Pour empêcher que cette conduite ne lui fit tort auprès du Monarque auſtere, il cherchoit à compenſer cette cauſe d'éloignement par un goût plus conforme à celui du roi. Il avoit fait venir d'Allemagne, dit-on, deux des plus habiles ſerruriers, & s'exerçoit à acquérir des talens dans cet art qu'aime le roi paſſionémment, & avec lequel il ſe délaſſe des occupations pénibles de la ſouveraineté, lorſqu'il fut attaqué violemment de la goutte. Il alloit mieux, mais ſe livrant trop à ſa luxure, il retomba; il ſe mêla une compilation de maux, & après avoir lutté longtems par la vigueur de ſon temperament, il eſt décédé, n'étant regretté que de ſes créatures.

LE SECOND INCONNU.

Lorſque je vivois dans l'autre monde, voiſin, un ami me conta, un ſoir, une anecdote ſur ce M. de Clugny, lorſqu'il étoit Intendant de Bordeaux. J'y

pris tant de plaiſir, (& je me propoſois bien certainement d'en faire l'amuſement du jour) que cet ami chercha à me détromper, & prétendit à la fin qu'il falloit la mettre ſur le compte d'un autre, ſur un Monſieur Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, par exemple; car nous pouvons librement, ici, citer tous les maſques, ſans craindre ni Baſtille, ni lettres de cachet, voiſin. Quoiqu'il en ſoit, cette anecdote eſt ſi plaiſante que je ne puis me refuſer à vous la rapporter. La, voici tout au long.

" Monſieur l'Intendant de la Champagne poüilleuſe & non poüilleuſe, Sa Grandeur M. Rouillé d'Orfeuil eſt un robin petit-maître, très élégant, très ambré, mais laid comme une chenille.

" Il aime paſſionnément les femmes; mais comme il ne peut ſe flatter de les ſéduire par les charmes de ſa figure, il eſt obligé de les corrompre à force d'or. Cette façon de faire l'amour, peu ſatisfaiſante pour l'amour propre, eſt très commode pour un homme en place. Elle fatigue ſa bourſe, mais elle économiſe ſon tems, choſe infiniment plus précieuſe. Enfin, s'il ne goûte pas la plus fine fleur du plaiſir, il n'en craint pas les épines qui l'accompagnent trop ſouvent.

" D'ailleurs, notre héros avoit une maîtreſſe en titre, une Madame Pa..... femme comme il faut, ayant de l'eſprit, des graces, de la dignité; très capable de faire les honneurs de ſa maiſon, de ſuppléer à Madame l'Intendante, qui reſtoit preſque toujours à Paris, ou de partager avec elle les fatigues de la

repréſentation. Elle étoit encore d'une reſſource encore meilleure pour Sa Grandeur M. l'Intendant. Elle ſatisfaiſoit à l'extérieur; elle lui donnoit l'air d'avoir une inclination de cœur, d'être un homme à ſentiment, & dès-lors il ſe livroit avec moins de ſcrupule aux beſoins phyſiques vers leſquels il n'étoit entraîné que des inſtans, & par fougue d'un tempérament qui s'amortiſſoit, hélas! de jour en jour.

" Monſeigneur avoit pour ces affaires ſecrettes un Proxenete, tel qu'en ont à peu-près tous les gens conſtitués en dignité. Un pareil agent leur eſt abſolument néceſſaire, ſurtout en province. Un Evêque, un Gouverneur, un Intendant, un Magiſtrat, ſont obligés, afin de ne pas ſe compromettre, d'uſer de la plus grande circonſpection, lorſque malheureuſement ils deviennent amoureux des femmes qui ne ſont pas de leur ſphére, ou qui n'ont aucun rapport avec eux.

" C'étoit le cas où ſe trouvoit Monſeigneur. Pendant les fêtes qu'il avoit données à l'occaſion du paſſage de Madame la Dauphine, aujourd'hui la Reine; dans ces jours d'ivreſſe générale où la joye ſemble rapprocher & confondre tous les rangs, il avoit été frappé d'une griſette qu'il avoit vu danſer. Sa figure n'avoit point touché ſon cœur, mais ému puiſſament ſes ſens.

" Mlle. Par... c'eſt ſon nom, avoit alors dix-huit ans. C'étoit une grande fille, bien taillée, bien découplée, encore à cet état d'embonpoint dont la fermeté élaſtique irrite les deſirs. Ses yeux amou-

reux & animés promettoient à coup sûr du retour, & la gayeté qui respiroit sur sa physionomie ne s'évaporoit pas en ricanemens innocens & niais, elle se manifestoit par ce sourire malicieux & réfléchi d'une nymphe qui connoît le goût & le plaisir, & s'en occupe.

" Elle avoit tellement fait tourner la tête à Mgneur l'Intendant, que dès la nuit même il auroit voulu l'avoir dans son lit, s'il eût été possible. Il mit à la poursuite de la Demoiselle, son limier. Cependant avant que la négociation fut finie, il fut obligé d'aller à Paris, & dans le tourbillon de la Capitale, il oublia bientôt une passion satisfaite & reproduite cent fois entre les bras de vingt autres beautés.

" Il revenoit fort tranquille à son Intendance, lorsque dans la foule des provinciaux empressés à le voir, Mlle. Pas... se présente à sa vue & rallume tous ses feux. Sur le champ, il ordonne à son entremetteur de renouer l'intrigue, & d'arranger si bien les choses que sa conquête soit prête à la fin de la tournée. Il alloit ce qu'on appelle tenir le département.

" Le valet de-chambre manœuvre en conséquence des ordres de son maître, & réussit. Au vrai, il n'eut pas de peine : un Commissaire départi est un Dieu dans la province. La jeune personne reçut avec respect les ordres de celui-ci & se trouva très honorée de son choix. Elle demeuroit chez une vieille tante, qui faisoit le métier de dévote, faute de mieux, & qui en changea bientôt dès que l'occasion s'en présenta. Il leurra l'une & l'autre de l'espoir d'une for-

tune conſidérable ; il leur fit entendre que *Monſeigneur* (*) les meneroit à Paris, les y établiroit ; qu'il feroit entrer la niece à l'Opéra, ſoit comme chanteuſe, ſoit comme danſeuſe, ſuivant le talent qu'elle auroit, & qu'une fois ſur le trottoir, elle pouvoit aller à tout.

" Il leur cita vingt exemples de filles du pays qui étoient ainſi devenues de grandes Dames. En exaltant l'imagination de ces femmes par ſes exemples ſenſibles & bien capables d'exciter leur émulation, le Proxenette travailloit pour ſon propre compte. Il n'avoit pas vu impunément d'auſſi près les charmes de Mlle. Pas... il avoit éprouvé de fortes ſenſations, & il vouloit ſe ſatisfaire avant que ce morceau friand lui fut interdit.

" Il fit entendre que leur bonheur dépendoit de lui ; que la perſpective brillante qu'il leur faiſoit enviſager s'évanouiroit comme un ſonge, ſi la nymphe ſe refuſoit à ſes deſirs ; que d'un mot il pouvoit la rendre heureuſe ou malheureuſe pour toujours. L'alternative étoit cruelle & vraie ; mais une jeune perſonne qui écoute une premiere propoſition ſur cet cet article devient rarement difficile à la ſeconde.

" Il fallut en paſſer par la condition préliminaire & recevoir les embraſſemens du ruſtre. Ce n'eut vrai-

(*) Les Intendans ſe font appeller *Monſeignenr*, dans les placets qu'on leur préſente. Ils ne les répondent pas autrement. Leurs valets & leurs complaiſans leur donnent auſſi en ſociété ce titre, qui ne leur eſt dû en aucune façon.

ſemblablement pas été le plus mauvais article du traité, ſi ce malheureux, libertin, comme ſes ſemblables, n'avoit rapporté de Paris une maladie honteuſe. Il eſt à préſumer qu'il ignoroit en être atteint, lorsqu'il impoſoit la loi à la victime.

" Quoiqu'il en ſoit, ce mal effrayant fit bientôt les plus horribles ravages dans un corps tout neuf. La Dlle. ne ſçut d'abord ce que c'étoit: la dévote, plus expérimentée, l'en inſtruiſit. Elles en firent les reproches les plus amers au valet-de-chambre.

" Celui-ci ne trouva d'autre moyen de s'y ſouſtraire qu'en s'abſtenant de retourner chez elles. Ainſi par une de ces biſarreries d'événemens que toute la ſageſſe humaine ne peut prévoir, ce qui devoit aſſurer les eſpérances de la niece & de la tante fut préciſément ce qui les détruiſit, & les rendit plus infortunées qu'auparavant.

" Le ſcélérat ne voyant aucune poſſibilité que la Dlle. fut guérie au retour de Monſeigneur, les abandonna abſolument. Il dit à ſon maître, quand il lui en demanda des nouvelles que la jeune perſonne étoit un dragon de vertu inabordable, & que la dévote n'avoit écouté aucune propoſition ni pour or ni pour argent. L'amour de ſa Grandeur avoit eu le tems de s'évaporer en route; il ne parut pas fort touché des obſtacles que lui préſenta ſon valet, & celui-ci crut en être quitte.

" La vengeance d'une femme ne s'aſſoupit pas auſſi aiſément que la paſſion d'un vieillard de trente ans, miné par la débauche & blaſé ſur le plaiſir. D'ail-

leurs, celle-ci étoit trop légitime pour que tout galant homme ſe refuſât à la ſeconde.

" Mlle. Pas... avoit un couſin qui travailloit dans les bureaux de Sa Grandeur. La tante lui fait part de la cataſtrophe de ſa niece, lui raconte comment les choſes ſe ſont paſſées, & lui demande conſeil.

" Le Commis aſſure que Monſeigneur eſt très équitable, très humain, très compatiſſant; qu'il faut conter en bref le fait dans un placet, le lui préſenter, & qu'il aura certainement égard à une ſituation horrible dont il eſt la cauſe.

" Le Commis ſe charge de rédiger le mémoire, & comme il connoiſſoit les allures de Monſeigneur, il leur ménage une entrevue pour le donner à l'inſçu du Cerbère en queſtion, dont les fonctions étoient de garder la porte du Cabinet, & qui avoit intérêt d'en écarter ces femmes.

" A l'aſpect de la Nymphe toute l'ardeur de Monſeigneur ſe rallume. La nature, par un ménagement pour le ſexe, bien funeſte aux hommes, empêche ſouvent que le genre de maladie dont étoit attaquée la Dlle., altere la figure, quelquefois même, elle n'en eſt que plus fraiche & plus ſéduiſante.

" Il en étoit ainſi de celle de la Dlle. P... la rougeur dont ſe colora ſon viſage en préſentant l'écrit à Sa Grandeur, lui parut annoncer une démarche qu'il interprêta favorablement: le ſilence, l'embarras de la dévote & même du Commis, tout lui fait préſumer que la niece & la tante honteuſes de leur premier re-

refus, venoient se dévouer aux plaisirs de Monseigneur, & briguer son esclavage.

" Presque aussi interdit, mais ayant plus d'usage, & d'ailleurs autorisé par l'assurance que lui donne sa dignité & l'idée où il est sur l'objet de cette requête, Monseigneur la reçoit de la jeune personne & sans la lire.

" *Mademoiselle*, lui dit-il, *il me semble que vous avez quelque chose de particulier à me confier ; vous vous développerez peut-être mieux dans un tête-à-tête. Daignez passer dans cet arriere cabinet. Rassurez-vous, & vous aurez tout le tems de vous expliquer.*

Sa Grandeur la prend en même tems par la main, l'introduit dans un boudoir voluptueux, la fait asseoir sur un lit de repos couvert d'un satin noir, & se met auprès d'elle.

" *De quoi s'agit-il, ma belle enfant ?* —— *Monseigneur, daignez lire.* —— *Je ne perds point à lire des momens aussi précieux ; votre requête est certainement très juste ; mais*, BEL ANGE, *j'en ai une autre à vous présenter ; puisse-t-elle avoir un succès aussi favorable que la votre !*

" En même tems, ce petit-maître, Intendant & entreprenant, embrasse la Dlle. la baise en bouche ; & la Dlle. de se retirer & de s'écrier : " Monseigneur, „ je ne suis pas digne de cette faveur ; lisez avant, je „ vous le demande en grace."

" Sa Grandeur en feu de plus en plus, attribue cette résistance à la modestie d'une fille novice, & ne répond que par une audace nouvelle.

" Mlle. Pas... inſiſtant toujours pour que le Magiſtrat lût ſon memoire, & celui-ci s'y refuſant, & l'aſſurant que quelque grace qu'elle demandât, elle ſeroit exaucée, mais qu'il n'avoit alors d'yeux que pour admirer ſes charmes, il termina par lui fermer totalement la bouche en collant ſes levres ſur les ſiennes, & ſes mains libertines s'égarant fort indiſcrettement, font oublier à la Dlle. ſes maux, pour ne s'occuper que du plaiſir que lui procure cet amant très exercé dans l'art des voluptés, & plus propre à en donner à une femme qu'à en recevoir.

" Sa Grandeur étoit en jour pour ſon malheur: elle en eut beaucoup avec Mlle. Pas... & ne s'en apperçut que trop enſuite.

" Quand cette converſation éloquente & muette fut finie, la Dlle. ne fut plus ſi curieuſe que Monſeigneur lût ſon placet; elle n'eut rien de plus preſſé que de prendre congé, en déclarant qu'elle s'en remettoit à ſa juſtice; & celui-ci de la conjurer d'être tranquille & de regarder ſon affaire comme faite.

" Monſeigneur corne le Mémoire en effet, Indice pour le Secrétaire d'y avoir égard & de le remettre ſous ſes yeux.

" Quelques jours après Sa Grandeur étant en humeur de travailler, fait appeller ſon Secrétaire pour qu'il lui rendre compte des placets à répondre pendant qu'il s'habille.

" Sa premiere queſtion eſt de demander des nouvelles de celui de Mlle. Pas... A ce mot, l'oreille du valet-de-chambre ſe redreſſe & le Secrétaire ſe met à rire.

" *Je ne ſais, Monſeigneur*, répondit-il, *ſi c'eſt bien-là le moment de vous en parler, car il eſt queſtion de* Bernard (c'étoit le nom du valet-de-chambre) *d'une maniere peu honnête : mais il ſe juſtifiera, ſans doute.*

" *Oui*, reprend avec vivacité Sa Grandeur, *vous êtes un habile homme, M.* Bernard. *Je vous donne quinze jours pour une négociation ; vous ne faites que de l'eau clair, & moi, en une demie-heure je vais au fait.*

" —— *Au fait*, Monſeigneur ! *tant pis !* continue le Secrétaire. *Il auroit mieux valu que Votre Grandeur n'eut pas été ſi vîte en beſogne.*

" —— *Vous avez raiſon ; ces expéditions brusques ne me vont plus ; j'en ſuis encore tout roüé, j'en ai mal aux reins, aux bras, aux cuiſſes ; j'ai des ardeurs de Diable en urinant, je ne ſais ce que c'eſt que tout cela !*

" —— *Liſez*, Monſeigneur, *vous allez le ſavoir, car cela ne peut gueres s'articuler devant Votre Grandeur.*"

—— —— —— Sa Grandeur lit.....

Cependant le valet-de-chambre étoit tremblant comme une feuille..... Son maître rejettant le mémoire, le regarde avec fureur, le traite comme un gueux, le menaçe de l'envoyer à Bicêtre. Celui-ci reſte interdit, reçoit avec humilité toutes les imprécations de ſon maître. —— Il ſe raſſure cependant, & profitant de la liberté que lui donne ſa qualité de Proxenete, quand il voit la fureur de Sa Grandeur diminuer, il le gourmande à ſon tour.

" *Eſt-ce que vous prétendez*, Monſeigneur, *que je ſois de marbre dans l'emploi que vous me donnez? Ignorez-vous au contraire que ce ſont les revans bons? J'ai fait mon metier; le Diable s'en eſt mêlé, c'eſt un malheur; mais vous*, Monſeigneur, *ſi vous faiſiez le votre, ſi vous liſiez les mémoires qu'on vous préſente, cela ne vous ſeroit pas arrivé.*

" Cette apoſtrophe familliere fut un coup de lumiere qui frappa ſa Grandeur. Monſeigneur eſt ſpirituel, gai, judicieux & bon. . . . . .

" *Tu as raiſon*, s'écria Sa Grandeur, *j'ai eu tort: tu me donnes-là une excellente leçon dont je profiterai, & qui te merite ton pardon. Allons, fais venir mon Chirurgien; qu'il me guériſſe, moi, toi, la Dlle., & la vieille dévote par deſſus le marché, & que cette méſaventure demeure enſevelie dans un éter-ternel oubli.*"

Un ſecret éventé n'en eſt jamais un, voiſin. L'anecdote à tranſpiré, & peut ſervir d'inſtruction à tous les Seigneurs Intendans & autres gens en place, ou dans le cas de recevoir des placets.

LE PREMIER INCONNU.

Cette plaiſante anecdote, voiſin, qu'on a prétendu falloir mettre ſur le compte de l'Intendant de Champagne eſt aſſez dans le caractere du Sr. de Clugny. Son ardeur pour le plaiſir & ſa complaiſance trop grande aux careſſes d'une de ſes maîtreſſes, lorſqu'il étoit encore en convaleſcence lui ont procuré la rechute dont il eſt mort.

LE SECOND INCONNU.

Ce n'eſt pas grand malheur! Les François ne pouvoient trop deſirer d'être délivré de ce fleau, de ce monſtre miniſtériel, très propre à ramener les calamités dont l'Abbé Terray avoit affligé la France.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, quelque court qu'ait été la miniſtere de ce M. de Clugny, il fera certainement époque par les révolutions qui ont eu lieu durant cet intervalle, par des établiſſemens nouveaux, & par un génie fiscal qui a ouvert un libre cours aux concuſſions, aux véxations, aux déprédations, aux iniquités de toute eſpece dans les diverſes parties des finances, que ſon prédéceſſeur avoit voulu arrêter & punir. Toutes les opérations de M. Turgot ſe ſont trouvées anéanties en peu de tems, & il n'eſt reſté que celles peut-être les plus mal vues & les plus onéreuſes.

LE SECOND INCONNU.

La clameur publique impute à ſa mémoire bien des infamies particulieres.

LE PREMIER INCONNU.

Ah! voiſin, il faudroit pouvoir porter le flambeau dans la nuit d'une foule de prévarications & d'iniquités toujours fort difficiles à éclaircir! ſes opérations connues & avouées peuvent induire à croire ce qu'il étoit capable de faire.

LE SECOND INCONNU.

On dit qu'à ſes derniers inſtans, il étoit aſſailli d'une complication de maux, comme goutte, vérole, fievre putride, fievre militaire, fievre maligne.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, la vigueur de ſon tempérament l'a fait lutter longtems ; la nation flottoit ainſi entre la crainte & l'eſperance. Celle-ci n'a prévalu que lorſque l'on a ſçu que le malade l'avoit perdue. Voici l'anecdote:

Un jour, le Sr. de Vaines étant allé le voir, lui diſoit pour le raſſurer ſur ſon état, qu'il devoit ſe rappeller l'axiome ſi connu: *qu'un Controlleur-Général ne meurt jamais en place.* — *Oh, bien!* répondit-il avec gayeté, *je ferai mentir le proverbe.*

Ce Clugny avoit été frappé ſurtout de voir le mentor Maurepas venir prendre chez lui le porte-feuille. On ne douta plus de ſa fin prochaine, & l'on dit que *ce Miniſtre venoit lui adminiſtrer ſes derniers ſacremens.*

Ceux-ci ne tarderent pas à lui être apportés réellement, & l'on ſait que dans le pays de France, cette cérémonie à l'égard des gens en place & ſurtout peu religieux, ne ſe pratique que dans les cas extrêmes.

Dès-lors, le curé de ſa paroiſſe, comptant ſur ſa proye, s'occupa à feuilleter les régiſtres pour ſe mettre au fait du cérémonial uſité à la mort d'un Contrôleur-Général en exercice: événement dont on n'avoit pas eu d'exemple depuis Colbert, mort en 1683.

La mort du Seigneur ſe manifeſta en ſon hôtel par les clameurs de cinq femmes, qui le remplirent à l'inſtant de leurs gémiſſemens.

Ces cinq femmes étoient Madame de Clugny, épouſe du défunt; Mad. de Clugny, ſa belle-Sœur & ſa maîtreſſe favorite pour le crédit; une Madame

Tillorier, en exercice; & ſes deux ſœurs tour-à-tour la ſuppléant.

Tu peus juger, l'ami, quel mauvais effet, produiſit dans le public, déja bien mal diſpoſé, l'évaſion ſcandaleuſe de toutes ces échevelées!

Vû la rareté de l'événement & l'importance du perſonnage, on s'imaginoit voir quelque choſe de merveilleux à ſon enterrement, & il s'y étoit rendu un concours de monde prodigieux. Mais on n'y a remarqué aucune cérémonie extraordinaire ni même une grande magnificence de cortége, ni un deüil bien nombreux; on n'y comptoit que quatre fermiers-généraux.

Ce grand vuide des matadors de la finance a été regardé comme une ingratitude d'autant plus marquée, que perſonne n'ignoroit la tendre affection que leur portoit le défunt.

On n'a pas manqué de faire au Seigneur une épitaphe, roulant ſur une anecdote de ſa maladie.

On diſoit dans le monde que le délire étant ſurvenu, il parloit ſouvent de ſes projets pour le payement des dettes de l'Etat; il demandoit au ciel de lui conſerver la ſanté juſques-là; il s'écrioit qu'il mourroit enſuite volontiers.

Ces paroles, prêtant à une plaiſanterie maligne, mais très fine, on les a tournées ainſi:

Ci gît un Contrôleur, digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie:
Conſentant de bon cœur qu'elle lui fut ravie,
Lorſqu'il auroit éteint les dettes de l'Etat.

Du reſte, ſi cet honnête perſonnage n'a pas travaillé utilement pour l'Etat, il a aſſez bien manœuvré pour ſon propre compte. Pendant cinq mois environ qu'il s'eſt trouvé à la tête du fisc public, s'il n'a pas acquitté les dettes du royaume, il a payé les ſiennes qui n'étoient pas peu conſidérables; il a achêté comptant la terre de *Benouville*, terre magnifique en Normandie, & il auroit fait mieux, s'il en avoit eu le loiſir.

Cependant, on n'a pas manqué de dire qu'il mouroit pauvre; en conſéquence, on a réclamé une penſion pour la femme du pauvre Diable défunt, ainſi que pour ſa famille, &, ſuivant l'uſage, on a donné 8,000 livres à cette néceſſiteuſe veuve qui en avoit déja 4,000,.... quatre mille à Monſieur ſon fils, & quatre mille à Mademoiſelle ſa fille; ce qui fait le total de 20,000 livres, que ſous Louis XIV obtenoit ſeulement un Miniſtre au bout de 30 ou 40 ans de ſervice.

LE SECOND INCONNU.

Qui a donc enfin remplacé ce ſecond tartare Terray, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

Entre les concurrens, l'ami, qui briguoient en foule la place de Contrôleur-général pendant la maladie du défunt, on avoit vu ſur les rangs un Sr. Cromot *dit Du Bourg*, ſurintendant des finances, bâtimens, arts & jardins de *Monſieur*.

Ce Cromot, dévoré d'ambition, avoit profité de ſon aſcendant ſur l'eſprit du frere du roi, auquel il

avoit l'honneur d'être attaché, pour engager cette Alteſſe Royale à le porter à cette dignité.

Le Prince, flatté de voir un de ſes ſerviteurs porté à un pareil poſte, avoit mis en œuvre tout ſon crédit auprès de ſon auguſte frere, &, ſuivant l'impulſion de ſon confident, il avoit même employé la ruſe pour parvenir à ſes fins: il avoit donné une fête du meilleur goût & de la plus grande magnificence à leurs Majeſtés, qui témoignant leur admiration de ſi belles choſes, donnerent à *Monſieur* ſujet de louer indirectement & ſans affectation l'ordonnateur, le Sr. Cromot, donc il exalta ſurtout l'intelligence & l'économie. Malheureuſement ce Prince ne réuſſit pas: M. de Maurepas ne voulut pas faire un Contrôleur-général, créature d'un ſi grand Prince, & qu'il ne pût pas faire expulſer à ſon gré, quand il lui déplaîroit.

LE SECOND INCONNU.

Qui choiſit-on donc pour cette place, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

On choiſit un M. Taboureau, &, afin de vaincre ſa réſiſtance, motivée ſur ce qu'il n'entendoit rien à la finance, on lui donna une eſpece d'adjoint pour cette partie en la perſonne d'un Monſieur Necker.

LE SECOND INCONNU.

Et quels étoient ces deux perſonnages, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

Il y a beaucoup à dire ſur l'un & ſur l'autre. Le premier étoit plus véritablement eſtimé; le ſecond avoit une réputation plus brillante. Depuis longtems, & même ſous Louis XV, le premier étoit deſigné pour

le miniſtere. Dèsqu'il y en avoit un de vaquant, dans quelque genre que ce fût, le public le nommoit.

Cette apothéoſe anticipée n'étoit pas vraiſemblablement à ſon égard, comme à l'égard de certains autres, la manœuvre ſourde d'un ambitieux qui, par des émiſſaires gagés, cherchoit à force de ſe proner lui-même, à attirer les regards & à ſuggérer un choix dont n'avertiroit pas ſon mérite perſonnel.

Ce Miniſtre étoit doux, ſimple, humain, valétudinaire, dénué de cette énergie qui enfante également & les belles actions & les grands forfaits. S'il deſiroit donc un département, ce n'étoit donc pas le Contrôle-général, ſurtout dans la criſe où ſe trouvoit, alors la France, exigeant ou l'heureux génie d'un patriote zélé, ou l'ame atroce d'un ſcélérat intrépide. Mais ſa famille briguoit pour lui, mais ſes amis en grand nombre à la Cour & au Conſeil, aſſuroient qu'on ne pouvoit trouver un homme plus ami du bien; mais les vrais citoyens, engoués des éloges qu'ils en entendoient faire continuellement, ſe flattoient que l'Etat reſpireroit enfin ſous un tel ſoutien.

Le mentor du roi ayant donc déclaré à ce conſeiller d'Etat que S. M. l'avoit nommé ſon Contrôleur-général, il commença par refuſer, ſous prétexte qu'il n'entendoit rien à la manutention du fiſc; & il paroît que M. Taboureau ſe defendoit de bonne foi; car on a prétendu qu'il fut juſqu'à dire des choſes mortifiantes pour le vieux Miniſtre, en ſe retranchant ſur ſa mauvaiſe ſanté, ſur ſon âge; & que, comme

celui-ci, pour battre en ruine toutes ſes excuſes, lui objectoit qu'il encore jeune; Taboureau lui avoit répondu: " Quand on a paſſé cinquante ans, M. le „ Comte, on n'eſt plus gueres propre aux affaires „ publiques."

LE SECOND INCONNU.

C'étoit un argument *ad hominem*, voiſin.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, mais le mentor étoit trop intéreſſé à tenir ferme. Il mit en avant les ordres du Monarque qui lui dit de ſa bouche; *je vous l'ordonne, mon peuple le deſire, & vous ne pouvez vous refuſer au ſalut de la France.*

On lui adreſſa les vers ſuivans, d'une fadeur à faire vomir:

L'Etat dans ſa détreſſe a beſoin d'un grand homme:
La France vous regarde & la vertu vous nomme.

LE SECOND INCONNU.

Mais quelle ſorte d'adjoint a-t-on donc donné à ce M. Taboureau, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

Un Monſieur Necker, je vous l'ai dit, tout-à-l'heure.

LE SECOND INCONNU.

Un Monſieur Necker! un Monſieur Necker! Quel homme eſt-ça?

LE PREMIER INCONNU.

C'eſt un homme tout différent de l'autre. Le pre-

mier, c'eſt-à-dire, Taboureau, étoit fils d'un batelier de Tours. Le ſecond eſt fils de je ne ſais qui. Mais tout ce que je ſais, c'eſt que ſa femme eſt née dans un village, d'un prêtre Calviniſte : que ſon pere, lui ayant appris la géographie & un peu d'hiſtoire; elle cultiva ces foibles connoiſſances, & alla les enſeigner à Geneve. Là M. Necker la vit, l'aima & l'épouſa.

M. Necker épouſé, améne ſa moitié à Paris, où il arrive pauvre comme Job. On n'a pu révoquer en doute les lumieres & la capacité, tant en théorie qu'en pratique, de cet inconnu perſonnage. Il a donné pluſieurs ouvrages au public ſur différentes matieres d'adminiſtration où l'on remarque du génie, des grandes vues & beaucoup de reſſources dans l'imagination. D'abord, Commis aux gages d'un ſimple Banquier à 1,200 livres, il y a vingt ans: il a fait valoir ſi adroitement les fonds de ſon maître, qu'il eſt devenu ſon aſſocié. La France ſe trouvant dans la plus grande détreſſe, il en a profité, & a prêté au roi à de très gros intérêts, & le voilà millionaire. On lui donne aujourd'hui 300,000 livres de rentes.

L'affaire de la Compagnie des Indes lui fournit occaſion de montrer ſes talens, & d'augmenter ſa fortune, & le mit en rélation avec les plus grands Seigneurs. Il donna des ſoupers : les beaux eſprits y vinrent : il fit des éloges : il obtint le ſuffrage de l'Académie ; & voilà qu'il fut ſûr de l'appui des ſavans.

Ce Necker, lors de sa nomination à une demie-place du Ministere, qu'il a ensuite occuppé toute entiere, étoit Ministre de la République de Genêve.

Il étoit dans la force de l'âge, vigoureux, laborieux, & rempli de cet enthousiasme de gloire qui excite à faire parler de soi; mais on l'a taxé de n'avoir pas été fort délicat sur les moyens de se pousser au poste où il aspiroit.

Sa qualité d'étranger & de Protestant, son défaut d'entours, les dégoûts & les persécutions qu'il avoit éprouvées sous le précédent Ministre des finances, tout sembloit devoir lui interdire l'entrée au Contrôle-Général.

Cependant, parmi les mouvemens rapides de tant de rivaux parvenus & supplantés, on l'avoit quelquefois nommé, & les gens sensés en avoient toujours ri, comme d'un ridicule qu'il se donnoit. On n'a pû douter par-après que ce Necker n'y songeat réellement, & voici ce qu'on a découvert sur le fil détourné qui l'a conduit à son élévation.

Il étoit fort lié avec un certain Marquis de Pezai (intriguant comme on l'a dit) qui, n'ayant pu se faire un nom dans la littérature, cherchoit à se pousser aux honneurs & à figurer dans le monde par ses petits vers, ses calembours & ses soupleſſes.

Le pere de ce Marquis étoit un marchand de fer: il fut intéreſſé dans les bâtimens de Verſailles; il y gagna du bien & mourut. Le fils se donna du mouvement. Il avoit une sœur qui étoit jolie, & qui s'en donna aussi: Elle fut mariée à un Monsieur de

***. Le Prince de Condé coucha quelque tems avec elle. — Le frere profita de l'heure du berger. Le Prince eut des bontés pour lui, comme en ont tous les Princes pour ceux qui ont de jolies ſœurs. Le Marquis obtint, par ſon crédit, un de ces emplois militaires qui n'illuſtrent pas, mais qui mettent un homme à portée d'entrer dans le monde.

Ce Monſieur achêta enſuite la terre de *Pezay*, qui appartenoit, je ne ſais encore à qui? & ſe fit, ſur le champ, intituler *Marquis de Pezay.*

On rit d'abord de cette dénomination : mais le Seigneur tint bon, ſans ſe déconcerter. Il eſſuya, bien entendu, tous les brocards & toutes les railleries que l'on fit ſur ſon titre. Il en plaiſanta lui-même pour ſe mettre au courant, &, tout en perſiſtant, on s'accoutuma, ſans trop ſavoir pourquoi, à l'appeller M. *Le Marquis de Pezay.*

Le nouveau Marquis fit enſuite le *bel-eſprit*, brochant des petits vers à ſentimens, portant ces petits vers à la toilette de quelques jolies femmes, qui les faiſoient valoir dans leurs cotteries.

Cela lui donna bien vîte la réputation d'un Marquis à bonnes fortunes. Enſuite, il traduiſit *Catulle;* il ne ſavoit pas aſſez de latin, mais il ſe borna à mettre en François *moderne* l'ancienne traduction. — Il envoya ſon *Catulle* à Voltaire qui répondit:

" C'eſt l'Evangile des hommes agréables, & vous étes,
M. Le Marquis, de cette communion."

— *bravò! bravò! chorus!*

Cette petite lettre d'un Grand homme fit beaucoup d'honneur à M. le Marquis. Enfin, il ſçut que dans une Abbaye de Paris, il y avoit une demoiſelle de condition, pauvre, mais charmante, bonne & belle, protégée par Madame de Maurepas.

Le Seigneur *Marquis* parvint à avoir des liaiſons dans l'Abbaye; il fit ſa cour à la belle & bonne, & pauvre Demoiſelle, lui offrit ſon cœur, ſa fortune & ſa main.

La protectrice Maurepas voulut voir Monſieur le *Marquis*. Ce Seigneur *Marquis* dit à la vieille Maurepas des choſes auſſi agréables que l'on en diroit à une jeune femme de vingt ans: cela fit plaiſir.

La vieille Comteſſe Maurepas prit le jeune Marquis Pezai en amitié, & le préſenta à ſon mari. Avec ce Miniſtre Mentor, notre Marquis parla *politique*, & peu-a-peu il s'accoutuma à lui donner ſa confiance.

Mais, ami voiſin, comme le Marquis n'étoit ni vrai Poëte, ni vrai Marquis, on fit ſur lui l'épigramme ſuivante:

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous aſſure;
En deux ans, malgré la nature,
Il s'eſt fait Poëte & Marquis.

Voici ce qu'on diſoit dans des nouvelles à la main, de Paris, ſous la date du 9 Décembre 1776.

" On peut ſe rappeller une épigramme où l'on » plaiſantoit M. de Pezay ſur ſa qualité prétendue de

„ Marquis. Tout le monde ſait que ſon nom eſt „ *Maſſon*. On a été bien ſurpris qu'il ait eu l'impu„ dence de ſe faire donner ce titre dans la Gazette de „ France, du Vendredi 6, à l'occaſion de la préſen„ tation de ſa femme à la Cour.

„ Autre événement qui ſcandaliſe tout le monde: „ il s'eſt introduit chez le Comte de Maurepas, & „ il fait les délices de ce Miniſtre, conjoinctement „ avec le Sr. Caron de Beaumarchais.

„ C'eſt à M. le Comte que l'on attribue ſon ma„ riage avec une Demoiſelle de condition, appellée „ de *Murard*. Elle eſt de la plus belle figure poſſi„ ble. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner „ par le roi une dot conſidérable à la Dlle. peu „ riche.

„ Ce M. de Pezay a pour ſœur une Madame de „ *Caſſini*, très élégante, & qui tient, de ſon côté, „ un bureau d'eſprit léger, perſifleur, analogue au „ ton de la Cour."

Et tout récemment ſous la date du 11.

" Le mariage du prétendu Marquis de Pezay eſt „ l'entretien de Paris, & l'on en plaiſante beaucoup „ ſur une généalogie qu'il s'eſt fait faire pour pa„ roître à la Cour, où l'on le fait deſcendre des „ *Maſſoni* d'Italie. Cela reveille également la chro„ nique ſcandaleuſe ſur le compte de ſa ſœur, Ma„ dame de *Caſſini*, la maîtreſſe publique du Comte „ de Maillebois.

„ Pour mieux prêter au ridicule, Notre Marquis „ a engagé le Sr. *de la Harpe* à inſérer dans ſon

„ Journal du 25 Novembre, des vers de ſa compoſition, inſcrits en divers lieux de ſes jardins de „ Pezay.

„ Voici comment les plaiſans ont parodié méchamment ceux au deſſus d'un cabinet de verdure."

Poëte, jardinier & ſage tour-à-tour,
Je ne ſuis qu'un grand fat, à parler ſans détour:
Je ne ferai pas croître une ſimple fleurette.
Je chante & fais baſiller l'amour.
Pour être mis dans la Gazette,
De femme à prix d'argent, je vais faire l'emplette,
Je ſerai *cocu*, puis, bientôt, jenragerai;
Alors, plus philoſophe, ici je reviendrai.

Ce Marquis, mon ami, s'étoit introduit, comme tu l'as vu par les nouvelles à la main que je t'ai rapportées, chez le Comte de Maurepas; il avoit plû à ce mentor Miniſtre, ou plutôt à ſa femme. Il faiſoit les délices de leurs ſoupers, comme je te l'ai dit.

L'ambitieux, M. Necker, avoit profité de cette intimité pour ſe faire connoître du mentor, lui préſenter des mémoires ſur l'adminiſtration des finances, & jetter ainſi de loin les fondemens de ſa grandeur future.

LE SECOND INCONNU.

Ce Necker, voiſin, eſt un donc un intriguant, comme tant d'autres?

LE PREMIER INCONNU.

Oui, intriguant conſommé. Les Prêtres, furieux

de voir un Proteſtant s'immiſcer dans le Miniſtere & ſur la voye d'entrer peut-être au Conſeil, ont eu beau jetter les hauts cris, ils n'ont pu ébranler la roche; ont eu beau le miner & le contreminer, Necker a tenu auſſi ferme que le roc de Gibraltar vis-à-vis des Caſtillans & des François. Les boulets rouges, les bateries flottantes n'ont pu l'entamer.

La Prétraille avoit porté ſes pieux ſoins juſqu'à faire des plaintes, au nom de tout le *Saint* Corps, au Comte mentor, en lui préſentant les ordonnances du Royaume qui excluent tous les Camiſards de toutes les places de l'adminiſtration: le vieux Miniſtre, toujours goguenard, & bien cathéciſé, ſans doute, a répondu " que ſi le Clergé vouloit ſe charger de payer les dettes de l'Etat, le roi conſentiroit à congédier ſon moderne directeur du tréſor-royal."

On eſt parti de-là pour faire un jeu de mots, quoiqu'ayant une ſorte de ſens:

De ton choix, ô Necker, le dévot allarmé,
Crie en vain: " quel ſcandale énorme!
„ Pour régir ſon tréſor, quoi! Louis a nommé
„ Un enfant de Geneve, un maudit réformé!
„ C'eſt qu'il s'entend à la réforme.

Cependant, ſi la jalouſie du Clergé n'a pu obtenir qu'on lui ſacrifiât M. Necker abſolument, il a paſſé pour conſtant qu'elle l'a privé du moins d'une illuſtration qu'il alloit recevoir par le grand cordon de

l'ordre du mérite (*); ce qui a mortifié étrangement cet ambitieux, très jaloux d'honneurs.

Des gens ſenſés ont fait ſentir à S. M. qu'en couvrant ainſi un Proteſtant d'une décoration qui le caractériſeroit plus ſpécialement pour tel, ce ſeroit exciter davantage la haine, la rage, les réclamations des dévots; qu'il valoit mieux attendre que cette eſpece de Miniſtre, encore tout neuf, ſe fut diſtingué par des actes patriotiques, propres à fermer la bouche des envieux.

Ce Seigneur Necker ſe croyoit d'autant plus digne de cette faveur, qu'il avoit déclaré ne ſe charger de ſa place que par zéle, & ne vouloit aucun appointement; ſacrifice que des frondeurs ont trouvé indécent, car on eſt décidé en France à critiquer les plus belles actions.

Ils ont dit: qu'il ne convenoit point à un particulier de ſervir le roi gratuitement; que ce n'étoit point une rétribution fixe & modique qui ruineroit l'Etat, & que d'ailleurs on devoit lui ſavoir d'autant moins de gré de ce déſintéreſſement, que, dans ſa place, il pouvoit facilement s'en récupérer au centuple, ſans qu'on le ſût.

Quoiqu'il en ſoit, l'ami, dès ſon début dans la

(*) Cet ordre équivaut en France à l'ordre de St. Louis, & ſe donne aux Officiers Proteſtans qui ne peuvent être de celui-ci. Il a été inſtitué par Louis XV en 1759. il y a trois dignités pour les non-militaires, non encore conférées. On donnoit à M. Necker celle de Chancelier de l'ordre. Mais le coup a raté.

carriere, le Seigneur Banquier a ſenti qu'il auroit bien des dégoûts, des humiliations même à dévorer; il a ſenti auſſi que ces premieres attaques du fanatisme ne ſeroient pas les dernieres, & que, ſi elles étoient impuiſſantes cette fois, &, peut-être pluſieurs autres, comme les reſſources & les effets en ſont inépuiſables, il ſuccomberoit à la fin, s'il heurtroit trop de front le Clergé & ſe roidiſſoit contre lui. Il a donc pris le parti de mettre beaucoup de liant dans ſa conduite envers les Prélats, d'en avoir à ſa table & de leur rendre des devoirs.

C'eſt par une ſuite de cet eſprit de conciliation, l'ami, qu'on n'a pas tardé à le voir à Conflans, chez l'Archevêque de Paris; & c'eſt à l'occaſion d'un dîner, qu'on compoſa une épigramme aſſez piquante.

Nous l'avons vu, ſcandale épouvantable!
Necker aſſis avec Chriſtophe à table,
Et dix Prélats, ſavourant à l'envi
Des rouges bords le nectar délectable!
L'Egliſe en pleurs, & Satan eſt ravi.
Mais, en ce jour, d'une indulgence telle,
Quel ſeroit donc le motif important,
Qui de Beaumont a perverti le zele?
C'eſt que Necker, le fait eſt très conſtant,
N'eſt Janſéniſte ... il n'eſt que Proteſtant.

LE SECOND INCONNU.

Un Banquier élévé tout d'un coup à des fonctions, dont la plupart lui doivent être inconnues; un étran-

ger préféré à tous les ſujets du Roi, pour occuper près de lui un poſte de confiance ; un Proteſtant chargé du miniſtere le plus important dans un royaume, où les Proteſtans ſont exclus des moindres charges, c'eſt ſans doute une grande biſarrerie ; c'eſt un caprice très ſignalé du ſort, voiſin !

LE PREMIER INCONNU.

La France a déja, dans ce genre-là, l'ami, des exemples dont elle ſe ſouviendra long-tems ; mais ce qui doit paroître *neuf*, & qui ne reſſemble à rien, c'eſt la maniere dont ce Seigneur Necker a ſçu miſtifier la nation Françoiſe ; c'eſt le fanatisme qu'il a inſpiré dans ce qu'on appelle, à Paris, la bonne Compagnie ; c'eſt enfin ce redoublement d'enthouſiaſme qu'on produit en ſa faveur les choſes mêmes, par leſquelles tout autre ſeroit abymé cent pieds ſous terre.

LE SECOND INCONNU.

Mais, la fin du compte, qu'a fait de bon ce Monſieur Necker, voiſin ?

LE PREMIER INCONNU.

Des ſuppreſſions ſans rembourſement, des réformes ſans profit, des emprunts ſans bornes ni meſures ; & c'eſt-là ce qu'on admire : il écraſe une claſſe entiere de Citoyens ; il porte la déſolation dans le ſein d'une infinité de familles honnêtes ; on trouve cela charmant ; il attaque les droits de propriété : qu'importe ? Ce ne ſont que des propriétés financieres ; on ne voit aucun inconvénient à les violer : il déchire la réputation de ceux qu'il dépouille de leur état & de

leur fortune, il commence par décrier & finit par détruire. Cette méthode toute injuſte, toute criante qu'elle eſt, ne refroidit pas les applaudiſſemens, on la trouve ſalutaire, & la voix de la pitié eſt étouffée par l'engouement; il anéantit tout crédit intermédiaire ſans y rien ſubſtituer & réduit toutes les reſſources au ſyſtême de banque.

Enfin, concentrant tout au tréſor Royal, ramenant tout dans la main de l'adminiſtration, il met l'Etat à la merci d'un ſeul homme, & ſe fait un pouvoir ſans bornes de toute autre autorité que la ſienne. Et c'eſt une politique profonde qu'on reſpecte, & dont on n'a garde de redouter les effets. On fait ſonner bien haut, & on répéte ſans ceſſe comme la plus grande de toutes les merveilles, que ſans impoſer, *il fournit à tous les frais de la guerre, & paye bien tout le monde.* C'eſt là, l'ami, le refrein & le mot de ralliement de tous les Neckriſtes.

LE SECOND INCONNU.

Mais, voiſin, comment a-t-on pu ſe diſſimuler, que de quelque maniere qu'on tire l'argent du peuple, ſoit en accumulant emprunt ſur emprunt, ſoit en augmentant clandeſtinement les anciens recouvremens, c'eſt toujours impoſer, que multiplier à l'excès les créations des rentes viageres: c'eſt pire que d'impoſer ſur les revenus, puiſque c'eſt abſorber les fonds, & impoſer juſqu'à la race future, qu'on ne paye pas bien tout le monde, quand on manque à l'engagement ſacré de rembourſer les charges qu'on ſupprime. Enfin, que ne pas fournir à la guerre au-

tant d'argent qu'il en faudroit pour la faire vigoureuſement, c'eſt l'alimenter cruellement, & non mettre en état de la ſoutenir ; que c'eſt en la prolongeant trahir tout-à-la fois l'intérêt du public, & la gloire du roi ?

LE PREMIER INCONNU.

C'eſt-là l'*in petto* qu'on s'eſt bien gardé de laiſſer pencher. Il étoit des gens, comme les Aruſpices dont parle Ciceron, qui ne pouvoient ſe rencontrer ſans rire, ils rioient de la crédulité populaire. Eh ! comment ne riroit-on pas auſſi en voyant ce que peuvent en France les paroles d'un habile opérateur ?

Ce M. Necker, plus grand prophête que tous les Aruſpices, ſans s'amuſer comme eux au vol des oiſeaux, ſait parfaitement ce qu'il faut aux François, & comment il faut les mener ; il ſait qu'une nation légere, qui ſaiſit tout au premier coup-d'œil, & n'approfondit rien, ſe prend facilement aux apparences ; il ſait que, pour gagner le peuple, il ne faut que flatter ſes préventions, épouſer ſes murmures, & ſe déclarer l'ennemi de tous ceux, dont il craint avoir à ſe plaindre.

Perſonne n'a jamais autant uſé de cette recette que ce Génevois ; perſonne n'a tiré un auſſi grand parti du ſtyle Académique devenu entre ſes mains celui de l'adminiſtration ; perſonne n'a étalé avec autant de confiance, d'arrogance & de ſuccès de vieilles déclamations rhabillées à neuf.

Cet homme, quand il étoit ſimple particulier, pré-

tendoit que la liberté de la preſſe étoit une bonne choſe, qu'il étoit ridicule de gêner cette liberté, & barbare de perſécuter ceux qui ne ſont pas des amis du Miniſtre. Devenu, Miniſtre lui-même, il a fait arrêter des Imprimeurs, des Colporteurs; il en a ruiné pluſieurs.

LE SECOND INCONNU.

Et, quel profit en a-t-il retiré, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

Aucun; ſinon celui de ſe faire craindre & déteſter. En eſpionage, il lui en coûte plus de mille Louis d'or.

LE SECOND INCONNU.

C'eſt bien vraiment un argent en pure perte. Il eut pu en faire un meilleur uſage, c'étoit d'avoir à ſes gages des écrivains qui l'euſſent célébré. Marmontel, par exemple, n'eut pas mieux demandé que de gagner de l'argent. Du vivant du Duc de la Vrilliere, il en fit l'éloge; à plus forte raiſon, eut-il fait celui d'un Contrôleur des finances.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, on a comparé ce Necker à Law qui perdit la France, celui-ci, l'auroit comparé à Sully qui l'enrichit; il eut orné cette comparaiſon du ſtile brillant dont il embellit ſes contes; car ce Marmontel n'a jamais mieux réuſſi qu'en fiction. On a dit de Necker qu'*il reſſembloit à une fouine qui égorge des poules, & qui à la cruauté de s'irriter des cris des victimes que l'on immole.*

Il a donné un *Factum*, écrit d'un ſtile de rhéteur, plein

plein de longueurs, de verbiage; on y trouve de la hauteur & un ton de ſuffiſance révoltant dans la bouche d'un homme en place, & plus encore dans la bouche de ce ſubalterne exécuteur des volontés du mentor; on a dit à ce ſujet, qu'il montroit les marionettes, & qu'il avoit l'air de prendre le roi pour ſon Compere.

D'autres ont prétendu qu'il y avoit dans ſon *Factum* nombre d'erreurs & de fauſſetés; & on le lui a prouvé.

Ce Necker ſe vantoit de ſes économies; & on lui a répondu qu'elles étoient dues aux circonſtances, & ſurtout à la ſageſſe du roi, qui n'a plus ni menus, ni ſpectacles à ſa charge, & peu de voyages qui étoient très diſpendieux. On l'a forcé de convenir, que s'il eût eu, comme ſes prédéceſſeurs, à fournir aux penſions de dix vieilles maîtreſſes, à l'entretien du Parc-aux-cerfs, & à monter la maiſon d'une maîtreſſe en titre: à payer les déprédations de cette maîtreſſe & d'une famille affamée; à gorger des favoris; à entretenir ou établir une quinzaine de bâtards; ſi, par deſſus tout cela, il eut eu encore un Choiſeul-pour Miniſtre de la guerre & des affaires étrangeres; une petite armée de 4 ou 5,000 eſpions de police à ſoudoyer, pour ſavoir ce que l'on écrit, ce que l'on dit & ce que l'on penſe; on l'a forçé de convenir, dis-je, qu'il n'eut rien fait de tout ce qu'il a fait. Avec un roi ſage & économe, un homme ordinaire ſuffit pour régir les finances, & pourvoir à tout. C'eſt donc à tort que ce Seigneur Necker s'en eſt attribué la gloire, & a rapporté tout à lui; cela n'eſt ni adroit ni dé-

cent. On n'a pas trouvé moins ridicule d'avoir très ſottement aſſocié ſa femme à ſa gloire; auſſi la malignité n'a pas manqué d'aſſocier celle-ci aux déboires de ſon mari. Le Seigneur vantoit beaucoup la petite maiſon de charité que ſa femme a établie, pour blâmer la régie des hôpitaux. On a trouvé, comme de raiſon, que ce n'étoit pas le lieu d'en parler dans un *compte* où il ne doit être queſtion que d'adminiſtration publique.... Bref, l'ami, le *Compte rendu* s'eſt de lui-même éclipſé, & ſon auteur eſt tombé.

LE SECOND INCONNU.

Oh! dites moi, de grace, comment cela s'eſt fait, voiſin?

LE PREMIER INCONNU.

La bonne ou la mauvaiſe étoile de M. Necker a fait chéoir des nues, l'ami, & malheureuſement dans les griffes parlementaires, un mémoire qu'il avoit remis au roi en 1778, concernant les adminiſtrations provinciales, dans lequel les Intendans des Provinces étoient ridiculiſés, les Parlemens attaqués au vif; les pays d'Etat ménacés, le Clergé même & la nobleſſe aſſez maltraités. La révélation inattendue de ce mémoire a été la foudre qui a terraſſé notre homme. Prônes, prêches, argent, crédit, autorité de gens en place, empire des jolies femmes, domination du clergé, encens venal des auteurs folliculaires, ton déciſif des gens du bel air, aſcendant des gens d'eſprit, clabaudage des ſots, on a tout réuni, on a tout employé, mais ſans ſuccès, il a fallu que le Seigneur Necker ſautât.

Tu ne ſaurois croire pourtant, l'ami, combien nombreuſe étoit l'armée de ce Necker. On diſtinguoit à l'œuil les troupes ralliées ſous ſes drapeaux pas autant de couleurs différentes qu'il y avoit de motifs diſparates, qui les conduiſoient. Oh! merveilleux effets de ſon orviétan!

A leur tête, on voyoit, comme de raiſon, les vrais affidés & co-intéreſſés portant les enſeignes dorées de la banque.

Venoient enſuite le Clergé, & les Proteſtans réunis pour la premiere fois ſous la même banniere, moitié ſacrée, moitié profane; le Clergé comme livré à quiconque étend ſon pouvoir; les Proteſtans comme voyant déja leurs prêches rétablis.

On voyoit marcher ſur la même ligne, précédés d'une girouette tournante à tous vents, les amis de la Cour, parmi leſquels on remarquoit les Noailles, & tous ceux qui, comme eux, ſont ſerviteurs *nés* de l'homme en place.

Venoit après cela la grande troupe des dupes, des ſots admirateurs, des illuminés & des Provinciaux, tous la bouche béante & les yeux fixés ſur le tableau du *compte-rendu* qui leur ſervoit d'étendart; on voyoit autour des préambules bien coloriés, & pour deviſe les grands mots de *bienfaiſance*, de *réforme*, de *ſoulagement*, de *liberté* gravés en lettres d'or.

Toute cette cette race moutonniere qui formoit le gros de l'armée, marchoit pêle-mêle, ſans ſavoir où on la menoit, au ſon d'une muſique bruyante, compoſée de gens de lettres, qui y donnoient le ton

(comme ils prétendent le donner aujourd'hui partout) d'écrivains périodiques, d'économiſtes tenant la trompette de l'Abbé Raynal faiſant le ſervice de timballier, & d'un tas de prôneurs à gages doublés par ceux qui leur ſervoient d'échos.

On avoit placé ſur les aîles, & on faiſoit avancer d'un pas plus meſuré, pluſieurs eſcadrons d'ambitieux, commandés chacun par des chefs différens qui, tous, marquoient leurs projets particuliers ſur les dehors d'une fauſſe concorde, & ne tendoient qu'à leur but, en paroiſſant ſervir leur Général Necker.

quoiqu'on ne ſoit plus au tems des Généraux mitrés, on avoit mis en tête du premier détachement, un Prélat plein d'eſprit & de connoiſſances, qui, ſans faire grand cas du Généraliſſime Financier, combattoit pour lui, parceque le voyant à peu près uſé, il l'aimoit mieux qu'un autre dans une place qu'il convoitoit pour lui même, comme un acheminement au rang des Richelieux, des Mazarins, des Fleuris. A ces traits, l'ami, tu reconnois l'Archévêque de Toulou- & on lui voyoit pour Aide-de-Camp, le fidele Abbé de Ver[illegible]t.

Sans ma déférence pour la prérogative Pontificale, j'aurois fait paſſer avant lui, celui qui, ſuivant moi, doit paſſer avant tous, le Duc de Choiſeul. Aſſez grand par lui-même & par le ſouvenir de ce qu'il a été, il n'eut pas du deſirer, ſans doute, de redevenir ce qu'il n'eſt plus: mais réſiſte-t-on à l'attrait de primer, à celui de gouverner un grand royaume?

L'adroit Génevois lui avoit fait entendre qu'il le

ſerviroit habilement dans l'eſprit du roi, en plaçant à propos l'éloge de ſon adminiſtration. . . . Le Duc voyoit d'ailleurs en lui, le ſeul inſtrument qui étoit de trempe aſſez forte pour frapper le crédit prépondérant, que lui & les ſiens déteſtoient comme l'obſtacle à toutes leurs vues: c'eſt-là ce qui l'attachoit au parti d'un homme qu'il croyoit lui être utile, & qu'il n'eſtimoit pas aſſez pour le craindre: deux raiſons déciſives de ſe déclarer ſon ſpectateur, & d'entraîner, par ſon exemple, la foule de Courtiſans qui compoſoient ſon nombreux eſcadron.

Celui du Miniſtre de la Marine, (Caſtries) paroiſſoit fort mince à côté de lui: il ſuivoit la même direction, & avoit l'air d'en recevoir l'ordre, mais on ne travaille pas pour un autre quand on ſe croit plus digne que perſonne du premier rang, & comme dit un profond Géometre, *les prétentions ſont ſouvent en raiſon inverſe du mérite.*

Le Général Caſtries, étroitement uni avec le Généraliſſime Necker, ſe perſuadoit que bientôt rien ne pourroit contrebalancer leurs forces combinées, & c'étoit moins par la reconnoiſſance qu'il le ſoutenoit que parcequ'il le regardoit comme l'échelon de ſa grandeur future.

C'eſt pareillement en cette qualité d'*échelon* qu'il étoit devenu précieux au Duc du Châtelet, depuis qu'il lui avoit promis de lui ouvrir le chemin, ſoit au département de la guerre, ſoit à celui de la politique. Il ne lui a pas fallu davantage pour attirer dans ſon camp le Duc, vraiment digne des plus grandes

places, & qui le ſeroit encore plus s'il n'y aſpiroit pas autant, s'il ne ſe laiſſoit pas prendre auſſi facilement à l'appas d'y parvenir.

Ce Duc n'eſt pas le ſeul que le Généraliſſime Necker ait amorcé de la même maniere, depuis que les places du Miniſtere ſont données à de grands Seigneurs, qui, tous, peuvent ſe croire le même degré d'aptitude à les remplir. Chacun d'eux les dévore des yeux, & la manie miniſtérielle s'eſt emparée de toutes les têtes; c'eſt aujourd'hui le foyer de toutes les intrigues. Le Général en chef a ſçu les réunir en ſa faveur, en diſtribuant à chacun des doſes plus ou moins fortes d'eſpérances.

Le Prince de Beauveau a eu la ſienne: On lui a montré en perſpective le Gouvernement de Paris, ou une place dans le Conſeil; la Princeſſe y a ſouri, & ſon mari eſt devenu un des Généraux de l'armée.

Il n'y a pas, juſqu'à un M. d'Ahémar, qui ne ſe ſoit enrôlé par un ſemblable eſpoir. Il eſt dans l'Etat-Major de l'armée, & c'eſt un des meilleurs manœuvriers.

Le Général en chef n'auroit pas trouvé autant de crédules avant le renvoi du Miniſtre Sartine; & lorſqu'on n'imaginoit pas qu'un autre que le vieux Mentor pût influer dans le choix des Miniſtres; mais cette culebute, ce déplacement, & encore plus le remplacement ont infiniment hauſſé les actions du Général: tous les aſpirans ſe ſont bien vîte proſternés devant un homme capable de faire & de défaire les Miniſtres.

Ils ne ſont rangés ſous ſes drapeaux avec d'autant plus zele qu'ils ne pouvoient douter de ſes diſpoſitions à l'égard du Grand Viſir Mentor, dont la chûte étoit le cri de guerre de tous les eſcadrons ambitieux. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe haïr quelqu'un, qui, fort aimable en ſociété, fort intelligent en affaires & fort acceſſible à tout le monde, n'a jamais fait de mal à perſonne, pas même à ſes ennemis: mais il étoit trop longtems où d'autres euſſent voulu être; c'étoit une pierre d'achoppement pour toutes les intrigues, & le Généraliſſime Necker étoit le *baril de poudre* deſtiné à le faire ſauter. (Comprenez-vous, M. Le Comte d'Aranda!)

Ce n'étoit pas tout, l'ami, dans cette nombreuſe armée, il y avoit des troupes légeres, (des Houzards) qui méritent bien d'être comptées, & même pour beaucoup dans l'ordre de bataille. Tu ne devinerois pas ici, l'ami, de qui je veux parler!.... Ce ſont... ce ſont... ce ſont les grandes Dames, les belles Dames, les jolies Dames, les ſpirituelles, & ſur-tout & par deſſus tout les intriguantes, qui, malgré le peu d'union qui regne ordinairement entr'elles, voltigeoient avec aſſez d'enſemble, autour de l'armée, & y étoient très utiles.

A leur tête, on voyoit l'impérieuſe & dominante Ducheſſe de Grammont, toujours occupée du rang ſuprême d'où elle eſt deſcendue, & ſe flattant d'y pouvoir y remonter à la faveur de la guerre générale; —— à côté d'elle, la ſuperbe Comteſſe de Brionne levoit fiérement ſa tête altiere: toutes deux ſubju-

guoient les opinions du Conſeil de Guerre par un ton impoſant, tandis que la Princeſſe de Beauveau les captivoit par la ſéduction de l'eſprit, & la Marquiſe de Monteſſon par les charmes que l'art peut donner.

Ici, la précieuſe Comteſſe de Blot mettoit en uſage le jargon ſentimentaire. Là, c'étoit, par l'exagération, que l'enthouſiaſte Comteſſe de Teſſé tâchoit de faire des recrues. —— Plus loin, l'idolâtrée Comteſſe de Chalon traînoit après elle ſon captif, elle le forçoit de prendre les armes pour quelqu'un, qu'au fond de l'ame, elle mépriſoit. —— La merveilleuſe Princeſſe d'Hénin avoit le département des intrigues de toutes couleurs. —— Celui des cœurs étoit dévolu à la jolie, à l'élégante, à la ſwelte Comteſſe de Simiane, à la vive & piquante Marquiſe de Coigny; à la douce & aimable Princeſſe de Poix, &c. &c. &c. & cinquante &c.

Si j'euſſe été là-haut, l'ami, que j'aurois aimé à voir les vives évolutions de ces brillantes troupes légeres! Que j'aurois été aiſe de les voir éclairant la marche de cette recommandable armée; allant à la découverte, répandant des propos, recueillant des rapports, accréditant des nouvelles, & diſtribuant leurs ordres à un eſſaim de jolis Meſſieurs, de caillettes & d'Abbés, qu'elles faiſoient courir, parler & caracoller à leur gré! —— Sans compter quelques intriguans ſubalternes qu'il falloit bien qu'elles ſouffriſſent auſſi à leur ſuite, pour ſervir d'émiſſaires; tel que ce Commis du Contrôle, De Vaines, qui, ayant la tête tournée de ſe trouver en ſi bonne compagnie, a oublié

ce qu'étoit ſon pere, & ſe croyoit un perſonnage important. . . .

A la tête d'une ſi puiſſante & ſi formidable armée, l'ami, le Généraliſſime Necker ſe prétendoit ſûr du roi; il croyoit avoir endormi le mentor octogenaire; ſes partiſans, Généraux de file & de front, arriere-garde & avant-garde, s'entre-diſoient, en ſe frottant les ſourcils & les mains, *le vieux argus en ſera la dupe!*

Pour moi, je n'ai pas vu ſi clair, l'ami, & j'ai prévu d'avance que ce fameux manipulateur de finance, ſi vanté par les François, & malheureuſement auſſi par les Anglois qui l'appelloient *leur dernier & pur véritable allié dans le continent*, au lieu de devenir le maître de la France, comme il s'en flattoit, ne redeviendroit bientôt que citadin de Genêve. . . .

Il me paroiſſoit bien difficile qu'un jour ou l'autre, on n'ouvrit pas les yeux ſur l'illuſion de ce tableau magique, & ſur le déſordre, le trouble, les factions que devoit néceſſairement occaſionner dans l'Etat cette *Neckromanie*, dont je viens de crayoner l'eſquiſſe.

La chaleur des adhérens du Généraliſſime Necker, & la fureur de ſes ennemis; le fanatiſme des prêtres, qui l'exhaltoient juſques dans leurs ſermons, & l'immortel reſſentiment, l'*altâ mente repoſtum* des corps de la Magiſtrature qu'il avoit outragé; le lien d'aſſociation, jetté au milieu de douze Parlemens, & leur réunion au Conſeil; les deux impreſſions contraires, produites par le Mémoire, où les uns prenoient l'effroi du deſpotiſme, quand les autres y voyoient le

danger des Principes républicains, & l'agitation qu'elles excitoient dans toutes les têtes; la commotion réſultante du conflit des prétentions ambitieuſes des gens de Cour, & la confuſion qui en devoit être la ſuitte juſqu'à ce que chacun fut remis à ſa place; l'imprudence d'avoir échauffé l'imagination du peuple, par des eſpérances chimériques, en même tems qu'on avoit encouragé ces murmures contre les perceptions actuelles, & la difficulté de faire reſpecter l'adminiſtration après l'avoir livrée à la cenſure publique: Enfin, l'embarras où le Généraliſſime Necker alloit ſe trouver lui-même, lorſque la reſſource des emprunts étant uſée, il fraudroit néceſſairement & inévitablement recourir aux autres reſſources, qu'il s'étoit interdites: tout cela me faiſoit trembler; tout cela me paroiſſoit exceſſivement menaçant; c'étoit à mes yeux la boîte de Pandore.

Si j'euſſe été le conſeiller en chef de ce Seigneur, je l'euſſe fait convenir ſans peine qu'il ſacrifioit trop à la célébrité; & je l'euſſe aviſé en ami de prévenir à tems la cataſtrophe.

Le Seigneur Génevois comptoit dire le premier:

C'eſt ainſi qu'en partant je vous fais mes adieux;

Mais, il a été prévenu, ſans qu'on ait daigné ſeulement lui permettre de prendre congé. Un renégat François, un Sr. Mayet, Directeur des fabriques du du roi de Pruſſe, à Berlin, a été le ſeul qui ait eu la complaiſance de lui faire un compliment en vers pour le conſoler des amertumes de ſa retraite.

Voici ces vers:

Quand par hazard, un ſage a le pouvoir en main;
Qu'il eſt l'ami du peuple & de ſon Souverain;
L'oppreſſion frémit; & l'envie intriguante
Seme les bruits affreux que dans l'ombre elle enfante:
Mais le mortel favoriſé des cieux,
Qui doit à ſes talens, à ſon vaſte génie,
L'heureux pouvoir de faire des heureux,
Eſt trop ſenſible aux maux des envieux,
Pour l'être encore aux clameurs de l'envie.
Il marche environné de complots ténébreux;
Et cependant il exécute
Avec ſérénité ſes projets généreux.
Quelquefois ſeulement il conjure les Dieux
De retarder d'un jour ſa chûte,
Pour être, un jour de plus, utile aux malheureux.
Tel étoit, ô François! ce miniſtre ſévère,
Ce vertueux Necker, cet aſtre ſalutaire,
Qui ſur votre horiſon brilla trop peu de tems!
Son influence libérale,
A peine fécondoit vos champs,
Que l'orage de la cabale
Vint éclipſer ſes rayons bienfaiſans.

La chûte de ce M. Necker, l'ami, a du être moins attribuée à la cabale qu'à lui-même. Il eſt vrai qu'il n'a pas, comme l'Abbé Terray, pillé les coffres de ſon Maître; mais ſon COMPTE RENDU! mais ſon MÉMOIRE contre les ADMINISTRATIONS *Provinciales!*....

LE SECOND INCONNU.

Mon cher ami, j'entendois, l'autre ſoir, un de nos voiſins qui me diſoit : que dans ſon adminiſtration paſſagere, M. Necker n'a gueres fait voir que l'honnête homme. Il a préludé, continuoit mon homme, par purger l'Etat de ces abus qui devoroient d'avance les plus clairs revenus du roi.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, mais cette reforme tient plus à la vertu qu'aux talens. Elle n'a ſervi qu'à procurer au fiſc des crues paſſageres, ſans lui donner plus de conſiſtence par la deſtruction des vices internes, qui minent les finances de la France dans leur ſource, & en détruiſent radicalement les progrès.

LE SECOND INCONNU.

Notre voiſin prétend qu'au moment de ſa chûte, ce M. Necker s'occupoit du plan d'établir le crédit du roi, en aſſignant dans les emprunts de l'Etat, ſur l'Etat même, des fonds en propre pour être la ſécurité du capital & de l'intérêt.

LE PREMIER INCONNU.

Tel eſt le ſyſtême bien entendu de l'Angleterre dans les emprunts qu'elle fait. Elle ſe lie elle-même ; & pour donner une exiſtence ſolide & honorable à tout l'Etat, elle hypotéque une partie de ſes biens ſans retour ; car il n'exiſte point chez elle, ni dans ſon Roi, ni dans ſon Parlement, diviſés ou réunis, une puiſſance qui aille juſqu'à reſcindre ou même altérer un contract fait avec l'Etat.

L'Angleterre ne pourroit ſe rédimer de ſes engage-

mens que par une banqueroute nationale ; mais les fastes de cette nation libre & honnête par sa constitution, ne sont pas souillés par des faillites, honteuses pour des particuliers, mais beaucoup plus pour un peuple puissant.

Ces événemens ne sont pas faits pour un Royaume, où l'humanité, dégradée par l'esclavage, gémit de voir tout un grand peuple pour le Souverain, & non le Souverain pour le peuple ; où le sceptre, supérieur à toute loi, s'arroge le droit de violer la bonne foi, en revenant sur les marchés faits avec lui, les abrogeant ou les réduisant à son gré.

Le système de l'Angleterre porte l'empreinte de sa régide équité, comme de sa profonde politique, en donnant à ses créanciers des certificats à jamais durables & irrécusables de sa solvabilité nationale : elle annonce, em même tems, une volonté invariable de faire honneur à ses engagemens.

Ce *pouvoir* & ce *vouloir* qui sont l'ame de toutes les transactions de confiance en ce genre, assure un crédit irréfragable à la Puissance qui, par sa constitution, s'en ménage la ressource. . . .

LE SECOND INCONNU.

Je vois, d'après ce que vous dites, voisin, qu'il est facheux pour la France, que M. Necker ait terminé la carriere de son administration, sans avoir pu se rapprocher du système Anglois, qu'un homme, comme lui, pouvoit seul faire goûter, & qui, en accréditant les finances de l'Etat, auroit sauvé bien du monde de l'indigence.

LE PREMIER INCONNU.

Ce n'eſt pas, l'ami, que ce M. Necker, animé par les principes de probité qu'il a marqué, ou fait ſemblant de marquer dans toutes ſes opérations financieres, n'ait donné des gages de la fidélité *royale* à ſatisfaire aux dettes publiques, & qu'en montrant, dans l'adminiſtration des tréſors de la France, des vertus qu'on y apperçevoit pour la premiere fois, peut-être, il n'ait relevé en partie le crédit de l'Etat. Mais, ce n'étoit-là que des ſécurités étrangeres; qu'un crédit tout à l'adminiſtrateur, & non à l'Etat même: crédit qui, par une conſéquence néceſſaire devoit tomber avec lui. . . .

J'avoue, l'ami, que ce Génevois, Necker, étoit un grand homme dans ſon eſpece: mais les plus grands hommes s'oublient quelquefois, & donnent dans les petiteſſes du vulgaire. Il ſemble que la nature, en les abandonnant, pour quelques moments, à eux-mêmes, ait en vue de nous conſoler de leur ſupériorité, en nous les faiſant voir ſi rapprochés de nous par des foibleſſes.

La démarche humiliante qu'a faite ce madré payſan au bon roi, Louis XVI, m'a fait naître cette réflexion. Il a adreſſé à S. M. une *Miſſive*, où, après un étalage pompeux, & une proteſtation ſolemnelle de la droiture de ſes intentions, dont perſonne ne doutoit (pas même la Reine) il déclamoit avec beaucoup d'aigreur contre la cabale injuſte qui a cauſé ſa chûte.

Ce n'eſt point, l'ami, un Philoſophe qui, en ſe

plaignant, paroît rire, & de ſa diſgrace, & de ſes auteurs; c'eſt un homme qui a de l'humeur, & qui, malgré la modération de ſon reſſentiment, en a aſſez fait voir à ſes ennemis, pour leur apprendre qu'il a été puni: — C'eſt, en un mot, un Miniſtre diſgracié, qui jette des yeux de regret vers ſon élévation paſſée, & qui ſemble la redemander.

Il étoit au deſſous d'un homme, tel que s'eſt affiché M. Necker de deſcendre à une apologie. Il devoit laiſſer le ſoin de ſa défenſe, & au public, qui le vengeoit aſſez par ſes plaintes & ſes regrets, & à ſon Souverain *adoptif* même dont le fiſc & le crédit étoient les premieres victimes de ſa réſignation.

Après tout, il falloit bien que ce déſintéreſſé vertueux citoyen de Geneve connût bien peu le génie de la Cour, & l'eſprit des Grands, s'il s'imaginoit qu'il ſe releveroit de la chûte: elle dérivoit de la même ſource qui avoit précipité la diſgrace de M. Turgot.

Un vice interne & capital qui déshonore nos finances, en même tems qu'il en détruit périodiquement les crues & les progrès, c'eſt cette diſtinction de taille réelle & perſonnelle. C'eſt un des ſtatuts tyranniques & fondamentaux qui nous reſtent encore du gouvernement féodal, ou le ſerf, c'eſt-à-dire, le pauvre, qui ne jouit preſque de rien, paye tout, & le noble, c'eſt-à-dire, l'homme opulent, qui poſſéde preſque tout, n'eſt taxé à rien.

Ce n'eſt pas aſſez que l'humanité plaintivé ait à gé-

mir de ſe voir dépouillée de ſa ſubſtance, pour en former la grandeur d'un ſeul : il faut encore que les triſtes reſtes de ſon exiſtence ſoyent ſacrifiés aux prérogatives iniques de tous ceux, ſur qui il lui plait de réfléchir quelques foibles rayons de ſa grandeur. Le noble d'extraction fait payer aux peuples les vertus de ſes ancêtres, qui l'ont qualifié avant qu'il nâquit, & un aventurier, devenu opulent, ſouvent à force de crimes heureux, achête ſon ennobliſſement dont il ne paye que les avances, réparties injuſtement ſur ſes voiſins roturiers.

LE SECOND INCONNU.

Il eſt étonnant, voiſin, que les intérêts du trône n'aient pas juſqu'à préſent engagé le trône même à ſe charger de cette grande réforme dans l'Etat, & de la prendre en propre toute ſur lui-même. Car enfin le corps de la nobleſſe poſſéde une grande partie des domaines du Royaume. Il n'en reſte qu'une mince partie dans les mains des autres citoyens, ſi on excepte les poſſeſſions du Clergé.

LE PREMIER INCONNU.

Oui, & tel eſt l'abus qu'ont voulu ſucceſſivement attaquer, & M. Turgot & ſon ſucceſſeur, le citoyen de Geneve. Le premier commença ſon adminiſtration par declarer la guerre à une loi d'extortion, qui n'auroit jamais exiſté dans le monde, ſi la loi du plus fort n'avoit préſidé à l'inſtitution de toutes les Puiſſances Souveraines. C'étoit un coup d'éclat qui frappoit droit aux prérogatives des grands : il trouva de la réſiſtance. Sa vertu inflexible s'en offenſa : il

ne tarda pas à dire un éternel adieu à la Cour qu'il ne pouvoit ſervir ſans trahir ſa propre gloire.

Le ſecond, l'équerre de la circonſpection à la main, n'alla pas ſi vite. Il préluda par des réformes, qui n'attaquoient que des corps moins formidables par leur nombre & par leurs crédit. Il réuſſit: il alloit toujours en avant. Le tems d'obliger les grands à des reſtitutions pénibles en faveur de l'Etat approchoit: ils prirent l'allarme, & conjurerent en corps contre l'hardi réformateur, qui oſoit s'attaquer à eux.

La nobleſſe, comme l'a judicieuſement obſervé l'auteur de l'Eſprit des Loix, eſt l'appui du trône dans une Monarchie abſolue, parcequ'elle compte d'avoir à ſon tour le trône pour appui. Le Directeur Necker l'a éprouvé, l'ami: ſa vertu tant pronée, ſes talens ſi exaltés, ſes ſervices, les beſoins de l'Etat, rien n'a pu le ſauver des complots de la nobleſſe, qui ne lui pardonnera jamais l'avoir oſé tenter de la mettre de niveau avec les roturiers.

LE SECOND INCONNU.

Ainſi, voilà donc, voiſin, les citoyens privés de toute eſpérance à cet égard?

LE PREMIER INCONNU.

Je le crois, l'ami; car il n'eſt par à préſumer que le ſucceſſeur de Necker voulut hazarder une tentative où celui-ci a échoué. Il lui faudroit plus de talens, & ſurtout plus de vertus que n'en a montré le Génevois; & un Courtiſan n'eſt pas l'homme qu'il faut pour détruire des abus favorables au corps de la nobleſſe.

LE SECOND INCONNU.

Mais le Roi actuel qui aime ſincérement ſes ſujets, comment peut-il n'être pas vivement touché de leurs plaintes?

LE PREMIER INCONNU.

Il le ſeroit ſans doute, ſi elles parvenoient juſqu'à lui; mais il eſt la dupe des Grands qui l'approchent. S'il s'en trouve parmi eux d'aſſez honnêtes pour ne pas le tromper, il n'en eſt du moins pas d'aſſez fermes pour arracher, d'une main guidée par la vertu, le bandeau qui lui cache la vérité. Il n'en ait pas qui ayent le courage de lui peindre ſous leurs vrais couleurs, ſes conſeillers perfides qui l'ont entraîné dans une guerre d'ambition qui ne finera, peut être, qu'après avoir fait eſſuyer à la nation, les mêmes malheurs que ceux qu'éprouvérent nos ancêtres ſous Louis XIV. Comment pourroit-on faire parvenir la vérité juſqu'à Louis XVI, pendant que le Parlement, ſi juſtement décoré du titre auguſte de *Pere de la Patrie*, avant ſa honteuſe dégradation, eſt devenu par ſon ſilence le complice odieux des Miniſtres prévaricateurs? Comment? . . Comment? . . . Je m'arrette: j'apperçois deux quelqu'uns. . . . .

LE SECOND INCONNU.

Oui, deux quelqu'uns qui parlent de ce que nous parlons: Voilà bien un demi quart d'heure que je ne vous écoute que d'une oreille, voiſin; l'autre étoit toute tende à les entendre: de grace, entendez avec moi.

DIALOGUE X.

INTERLOCUTEURS.

UN PHILOSOPHE *très Philoſophe*, ET UN COURTISAN *qui n'eſt plus Courtiſan.*

LE PHILOSOPHE.

Quel heureux pays que celui où l'on chaſſe ceux qui enſeignent le bien, & où on congédie ceux qui le font!

LE COURTISAN.

Vous m'avez promis de me faire part de vos rêves patriotiques. Je brûle d'impatience de vous entendre.

LE PHILOSOPHE.

Et moi de vous conſulter. Je crois avoir conçu des projets utiles; & j'eſpére que, ſi jamais le gouvernement daigne s'en occuper, l'exécution en ſera très avantageuſe à mes concitoyens. Mais je ne ſais comment m'y prendre pour les faire valoir, ni quels obſtacles je puis rencontrer dans les démarches que je dois faire. J'ai grand beſoin que vous ſoyez mon guide: ne me refuſez pas le ſecours de vos conſeils & de vos lumieres. J'ai étudié, toute ma vie, le cœur humain; &, peut-être, ſuis-je parvenu à con-

noître assez bien l'homme en général ; mais vous connoissez encore mieux le monde & les rois, & leurs Ministres, & leurs valets de chambre, & leurs maîtresses qui nous gouvernent : je veux me diriger par votre sagesse.

Dans la douce retraite de son cabinet, le Philosophe voit ordinairement tout en beau : tout lui semble facile ; & dès qu'il s'est une fois persuadé que ses vues tendent au bien public, il n'imagine pas qu'on les accueille avec indifférence & avec froideur, il se fait même d'autant plus aisément illusion, que son cœur est plus vivement enflammé de l'amour de sa patrie & de ses semblables.

LE COURTISAN.

J'entens : vous n'osez produire au grand jour vos idées, dans la crainte que ce ne soit en pure perte, & qu'on ne vous range, ensuite, dans la classe de gens à projets, c'est-à-dire, à *belles chimères*, comme s'expriment tant d'hommes frivoles qui ne s'intéressent à rien d'utile ; tant de beaux esprits qui n'ont de l'ardeur que pour courir après la fumée d'une vaine réputation & tant de Courtisans, sans entrailles, qui ne songent qu'à leur fortune, & pour qui la félicité des peuples n'est qu'un phantôme.

LE PHILOSOPHE.

Vous m'avez deviné ; & je vous avouerai sans détour, que si, pour avoir voulu faire le bien, je devenois l'objet de l'injustice de ceux à qui j'aurois consacré mes veilles & mes travaux, ma sensibilité naturelle en seroit cruellement affectée.

LE COURTISAN.

C'eſt pourtant à quoi vous devez vous attendre; &, puiſque vous avez aſſez de confiance en moi, pour me dévoiler vos plus ſecrets ſentimens, je dois à mon tour ne vous rien déguiſer de ce que je penſe.

Nous vivons dans un ſiècle où l'on n'eſt plus impunément honnête, bon patriote, ami de l'humanité. L'égoiſme a étouffé la bienveillance univerſelle, preſque dans tous les cœurs; &, quoique jamais la corruption des mœurs n'ait été plus grande, jamais elle n'a été moins ſentie. Quelle réformation à propoſer à des hommes, qui s'imaginent être parfaits, en raiſon même de leurs vices?

Si, lorſqu'on croit ſe bien porter, un médecin, quelque habile qu'il fut, venoit vous dire: " vous étes „ très ſérieuſement malades: vous allez périr, ſi vous „ ne vous hatez de changer de conduite: voilà le „ régime auquel il faut vous aſſujettir, pour parve- „ nir à une prompte guériſon ou pour prévenir de „ plus funeſtes ſuites." Ne riroit-on pas du Docteur & de ſes ordonnances? Ne le regarderoit-on pas comme un abſurde viſionnaire?

Ainſi traitera-t-on tout philoſophe vertueux, qui aura le courage d'approfondir les cauſes des maux publics, & d'en propoſer les remedes. Qu'il s'arme de force & de patience: car à coup ſûr on le couvrira de ridicules, ſi l'on ne fait pis encore.

LE PHILOSOPHE.

Vous avez de l'expérience: votre fortune, votre rang, votre naiſſance vous ont mis a portée de voir

les hommes de près, & par conſéquent, d'apprécier avec juſteſſe les mœurs de notre nation.

Mais, votre cenſure n'eſt-elle pas un peu trop générale? il me ſemble qu'il ne faudroit pas confondre la ville avec la Cour, & la province avec la capitale.

Vous vivez parmi les grands; & ce qui eſt une eſpece de prodige, que je ne me laſſe pas d'admirer, leur commerce ne vous a pas été contagieux; vous n'avez en rien leur eſprit ni aucunes de leurs paſſions. Auſſi n'appréhende-je pas de vous parler le langage de la franchiſe & de la vérité.

Je me repréſente la Cour comme le centre de la corruption, de l'intrigue, de la cabale, du vil intérêt & de la baſſeſſe: je ne me fais pas la même idée du reſte de la nation. Je veux bien que la dépravation ſoit fort répandue; mais j'aime à croire que, dans les conditions médiocres, ſurtout en province, il y a encore beaucoup de vertu, d'honnêteté, de patriotiſme; & qu'on y conſidére véritablement ceux qui ſe rendent recommandables par leurs ſentimens, leur zéle, & leurs ſervices envers la patrie.

LE COURTISAN.

Vous ne vous trompez pas au ſujet de la Cour: c'eſt le réceptacle de tout ce que le royaume a de plus mépriſable, de plus pervers; & ceux qui habitent ce ſéjour peſtilentiel différent prodigieuſement des autres hommes. Leurs dehors brillans en impoſent aux yeux vulgaires: mais l'obſervateur philoſophe qui ne juge jamais des choſes par la ſuperficie, ſonde les cœurs, pénétre les motifs, déchire les voi-

les de tant de myſteres d'iniquités; &, s'il eſt doué de quelque ſenſibilité, il s'éloigne tôt ou tard d'un pays, qui n'eſt fait ni pour le bonheur ni pour la vertu; il faut être méchant pour s'y plaire; il faut être fourbe, diſſimulé, rampant pour s'y maintenir. On n'y flatte que le vice: on n'y careſſe que la faveur: on n'y adore que la fortune. L'aſpect de l'homme honnête, vrai, ſincére, ami du bien public & de la patrie, y répand l'allarme, y excite la haine dans tous les cœurs. Que ne ne fait-on pas pour écarter une image auſſi importune?

Les *Sulli*, les *Colbert* doivent s'attendre à n'y trouver que des cenſeurs & des ennemis implacables. On eſt forcé quelquefois, par les circonſtances, de leur donner les éloges qui leur ſont dus; mais l'on écrit, ou l'on fait écrire contr'eux des libelles atroces: on les joue effrontément dans de miſérables farces de ſociété dont la malignité fait tout le mérite: on calomnie leurs intentions: on leur ſuppoſe des vues de deſpotiſme ou d'intérêt particulier: on dénature leurs projets: on intrigue, pour en faire craindre & empêcher l'exécution.

L'homme de la patrie s'arrête un inſtant, pour porter ſes regards au tour de lui: & d'abord, il brave l'orage qui le menace: ſatisfait de lui-même, il mépriſe les noirs complots de ſes envieux: il pourſuit courageuſement ſa carriere, & continue à faire le bien malgré les obſtacles & les dégoûts. Mais, enfin, la patience ſe laſſe: ſon zéle s'attiédit: ſon cœur s'indigne de l'injuſtice & de l'ingratitude qu'il éprouve;

& il prend le parti de ſe retirer, avant qu'on l'y force. Telle eſt la Cour. . .

LE PHILOSOPHE.

Souffrez que je vous interrompe. La peinture que vous me faites, glace mes ſens. Quoi! c'eſt là la récompenſe de l'homme de génie, du ſujet fidéle & du bon citoyen?

LE COURTISAN.

Je n'exagére point; & vous ſavez, auſſi bien que moi, quel a été le ſort de ce grand homme, qui s'étoit généreuſement chargé de la direction des finances, ſans autre ſalaire que celui de faire le bien, & de poſer ſur des fondemens ſolides & innébranlables la gloire & la proſpérité de la France. La perte de M. Necker eſt, à mon avis, une calamité publique, & la plus grande qui pût fondre ſur le royaume. Le même ſiécle ne produit pas deux ames de cette trempe.

LE PHILOSOPHE.

Oui, & le ſouvenir que je conſerverai, toute ma vie, de cet événement malheureux, ſera toujours un poids accablant pour mon cœur. J'aime ma patrie & mon roi; & mes entrailles ſe déchirent, quand je vois qu'on éloigne pour jamais des affaires le ſeul homme, peut-être, qui fut en état de les rétablir; de détruire les abus ſans nombre de l'adminiſtration; d'enchaîner les griffes des traitans; d'écraſer ſous ſes pieds toutes les ſang-ſues publiques; de ſubſtituer aux impôts une ſage & bienfaiſante économie; d'arrêter les progrès d'un luxe deſtructeur; d'affermir les droits du Souverain, en maintenant tout-à-la fois ceux du peuple;

ple ; de réduire le Clergé & la magiſtrature à ſe renfermer dans l'exercie de leurs fonctions ; d'anéantir à jamais le pouvoir arbitraire ; d'épurer les mœurs ; d'introduire l'eſprit de tolérance, de paix, de charité dans toutes les conditions & tous les états ; de perfectionner la légiſlation ; d'immortaliſer, enfin, le regne de ſon Prince, en lui faiſant connoître & embaſſer tous les moyens d'aſſurer la félicité de ſon peuple.

LE COURTISAN.

Cet éloge eſt bien mérité. Les dettes de l'Etat étoient énormes ; l'intérêt exorbitant ; le crédit nul ; &, par conſéquent, les reſſources entierement épuiſées. Cependant, la déprédation regnoit toujours dans tous les départemens ; plus elle étoit générale, plus elle demeuroit impunie.

Dans ces circonſtances critiques, le grand homme dont nous parlons prit les rênes de l'adminiſtration des finances. Tous les bons citoyens applaudirent à la ſageſſe du Monarque, qui venoit de faire un choix auſſi important. Il n'y eut que les méchan qui frémirent d'effroi ; & les fanatiques qui s'allarmérent & qui crierent à l'innovation ; comme ſi, pour n'être pas de la religion dominante, on ne pouvoit pas être un honnête homme, un zélé ſerviteur, un habile Miniſte.

M. Necker s'étoit, depuis longtems, fait connoître dans toute l'Europe par ſon génie & par ſes ſuccès dans les opérations du commerce. On ſavoit que perſonne au monde n'étoit ni plus actif ni plus laborieux, ni plus exact, ni plus déſintéreſſé, ni plus intégre.

Dès-lors la confiance publique commença à renaître, cette heureuse confiance que rien ne remplaça, & que les vices de l'administration, sous le dernier regne, avoient anéantie. Toutes les bourses s'ouvrirent à l'envi. Les charges de l'Etat n'effrayérent plus les capitalistes. On ne demanda pas mieux que de verser ses fonds dans les coffres du roi, & l'on fut bien certain de les placer avec sûreté.

Les anciens Ministres des finances n'avoient connu jusques-là qu'un seul moyen de procurer de l'argent à leur Souverain, soit pour soutenir le faste de la Cour, soit pour fournir aux besoins les plus urgens de l'Etat; c'étoit d'accabler le peuple sous le poids de nouveaux impôts; moyen tyrannique & barbare, qui, dans un royaume comme la France, décéle tout-à-la-fois la mal-adresse & l'inhumanité de celui qui l'employe.

M. Necker avoit trop de génie & de patriotisme; il connoissoit trop bien les playes de l'Etat, pour suivre le même système. Il réveilla dans les cœurs de tous les François l'amour de leur Souverain, ce doux sentiment qui leur fut toujours si naturel; & il fit briller aux yeux de l'Europe étonnée, dans une sorte d'édits, d'ordonnances, de réglemens, de déclarations la bonté, la droiture, la magnanimité & la bienfaisance du jeune Monarque qu'il avoit l'honneur de servir.

Déja, il étoit parvenu non seulement à arrêter les progrès des maux de l'Etat, mais à fermer ses ancienne playes; non seulement à payer avec exactitude les pen-

sions & les rentes courantes, mais à acquitter des arrérages qu'on croyoit perdus, & à rembourser les créances les plus onéreuses; non seulement à fournir aux dépenses ordinaires & extraordinaires de la Cour & de tous les départemens du Ministère; mais à créer, pour ainsi dire, une marine toute nouvelle, & à la porter au plus haut degré de force & de puissance; non seulement, enfin, à soutenir une guerre des plus terribles, mais à former un trésor qui pût un jour suffire à tous les besoins d'un si grand royaume, & remplir les projets & les vues bienfaisantes du Souverain.

Mais, s'il avoit tout fait pour sa gloire, il n'avoit rien fait encore, selon lui, pour notre bonheur; tant ses desseins étoient vastes, tant sa grande ame embrassoit de nouveaux objets!

Voilà cependant l'homme qui a été sacrifié à la haine & à la vengeance de ses ennemis, ou plutôt des ennemis du roi & de la patrie.

LE PHILOSOPHE.

Vous me rappellez, dans ce moment, ces beaux vers de Virgile que je n'ai jamais lu sans attendrissement sur la destinée du jeune *Marcellus*, l'espoir des Romains.

Ostendent terris hunc tantùm fata, neque ultrà
Esse sinent: nimiùm vobis Romana propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!

Et l'opplication que j'en fais au grand homme, à l'illustre & célébre Ministre qui nous est enlevé, me

pénétre de la plus vive douleur, mais ce qui doit conſoler M. Necker d'une diſgrace ſi peu méritée, ce ſont, ſans doute, les regrets & l'eſtime de tous les bons citoyens, de tous les cœurs honnêtes & ſenſibles. Quelle ſenſation a fait, dans Paris, une perte auſſi irréparable?

LE COURTISAN.

Je ſerois preſque tenté de vous répondre aucune. Là rien ne touche que l'intérêt perſonnel. On s'entretient de tout par déſœuvrement: mais un grand Miniſtre diſgracié, victime de ſon zéle patriotique & de ſa droiture, qui, comme M. Necker, étoit la baſe de la proſpérité du royaume, ne cauſe pas plus de mouvement, pas plus d'émotion qu'une actrice, une danſeuſe à la mode, on une laïs célébre, qui a eu le malheur de déplaire.

On diſputera avec chaleur ſur la prééminence de la muſique Françoiſe, Italienne, Allemande, ſur le mérite différent des *Grétri*, des *Gluck*, des *Piccini*; & les grands événemens nationaux ne deviendront des ſujets d'entretien & de diſcuſſion que comme nouvelles publiques.

On chantera un vaudeville contre un Général qui aura montré de la lacheté dans une affaire déciſive, qui aura fait perdre une bataille à ſon ſupérieur par jalouſie ou par corruption; & le cri de l'indignation & de la vengeance ne ſe fera entendre nulle part.

On s'attriſtera de l'embraſement d'une ſalle de ſpectacles, cloaque infect de corruption, où la proſtitution & la débauche s'étalent pompeuſement, recoivent

les honneurs, excitent les transports de la Cour & de la ville; & l'on verra avec indifférence & ſans intérêt, un voiſin actif & déja trop puiſſant envahir des provinces entieres, accroître ſes forces & ſes domaines, menacer nos frontieres & mettre l'Etat en danger.

On adreſſera une ode pindarique, une épître brillante & ſophiſtique, à un monſtre ſouillé de vices & de crimes, bas flatteur à la Cour, & deſpote implacable à la ville, parcequ'il eſt en faveur; & l'on ſe taira lachement ſur les talens, le génie, les connoiſſances, les ſentimens, les vertus, le zéle, les efforts, les travaux & les ſervices du grand homme, qui s'eſt dévoué tout entier au bien public, & qui a ſi bien mérité du Souverain & de la patrie, parcequ'il eſt tombé en diſgrace.

Reconnoiſſez-vous, à ce portrait, notre capitale?

LE PHILOSOPHE.

Cette peinture qui n'eſt malheureuſement que trop vraie, me fait friſſonner, je vous l'avoue; & je ne conçois pas ce que le ſage, l'ami des hommes, le vertueux patriote, peut ſe promettre d'avantageux dans ce gouffre immenſe, dans cet abyme d'iniquités.

On prétend que lorſque le Czar, *Pierre I*, vint à Paris, un courtiſan prit la liberté de demander ce qu'il penſoit de cette grande & ſuperbe ville? *Ce que j'en penſe*, répondit-il, *c'eſt que ſi j'en étois le Souverain, je la brûlerois.*

Je dirois auſſi volontiers comme honnête homme & bon patriote: *je la brûlerois*, puiſque les mœurs en

ſont telles qu'il n'eſt preſque plus poſſible de s'y montrer ami de l'Etat & du genre-humain, & d'y faire le bien au milieu de cette dépravation générale.

LE COURTISAN.

Quel peuple, s'il avoit toujours des Henri IV pour maître ! Et quelle puiſſance ſeroit jamais comparable à celle de nos rois, s'ils ſavoient connoître tous leurs avantages, & faire concourir à leurs fins les grandes qualités d'un peuple aimable & ſenſible ?

C'eſt à peu près ce que diſoit un jour, un Miniſtre de France à un Ambaſſadeur de l'Empereur. *Oui ;* lui répliqua plaiſamment ce dernier, *mais j'eſpère que le ciel ne ſera jamais aſſez irrité contre l'Eupereur, mon maître, pour que cela arrive.*

Hélas ! . . je ne puis y penſer ſans gémir. Cet heureux tems ſeroit enfin venu, ſi les bonnes intentions de notre jeune Monarque étoient toujours bien ſecondées ; ſi les cabales de la Cour ne traverſoient pas ſi ſouvent ſes vues bienfaiſantes, ſi ces nombreux eſſaims de courtiſans, dont les divers intérêts ſe croiſent ſans ceſſe, & s'entrechoquent avec tant de violence, ne répandoient mille nuages autour de lui, pour l'empêcher de voir la vérité, de juger les choſes d'après ſes propres lumieres, & ſelon la droiture de ſon cœur & de ſon eſprit.

Mais telle a toujours été la triſte & malheureuſe deſtinée des meilleurs rois : ils font rarement tout le bien qu'ils veulent, & ſouvent, malgré eux, & ſans le ſavoir, le mal qu'ils appréhendent & qu'ils déteſtent au fond de leurs cœurs. La flatterie les environne

l'hypocriſie & l'aſtuce ne s'étudient qu'à leur tendre de nouveaux piéges; & la méchanceté, la ſcélérateſſe abuſe de leur nom & de leur autorité pour opprimer, écraſer, avilir un peuple qui les adore.

Louis XVI eſt bon, juſte, ſenſible, bienfaiſant: il aime ſes ſujets en pere: il ne reſpire que leur bonheur, il connoît les maux de l'Etat: il veut les détruire, & lui rendre ſon ancien luſtre.

Mais, dans un grand royaume comme la France, il faut bien du tems pour extirper une corruption, qui eſt devenue ſi générale; & dans une Cour comme celle de Verſailles, il faut bien du courage, bien de la force, bien de la fermeté, pour faire ſuccéder, dans les cœurs, à l'égoïſme, à l'intrigue & à la baſſeſſe, le patriotisme, l'honnêteté, la nobleſſe & la grandeur d'ame.

Oui, je le répète: il ne manque peut-être à ce bon Prince, que d'avoir de vrais amis & des ſerviteurs déſintéreſſés, n'aſpirant, comme lui, qu'à faire le bien de l'humanité & de la patrie.

Mais, qu'il n'enviſage point comme tels ces courtiſans facétieux, à viſage toujours riant, dont tout le mérite eſt de parler avec grace, de tenir des propos agréables, de bien tourner un compliment, d'aiguiſer finement une pointe épigrammatique, de voltiger d'objets en objets, ſans jamais ſe fixer ſur aucun; mais dont l'ame eſt toute de glace, quand il s'agit du bien de l'Etat; qui s'amuſent & plaiſantent de tout, même de nos ſottiſes & de nos déſaſtres; qui protégent ſans pudeur, auprès de leur maître, un ſcélérat

titré, qui s'eſt rendu odieux à la nation entiere; tandis qu'ils ſacrifient lâchement un grand homme, un vertueux citoyen, un homme d'Etat, infatigable & expérimenté, à qui le royaume, l'Europe & l'univers decernent des ſtatues.

LE PHILOSOPHE.

Je ſens, je touche au doigt la vérité de tout ce que vous me dites; & plus je réfléchis, plus j'entrevois de difficultés à faire valoir mes projets.

LE COURTISAN.

Mais quelles ſont vos vues?

LE PHILOSOPHE.

D'abord d'être utile à mes concitoyens, à ma patrie, à mon roi, & enſuite de mériter l'eſtime & la bienveillance publique.

LE COURTISAN.

Votre bien-être, celui de votre famille & de vos proches, & l'avantage de pouvoir obliger vos amis, après vos ſuccès, n'entrent-ils pour rien dans vos ſpéculations?

LE PHILOSOPHE.

Ce n'eſt pas là mon premier objet: mais. . . .

LE COURTISAN.

Je lis dans votre ame; & je ne ſuis pas aſſez auſtère, pour déſapprouver des calculs, qui n'ont rien de mal-honnête. Il eſt d'une ame noble, comme la votre, d'être au-deſſus de l'intérêt: mais, quand on rapporte ſes travaux à l'Etat, il eſt juſte, il eſt raiſonnable, ſans doute, d'en attendre, ſinon une fortu-

ne, du moins la certitude d'un honorable repos digne de l'ambition d'un ſage.

Cependant ne vous livrez pas trop à l'eſpoir de l'obtenir; & perſuadez-vous bien que rien n'eſt aujourd'hui plus difficile que de faire valoir ou goûter les meilleures choſes. Si vous étiez un très grand Seigneur, ou (ce qui équivaut preſque, dans nos mœurs, à la plus haute qualité) un homme opulent; je vous dirois: " Armez-vous de vos projets avec „ confiance: allez fierement chez tous nos Miniſtres: „ toutes les portes vous ſeront ouvertes: lâchez, en „ paſſant, quelque pieces d'or, dans les mains des „ Suiſſes, des valets de chambre & des ſoubrettes; „ &, malgré la foule nombreuſe qui environne, la „ gueule béante, ces diſpenſateurs des graces, vous „ percerez. Vous aurez ſur le champ la facilité de „ vous faire entendre: vous ſerez accueilli avec diſ„ tinction: on prêtera une oreille attentive, à toutes „ vos paroles: toutes vos propoſitions paroîtront ad„ miſſibles, & ſeront admiſes; ſurtout, ſi vos projets „ ſont du genre de ceux qui font fermer les yeux ſur „ l'oppreſſion du peuple, (cette bette de ſomme qu'on „ charge toujours) par le profit immenſe qu'on en „ retire; & ſi vous avez aſſez d'adreſſe pour laiſſer „ entrevoir que vos prétentions ſont modeſtes, & „ que vous n'aſpirez ni à la gloire d'auteur, ni à la „ majeure portion du butin."

LE PHILOSOPHE.

Je ne ſaurois vous dépeindre l'horreur qui s'empare de moi, au récit que je viens d'entendre. A Dieu

ne plaiſe, que jamais mon ame s'aviliſſe juſqu'à condeſcendre à de ſi honteuſes manœuvres! — Je mourrai comme j'ai vécu, pauvre, obſcur, ignoré; mais honnête, vertueux, & fier de ma dignité d'*homme*, que j'honore dans les autres, & que je dois faire reſpecter en moi.

J'ai des enfans qui ſont mes délices: je les éleverai ſuivant mes principes; &, ſi je ne leur laiſſe pas des richeſſes, je leur transmettrai pour héritage l'exemple de mes actions. Je ne demande au Ciel que le tems néceſſaire pour cultiver ces jeunes plantes, juſqu'à préſent ſi pleines de vigueur & de ſève, & pour conduire à leur maturité les heureux fruits qu'elles me promettent dans leur printems.

LE COURTISAN.

Les tems ſont bien changés, il faut en convenir, ſous le nouveau regne: & n'eſt-il pas vrai, que, depuis, nous avons toujours eu dans le Miniſtere, des hommes, non ſeulement du génie le plus rare, mais d'une intégrité, d'une droiture & d'un déſintéreſſement à toute épreuve?

LE PHILOSOPHE.

Il faudroit être bien injuſte ou bien aveugle pour le nier.

Quels hommes, par exemple, qu'un Turgot, un Malesherbes, un Necker, un Vergennes! Malheureuſement, les trois premiers ont été forcés de ſe retirer des affaires. Mais le dernier conſacre encore ſes veilles à la proſpérité & à la gloire du Souverain & de la patrie. Puiſſe-t il conſerver les bonnes graces

de ſon roi, auſſi long-tems qu'il eſt ſûr de jouir de l'amour, de l'eſtime & de la reconnoiſſance de la nation!

LE COURTISAN.

Mais, quoique nous ne ſoyons plus dans ces jours de deüil & de larmes, dont le ſouvenir amer ne s'effacera, d'un demi ſiécle, de la mémoire des François, je ne crois pas que les choſes en ſoyent encore au point où elles devroient être.

Vous ſavez mieux que moi que, dans tous les tems & tous les pays, les grands, les gens en place & leurs protégés ou complices, ont toujours pu tout entreprendre & tout faire avec impunité.....

Les loix, diſoit un ancien, *ſont comme des toiles d'araignée: il n'y a que les moucherons qui s'y laiſſent prendre.*

C'eſt l'idée que vous devez vous faire de la Cour. On y écraſe l'homme iſolé, qui eſt ſans appui, ſans fortune; & l'on y ferme les yeux ſur les délits les plus graves de l'homme puiſſant ou en faveur. Il y a dans tous les départemens du Miniſtere beaucoup de ces impudens voleurs, ſans l'auſpice desquels, vous ne pouvez avoir d'accès aupres des Miniſtres: on ne voit qu'eux dans toutes les audiences.

La plûpart de ſolliciteurs de projets, après avoir ſéché d'ennui, de ſoucis & de peines de toutes les ſortes, quelquefois, durant quinze ou vingt ans; courant de Paris à Verſailles, & de Verſailles à Compiegne ou à Fontainebleau, allant frapper humblement à toutes les portes, ramper dans toutes les ante-cham-

bres, & néanmoins, toujours bercés partout de vaines chimeres, terminent leur triſte carriere par la plus affreuſe miſere & vont mourir à l'hôpital.

LE PHILOSOPHE.

Je reſpire à peine: ma poitrine ſe reſſerre & la douleur déchire mon ame. . . C'eſt ainſi que j'ai vu périr, ſans avoir pu lui porter le plus foible ſecours, un de mes proches, vieillard reſpectable & digne d'un autre ſort par ſes talens & par ſes vertus, qui, ayant quitté la province, aſſez jeune, pour venir faire valoir à Paris des projets de l'utilité la plus générale, fut aſſez malheureux, diſoit-il, en mourant, pénétré de douleur & de déſeſpoir, pour placer ſa confiance dans ces voleurs impunis & accrédités, &, en particulier, dans une proſtituée artificieuſe, opprobre de la nature, dont il fut l'eſclave & la dupe tout-à-la-fois.

LE COURTISAN.

Cette exécrable engeance eſt la plus funeſte & la plus dangereuſe de toutes.

Après quelque ſéjour à Paris, on connoît ce qu'on nomme les *roués* de la Cour ou les *ames damnées* des Miniſtres; &, à force d'expérience, on apprend à apprécier leurs belles proteſtations, & à ſe tenir en garde contre les piéges où ils tâchent de vous faire tomber.

A la Cour, hommes, femmes de toutes conditions & de tout rang, ne vivent que d'eſcroqueries, de rapines & de pillage.

L'on tient pour maxime, qu'*il faut que chacun vive de ſon métier*. On n'en rougit plus, tant il eſt

commun ; & rien n'eſt plus curieux pour un obſervateur de ſang-froid & déſintéreſſé, que la premiere audience dont ces ſortes de perſonnages daignent honorer ceux qu'ils veulent bien prendre ſous leur protection.

Une femme à Paris, à la Cour, eſt un *paſſe-partout* qui ouvre toutes les portes. C'eſt ordinairement le matin, à l'heure de ſa toilette, qu'il faut ſe préſenter.

Vous voyez une Nymphe, en déshabillé élégant, les boucles de ſes cheveux flottant ſur ſes épaules & ſur ſa gorge à demi-couverte d'un mouchoir de gaze ou d'un peignoir, occupée devant ſon miroir à mettre du rouge & des mouches; & tandis que le bonhomme à *projets* s'approche, d'un air timide & embarraſſé, elle détourne un peu la tête, comme ſans deſſein, pour le conſidérer depuis les pieds juſqu'à la tête. Et, c'eſt cette femme qui vous fera réuſſir, ſi vous avec une aigrette de cinq cent *Louis*, ou une bourſe de la même valeur à lui faire préſent.

S'il eſt des individus qui honorent l'humanité, il en eſt auſſi bien d'autres qui la dégradent. J'aurois honte de vous décrire des ſcenes ſi aviliſſantes que celles où l'on voit l'homme honnête, l'homme à talens, trompé, joué, vilipendé, par ce qu'il y a de plus digne de mépris & d'exécration ſur la terre.

LE PHILOSOPHE.

Cette eſpece de honte eſt bien naturelle à qui penſe auſſi noblement, auſſi délicatement que vous. Mais, je m'adreſſerai directement au roi, au bon, au bien-

faiſant Louis XVI, quoiqu'il en arrive: & pourquoi n'eſpérerai-je pas qu'il daignera m'entendre avec toute la bonté qui le caractériſe, ou, du moins prendre la peine de jetter un coup-d'œil ſur les différens mémoires que je me propoſe de mettre à ſes pieds? Si mes vues ſont juſtes, ſi elles peuvent être utiles à ſes ſujets, il eſt trop bon roi pour les rejetter, & pour ne pas recompenſer mon zéle, en m'honorant de ſa bienveillance.

LE COURTISAN.

Vous ne connoiſſez pas l'étiquette de la Cour; & l'eſpérance dont vous vous flattez eſt une chimére.

Je ſais bien qu'il eſt des Etats où il eſt permis au vertueux citoyen, au ſujet fidéle, de s'approcher du trône, & de lui expoſer ſes généreux deſſeins pour la patrie: il en eſt même où, ſans craindre de bleſſer le reſpect qu'on doit à la majeſté & à l'autorité ſuprêmes, on peut écrire à ſon Souverain, ſoit pour lui faire hommage de ſes projets, ſoit pour lui porter de légitimes plaintes; & où le Souverain, à ſon tour, ſans croire oublier ce qu'il doit à ſon rang & à ſa puiſſance, s'empreſſe de vous répondre avec toute la ponctualité, dont pourroit ſe piquer un ſimple particulier.

Ce n'eſt pas-là ce qui ſe pratique à la Cour de France.

On a repréſenté à nos rois, que leur grandeur exigeoit qu'ils ne ſe laiſſaſſent contempler que de loin, à peu-près comme l'aſtre qui nous éclaire; qu'ils ne ſeroient pas en ſûreté, ſi on avoit la liberté de les ap-

procher ; que le peuple devient néceſſairement inſolent & audacieux, ſi on le traite avec trop de bonté ; que dans un grand royaume, il eſt impoſſible que le Souverain ait le loiſir d'entrer dans aucun détail, & de diſcuter les vues ou les intérêts de tous les ſujets ; qu'enfin, ce ſeroit ouvrir la porte à la délation & à la calomnie que de permettre à chaque citoyen, de s'adreſſer à ſon roi, autrement que par l'entremiſe de ſes Miniſtres.

Tels ſont les ſpécieux prétextes dont on ſe ſert, pour éloigner la vérité du trône ; pour dérober au Souverain la connoiſſance des hommes & des affaires ; pour ſe rendre néceſſaire par leur ignorance même, & diſpoſer à volonté de tous les poſtes, de toutes les faveurs ; enfin, pour pouvoir impunément opprimer le peuple, s'enrichir de ſes dépouilles, s'engraiſſer de ſa ſubſtance, jouir du ſpectacle de ſa miſere, fouler aux pieds toutes les loix, divines & humaines, au gré de ſon ambition ou de ſon caprice.

LE PHILOSOPHE.

On dit que le feu roi de Sardaigne uſoit d'un expédient auſſi ſimple que ſage, pour être informé de tout ce qui ſe paſſoit à ſa Cour & dans ſes Etats, & pour contenir par la crainte, dans les bornes du devoir & de la juſtice, ceux de ſes Miniſtres ou de ſes ſujets en place, qui auroient été tentés d'abuſer de leur autorité.

Il avoit fait mettre dans ſon anti-chambre une grande boëte, où tout particulier, de quelque état & de quelque condition qu'il fût, pouvoit aller dépoſer ſes

ſuppliques, ſes lettres, ſes mémoires, & dont lui ſeul avoit la clef. Tous les ſoirs, avant de ſe coucher, ou tous les matins, à ſon lever, il l'ouvroit ſans temoin: ſi on lui donnoit avis de quelque exaction, de quelque injuſtice, il prenoit les informations convenables; & quand il s'étoit aſſûré de la vérité, il ne manquoit jamais de punir les coupables, ſuivant l'exigence des cas.

Auſſi tous les gens en place étoient ſur leurs gardes; & jamais peuple n'a été moins foulé que celui de ce Prince.

Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Potentats adoptaſſent la même méthode! On rempliroit les devoirs de ſa profeſſion avec exactitude. Les affaires ne ſeroient pas traitées négligemment, & ne traîneroient pas en longueur. Les Grands n'auroient pas pour le peuple cette dureté, ce mépris barbare, mille fois plus cruels & plus inſupportables que la miſere de ſon état, parcequ'ils ſauroient que le Souverain, qui veille ſur eux, s'intéreſſe au ſort de tous ſes ſujets: & le peuple, de ſon côté, vivroit dans une douce ſécurité, parcequ'il n'auroit plus à rédouter ces oppreſſions ſecrettes, d'autant plus odieuſes & tyranniques, qu'elles demeurent toujours impunies ſous les épaiſſes voiles dont elles ſont aujourd'hui couvertes.

LE COURTISAN.

Cette heureuſe révolution (car ça en ſeroit une bien importante) n'eſt pas impoſſible, ſans doute; & je ſuis même certain qu'elle ſe fera: mais nous ne ſommes pas aſſez jeunes pour la voir & pour en jouir.

Il y a trop longtems que nos rois, qui ſe croyent néanmoins ſi abſolus, ſont accoutumés à porter le joug, qu'on a eu l'art de leur impoſer; & les choſes en ſont au point, que c'eſt preſque une loi fondamentale de l'adminiſtration, que tout doit paſſer par la main des Miniſtres, & que le Souverain ne doit ſavoir que ce qu'ils trouvent bon de lui faire connoître.

J'oſerois preſque dire, qu'on auroit de la peine à remplir les différentes places du Miniſtere, ſi déſormais le trône devenoit plus acceſſible à la vérité.

LE PHILOSOPHE.

Que ne ſuis-je à portée de faire entendre ma foible voix à notre ſage & bienfaiſant Monarque! je lui dirois avec ce courage, cette fermeté, cette noble hardieſſe, que doivent inſpirer le patriotiſme, l'amour du bien public, & le zèle le plus pur pour ſon Souverain:

Sire,

" En montant ſur le trône de vos ancêtres, vous avez voulu gouverner par vous-même. Cette réſolution étoit noble & généreuſe: ſoutenez la. Un roi, qui ſe repoſe entierement ſur ſes Miniſtres, du poids de l'adminiſtration, eſt toujours preſque mal ſervi & trompé. On abuſe de ſon nom & de ſa puiſſance pour opprimer le peuple. On appauvrit l'Etat par des exactions & des impôts au deſſus de ſes forces. On renverſe les loix conſtitutives de la Monarchie. Le Magiſtrat fidèle qui oſe élever la voix, eſt réduit à l'alternative, ou de prévariquer dans ſes fonctions, ou d'être dépouillé de ſa place & perſécuté. Il n'eſt

plus de droit, de propriété pour le citoyen. La loi du plus fort eſt la ſeule que l'on connoiſſe. Les tribunaux ne ſont plus l'azile des foibles & des malheureux. Le pouvoir ſuprême ſuccéde à la légiſlation. On ne voit partout que l'image effrayante des armes; & le militaire qui ne ſait qu'obéir à la voix du deſpote qui le commande, glace d'effroi tous les eſprits, & ravage tout. Les poſtes importans & les dignités ne ſont plus le prix du mérite & de la vertu: on en trafique honteuſement: on les diſtribue au gré de ſon caprice, ou d'après des calculs, dictés par l'eſprit d'intérêt & d'ambition: le plus intriguant s'en empare; &, parvenu enfin à ſon but, il ne ſonge qu'à la rapine.

Ainſi, la nation eſt foulée. Un petit nombre d'hommes pervers vit dans l'opulence & la proſpérité. Les gens à talent, les citoyens honnêtes & vertueux, gémiſſent ſous l'oppreſſion, languiſſent dans l'inaction & la miſere, ne peuvent que faire ſes vœux impuiſſans pour l'Etat.

Ainſi, le nom du Monarque eſt avili; ſon autorité, ſouvent, compromiſe; ſa gloire, à jamais flétrie; & ſon regne devient l'époque de l'infamie, des injuſtices les plus criantes, des crimes, des forfaits les plus atroces.

Ainſi, l'Etat le mieux affermi ſe renverſe: l'extrême miſere du peuple fait naître la révolte & la ſédition, au-dedans: les troubles domeſtiques allument les guerres, au-dehors: inſenſiblement la cataſtrophe arrive; tous les remedes ſont inutiles, & tout s'anéantit.

Vous connoiſſez, Sire, l'hiſtoire ancienne & moderne des nations. Jugez vous-même, ſi la tableau que je viens de mettre ſous les yeux de votre Majeſté, eſt exagéré. Je bénis le Ciel d'avoir donné à la France un Souverain, qui veut être l'ame de ſes Etats.

Ayez toujours de ſages Miniſtres, qui joignent la probité, la droiture, l'amour du travail & le zèle aux lumieres & aux connoiſſances acquiſes. Il eſt impoſſible, j'en conviens, que, dans une grande Monarchie, un roi puiſſe ſuivre toutes les affaires, tout voir, tout connoître, tout faire, décider de tout par lui-même : mais n'abandonnez jamais le timon de l'Etat. Que ceux qui auront mérité votre confiance, ſoyent chargés des détails : mais examinez attentivement tous les réſultats. Faites-vous toujours rendre compte des motifs de toutes les déciſions qui ſeront portées ; &, ſi vous découvrez qu'on en impoſe à votre religion, montrez-vous inéxorable, & puniſſez. Il n'y a que la crainte du châtiment qui puiſſe prévenir les prévarications & les injuſtices."

LE COURTISAN.

Soyez bien ſûr qu'une voix comme la votre, ne retentira jamais à ſes oreilles. Dans toutes les Cours, c'eſt la voix du menſonge qui, ſeule, a le droit de ſe faire entendre. On étouffe celle de la vérité & de la franchiſe. Croyez-moi, de quelque moyen que vous vous ſerviez, vous ne parviendrez pas à fixer l'attention des Miniſtres, ni ſur vous, ni ſur vos projets.

LE PHILOSOPHE.

J'irai à leurs audiences publiques ; & leur préſen-

tant les mémoires que j'ai dreſſés ſur différens objets qui tiennent à l'adminiſtration, je leur parlerai avec tant de chaleur, d'intérêt & de patriotiſme, que je réuſſirai, peut-être, à faire paſſer dans leur ame, les ſentimens profonds dont je ſuis pénétré.

LE COURTISAN.

Les audiences de nos Miniſtres ne ſont que pour l'oſtentation. On n'y traite jamais d'affaires: cependant, ſoit coutume, ſoit préjugé, on y accourt en foule: mais il eſt inoui qu'on en ait jamais remporté autre choſe que de l'ennui, de la laſſitude, & ſouvent qu'un dégoût inſupportable pour les affaires. L'homme en place, ſeul, en profite, pour recevoir l'encens & l'hommage de tous ceux qui n'adorent que la fortune; & ceux-ci s'en retirent fort ſatisfaits, quand, par hazard, on a daigné jetter ſur eux un ſimple regard, ou leur adreſſer, en paſſant, un mot favorable; quoiqu'on ſache par expérience, que ce mot obligeant ne part que des lévres, & que le cœur le dément toujours en ſecret.

LE PHILOSOPHE.

Si les Miniſtres refuſent de m'entendre à leurs audiences, je leur enverrai mes mémoires: je leur écrirai reſpectueuſement, mais avec énergie, & j'eſpére qu'au moins, il voudront bien me lire.

LE COURTISAN.

Il n'en eſt pas même bien certain, que vos lettres les trouvent dans ces diſpoſitions. Vous avez vu que nos rois ne liſoient pas ce qu'on leur adreſſoit; & peu s'en faut que leurs Miniſtres n'en faſſent autant

pour ce qu'on leur écrit. Ce ſont ordinairement leurs Commis qui les déchargent de ce fardeau.

LE PHILOSOPHE.

Que font-ils donc dans le Miniſtere?

LE COURTISAN.

Ce qu'ils font!... Ils ſont plus occupés que vous ne penſez. A quelles intrigues ne ſont-ils pas obligés de ſe livrer, ſoit pour ſe maintenir dans leurs places, & réſiſter aux efforts de cette foule d'ennemis & d'envieux, qui travaillent ſans relâche à les culbuter, ſoit pour renverſer & détruire eux-mêmes ceux de leurs collegues, qui ſont un obſtacle à leurs vues, qui traverſent leurs projets, qui jouiſſent de plus de faveur auprès du Souverain, ou de plus de réputation auprès du public, & dont ils ſe flattent d'obtenir la dépouille?

Croyez-vous que des *objets de cette importance* n'abſorbent pas toute leur attention, & ne leur enlevent pas la plus grande partie de leur tems?

LE PHILOSOPHE.

Je conçois que de pareils homme ne doivent être jamais un moment tranquilles; & que, pour exécuter de ſi *vaſtes deſſeins*, ce n'eſt pas trop que l'emploi de toutes les heures du jour & de la nuit.

Il faut ſe faire un plan d'attaque & de défenſe: il faut attirer dans ſon parti tout ce qu'il y a de plus audacieux, de plus entreprenant & de plus méchant à la Cour & à la ville: il faut donner ſes ordres à ſes eſpions, en entendre leurs rapports & leurs découvertes: il faut enfin épier, trouver le moment favora-

ble pour faire ſauter la mine, & pulvériſer, d'un ſeul coup, s'il ſe peut, tous ſes adverſaires.

LE COURTISAN.

J'aime à vous voir concerter des *opérations Miniſtérielles:* on diroit que vous venez de quitter votre village; que vous n'avez pas la plus légere teinture de ce pays d'intrigues & de manœuvres, où l'on connoît à fond tous les divers reſſorts que peut employer le génie, excepté ceux qui dépendent de l'honneur & de la vertu.

LE PHILOSOPHE.

Je rends graces au Ciel de m'avoir fait naître Grec, & non Barbare, a dit un ancien: & moi, je le bénis de m'avoir placé dans un état obſcur, où l'on n'a ni l'ambition de parvenir aux honneurs & aux dignités, ni les moyens de nuire à perſonne.

Si je me fais quelques idées des criminelles & honteuſes trames des courtiſans, c'eſt d'après ce qu'il vous a plû de m'en dire vous-même.

LE COURTISAN.

Je n'ai pas achevé de vous les décrire.

Un Miniſtre eſt à peine inſtallé, qu'il ſonge à être admis au Conſeil; car, on ne l'élève jamais que par gradation aux différens honneurs de ſa place, non pour exciter en lui une noble émulation, mais pour le réduire à la néceſſité de ſe diſtraire de ſes fonctions par des intrigues indiſpenſables.

Il entre au Conſeil; & dès-lors, nouvelles ſollicitudes, nouveaux efforts: il étudie dans les différentes branches de ſon département, non ce qui mérite tous

ſes ſoins par l'importance de ſon objet, ce qui peut avoir ſouffert de la négligence de ſon prédéceſſeur, ce qui eſt ſuſceptible d'amélioration ou de réforme; mais ce qui peut ſervir à l'accroiſſement de ſa fortune, de celle de ſes créatures: il expulſe de ſon poſte l'honnête homme qui n'eſt recommandable que par ſes talens & par ſon travail; & il en revêt l'intriguant, le bas flatteur, qui lui paroît propre à ſes deſſeins, ou, qui eſt appuyé, dans ſes importunes ſollicitations, par quelque puiſſant protecteur: il examine, parmi les affaires, dont on lui fait voir le tableau, celles qui ne peuvent manquer d'être lucratives pour lui; & il impoſe ſilence ſur toutes celles qui ne ſeroient qu'avantageuſes à la nation.

LE PHILOSOPHE.

Comment concilier une pareille conduite avec la politeſſe, l'aménité, les égards même, qui caractériſent & qui diſtinguent les lettres de tous nos Miniſtres? On m'en a montré un grand nombre, dont j'ai été véritablement enchanté.

Vous leur écrivez, *que vous avez une affaire de grande conſéquence à leur communiquer; que l'Etat en retirera les plus grands avantages*; & que *l'exécution en eſt auſſi facile que peu diſpendieuſe.*

Ils vous répondent: *qu'ils ſeront toujours très empreſſés à lire les productions de votre génie & de votre patriotiſme*; que *vous devez vous hâter de leur adreſſer vos mémoires; qu'ils apporteront une diligence, & toute l'attention poſſible à leur examen*; que, *ſi les objets dont il eſt queſtion ſont tels que vous*

le dites, votre zèle ne demeurera pas ſans récompenſe; qu'ils en feront rapport à ſa Majeſté & à ſon Conſeil; qu'enfin, *vous pouvez compter ſur leur protection & la bienveillance du roi.*

LE COURTISAN.

Ces ſortes de lettres ne coûtent rien aux Miniſtres: ils n'ont que la peine de les ordonner. Ils les ſignent: mais ne vous figurez pas qu'ils en ſachent le contenu.

Il y a dans tous les bureaux de Verſailles, des formules invariables pour toutes les conditions & tous les états. On les ſuit à l'aveugle &, ſans avoir deſſein d'honorer perſonne en particulier.

Ainſi, quelqu'en ſoit le ſtile, elle ne doivent ni flatter ni encourager; & c'eſt être bien étranger à ce pays de menſonges & de fourberie, que de fonder la plus foible eſpérance ſur les plus pompeuſes promeſſes.

LE PHILOSOPHE.

Elles produiſent pourtant toujours leur effet? Et, ſans doute, l'homme à talent poſſéde à peine une lettre, qui faiſoit l'objet de ſes vœux, & qui, maintenant, le pénétre de la joye la plus vive, qu'il ſe ſoumet à tout ce qu'on exige de lui?

LE COURTISAN.

La bonne foi, la ſimplicité fut toujours le ſceau du mérite, & perſonne ne ſe laiſſe plus aiſément tromper que les hommes d'un vrai génie.

LE PHILOSOPHE.

Tromper!... l'expreſſion me ſemble un peu forte.

Se

Se pourroit-il qu'on ne cherchât à s'emparer de vos mémoires, de vos projets, fruits de vos longues veilles & de vos travaux, que pour ſe les approprier? — On m'a ſouvent dit que rien n'étoit plus commun que ce brigandage; & je n'ai jamais regardé ces aſſertions que comme téméraires & calomnieuſes.

LE COURTISAN.

On ne vous induiſoit point en erreur. Rapportez-vous en à mon expérience. Combien de preuves n'ai-je point de cette triſte vérité! & par combien de faits ne me ſeroit-il pas facile de vous en convaincre, ſi j'oſois me permettre de démasquer tant d'inſignes fripons, qui, ſemblables au geai de la fable, ſe ſont inſolemment parés des plumes d'autri, & qui, pour comble d'horreur, ont encore eu l'art de ſe faire conſidérer comme honnêtes gens!

Un mémoire important eſt il adreſſé à un Miniſtre? Le premier commis du département, ou, tel autre employé, qui n'eſt pas moins avide de gain, ni moins ardent à ſaiſir l'occaſion de faire fortune, s'en empare ſur le champ, ſous prétexte de l'examiner à loiſir, pour en faire un rapport exact & fidele; ou, il en reçoit la commiſſion du Miniſtre lui même.

Il l'analyſe, en effet, avec toute l'attention dont il eſt capable; il retranche tout ce qu'il y a de plus ſagement penſé, & ce qui peut ſe concilier avec les mœurs, les uſages, les loix du royaume d'avec ce qu'il peut y avoir de mal vu, de mal combiné, ou de plus ſuſceptible de difficultés: car, ſur tous ces points (excuſez ma franchiſe) un ſimple particulier,

un payſan parvenu, employé dans les Bureaux, en ſait toujours plus que le premier philoſophe du ſiécle, fut-il Voltaire, Rouſſeau même. Le premier Commis fait ſes ſpéculations & bâtit ſes plans d'après les droits naturels de l'homme: mais il voit rarement, comme l'homme à routine, ce que les circonſtances locales peuvent permettre.

LE PHILOSOPHE.

C'eſt une vérité inconteſtable. Le Philoſophe enviſage ſouvent les hommes comme ils devroient l'être: l'homme ordinaire, mais qui a quelque uſage du monde, les voit tels qu'ils ſont, parceque ſa vue ne ſe porte jamais au-delà.

L'un s'élance volontiers, & par l'impulſion de ſes propres forces, dans le monde poſſible: l'autre s'arrête, par foibleſſe & par habitude, dans le monde réel & connu.

Le premier ſe plaît à ſuppoſer aux affaires des reſſorts combinés, qui n'exiſterent jamais que dans ſon imagination; & il eſt, par là-même, fort ſujet à s'égarer ſans s'en appercevoir: le dernier eſt comme lié au fil imperceptible qui les dirige; & il en juge preſque toujours bien.

LE COURTISAN.

Mais, ſi le commis, rapporteur, a ces avantages ſur l'homme à projets, ſoyez perſuadé qu'il ſait en uſer à ſon bénéfice. Tant que, dans l'examen de ſes mémoires, il lui reſte d'éclairciſſemens à obtenir, il ſe contente de lui oppoſer des difficultés; & cependant

il le reçoit avec politeſſe, quelquefois même avec une ſorte de diſtinction.

Cette conduite de ſa part eſt indiſpenſable, non ſeulement pour lui ôter juſqu'au ſoupçon du vol qu'il eſt bien réſolu de faire de ſon projet, mais encore pour entretenir chez lui l'eſpoir de la réuſſite; afin que, ſe conſumant peu-à-peu en vaines dépenſes, & ſe réduiſant à l'impuiſſance de ſe montrer convenablement, il prenne enfin le parti déſeſpéré de tout abandonner, de s'en retourner triſtement dans ſa Province, chaſſé de la capitale par la miſère; ou d'aller terminer ſes peines & ſes chagrins dans un hôpital, ſi toutes fois ſes dettes ne le font jetter au fond d'un cachot.

LE PHILOSOPHE.

Que n'ai-je droit en faveur des bons provinciaux, de faire graver en gros caractères, ſur le frontiſpice de l'hôtel de tous nos Miniſtres & à la porte de tous les bureaux; ces vers d'un ancien?

Sic vos, non vobis, nidificatis aves.
Sic vos, non vobis, vellera fertis oves.
Sic vos, non vobis, mellificatis apes.
Sic vos, non vobis, fertis aratra boves.

Quelle inſtruction ſeroit plus juſte & plus inſtructive!

LE COURTISAN.

Peu de gens à projets ou de ſolliciteurs d'affaires en feroient leur profit: On n'ignore pas que ces ſortes de manéges & de friponneries ne ſont pas rares: mais on eſpére toujours d'être du petit nombre des élus;

comme dans un naufrage, on voit quelques malheureux qui ſe ſauvent:

Apparent rari nantes in gurgite vaſto.

Pour l'ordinaire, on ne commence à ſe détromper, que lorſqu'il n'eſt preſque plus tems de revenir ſur ſes pas. Celui, qui a perdu deux ou trois années à ſolliciter, ſe flatte de réuſſir enfin la quatriéme; inſenſiblement on s'engage: les frais s'accumulent: les embarras augmentent: les reſſources s'épuiſent: on ne ſait plus que devenir: le déſeſpoir s'empare de votre ame; & l'on s'obſtine à pourſuivre ce qu'on ne ſe ſent plus les forces d'atteindre, ou à réclamer ce qu'on n'a plus le moyen d'obtenir.

Paris fourmille de ces victimes iufortunées. Allez dans les caffés: fréquentez les maiſons royales & les promenades publiques: partout vous découvrirez de ces malheureux, à l'œil égaré, au viſage bléme, dont le cœur eſt briſé, par la douleur & le déſeſpoir, & dont le déſœuvrement, l'inaction abſolue, & ſur-tout, les pitoyables lambeaux qui les couvrent, annoncent la ruine prochaine ou déja conſommée.

LE PHILOSOPHE.

Je m'étonne que des hommes, qui ſe voyent ainſi déchus de leurs belles eſpérances, & réduits à cette affreuſe miſère, ne ſe portent pas aux plus criminels excès.

LE COURTISAN.

Mais c'eſt auſſi ce qui n'arrive que trop ſouvent.

Vous vous ſouvenez de ce que notre charmante Deshoulieres a dit des joueurs? faites-en l'application aux gens à projets, à tous ceux qui s'éfforcent de s'accrocher à la roue de la fortune:

On commence par être dupe:
On finit par être fripon.

LE PHILOSOPHE.

C'en eſt fait: je reconce à tous mes projets: je n'aurai jamais la penſée de me livrer à aucune affaire, dont la déciſion dépende de nos Miniſtres & de leurs honnêtes commis; puisque tout eſt précipice pour ceux qui courent cette périlleuſe carriere.

LE COURTISAN.

Vous m'avez choiſi pour être votre Conſeil, ou, du moins, pour vous dire mon ſentiment. Ayez donc l'indulgence de m'entendre juſqu'à la fin.

J'ai trop à cœur vos intérêts & votre repos, pour vous conſeiller d'aller vous conſumer en vaines pourſuites; & je ſuis charmé de n'avoir point à combattre votre détermination à cet égard.

Il ſeroit poſſible, ſans doute, que vous réuſſiſſiez: car, depuis ce nouveau regne, comme vous en êtes vous-même tombé d'accord, notre Miniſtere eſt, en général, aſſez bien compoſé; & il eſt à préſumer que les ſubalternes ſont dignes de leurs chefs.

Cependant, ſi l'on n'eſt pas expoſé aux mêmes inconvéniens, il y en a encore aſſez à redouter, pour vous conſeiller, en ami, de ne pas ſacrifier les dou-

ceurs de votre retraite à des eſpérances très éloignées & vraiſemblablement chimériques.

Mais prenez une route plus ſûre & moins dangereuſe, pour vous acquitter en bon citoyen & en ſujet fidéle, de ce que vous devez à votre patrie & à votre roi: publiez vos projets.

Les ouvrages ne ſont pas toujours une ſenſation aſſez vive, pour opérer très promptement une révolution néceſſaire: mais ils éclairent inſenſiblement la nation: les vues utiles ſe répandent: les gens en place s'en occupent: la fermentation qu'elle occaſionnent, gagnent toutes les conditions & tous les états: tôt ou tard l'heureux moment arrive, où l'on ſe félicite d'avoir fait le bien de ſes ſemblables, & où l'on goûte tous les charmes de la gloire, vraiment ſolide d'être compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

LE PHILOSOPHE.

J'éprouve l'aſcendant irreſiſtible du génie & de la vertu, en vous écoutant; & je ne ſaurois qu'oppoſer à la ſageſſe de vos diſcours; mais n'ai-je pas à craindre d'être perſécuté?

LE COURTISAN.

Que puis-je vous répondre pour vous raſſurer? Dans tous les ſiecles, c'eſt la vérité qui a excité la haine & le courroux des méchans. On voudroit faire le mal ſans reproches & ſans remords: comment ne s'efforceroit-on pas d'étouffer une lumiere auſſi importune?

LE PHILOSOPHE.

Je ſerai circonſpect & prudent. La vérité ſera tou-

jours ma regle: mais j'éviterai tout qui pourroit offenſer les individus, ſur-tout, ceux qui ſont revêtus des principales charges & des dignités de l'Etat; & jamais aucune perſonnalité ne ſouillera ma plume. Je ne m'exprimerai avec force & avec énergie, qu'en parlant de la nation & des hommes, en général; de maniere que celui, qui oſeroit m'intenter quelque accuſation, ou, qui ſe rendroit coupable envers moi de quelque attentat, décéleroit ſes vices & ſes crimes ſecrets, peut-être, ſans me nuire.

LE COURTISAN.

Cela ne ſuffit pas encore. L'entrepriſe la plus dangereuſe, à mon avis, pour un écrivain patriote, c'eſt celle d'attaquer les abus ou le deſpotiſme des corps. Ils ne pardonnent jamais; & de tous les ennemis qu'on peut s'attirer, ce ſont certainement les plus implacables.

Malheur à celui, par exemple, qui oſe élever ſa voix contre les Prêtres ou la Magiſtrature! vous n'avez pas oublié ce que je vous dis, après avoir lû le Mémoire de M. Necker ſur *l'adminiſtration provinciale*, ce monument immortel de ſes vertus patriotiques & de ſon génie? —— " Ce grand homme eſt „ perdu." Et ma prédiction ne s'eſt malheureuſement que trop accomplie.

Ces deux corps ſont également puiſſans dans l'Etat; &, quand on ne veut pas être du nombre des *Martirs* & des *victimes* du bien public, il faut les reſpecter, ou ne les attaquer qu'en fuyant, à la maniere des Parthes.

LE PHILOSOPHE.

Mon plan de conduite eſt tout décidé, & je le ſuivrai invariablement. Si l'on me perſécute pour mon zéle, mes bonnes intentions, ma ſincérité, je trouverai ma conſolation au fond de mon cœur; & j'en aurai acquis plus de gloire. La génération préſente eſt ſouvent ingrate: la poſtérité impartiale déſintéreſſée ne l'eſt jamais; & elle récompenſe toujours avec uſure les actions généreuſes, & les ſervices rendus à la patrie & à l'humanité. Mais, quel que puiſſe être l'événement, j'aurai toujours préſent à mon eſprit cette ſublime ſentence, qu'on prophane avec tant d'indécence ſur notre théâtre, & que tout bon citoyen devroit prendre pour deviſe: —— *Le Genre-humain eſt indigne qu'on lui faſſe du bien; mais, il eſt digne de moi de lui en faire.* . . . .

Oh! bon Louis XVI! pourquoi ma voix ne peut-elle pénétrer juſqu'à toi! Je te dirois que les eſpérances de ton peuple ont pour baſe, l'amour de l'ordre, le dédain du faſte, l'eſprit de juſtice, ces autres vertus ſimples & modeſtes qui paroiſſent ſe reſſembler autour de ton trône.

Jeune Prince! toi qui as pu conſerver l'horreur du vice, de la diſſipation, au milieu de la Cour la plus diſſolue, ſous le plus inepte des Inſtituteurs (*) & le plus ſot des Gouverneurs (†), daigne m'écouter avec indulgence; parceque je ſuis un homme de bien,

(*) *Coëlosquet*, ancien Evêque de Limoges.

(†) Le feu Duc de la *Vauguyon*.

& un de tes meilleurs ſujets; parceque je n'ai aucune prétention à tes graces, & que, le matin & le ſoir, je leve des mains pures vers le ciel, pour le bonheur de l'eſpece humaine & pour la proſpérité & la gloire de ton regne.

La hardieſſe avec laquelle je vais te dire des vérités que le roi, ton prédéceſſeur, n'entendit jamais de la bouche des flatteurs, & que tu n'entendras pas davantage de ceux qui t'entourent, eſt le plus grand éloge que je puiſſe faire de ton caractere.

Tu regnes ſur le plus bel Empire de l'univers. Malgré la décadence où il eſt tombé, il n'y a aucun endroit de la terre où les arts & les ſciences ſe ſoutiennent avec autant de ſplendeur.

Les nations voiſines ont beſon de toi, & tu peux te paſſer d'elles.

Si tes provinces jouiſſoient de la fécondité dont elles ſont ſuſceptibles; ſi tes troupes, ſans être beaucoup plus nombreuſes, étoient auſſi bien diſciplinées qu'elles peuvent l'être; ſi tes revenus, ſans s'accroître, étoient mieux adminiſtrés; ſi l'eſprit d'économie dirigeoit les dépenſes de tes Miniſtres & celles de ton palais; ſi tes dettes étoient acquitées: quelle puiſſance ſeroit auſſi formidable que la tienne!

Dis-moi: quel eſt le Monarque qui commande à des ſujets auſſi patiens, auſſi fideles, auſſi affectionnés? —— Eſt-il une nation plus franche, plus active, plus induſtrieuſe? —— L'Europe entiere n'y a-t-elle pas pris cet eſprit ſocial qui diſtingue ſi heureuſement notre âge des ſiecles qui l'ont précédé? —— Les hom-

mes d'Etat de tous les pays n'ont-ils pas jugé ton Empire inépuiſable? — Toi-même, tu connoîtras toute l'étendue de tes reſſources, ſi tu dis ſans délai:... " Je ſuis jeune, mais je veux le bien. La fermeté „ tryomphe de tous les obſtacles. Qu'on me préſen- „ te un tableau fidele de ma ſituation: quel qu'il ſoit, „ je n'en ſerai point effrayé."

Tu as ordonné; je vais obéir. Ah! ſi, tandis que je parlerai, deux larmes s'échappent de tes yeux, nous ſommes ſauvés.

Lorſqu'un événement inattendu fit paſſer le ſceptre dans tes mains inexpérimentées, la marine Françoiſe, un moment, un ſeul moment redoutable, avoit ceſſé d'exiſter. La foibleſſe, le déſordre & la corruption l'avoient replongée dans le néant, d'où elle étoit ſortie à l'époque la plus brillante de la Monarchie. Elle n'avoit pu ni défendre nos poſſeſſions éloignées, ni préſerver nos côtes de l'invaſion & du pillage. Sur toutes les plages du globe, nos commerçans étoient expoſés à des avanies ruineuſes, & à des humiliations cent fois plus intolérables.

Les forces & les tréſors de la nation avoient été prodigués pour des intérêts étrangers &, peut-être, oppoſés aux notres. Mais — qu'eſt ce que l'or, qu'eſt-ce que le ſang en comparaiſon de l'honneur? Nos armes, autrefois ſi redoutées, n'inſpiroient plus aucun effroi. A peine nous accordoit-on du courage.

Nos Miniſtres envoyés, qui, ſi long-tems, allerent moins négocier dans les autres Cours, qu'y manifeſ-

ter les intentions, j'ai preſque dit les volontés de leur maître, nos Miniſtes-envoyés étoient dédaignés. — Les tranſactions les plus importantes y étoient conclues, ſans qu'on s'en fut expliqué avec eux. — Des Puiſſances alliées partageoient entr'elles des Empires à notre inſçu! — A-t-on jamais annoncé d'une maniere plus outrageante & moins équivoque, le peu de poids dont on nous comptoit dans la balance générale des affaires politiques de l'Europe? — O ſplendeur, ô reſpect du nom François, qu'étois-tu devenu?

Voilà, jeune Souverain, voilà, bon Louis XVI, ta poſition hors des limites de ton Empire. Tu baiſſes les yeux, tu n'oſes la regarder. Au-dedans elle n'eſt pas meilleure.

J'en atteſte cette quantité de banqueroutes faites d'année en année, de mois en mois, ſous le regne de tes prédéceſſeurs.

C'eſt ainſi qu'on a conduit inſenſiblement à la derniere indigence, une multitude de ſujets, à qui l'on n'eut d'autre roproche à faire que d'avoir indiſcrétemment confié leur fortune à leurs Souverains, & d'avoir ignoré la valeur de leur promeſſe ſacrée.

On rougiroit de manquer à ſon ennemi, & les rois, les peres de la patrie, ne rougiſſent point de manquer auſſi cruellement, auſſi baſſement à leurs enfans!

O proſtitution abominable de leurs ſermens! Encore, ſi ces malheureuſes victimes pouvoient ſe conſoler par la néceſſité des circonſtances, par l'urgence toujours renaiſſante des beſoins publics: mais, c'eſt

après des années d'une longue paix, que ces perfidies ont été consenties, sans qu'on en vit d'autre motif que le pillage des finances abandonnées à une foule de mains aussi viles que rapaces.

O Louis! vois en la chaîne descendre du trône vers ses premieres marches, & de-là s'étendre vers les derniers confins de la société! Vois ce qui arrive lorsque le Monarque sépare ses intérêts des intérêts de ses peuples!

O MON ROI! jette les yeux sur la capitale de ton Empire, & tu y trouveras deux classes de citoyens. Les uns, regorgeant de richesses, étalent un luxe qui indigne ceux qu'il ne corrompt pas; les autres, plongés dans l'indigence, l'accroissent encore par le masque d'une aisance qui leur manque: car, telle est la puissance de l'or, lorsqu'il est devenu le Dieu d'une nation, qu'il supplée à tout talent, qu'il remplace toute vertu, qu'il faut avoir des richesses ou faire croire qu'on en a.

Au milieu de ce ramas d'hommes, ta Majesté verra quelques citoyens laborieux, honnêtes, économes, industrieux, à demi-proscrits par des loix vicieuses que l'intolérance a dictées, éloignés de toutes les fonctions publiques, toujours prêts à s'expatrier parcequ'il leur est pas permis de s'enraciner par des propriétés, dans un Etat où ils existent sans honneur civil, & sans sécurité.

Fixe tes regards, Louis, sur les provinces où s'éteignent tous les genres d'industrie. Tu les verra succomber sous le fardeau des impositions & sous les

vexations auſſi variées que cruelles de la nuée des ſatellites du traitant.

Abbaiſſe-les, enſuite, ſur les campagnes; & conſidére d'un œil ſec, ſi tu le peux, celui qui nous enrichit, condamné à mourir de miſere, l'infortuné laboureur auquel il reſte à peine, des terres qu'il a cultivées, aſſez de paille pour couvrir ſa chaumiere & ſe faire un lit!

Vois le concuſſionnaire protégé, tourner auprès de ſa pauvre demeure, pour trouver dans l'apparence de quelque amélioration à ſon triſte ſort le prétexte de redoubler ſes extorſions!

Vois des troupes d'hommes, qui n'ont rien, quitter, dès l'aurore, leur habitation, & s'acheminer, eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs beſtiaux, ſans ſalaire, ſans nourriture, à la confection des routes, dont l'avantage n'eſt que pour ceux qui poſſédent tout.

Je le vois. Ton ame ſenſible eſt accablée de douleur; & tu demandes, en ſoupirant, quel eſt le remede à tant de maux! On te le dira: tu te le diras à toi même. Mais auparavant, ſache que le Monarque, qui n'a que des vertus pacifiques, peut ſe faire aimer de ſes ſujets, mais qu'il n'y a que la force qui le faſſe reſpecter de ſes voiſins; que les rois n'ont point de parens, & que les pactes de famille ne durent qu'autant que les contractans y trouvent leur intérêt; qu'il y a encore moins de fonds à faire ſur ton alliance avec une maiſon artificieuſe, qui exige rigoureuſement l'obſervation des traités, faits avec elle, ſans jamais manquer de prétextes pour en éluder les

conditions, lorſqu'elles traverſent ſon aggrandiſſement; qu'un roi, le ſeul homme qui ignore s'il a à ſes côtés un véritable ami, n'en a point hors de ſes Etats, & ne doit compter que ſur lui-même; qu'un Empire ne peut pas plus ſubſiſter ſans mœurs & ſans vertu, qu'une famille particuliere; qu'il s'avance comme elle à ſa ruine par les diſſipations; & ne peut ſe relever, comme elle, que par l'économie; que le faſte n'ajoute rien à la majeſté du trône; qu'un de tes ayeux ne ſe montra jamais plus grand que, lorſqu'accompagné de quelques gardes, qui lui étoient inutiles, plus ſimplement vêtu qu'un de ſes ſujets, le dos appuyé contre un chéne, il écoutoit les plaintes & décidoit les différends; & que ton Empire ſortira de l'abyme, creuſé par tes ayeux.

Si tu te reſous à conformer ta conduite à celle d'un particulier riche, mais obéré, & cependant aſſez honnête pour vouloir ſatisfaire aux engagemens inconſidérés de ſes peres, & aſſez juſte pour s'indigner de tous les moyens tyranniques & les rejetter.

Demande-toi pendant le jour, pendant la nuit, au milieu du tumulte de ta Cour, dans le ſilence de ton cabinet, lorſque tu méditeras, & quel eſt l'inſtant où tu ne duſſes pas mediter ſur le bonheur de vingt-deux millions d'hommes que tu chéris, qui t'aiment & qui preſſent par leur vœu le moment de t'adorer: demande-toi ſi ton intention eſt de perpétuer les profuſions inſenſées de ton palais?

De garder cette multitude d'Officiers grands & ſubalternes qui te dévorent.

D'éterniſer le diſpendieux entretien de tant de châteaux inutiles & les énormes ſalaires de ceux qui les gouvernent.

De doubler, tripler les dépenſes de ta maiſon par des voyages non moins coûteux qu'inutiles.

De diſſiper en fêtes ſcandaleuſes la ſubſiſtance de ton peuple.

De permettre qu'on éleve ſous tes yeux des tables d'un jeu ruineux, ſource d'aviliſſement & de corruption.

D'épuiſer ton tréſor pour fournir au faſte des tiens, & leur continuer un état dont la magnificence ſoit l'émule de la tienne.

De ſouffrir que l'exemple d'un luxe perfide dérange la tête de nos femmes, & faſſe le déſeſpoir de leur époux.

De ſacrifier chaque jour, à la nourriture de tes chevaux, des ſubſiſtances dont l'équivalent nourriroit pluſieurs milliers de tes ſujets qui meurent de faim & de miſère.

D'accorder à des membres qui ne ſont déja que trop gratifiés, & à des militaires largement ſtipendiés pendant des longues années d'oiſiveté, des ſommes extraordinaires pour des opérations qui ſont de leur devoir, que dans tout autre gouvernement que le tien, ils exécuteroient à leurs dépens.

De perſiſter dans l'infructueuſe poſſeſſion de domaines immenſes qui ne te rendent rien, & dont l'aliénation, en acquittant une partie de ta dette, accroîtroit & ton revenu & la richeſſe de la nation. Ce-

lui à qui tout appartient comme Souverain, ne doit rien avoir comme particulier.

De te prêter à l'insatiable avidité de tes Courtisans, & des Courtisans de tes proches.

De permettre que les grands, les magistrats, tous les hommes puissans & protégés de ton Empire, continuent d'écarter loin d'eux le fardeau de l'impôt pour le faire retomber sur le peuple: espece de concussion contre laquelle le gémissement des opprimés & les remontrances des hommes éclairés réclament inutilement & depuis si long-tems.

De confirmer dans un corps qui possède le quart des biens du royaume, le privilége absurde de s'imposer à sa discrétion, & par l'épithete de *gratuits* qu'il ne rougit pas de donner à ses subsides, de te signifier qu'il ne te doit rien; qu'il n'en a pas moins droit à ta protection, & à tous ls avantages de la société, sans en acquitter aucune des charges, & que tu n'en as aucun à sa reconnoissance.

Lorsqu'à ces questions, tu auras fait toi-même les réponses justes & vraies que ton ame sensible & royale t'inspirera, agis en conséquence. Sois ferme! Ne te laisse ébranler par aucune de ces représentations que la duplicité & l'intérêt personnel imagineront pour t'arrêter, peut-être même pour t'inspirer de l'effroi; & sois sûr d'être bientôt le plus honoré & le plus redoutable des Potentats de la terre.

Oui, Louis XVI, tel est le sort qui t'attend; & c'est dans la confiance que tu l'obtiendras, que je suis attaché à la vie. Il ne me reste plus qu'un mot

à te dire, mais il eſt important. C'eſt de regarder comme le plus dangereux des impoſteurs, comme l'ennemi le plus cruel de notre bonheur & de ta gloire, le flatteur impudent qui ne balancera pas à t'aſſoupir dans une tranquillité funeſte; ſoit en affoibliſſant à tes yeux la peinture affligeante de ta ſituation; ſoit en t'exagérant l'indécence, le danger, la difficulté de l'emploi des reſſources qui ſe préſenteront à ton eſprit.

Tu entendras murmurer autour de toi. *Cela ne ſe peut, & quand cela ſe pourroit, ce ſont des innovations.* Des innovations! ſoit. Mais tant de découvertes dans les ſciences & dans les arts n'en ont-elle pas été? L'art de bien gouverner eſt-il donc le ſeul qu'on ne puiſſe perfectionner? L'aſſemblée des Etats d'une grande nation; le retour à la liberté primitive; l'exercice reſpectable des premiers actes de la juſtice naturelle, ſeroient-ce donc des innovations?"

LE COURTISAN.

Je vous l'ai déja dit: ſoyez bien ſûr qu'une voix comme la votre, ne retentira jamais aux oreilles du bon Louis XVI. Vous ſavez ce que diſoit Dioclétien: " Quatre ou cinq hommes s'uniſſent & ſe con-
„ certent pour tromper l'Empereur; lui, qui eſt en-
„ fermé dans ſes cabinets, ne ſait pas la vérité: il
„ ne peut ſavoir ce que lui diſent ces quatre au
„ cinq hommes qui l'approchent. C'eſt ainſi, diſoit
„ ce Prince, qu'un bon Empereur, un Empereur vi-
„ gilant, & qui prend garde à lui eſt vendu. *Bo-*

„ *nus, cautus, optimus Imperator venditur.*" Louis XVI tout bon, tout bienfaiſant qu'il eſt, le ſera comme tant d'autres.

LE PHILOSOPHE.

Hélas! à quoi les Rois ſont-ils expoſés?

LE COURTISAN.

Oui, les plus ſages même ſont ſurpris. Des hommes artificieux & intéreſſés les environnent; les bons ſe retirent, parcequ'ils ne ſont ni empreſſés, ni flatteurs. Les bons attendent qu'on les cherche, & les Princes ne ſavent guere les aller chercher. Au contraire, les méchans ſont hardis, trompeurs, empreſſés à s'inſinuer & à plaire; adroits à diſſimuler; prêts à tout faire contre l'honneur & la conſcience pour contenter celui qui regne. . . .

LE PHILOSOPHE.

O qu'un roi eſt malheureux d'être expoſé aux artifices des méchans! Il eſt perdu s'il ne repouſſe la flatterie, & s'il n'aime ceux qui diſent hardiment la vérité. . . Je reliſois hier, pour la centième fois, peut-être, Télémaque, ce précieux cathéchiſme des des rois; & j'y voyois que ce qui conſterna davantage ce jeune héros, " ce fut de voir dans l'abyme „ des ténébres un grand nombre de rois qui, ayant „ paſſé ſur la terre pour des rois aſſez bons, avoient „ été condamnés au Tartare pour s'être laiſſés gou- „ verner par des *hommes méchans & artificieux: ils* „ *étoient punis pour les maux qu'ils avoient laiſſé* „ *faire par leur autorité.*"

LE COURTISAN.

A la Cour, je vous l'ai encore dit : On veut des eſclaves rampans, accoutumés à donner des hommages au crédit & à l'intrigue, on veut des hommes de bronze. . .

LE PHILOSOPHE.

Mon cœur ſe reſſerre encore, & mes entrailles ſe déchirent de nouveau. Je vous quitte, adieu. . .

DIALOGUE XI.

INTERLOCUTEURS.

DEUX AUTRES PERSONNAGES, LE COMTE DE MAUREPAS, ET LOUIS XV ET LE PRINCE DE CONTI PARLANT PAR RICOCHET.

UN PREMIER PERSONNAGE.

La paix, la paix, Meſſieurs, la paix en France!

LE PRINCE DE CONTI.

Que dis-tu-là? butor!

LE MÊME PERSONNAGE.

Je dis la paix, Monſieur, la paix en France!

LE PRINCE DE CONTI.

Y a-t-il donc eu guerre (*) pour faire la paix?

LE MÊME PERSONNAGE.

Eh, oui! vraiment il y a eu guerre: mais une guerre qui a fait rire & pleurer tout enſemble; une guerre qui a été entrepriſe le plus ſôtemment du monde, mendie Dieu fait comme; & une paix, une paix, miſéricorde! je n'oſe en parler.

(*) Au moment où la guerre fut déclarée entre l'Angleterre & la France, le Prince de Conti ne vivoit plus.

UN SECOND PERSONNAGE.

Oui, c'eſt bien vrai: & la France & toute l'Europe n'ont vû qu'avec ſurpriſe que le pacifique Louis XVI, paiſible poſſeſſeur du plus bel Empire du monde, réformateur des abus de l'avide Finance, reſtaurateur des loix, Roi jeune, bienfaiſant & laborieux, ait renoncé à la douce tranquillité dont il jouiſſoit au commencement de ſon regne, pour rallumer la guerre dans les quatre parties du monde connu.

En effet, voiſin, qu'avoient de commun les véritables intérets de la France avec des Colons Américains qui ſe défendoient des vexations de leur métropole? Pourquoi leur prêter des ſecours, leur fournir des armes pour s'entre-gorger avec la mere-patrie & leurs propres concitoyens.

Nos Miniſtres ont dit que l'extenſion du commerce, la liberté des mers, l'envie naturelle de venger ſur nos tyrans maritimes la honte de quelques articles du traité de Verſailles: tout portoit le Roi à profiter du moment où la méſintelligence de l'Angleterre & des Américains Septentrionaux ouvroit une carriere facile à ſes royales intentions.

Ce motif au premier coup d'œil paroît juſtifier toutes ſes démarches ultérieures; mais les clairvoyans politiques ont cru apparcevoir qu'elles avoient une ſource plus éloignée, & qu'une politique frivole & ambitieuſe à la fois, les a ſeule dirigées.

Ils n'ont pas moins reconnu en parcourant les volumineuſes hiſtoires de l'Europe, que les Miniſtres

de Verſailles particulièrement, ſont, la plûpart, des êtres inutiles en tems de paix.

L'inaction eſt la maladie la plus cruelle pour eux, & celle qu'ils redoutent davantage. D'ailleurs le caractere de la nation Françoiſe eſt naturellement ſi inconſtant, qu'elle ſe dégouteroit d'un bonheur trop durable.

A quoi bon un Miniſtre de la Guerre, un Miniſtre de la marine, quand l'Etat vit au ſein de la paix?

Les autres Miniſtres jouent un rôle bien peu brillant, quand tous les Souverains ſont d'accord.

Dans ce cas rare depuis quelques ſiecles l'activité de ces Miniſtres, enchaînée au dehors, doit faire des efforts continuels au dedans juſqu'à ce que leurs projets, leurs plans ſéduiſans en apparence, ſoyent adoptés par le maître, & qu'ils redeviennent par cette voye, des hommes eſſentiels.

Ces Meſſieurs ont l'art adroit, mais parnicieux de compromettre la gloire du Monarque ſur le moindre prétexte; ils lui répétent ſans ceſſe que l'*honneur* de ſa *maiſon*, la *dignité* de ſa *Couronne* ne lui permettent plus de *retrogader*, & que la juſtice de ces *prétentions* & la *valeur* de ſes troupes *invincibles* porteront ſa *renommée* aux *extrémités* (extremités! eſt bien dit) de l'*univers*.

Il eſt certain, l'ami, que ce ſont-là les diſcours ordinaires des courtiſans, dès que leur perfide adreſſe a réuſſi au point de faire commettre les premieres hoſtilités au Prince qu'ils bercent de ces chimères.

La machine une fois en mouvement ne s'arrête qu'à la ceſſation totale de l'élaſticité du reſſort qui la miſe en jeu.

Qui peut deviner après tout, dans un royaume où le changement des Miniſtres eſt ſi rapide, quelle eſt de toutes les rêveries dont leur tête eſt remplie pendant la durée de leur emploi, celle où le Souverain peut ſe fixer?

Paſſons le mot de *revêries*, l'ami, parcequ'il nous ſeroit facile de prouver qu'aucun d'eux n'a fait une opération ſage, ſans qu'elle ait été contrariée ou renverſée par ſon ſucceſſeur, & que, d'ailleurs, le peu de tems qu'ils reſtent en place, ne leur permet pas pas d'examiner leurs projets ſous les points de vue néceſſaires pour en tirer un réſultat évident; aucun n'en peut peſer les avantages & les invonvéniens avec cette ſagacité, cette ſageſſe qui eſt lente à faire éclater ſes deſſeins. Ils travaillent preſque tous par intérêt perſonnel ou par amour propre. Par conſéquent leurs changemens n'ont que la durée d'un ſonge, & il en eſt beaucoup dont le rêve a paru bien long pour les peuples.

Comment un roi, auſſi ſage, auſſi juſte, auſſi modéré que Louis XVI, a-t-il pu donner dans leurs pieges; lui dont l'eſprit réfléchi, cultivé, non par l'éducation, mais par la raiſon, peut former des plans plus prudens que tous ceux de ſes Miniſtres?

L'amour des conquêtes auroit il communiqué à ce bon roi ſa deſtructive fureur?

Auroit-il conçu le deſſein barbare de faire de l'ancien & du nouveau monde un théâtre de carnage?

Il eut ſemblé, politiquement parlant, plus naturel, qu'il eut laiſſé les Anglois s'épuiſer dans leurs querelles avec leurs Colonies; c'en étoit aſſez pour les affoiblir, pour anéantir une partie de leur commerce.

Et puiſque tous les Puiſſances de l'Europe ſont intéreſſées à ramener dans leurs Etats cette ſource précieuſe de richeſſes, il falloit ſimplement, ſans aucune hoſtilité, convenir de recevoir les navires marchands des Américains dans tous les ports de l'Europe indiſtinctement.

Alors, toutes les Puiſſances qui avoient ſouſcrit à la neutralité armée auroient profité des débris de l'Angleterre: celle-ci auroit été trop prudente pour déclarer la guerre auſſi à l'Europe réunie; elle auroit plutôt tout accordé à ſes Colons.

Il eſt vrai que les adroites négociations du cabinet de Verſailles ne lui ont laiſſé aucun allié; mais, cependant, en ſuppoſant ſon abaiſſement total, où ſeroit l'équilibre *prétendu?*

L'Eſpagne, dit-on, ſe repent d'avoir trop vivement embraſſé la querelle de la France. On a ſoupçonné la France d'avoir voulu tout garder pour elle en cas de réuſſite.

Seroit-ce pour étendre ſes poſſeſſions, l'ami, que le roi auroit entrepris la guerre?

Quoi, n'eſt ce pas aſſez pour lui de poſſéder une Monarchie dont toutes les parties contigues forment le plus bel Empire de l'Europe, un *tout* qui ſe ſuffit à lui-même?

N'eſt-ce pas aſſez d'avoir un revenu qui pourroit, dans

dans dix ans de bonne adminiſtration, achêter, pour ainſi dire, une autre Monarchie?

Le roi a dans la France les fleuves les plus beaux; une grande partie d'entr'eux eſt navigable: ils touchent aux deux mers: l'induſtrie de la nation ne peut craindre la concurrence d'aucun peuple du monde: loin de-là, les autres peuples ſont forcés de recevoir la loi ou de venir la prendre dans les manufactures de la France: ils y apportent en échange les productions des autres climats qui peuvent lui être utiles, quoique la France pourroit bien s'en paſſer.

Les arts enchanteurs des modes & de la cuiſine dont l'Europe eſt idolâtre, produiſent ſeuls des ſources d'or que toutes les nations lui donnent en tribut, pour obtenir la ſeule faveur de les en laiſſer jouir.

Quel royaume pourroit être plus heureux que la France!

Songez, Roi de France! ſongez, François, aux bienfaits dont la nature vous a comblés; ne cherchez pas à les étendre; vous pourriez, peut-être, en perdre quelques-uns!

Sans chercher des exemples trop éloignés, calculez ce qu'il en a coûté à Louis XIV, pour augmenter la France de deux ou trois provinces: il eſt mort ce Prince! en laiſſant plus de quatre milliards de livres de dettes; après avoir retiré du domaine de ſes ayeux, par toutes ſes inventions fiſcales poſſibles, plus de quatre autres milliards, au-delà du produit qu'en avoient retiré ſes prédéceſſeurs.

Pour ſavoir s'il achêta trop cher les territoires qu'on appelle ſes *conquêtes*, ou ſeroit tenté de demander ſi un Potentat qui poſſéde, en pleine paix, ces provinces, améliorées autant qu'elles ont pû l'être par plus de ſoixante ans de jouiſſance, depuis l'acquiſition: le roi en reçoit un revenu *clair* & *liquide* qui puiſſe prouver qu'elles ont été ſagement acquitées, pour la ſomme de plus de huit milliards?

Ce calcul ne ſeroit pas encore trop exact, par la raiſon qu'il faut, en France, pour que le Roi retire huit milliards de ſon peuple, qu'on en lêve au moins douze ſur les propriétaires fonciers, à cauſe des pertes, des profits intermédiaires, & des frais qui réſultent des formes vicieuſes & deſtructives de la perception fiſcale.

A ne compter qu'à deux pour cent, les douze milliards devroient produire *quitte* & *net*, deux cent quarante millions de revenu: Or, ſi les domaines anciens & nouveaux du roi, ne lui produiſent pas même ces deux cent quarante millions, *net* & *quitte*; il ſeroit difficile de prouver que Louis XIV ait fait d'utiles acquiſitions.

Si, au contraire, à cette époque, on eut laiſſé les douze milliards entre les mains des propriétaires fonciers, ils produiroient peut-être, aujourd'hui, un milliard de revenu territorial, les frais acquittés; & ſans forcer nulle perception, le dixieme de ce revenu, clair & liquide, vaudroit cent millions de plus dans les coffres du roi.

Cela doit vous effrayer, ſi vous avez une

ame, Miniſtres conquérans ! Miniſtres brouillons !

Voilà, l'ami, ce qu'on déguiſe aux Princes, ou, plus ſûr, ce qu'ignorent ceux qui les environnent & les conſeillent.

C'eſt ſur ce calcul ſi ſimple, cependant, que tout Potentat devroit règler ſes droits.

Que je me croirois heureux, en ce bas monde, ſi le foible tableau que je viens d'eſquiſſer, guerit le ſage Louis XVI de la folie des conquêtes, & lui fait enviſager la paix comme le bien le plus ſalutaire que l'on puiſſe deſirer pour les peuples & les Rois!

LE PREMIER PERSONNAGE.

Que penſez-vous, l'ami, du Roi d'Eſpagne, ce Monarque le plus deſpotiſque qui ſoit en Europe, qui s'eſt engagé à ſoutenir la cauſe d'une poignée d'Américains révoltés contre leurs maîtres?

LE SECOND PERSONNAGE.

Je penſe, l'ami, qu'on lui aura, ſans doute, fourré dans la tête que, par occaſion, il pourroit reprendre Gibraltar & Minorque ſur ces maudits Bretons, & par-là ſe couvrir de gloire; qu'il s'empareroit, peut-être, auſſi du commerce du levant à frais communs avec ſes alliés.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais, a-t-on fait enviſager ua roi Caſtillan combien de millions de piaſtres il lui en coûteroit avant d'avoir mis fin à ce ſuperbe projet? A-t-il réfléchi aux conſéquences funeſtes qui pourroient en réſulter dans ſes propres Colonies? Déja le feu y eſt allumé vivement,

& il eſt à craindre qu'il ne les conſume. Les peuples du Perrou & du Mexique ont raiſonné très juſte en travaillant à ſortir de l'eſclavage où les tiennent leurs *Vice-Rois*, leurs *Corrégidors*, & leur *Inquiſition*, plus diabolique encore.

S'ils n'ont pas dit déja, ne diront-ils, peut-être pas un jour: " puiſque notre maître a accordé ſa protection à nos compatriotes ſeptentrionaux, & les a aidés à reprendre leur liberté, ſans doute il ne s'opposera pas à ce que nous briſions auſſi nos fers; il déſaprouve le gouvernement barbare de ces *Vices-gérens*. Nous ne riſquons donc rien de les attaquer, de les punir même; nous prevenons ſeulement la juſtice du Monarque."

LE SECOND PERSONNAGE.

Je ne ſais pas, voiſin, ſi le Méxicains & les Péruviens ont tenu poſitivement ce langage, mais, en bonne logique, il me paroit concluant. Il ſeroit juſte auſſi que le poſſeſſeur tranquille des royaumes d'Eſpagne, réparât au dix-huitième ſiecle, les maux que ſes dévanciers ont fait ſouffrir dans le quinzième aux habitans malheureux de ces belles contrées du monde.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, lorſque S. M. prend ſon chocolat, ou qu'elle fouille dans ſa caſſette, elle devroit frémir en penſant que les ſources de cet or, & celles qui produiſent cette pate vanillée qui excite ſa ſenſualité, n'ont été trouvées qu'à travers de fleuves de ſang humain. Elle devroit ſe dire, je le ſuppoſee) " cette *quadruple* ne ſeroit pas en circulation, aujourd'hui, dans mes pro-

vinces Européennes, ſi la nation que je commande n'avoit pas égorgé, il y a trois cents ans, ſeize millions d'hommes en Amérique, comme on tue des bêtes fauves dans un parc." Oui, les Tartares ont commis mille fois moins d'horreurs dans leurs dernieres *Dynaſties*. Auſſi ne boivent-ils que du thé.

LE SECOND PERSONNAGE.

Il me paroîtroit bien plus raiſonnable, voiſin, que le Monarque Caſtillan s'occupât à extirper du ſein de ſes Etats l'odieuſe inquiſition qui, depuis trop longtems, tient ſes ſujets courbés ſous le joug du fanatisme le plus abſurde & le plus humiliant pour la raiſon humaine : qu'au lieu de laiſſer ſubſiſter une foule de fainéans aux portes de ſes villes, dans les places & ſur les grands chemins, pour demander orgueilleuſement l'aumone aux paſſans, il les occupât dans des manufactures, ou leur mit la bêche en main au lieu de chapelet.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, cela eut été plus utile au roi d'Eſpagne que la guerre dans laquelle il s'eſt ſi ſotement embarqué. Et ſes peuples ſeroient-ils plus heureux, quand ils ſeroient rentrés en poſſeſſion du petit rocher de Gibraltar ? Je ne le crois pas.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui : qui regarde un moment derriere ſoi, ne voit qu'avec grande ſurpriſe, les pertes ſucceſſives qu'a eſſuyées la Monarchie Caſtillane depuis la decouverte du Pérou. Elle a eu un inſtant de puiſſance bourſouflée, qui n'a exiſté qu'autant que l'or a coulé chez les autres peu-

ples: encore n'a-t-il ſervi qu'à reculer pour un moment l'envie qu'ils avoient de ſecouer ſon joug: mais, dès que cette ſource devenue plus ſtérile, a ceſſé de ſe répandre par les mains Caſtillannes, elle fut, pour ainſi dire, interrompue pour ſervir aux frais des armemens formidables de Charles V., aux intrigues ruineuſes que Philippe II entretenoit dans toutes les Cours: l'Europe reveillée à la fois comme d'un long aſſoupiſſement, ſentant les forces qu'avoient procuré à cette Monarchie ſa prodigalité & ſes fautes, s'en ſervit pour lui arracher l'induſtrie à qui elle les devoit, & lui ravit avec ſes propres armes, les Pays-bas, la Hollande, la Franche-Comté. L'Italie où elle poſſédoit les plus belles provinces imita l'exemple des autres nations, & la moitié de cette vaſte puiſſance échappa de ſes mains. La plupart des peuples, après avoir été ſes ſujets, ſont devenus ſes facteurs, & par l'activité de leur commerce, ils l'ont encore forcée de leur livrer les reſtes des tréſors qu'elle recevoit de l'Amérique.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, voilà ce qu'un Monarque Caſtillan devroit méditer ſans ceſſe, & voilà la playe qu'il devroit penſer à fermer, non pas en guerroyant avec les autres Potentats, ni en cherchant à reconquérir ſes anciens domaines perdus: il ſeroit inutile d'y ſonger; mais en conſervant ſoigneuſement les beaux reſtes qui ſont ſous ſes loix, en les vivifiant par l'encouragement donné aux arts, à la liberté de conſcience, à l'induſtrie nationale; en faiſant conſtruire des chemins, des

canaux, pour la facilité des tranſports & des échanges, en bâtiſſant des abris où les voyageurs ſoyent en ſûreté ; en ſéculariſant ſurtout cette prodigieuſe quantité de Moines, engeance deſtructive des plus fermes Etats. Dans tout Empire bien policé, on doit les bannir. Ils ſéduiſent les femmes, rongent les peuples & les corroborent dans l'erreur & l'ignorance où ils croupiſſent depuis quinze ſiécles.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, voiſin ; & le même Monarque ne feroit pas plus mal d'éteindre pour jamais les horribles bûchers que l'on nomme *Auto-da-fés*. Voilà, n'eſt il pas vrai ? un bel acte de foi que de brûler ſon ſemblable, pour l'honneur d'une religion inſtituée par un Dieu de paix qui fut le plus tolérant de tous les hommes, & qu'on outrage encore en chantant ſes prétendues louanges hébraïques, en grillant des Hébreux dans ces déteſtables braſiers.

Ce ſont-là, je le dirois bien moi même au roi Caſtillan, (s'il pouvoit m'entendre) oui, ce ſont-là vos devoirs ; c'eſt par des actions auſſi ſaintes & auſſi utiles que les rois peuvent prétendre à la ſplendeur de leurs provinces. L'Eſpagne devroit encore, de nos jours, regretter les beaux ſiecles ou les Maures dominoient ſur la plus grande partie de ſes Etats. Du moins, ils encourageoient les ſciences, l'agriculture floriſſoit ſous leur Empire.

Le Jour où les Caſtillans les chaſſerent auſſi bien que leurs freres, les Juifs, eſt la datte de leur abaiſſement. Ils conſervent une admiration ſtérile pour les

travaux de ces braves Arabes, & ils n'ont pas le courage de les imiter. N'eſt-il pas honteux que la province des Aſturies, dont l'héritier préſomptif de cette couronne porte le nom, ce berceau des plus anciennes familles & des héros qui chaſſerent ceux qu'ils nommoient leurs tyrans, ne préſente qu'un vaſte monceau de landes!

Defrichez cette terre qui autrefois produiſit autant que les royaumes d'Andalouſie & de Grenade, ô Caſtillans! envoyez-y les moines pareſſeux, ces ſangſues criminelles: que leurs bras vous rendent, en travaux ſalutaires, les biens précieux que leurs fourberies vous ont ravis. Voilà la guerre qui vous reſte à faire, voilà les projets nobles, grands & utiles dont vous devez vous occuper! Laiſſez l'Amérique ſe diſputer pour quel maître que ce ſoit; elle renoncera bientôt à la liberté qu'elle réclame.

LE PREMIER PERSONNAGE.

C'eſt bien dit, voiſin: mais, qu'avez-vous à dire ſur la conduite qu'a tenue le roi d'Angleterre pendant qu'ont ſubſiſté les troubles entre ſes colonies & leur mere-patrie?

LE SECOND PERSONNAGE.

On ne peut que le féliciter, voiſin, de la prudence avec laquelle il s'eſt conduit au milieu des factions d'un peuple remuant, refléchi, idolâtre d'une liberté plus chimérique que réelle, ambitieux du titre de protecteur des nations, & ſe flattant de tenir, d'une main, la prétendue balance politique de l'Europe, & le deſpotiſme des mers dans l'autre.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ne conçois pas trop facilement, moi, voiſin, comment la tête n'a pas tourné à George III, dans le cahos bruyant dont ſes Parlemens alimentent ou tempérent les éclats. Que de ſoins ſon parti Miniſtériel n'a-t-il pas dû employer, pour faire ceſſer les cris de celui qu'on appelle l'*opoſition?*

Le redoutable Fox tonnoit dans la chambre des Communes; ſon éloquence mâle & ſerrée ne demandoit pas moins que la dextérité & la perſuaſive dialectique de Lord North pour en arrêter les effets. D'un autre côté la liberté de la preſſe encourage tous les *faiſeurs* de pamphlets à aboyer contre les Miniſtres. George n'a oppoſé à toutes ces diatribes que d'impuiſſantes armes. Au centre de tous ces débats, ſoi-diſant patriotiques, le roi a toujours incliné pour la paix. Il preſſentiſſoit, non ſans fondement, qu'il qu'il auroit à ſoutenir, en même tems, & la guerre avec la France & l'Eſpagne, & la révolte de ſes colonies. Les ſoins ordinaires de ſon ménage ont été ſi peu troublés que depuis que les Américains lui ont cherché querelle, il n'en a pas moins fait des Princes & des Princeſſes, tous les ans; ce que les Impératrices & les Reines doivent trouver une vertu fort recommandable.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui; mais comment cet eſprit d'ordre & de paix qu'il porte dans toutes ſes actions, ne lui a-t-il pas ouvert les yeux ſur la ſuite funeſte que devoit avoir la démarche peu conſéquente de ſes Miniſtres envers ſes colons? C'étoit une bagatelle, ſans doute, que leur

refus d'accepter les cargaiſons de Thé que le roi vouloit les forcer de garder pour leur uſage: une populace, échauffée de bierre forte ou de *punch*, fait ſauter dans la mer la marchandiſe, & a envie d'en faire autant au marchand ; il n'y a pas grand mal à cela. Ce mépris d'une denrée ne tomboit que ſur les colporteurs. Mais, pour venger cet acte de violence, ſes Miniſtres n'auroient pas dû les menacer de les traiter comme rebelles, ni leur impoſer des taxes pour ſubvenir aux prodigalités d'une mere patrie qui ne faiſoit que les preſſurer.

Dans un pays qui ſe dit auſſi libre que celui de la Grande-Bretagne, les citoyens qui ſupportent les charges & les dépenſes de l'Etat doivent participer aux bénéfices de ce même Etat. Les Américains étoient bien loin de partager ces derniers avec les Anglois; au contraire : ils étoient forcés de n'achêter que les marchandiſes envoyées de la métropole; & celle-ci, pour indemniſation, vouloit bien recevoir les productions de leurs provinces au prix qu'elle jugeoit à propos.

Depuis trop longtems cette politique abuſive regnoit ſur les malheureux colons, & on avoit oſé eſpérer d'y apporter quelque remède par une tyrannie encore plus cruelle. Voilà ce qu'ont ſenti, mais trop tard les membres du Conſeil du roi George; voilà ce qu'ils devoient prévoir avant les bévues odieuſes dont ils ſont coupables.

L'Angleterre a à la verité envoyé des Commiſſaires Royaux en Amérique pour pacifier & traiter avec les Colonies : mais ces Commiſſaires étoient chargés de

leur impoſer des loix plus dures qu'auparavant; ils étoient accompagnés de troupes qui avoient ordre de commencer les hoſtilités au premier refus. Avec quelle barbarie les Anglois n'ont-ils pas permis que leurs Généraux & leurs miſérables ſtipendiaires traitaſſent leurs freres Américains?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, mais quelle honte ne réjallira pas éternellement ſur ces Princes inhumains qui ont troqué le ſang de leurs peuples contre de viles guinées! O déteſtable paſſion des richeſſes! Aveugle fureur d'amaſſer de l'or, pour ſervir aux déprédations du luxe, aux caprices du libertinage & au vuide renaiſſant d'une vicieuſe adminiſtration!

LE SECOND PERSONNAGE.

Ah, voiſin! ils ne ſentent pas ces malheureux Souverains, que la vraie richeſſe d'un Etat n'exiſte que dans la claſſe de ces hommes qu'ils vendent comme de vils troupeaux! Que ſans eux, l'agriculture, cette ſource unique de tous les biens eſt anéantie; que les bras dont ils ſont privés pour aſſouvir la rage d'un Miniſtre qui ne veut pas avouer ſa turpitude, ſont les ſeuls appuis ſur leſquels il peuvent compter pour affermir leur précaire domination. Ils rendront compte, un jour ſans doute, ces Princes mercénaires, devant le Roi des Rois, de tout le ſang qu'ils ont vendu.

Les mères à qui ils ons ravi les enfans qui devoient ſoutenir leur vieilleſſe, les leurs demanderont au tribunal du juge ſuprême; leurs cris les accuſeront devant lui:

ſa clémence ſera oubliée pour eux ſeuls, & leurs remords les pourſuivront de-là même au Tartare.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je ne puis, l'ami, arrêter l'eſſuſion de mon cœur contre ces indignes Princes Germaniques qui ont vendu des hommes aux Anglois, comme on vend de la viande aux boucheries.

LE SECOND PERSONNAGE.

Ni moi non plus, voiſin: & il eut été pourtant ſi facile d'épargner cet opprobe à l'humanité, ſi la nation Britannique eut voulu renoncer à ces prétentions ridicules de Souveraine des mers, & chercher à faire une paix durable, dont elle avoit avoit plus de beſoin qu'elle n'a oſé le faire paroître; ſi elle eut arraché de ſon cœur ce levain de jalouſie & de haine qu'elle avoit pour les autres nations de l'Europe, & que la philoſophie qu'elle a répandue dans ſes écrits, lui eut appris à reconnoître chez tous les hommes, les mêmes droits qu'elle s'eſt arrogés depuis deux ſiecles.

LE PREMIER PERSONNAGE.

C'eſt encore palpable, l'ami. Mais, dites-moi, encore, quelle opinion avez-vous des Hollandois qui ſe ſont auſſi ſottement que les Caſtillans & les François jettés dans la même galère?

LE SECOND PERSONNAGE.

Ce ſont les plus fins commerçans du monde. Mais je vois l'Europe entiere attendre avec anxiété le moment de leur chûte pour s'emparer de leurs riches dépouilles. Toutes les proſpérités ont leur terme. Celui

où ces ſubtils marchands doivent obéir à d'autres loix eſt peut-être arrivé. Plus un peuple a de liberté, plus il eſt à la veille de la perdre toute entiere.

Le tems de la célébrité des forces navales des Bataves eſt paſſé; il n'eſt plus d'Amiral Tromp: voulant tout faire pour étendre ſon commerce, & ruiner celui de toutes les nations, ils n'ont rien fait pour conſerver ce qui le rend reſpectable. En augmentant leur marine marchande, ils ont trop négligé la marine militaire. Voilà, aujourd'hui, la ſource des querelles inteſtines qui les diviſent. Il ne leur reſte que la reſſource de leurs Ducats pour payer les frais de toutes les Puiſſances belligérentes.

LE PREMIER PERSONNAGE.

D'où vient auſſi qu'ils vont témérairement déplaire aux Anglois, en ſe jettant plus témérairement encore entre les bras de la France? Comment! ils protégent d'une part intéreſſée les Colons Américains, & de l'autre, leurs marchands vendent de la poudre aux Anglois pour aller les exterminer! la ville de leurs Provinces-Unies la plus conſidérable, Amſterdam, fait un traité éventuel avec les Américains, choſe avantageuſe pour la République dans le moment où elle étoit; l'Angleterre lui demande la punition des fauteurs de ce traité: on pourſuit en criminel d'Etat, le Penſionnaire qui a obéi aux ordres de ſon college, & cela ſur l'accuſation faite par les Anglois qui avoient déja déclaré la guerre à la République? voilà des inconſéquences qui ne cadrent pas avec la gravité de ces Sénateurs Républicains.

Pourquoi aller ſi vite en beſogne d'un côté & ſi lentement de l'autre. A mon avis, ou les Bataves devoient reſter abſolument neutres, ou cédant aux ſollicitations de la France pour ſe préſerver d'une invaſion territoriale, il falloit dès l'inſtant qu'ils accédoient à la *neutralité armée*, équipper leurs flottes, mettre leurs poſſeſſions d'outre-mer à l'abri de toute inſulte, réveiller l'indolence dans leurs arcenaux & leurs chantiers; défendre l'exportation de toutes munitions quelconques de guerre, au lieu de laiſſer leurs concitoyens les vendre paiſiblement à l'étranger; il falloit faire face d'un ſeul trait à l'ennemi, appuyés de la France.

LE SECOND PERSONNAGE.

Une telle conduite vraiment leur eut fait beaucoup d'honneur dans le monde politique.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mon ſentiment particulier, voiſin, eut été qu'ils ne fuſſent entrés pour rien dans la bagarre comme ont fait quelques Puiſſances du Nord, qui, tranquilles ſpectatrices du carnage général, ont profité ſagemment des circonſtances, en faiſant le commerce qui leur eſt échappé.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, & auſſi toute l'Europe a été dans la ſtupéfaction, en apprenant que d'auſſi grands calculateurs, euſſent ſi mal calculé dans une circonſtance, où le plus petit politique de Caffé eut vû plus clair qu'eux.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Ils ont dit (vous entendez bien) qu'entrainez par

le courant, ils ont dû aborder dans le port qui pouvoit préſerver la République d'un naufrage complet.

LE SECOND PERSONNAGE.

Et quelle raiſon depuis ce tems a donc pû empêcher les Bataves d'accélerer leurs mouvemens? La plûpart de leurs Colonies étoient ſans défenſe. Pourquoi, au lieu de s'occuper à des diviſions intérieures, la mer n'a-t-elle pas été couverte de leurs vaiſſeaux? Où ſont ces Bataves autrefois ſi célébres par les efforts qu'ils firent pour ſecouer le joug de l'Empire & de l'Eſpagne? Il eſt facile de s'appercevoir qu'il n'y a plus parmi eux de *Ruiter*, ni de *Barnevelt*.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Leur flegme les a mal ſervis cete fois. Il n'étoit pas néceſſaire vraiment d'atendre que leur rivale commerçante les eut écraſés, pour demander après coup quel étoit le remede qu'il falloit apporter à tant de maux?

LE SECOND PERSONNAGE.

Ils n'ont pas reſſemblé à ces Académiciens Gaſcons qui, ayant vû périr dans leur port, des moutons d'*Elderada*, qui avoient la laine rouge, au lieu de les ſecourir au moment qu'ils ſe noyoient, allerent tenir une ſéance pour adjuger un prix à celui qui leur diroit pourquoi les moutons de ce pays ont la laine rouge. Les Bataves ne ſont, pour ainſi dire, plus comptés pour rien dans le corps politique de l'Europe: ils ſont devenus la proye & le jouet des nations par leurs diſſenſions domeſtiques: ils ont perdu

le tems le plus précieux à injurier les chefs de leur Gouvernement : ils ont ſemé les ſoupçons les plus criminels contre le chef éminent de leur République, tandis que celui-ci s'efforçoit de leur prouver combien il mépriſoit les cris d'une populace effrénée & groſſiere, en leur donnant les meilleurs avis, pour interrompre les ſuccès de leurs ennemis : ils ſe ſont vus forcés à garder leurs batimens marchands devant leurs ports, faute d'un convoi ſecourable pour le protéger dans le cours de leurs traverſées : en un mot, ils touchent au moment de ſe voir corriger par les autres Puiſſances Européennes de leur ambition mercantille.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais dites-moi, voiſin, la France avoit-elle un titre apparent pour s'immiſcer dans la querelle de l'Amérique?

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, voiſin, la France avoit ce titre, ſinon au tribunal de l'équité, du moins à celui de la politique. Son pavillon humilié ; ſa marine militaire anéantie ; ſes ports bouclés; leurs fortifications détruites par des mains Françoiſes, à l'ordre d'un vainqueur altier & impitoyable ; une concurrence ancienne & toujours malheureuſe, ſembloient lui donner droit, non ſeulement de répondre par des cris de joye aux cris de fureur dont retentiſſoient les rivages de l'Amérique, mais d'accourir pour encourager l'audace qui les pouſſoit, & impoſer ſilence à la circonſpection bienfaiſante qui s'efforçoit de les appaiſer. Elle a pu ſe

flatter, en contribuant à détacher du corps de sa rivale éternelle un de ses principaux membres, de s'épargner à elle-même à l'avenir de pareils opprobres, & de semblables dangers.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais, voisin, la France n'auroit-elle pas pu se piquer d'une politique plus noble, plus fine & plus sûre, tout-à-la fois? N'auroit-elle pas pu affoiblir les Anglois, sans s'exposer aux risques d'une guerre dévorante, & s'assurer les véritables fruits que pouvoit lui promettre la séparation de l'Amérique, si réellement elle lui en promettoit aucuns, sans les payer si cher? . .

N'a-t-on pas reproché aux conseils de Louis XVI d'avoir blessé la Majesté de la premiere Puissance du globe en désavouant à la face de l'univers des secours qu'on ne cessoit de donner clandestinement aux Américains?

Ne leur a-t-on pas reproché d'avoir, par une intrigue de Ministres ou par l'ascendant de quelques agens obscurs, engagé l'Etat dans une guerre désastreuse, tandisqu'il falloit s'occuper à remonter les ressorts du Gouvernement, à guérir les longues playes d'un regne dont toute la derniere moitié avoit été vile & foible, partagée entre les déprédations & la honte, entre la bassesse du vice & les convulsions du despotisme?

Ne leur a-t-on pas reproché d'avoir provoqué les combats par une politique insidieuse, de s'être enveloppés dans des discours indignes de la France, d'avoir employé avec l'Angleterre le langage d'une au-

dace timide qui ſembloit démentir les projets qu'on avoit formés, les ſentimens qu'on avoit dans ſon cœur; langage qui ne peut qu'avilir celui qui s'en ſert, ſans pouvoir tromper celui à qui on l'adreſſe, & qui déshonore, ſans que ce déshonneur même puiſſe être utile ni au Miniſtre ni à l'Etat?

Combien il eut été plus noble, voiſin, de dire avec toute la franchiſe de la dignité! " Anglois! vous „ avez abuſé de la victoire! Voici le moment d'être „ juſtes, ou ce ſera celui de la vengeance. L'Euro- „ pe eſt laſſe de ſouffrir des tyrans. Elle rentre enfin „ dans ſes droits. Déſormais, ou l'*égalité* ou la „ *guerre*. Choiſiſſez!"

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, c'eſt ainſi que leur eut parlé ce Richelieu que tous les citoyens, il eſt vrai, doivent haïr, parce qu'il fut un meurtrier ſanguinaire, & que, pour être deſpote, il aſſaſſina tous ſes ennemis avec la hache des bourreaux: mais que la nation & l'Etat doivent honorer comme Miniſtre, parceque, le premier, il avertit la France de ſa dignité, & lui donna dans l'Europe le ton qui convenoit à ſa puiſſance.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, c'eſt auſſi ainſi que leur eut parlé ce Louis XIV, qui, pendant quarante ans, ſût être digne de ſon ſiecle; qui mêla toujours de la grandeur à ſes fautes mêmes, & jusque dans l'abaiſſement & le malheur ne dégrada jamais ni lui, ni ſon peuple.

LE SECOND PERSONNAGE.

Ah! pour gouverner un grand peuple, il faut un

grand caractere. Il ne faut point ſur-tout de ces ames indifférentes & froides par légerté, pour qui l'autorité abſolue n'eſt qu'un dernier amuſement ; qui laiſſent flotter au hazard de grands intérêts, & ſont plus occupés à conſerver le pouvoir qu'à s'en ſervir.

Pourquoi à-t on demandé encore, pourquoi des hommes qui ont entre leurs mains toute la puiſſance de l'Etat, & qui, pour être obéis, n'ont qu'à commander, ſe ſont-ils laiſſés prévenir ſur toutes les mers par un ennemi dont la conſtitution entraîne des lenteurs néceſſaires?

Pourquoi s'être mis par un traité inconſidéré, dans les fers du Congrès qu'on auroit tenu lui-même dans la dépendance par des ſubſides abondans & reglés? Pourquoi enfin n'avoir pas affermi la révolution en tenant toujours ſur les côtes ſeptentrionales du nouveau monde une eſcadre qui protégeat les colonies, & fit en même tems reſpecter l'alliance de la France? ..

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, l'Europe qui avoit les yeux fixés ſur elle, a vu un grand deſſein & nulles démarches concertées; a vu dans ſes arſenaux & ſur ſes ports des préparatifs immenſes, & nulle exécution; a vu des flottes menaçantes, & cet appareil rendu preſque inutile; l'audace & la valeur dans les particuliers, la molleſſe & l'irréſolution dans les chefs ; tout ce qui annonce d'un côté la force & le pouvoir impoſant d'un grand peuple ; tout ce qui annonce de l'autre la foibleſſe & la lenteur qui tiennent au caractère & aux vues.

C'eſt par cette contradiction frappante entre les

projets de la France & ſes démarches, entre ſes moyens & l'eſprit qui les employe, que le génie Anglois, un moment étonné, a repris ſa vigueur; & juſqu'à préſent c'eſt un problême à réſoudre pour l'Europe, ſi, en ſe déclarant pour l'Amérique, la France n'a pas elle-même relevé les forces de l'Angleterre.

LE SECOND PERSONNAGE.

Sans doute, telles ont été les plaintes qui ont retenti de toutes parts; & la philoſophie, dont le premier ſentiment eſt le deſir de voir tous les gouvernemens juſtes & heureux, en portant un coup-d'œil ſur cette alliance d'une Monarchie avec un peuple qui défend ſa liberté, en a cherché le motif. Elle a trop vu que le bonheur de l'humanité n'y avoit point de part. Elle a penſé que ſi l'amour de la juſtice eut décidé la France, elle auroit arrêté dans le premier article de ſa convention avec l'Amérique, *que tous les peuples opprimés avoient le droit de s'élever contre leurs oppreſſeurs.* Mais cette maxime qui forme une des loix de l'Angleterre; dont un Roi de Hongrie, en montant ſur le trône, oſa faire une des conſtitutions de l'Etat; qu'un des plus grands Princes qui ayent regné dans le monde, Trajan, adopta, lorſqu'en préſence du peuple Romain aſſemblé, il dit au premier Officier de l'Empire, *je te remets cette épée pour me défendre ſi je ſuis juſte, pour me combattre & me punir ſi je deviens tyran:* cette maxime eſt trop étrangère à nos gouvernemens foibles & corrompus où le devoir eſt de ſouffrir, & où l'opprimé doit

craindre de ſentir ſon malheur, de peur d'en être puni comme d'un crime.

LE PREMIER PERSONNAGE.

On a prétendu, voiſin, que la France avoit fait de grandes fautes.

LE SECOND PERSONNAGE.

La France, l'ami, commençoit la guerre avec des avantages inappréciables. Le lieu, le tems, les circonſtances : elle ſembloit avoir tout choiſi. Ce ne fut qu'après avoir fait à loiſir ſes préparatifs; qu'après avoir porté ſes forces au degré qui lui convenoit, qu'elle ſe montra ſur le champ de bataille. Elle n'avoit à combattre qu'un ennemi humilié, affoibli, découragé par ſes diſſentions domeſtiques. La faveur de toutes les auttes nations étoit pour elle contre ces maîtres impérieux, où, comme on le diſoit, contre ces tyrans des mers.

Les événemens parurent répondre aux vœux de l'Europe. Les Officiers François qui avoient d'anciennes humiliations à effacer, firent des actions brillantes, dont le ſouvenir durera longtems. Une ſavante théorie & un courage inébranlable remplacerent ce qui pouvoit leur manquer du côté de l'expérience. Tous les engagemens particuliers les comblerent de gloire, & la plupart ſe terminerent à leur avantage. La flotte Anglois courut de plus grands dangers encore que ſes vaiſſeaux iſolés. Elle étoit maltraitée au poiut de craindre ſa deſtruction totale ou partielle, ſi la flotte qui l'avoit réduite à cet état preſque déſeſpéré à Oueſſant, n'eut été déterminée par des or-

dres timides, par d'odieuſes intrigues, par la foibleſſe de ſes Amiraux, ou par tous ces motifs enſemble, à quitter la mer & à rentrer la premiere dans ſes ports.

Dans l'ivreſſe de ces ſuccès peut-être inattendus, la France parut perdre de vue ſes intérêts les plus chers. Son objet principal devoit être d'intercepter le commerce de ſes ennemis, de leur couper le double nerf qu'ils tiroient de leurs matelots, de leurs capitaux, & de ſapper ainſi les deux fondemens de la grandeur Britannique.

Rien n'étoit plus aiſé pour une Puiſſance préparée de loin aux hoſtilités, que d'intercepter une navigation marchande entiérement ſurpriſe & très foiblement convoyée. Il n'en fut pas ainſi. Les immenſes richeſſes qu'attendoit l'Angleterre de toutes les parties du globe, entrèrent paiſiblement dans ſes rades, ſans avoir été ſeulement entamées.

Au contraire, le commerce de la France fut harcelé dans les deux hémiſphères, & partout intercepté. Ses Colonies virent enlever, ſur leurs propres côtes, des ſubſiſtances qu'elles attendoient avec toute l'impatience du beſoin; & la métropole ſe vit privée de quatre-vingt ou cent millions arrivés preſque à ſa vue.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Mais ces revers avoient-ils une cauſe?

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui. La marine Françoiſe étoit depuis longtems malheureuſe; & c'étoit au vice de ſa conſtitution qu'étoient attribuées tant d'infortunes. On eſſaya pluſieurs

fois d'en modifier ou d'en changer les réglemens: mais ces innovations, bonnes ou mauvaises, furent toujours repouſſées avec un dédain plus ou moins marqué. Enfin ſes Amiraux dicterent eux-mêmes, en 1776, une ordonnance, qui les rendant maîtres abſolus des rades, des arſenaux, des atteliers, des magazins, détruiſoit cette mutuelle ſurveillance que Louis XIV. avoit cru devoir établir entre les Officiers militaires & ceux de l'adminiſtration. Dès-lors, il n'y eut plus de regle, plus de comptabilité, plus d'économie dans les ports. Tout y tomba dans la confuſion & le déſordre.

Le nouveau plan eut une influence encore plus funeſte. Juſqu'à cette époque, c'étoit le Miniſtere qui avoit dirigé les opérations navales vers le but qui convenoit à ſa politique. Cette autorité paſſa, peut-être ſans qu'on s'en apperçut, à ceux qui devoient les exécuter. Elles prirent inſenſiblement la teinte de leurs préjugés. Ces préjugés leur faiſoient croire que ce n'étoit pas en eſcortant peſamment, laborieuſement les navires de la nation, en ſéjournant dans des croiſieres difficiles pour ſurprendre ou détruire les bâtimens de l'ennemi, qu'on parvenoit à ſe faire un nom. Ce double devoir fut donc entierement négligé ou très mal rempli, d'après l'opinion commune à Breſt, *qu'un pareil ſervice n'avoit rien de noble, & ne conduiſoit à aucune ſorte de gloire.*

LE PREMIER PERSONNAGE.

Il faut convenir, voiſin, que ce préjugé eſt bien bizarre, & entierement contraire à toutes les loix de

la ſociété. Quel peut avoir été le but des Etats en inſtituant cette force militaire deſtinée à parcourir les mers ? N'eſt-ce que pour procurer des grades à ceux qui commandent ou qui ſervent? Que pour leur donner l'occaſion d'exercer une valeur inutile à tout autre qu'à eux-mêmes ? Que pour enſanglanter un élément de plus par le carnage & les combats?

LE SECOND PERSONNAGE.

Non, ſans doute. Les flottes guerrieres ſont ſur l'Océan ce que ſont les fortereſſes & les remparts pour les citoyens des villes; ce que ſont les armées nationales pour les provinces expoſées aux ravages de l'ennemi? il eſt des propriétés attachées au ſol; il en eſt d'autres crées, tranſportées par le commerce, & qui ſont, pour ainſi dire, errantes ſur l'Océan. Ces deux ſortes de propriétés ont beſoin de défenſeurs.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, l'ami, voilà la fonction des guerriers. Eh! que diroit-on, ſi les armées de terre refuſoient de protéger contre l'ennemi l'habitant des villes, le laboureur des campagnes, de repouſſer l'embraſement qui menace les moiſſons?

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, oui, voiſin, ça devroit être comme ça; mais ça n'eſt pas comme ça. " Officiers de marine, „ vous vous croyez avilis de protéger, d'eſcorter le „ commerce ! mais ſi le commerce n'a plus de pro- „ tecteurs, qne deviendront les richeſſes de l'Etat, „ dont vous demandez, ſans doute, une part pour „ récompenſe de vos ſervices? Que deviendront pour

„ vous

„ vous mêmes les revenus de vos terres, que le
„ commerce & la circulation des richeſſes peuvent
„ ſeules rendre fécondes?

„ Vous vous croyez avilis. Quoi! avilis en vous
„ rendant utiles à vos concitoyens? Et que ſont tous
„ les ordres de l'Etat à qui le gouvernement, a con-
„ fié quelque portion de la force publique, ſinon des
„ protecteurs, des défenſeurs du Citoyen & de ſa
„ fortune? Votre poſte eſt ſur les mers, comme celui
„ du Magiſtrat ſur les tribunaux, celui de l'Officier
„ & du Soldat de terre dans les camps, celui du
„ Monarque même ſur le trône, où il ne domine de
„ plus haut que pour voir de plus loin, & embraſſer
„ d'un coup-d'œil tous ceux qui ont beſoin de ſa
„ protection & de ſa défenſe.

„ Vous aſpirez à la gloire. Apprenez que la gloire
„ eſt partout où l'on ſert l'Etat. Apprenez que la
„ gloire de conſerver vaut mieux que celle de dé-
„ truire.

„ Dans l'antique Rome, ſans doute, on aimoit
„ auſſi la gloire. Cependant on y préféroit l'honneur
„ d'avoir ſauvé un ſeul citoyen à l'honneur d'avoir
„ égorgé une foule d'ennemis. Quoi, François! Ne
„ voyez-vous pas qu'en ſauvant les vaiſſeaux du
„ commerce, vous ſauvez la fortune de l'Etat? Oui,
„ votre valeur eſt brillante; elle eſt connue de l'Eu-
„ rope comme de votre patrie: mais qu'importe à
„ vos concitoyens qu'elle ſe ſoit montrée dans une
„ action d'éclat; qu'elle ait enchaîné un vaiſſeau ennemi,
„ ou couvert de debris & de ruines les vagues de

„ l'Océan, ſi par votre faute vous avez laiſſé périr
„ ou enlever tous les navires qui portoient les richeſ-
„ ſes de votre pays; ſi dans ce même port où vous
„ rentrez victorieux, une multitude de familles dé-
„ ſolées pleurent leur fortune détruite?

„ A votre abord, vous n'entendrez pas les cris de
„ la victoire. Tout ſera muet & conſterné, & vos
„ exploits ne ſerviront qu'à groſſir les rélations des
„ Cours, & ces papiers publics, qui, faits pour amu-
„ ſer l'oiſiveté, ne donnent la gloire qu'un jour,
„ quand cette gloire n'eſt pas gravée dans le cœur des
„ citoyens par le ſouvenir d'une utilité réelle pour la
„ patrie."

LE PREMIER PERSONNAGE.

Eh! oui; Eh! oui; l'ami! Les maximes conſacrées à Portsmouth étoient bien oppoſées. On y ſentoit, on y reſpectoit la dignité du commerce. On s'y faiſoit un devoir comme un honneur de le défendre; & les événemens ont ſuffiſamment décidé laquelle des deux marines militaires avoit des idées plus juſtes de ſes fonctions.

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui, à l'époque dont nous parlons, l'Angleterre venoit d'éprouver des revers très humilians dans le nouveau monde. Un ennemi plus puiſſant la menaçoit de plus grands déſaſtres dans l'ancien. Cette ſituation allarmante rempliſſoit tous les eſprits de défiance & d'incertitude. Les richeſſes nationales arrivent. Celles de la puiſſance rivale en groſſiſſent la maſſe énorme; & ſur le champ le crédit public eſt ranimé; les eſpé-

rances renaiſſent; & ce peuple qu'on ſe plaiſoit à regarder comme abattu, reprend & ſoutient ſa fierté ordinaire.

D'un autre côté les rades de la France ſe rempliſſoient de gémiſſemens. Une inaction aviliſſante & ruineuſe y ſuccédoit à une activité qui leur donnoit de l'éclat & les enrichiſſoit. L'indignation des Négocians ſe communiqua à la nation entiere. Les premiers momens de ſuccès ſont toujours des momens d'ivreſſe qui ſemblent couvrir les fautes & les juſtifier. Mais le malheur donne plus de ſévérité aux jugemens. La nation obſerve alors de plus près ceux qui la gouvernent, & leur demande compte avec une liberté fiere du dépôt de puiſſance & d'autorité qui leur eſt confiée. Et quels reproches éclatèrent en ce tems!

LE PREMIER PERSONNAGE.

Non pas ſans raiſon, ſans doute. Car on ne pouvoit comprendre comment la France, ayant eu au moins trois ans pour ſe préparer, & ayant en effet ſemblé employer ce tems à des préparatifs, elle s'eſt cependant trouvée, au moment d'une rupture néceſſitée par elle-même, auſſi dénuée que ſi cette rupture avoit été imprévue; On ne pouvoit comprendre comment il pouvoit arriver qu'en ſe préſentant au combat pour protéger aux *Indes Occidentales* une inſurrection étrangère, ſes propres poſſeſſions aux *Indes Orientales* ſe trouvaſſent abſolument dégarnies, & incapables de la moindre réſiſtance; comment dans les premiers tems, ſon commerce avoit pu être déſolé, ſes lottes

inquiéttées, & même une des principales enlevées; comment les expéditions de ſes nombreuſes flottes ſe ſont réduites, chaque année à d'éternelles promenades; à de petits avantages terminés dès la première occaſion ſérieuſe par un échec fatal, autant que honteux, puiſqu'il a déconcerté les projets de la derniere compagne entiere, puiſqu'en prenant la *Ville de Paris*, les Anglois ont ſauvé la Jamaïque?

LE SECOND PERSONNAGE.

Mais, voiſin, n'y a-t-il pas eu auſſi des plaintes dirigées contre l'Eſpagne?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, des plaintes, & les plaintes les plus amères. On la blâmée de ſon aveuglement, de ſes incertitudes, de ſes lenteurs, ſouvent même de ſon infidélité: accuſations toutes mal fondées.

En voyant le France s'engager ſans néceſſité dans une guerre maritime, quelques politiques imaginerent que cette Couronne ſe croyoit aſſez puiſſante pour diviſer le domaine Anglois, ſans partager avec un allié l'honneur de cette importante révolution. On ignore ſi l'eſprit qui regnoit dans le Conſeil de Louis XVI. autoriſoit cette conjecture. Il a été depuis connu que la France, qui, depuis le commencement des troubles, avoit donné des ſecours ſecrets aux Américains, épioit le moment propice pour ſe déclarer ouvertement en leur faveur.

L'événement de Saratoga (*a*) lui parut la circon-

(*a*) Ville de l'Amérique Septentrionale, ſur les frontieres

ſtance la plus favorable pour propoſer au Roi d'Eſpagne de faire cauſe commune avec elle. Soit que Charles III jugeat alors la liberté des Etats Unies contraire à ſes intérêts; ſoit que la réſolution lui parût précipitée; ſoit enfin que d'autres objets politiques exigeaſſent toute ſon attention, il ſe refuſa à cette ouverture. Son caractere diſpenſoit de toute ſollicitation nouvelle. Depuis les premieres tentatives on l'avoit occupé ſi peu de cette grande affaire, que ce fut ſans l'en prévenir que la France fit ſignifier à l'Angleterre, qu'elle avoit reconnu l'indépendance de l'Amérique.

Cependant les forces de terre & de mer que l'Eſpagne employoit dans le Bréſil contre les Portugais étoit revenues. La riche flotte qu'elle attendoit du Mexique étoit entrée dans ſes ports. Les tréſors qui lui arrivoient du Pérou & de ſes autres poſſeſſions étoient à couvert. Cette Puiſſance étoit libre de toute inquiétude & maîtreſſe de ſes mouvemens, lorſqu'elle aſpira à la gloire de pacifier les deux hémiſphères. Sa médiation fut acceptée & par la France dont la

---

du Canada, célébre par la reddition du Général Anglois, *Burgoigne*, le 13 Octobre 1777, avec un corps de 6000 hommes, à *Gates*, Général des Etats-Unis.

Cet événement, ſi déciſif au jugement des politiques, n'eut pas plus de ſuite que n'en avoient eu les actions moins favorables aux Américains. Après trois ans de combats, de dévaſtations, de maſſacres, l'état des choſes ne ſe trouva guere différent de ce qu'il étoit quinze jours après les premieres hoſtilités.

hardieſſe n'avoit pas les ſuites heureuſes qu'elle s'en étoit promiſes, & par l'Angleterre qui pouvoit craindre d'avoir un nouvel adverſaire à combattre.

Charles III ſoutint avec dignité le beau rôle dont il s'étoit chargé. Il prononça qu'on mettroit bas les armes ; que chacune des parties belligérantes ſeroit maintenue dans les terres qu'elle occuperoit à l'époque de la convention ; qu'on formeroit un congrès où ſeroient diſcutées les prétentions diverſes ; & qu'on ne pourroit s'attaquer de nouveau qu'après s'être averti un an d'avance.

Ce Monarque ne ſe diſſimuloit pas que cet arrangement donnoit à l'Angleterre la facilité de ſe réconcilier avec ſes Colonies, ou du moins de leur faire achêter par de grands avantages, pour ſon commerce, le ſacrifice des ports qu'elle occupoit au milieu d'elles. Il ne ſe diſſimuloit pas qu'il bleſſoit la dignité du Roi ſon neveu qui s'étoit engagé à maintenir les Etats Unis dans l'intégrité de leurs territoire. Mais il vouloit être juſte; & ſans l'oubli de toutes les conſidérations perſonnelles, on ne l'eſt point.

Ce plan de conciliation déplût à Verſailles ; & l'on n'y fut un peu raſſuré que par l'eſpoir qu'il ſeroit rejetté à Londres. C'eſt ce qui arriva.

Le Miniſtere Anglois ne ſe fut pas plutôt expliqué, que le Cour de Madrid épouſa la querelle de celle de Verſailles, & par conſéquent celle des Américains.

L'Eſpagne avoit alors 63 vaiſſeaux de ligne & 6 en conſtruction. La France en avoit 80, & 8 ſur les chan-

tiers. L'Amérique n'avoit que 12 frégates: mais un grand nombre de corſaires.

A tant de forces réunies, l'Angleterre n'oppoſoit que 95 vaiſſeaux de ligne & 23 en conſtruction. Les 16 qu'on voyoit de plus dans ſes ports étoient hors de ſervice, ou on les avoit couvertis en priſons ou en hôpitaux. Inférieure en inſtrumens de guerre, cette puiſſance l'étoit encore plus en moyens de tous les genres pour les employer. Ses diſſentions domeſtiques énervoient encore ce qui lui reſtoit de reſſources. Dans cet état des choſes, il étoit ſûrement permis à la France d'eſpérer des tryomphes. Auſſi croyoit on déja voir le moment où, ſelon les apparences le ſort des armes alloit décider entre Rome & Carthage. On s'attendoit que la France alloit enfin ſe venger de cinq cens ans d'inſultes, & ſe laver d'autant de ſiècles de timidité. La ſituation des Anglois en ce moment étoit d'autant plus critique, qu'ils paroiſſoient n'avoir point d'alliés, & qu'on ne leur voyoit aucun moyen de s'en procurer.

La liberté des mers, la liberté du commerce; tel étoit le cri général de l'Europe. Toutes les nations ſoupiroient en ſilence après le moment fortuné qui les appelleroit au partage des richeſſes dont l'Angleterre vouloit ſe faire l'entrepôt. La France hâte ce moment: elle négocie en Amérique, combat ſur les mers, éclaire les cours du Nord ſur leurs vrais intérêts, arrache la Hollande à ſes lenteurs, & ne néglige que la victoire.

Les Anglois n'avoient menagé perſonne & perſonne

ne s'empreſſoit de les ſecourir. La Suède & le Dannemarck en préparant des eſcortes pour protéger leur commerce, avoient aſſez expliqué leurs diſpoſitions : cé n'étoit que contre le deſpotiſme Britannique que ces préparatifs avoient pu être dirigés.

La Ruſſie étoit la ſeule Couronne dont les diſpoſitions n'étoient pas encore bien diſtinctes. Mais cette Puiſſance ne pouvoit que juger que ſon intérêt, comme celui des autres Puiſſances, étoit que la mer fut libre, & tous les pavillons reſpectés.

Toutes les apparences étoient pour la France. Mais, qu'a-t-on vu ſix ou ſept campagnes qu'elles a faites, s'offrir ſous un aſpect plus ridicule qu'effrayant : elles avoient plus l'air de ſpectacles amuſans, que de démarches ſérieuſes : elles ont plus fait rire qu'elles n'ont apprêté à pleurer? On a vu les flottes ſe promener ſans ſe battre : on a vu la France & l'Eſpagne armée juſqu'aux dents, laiſſant l'une ravitailler Gibraltar à la barbe de 50 vaiſſeaux de ligne, & l'autre bloquer les ſiens dans ſes ports. Une vaine parade devant Plymouth à la premiere campagne ; quelque mince conquête ; pas une ſeule victoire décidée, pas un ſeul avantage marqué, voilà ce qu'on a vu des forces combinées des deux Cours de Bourbon qui, d'abord ſembloient, engloutir l'Angleterre du premier coup.

Qu'a-t on vu encore ? dans les plans de campagne, on n'a remarqué ni grandes vues dans le deſſein, ni juſteſſe dans les meſures, ni vigueur même dans l'exécution. — La France s'empare de Tabago : ſitôt la

tête tourne aux Badauts : *Te Deum*, illuminations, feux de joye, folies de toutes eſpeces, voilà le ſpectacle que Paris préſente au ſujet de cette belle priſe achêtée au prix de deux cent millions d'extraordinaire. —— Minorque eſt conquis par l'Eſpagne, autant par le *ſcorbut* dont la nature avoit frappé les Anglois, que par les boulets Caſtillans envoyés contre le fort *St. Philippe*. On la voit des années entieres tirer aux moineaux devant Gibraltar. Ce roc, foudroyé par terre & par mer, a vu les braves Hanovriens, à qui la garde en étoit confiée, venger ſes inſultes, par l'incendie du camp des aſſiégeans, & par la deſtruction complette des batteries flottantes (*).

(*) L'origine des *Batteries flottantes* reportera le ſouvenir de nos neveux vers l'année 1782. C'eſt ce point mémorable du ſiècle que nous parcourons, qui a vu éclore ces couteuſes machines, moins effrayantes aux Bretons que funeſtes aux Caſtillans.

Quoique faſtueuſement annoncées, comme l'inſtrument le plus redoutable de la guerre, il a paru cependant qu'elles n'avoient rien d'auſſi remarquable, que la cataſtrophe qui les a fait rentrer dans le néant, au moment où à peine elles en étoient ſorties. Tout ce qu'elles ont offert de plus extraordinaire, c'étoit la facilité avec laquelle ceux qu'elles devoient exterminer, les ont réduit en cendres, ou abimés dans les flots de la mer.

Il eſt facile de s'en former une idée aſſez exacte, ſans le ſecours d'une deſcription fort détaillée.

Ce n'étoit autre choſe que des bâtimens ordinaires, dont les bords renfoncés, avoient une épaiſſeur que les boulets lancés avec le plus d'impétuoſité ne devoient pouvoir percer. Une eſpece de toit élaſtique, formé de *blin-*

Des bévues en tout genre ont rendu la France & l'Eſpagne ridicules, en donnant aux poiſſons de

---

dages, & recouvert de peaux, couvroit lui-même des batteries auxquelles les *ſabords* d'un côté du vaiſſeau ſervoient d'embraſures. Ils n'offroient ſur un élément mobile, aux *canons* & aux *mortiers*, un plan ſolide qui permit d'en ajuſter les coups, qu'autant qu'elles pouvoient être emboſſées à portée du point contre lequel on vouloit les diriger.

Le pere infortuné de ces malheureuſes *prames* les annonçoit comme des armes, d'un effet prodigieux pour l'attaque, invulnérables pour la défenſive: elles devoient réunir avec la capacité de faire ſeules autant de mal que tous les autres inſtrumens deſtructeurs enſemble, la propriété de n'en pouvoir recevoir aucun. Elles étoient, diſoit-il, à l'abri de la *bombe* & du *feu*, inacceſſibles aux boulets de l'ennemi qu'elles alloient écraſer avec les leurs; comme ſi les embraſures qui ſervoient d'iſſues à l'émiſſion de ceux-ci, n'avoient pas pu laiſſer un paſſage libre à l'introduction de ceux-là. Il prétendoit qu'on ne pourroit ni les incendier, ni les couler à fond; & toutes, ſans exception, ont été ou brûlées, ou précipitées dans les abymes de la mer. Jamais déroute n'a été auſſi complette, ni deſtruction auſſi entiere.

C'eſt à la France qu'eſt encore dû l'honneur de cette invention meurtriere; mais c'eſt l'Eſpagne qui en a fait les frais. La poſtérité ne rappellera pas la mémoire de l'inventeur pour le bénir. Son génie deſtructeur n'a enfanté qu'une découverte funeſte: elle a pour objet la deſtruction & & non l'utilité: elle ne tend qu'à multiplier les travaux, les dépenſes & les calamités. Le ſeul eſſai en a coûté le travail de pluſieurs milliers d'ouvriers durant 6 mois, des millions de piaſtres, la vie de 12 mille hommes, plus de bois, de fer & de bronſe, qu'il n'en faudroit pour conſtruire 15 vaiſſeaux de ligne: 170 beaux canons de 48 livres, & 200

l'Océaan, le ſpectacle de promenades auſſi majeſtueuſes qu'inutiles. Environ deux cent vaiſſeaux de guerre que ces deux Puiſſances réunies dirigeoient contre l'Angleterre, n'ont formé qu'un épouvantail, qui n'a pas même eu le mérite d'intimider les Anglois, bien loin de porter des coups ſenſibles à leur Empire. La jonction des flottes immenſes des deux Puiſſances n'a produit que des campagnes riſibles, pendant les quelles elles n'ont pas ſu ſe procurer l'occaſion de tirer un coup de canon.

L'Angleterre, au contraire préſentoit à l'univers, un ſpectacle de courage, de fermeté & de puiſſance, dont il ne s'offre peut-être point d'exemple dans les faſtes des Empires les plus célébres. Dans toutes les parties du globe, ſeule & ſans alliés, elle a ſoutenu les guerres les plus vives & les combats les plus opiniâtres, contre une nuée d'ennemis, jaloux de ſa puiſſance, de ſa grandeur & de ſa gloire, & qui n'ont recueilli pour tout frais de leur rivalité, que la honte de s'y être livrés, & la douleur de ne la avoir pas ſévèrement punie.

En Europe, elle a été aux priſes avec trois Puiſſances maritimes : Elle attaque l'une, elle fait face

---

autres de moindre prix ont péri avec les machines qui les portoient. Une ville ſuperbe auroit été bâtie & habitée, ou une vaſte province fertiliſée & peuplée avec moins de ſueurs & de ſacrifices, qu'en a néceſſité la tentative de l'inventeur, un M. d'Arçon. Et voilà comme va le monde : on fait les plus grands efforts pour détruire, & ou n'en fait aucun pour édifier ou pour réparer.

aux deux autres réunies, ſans ſe laiſſer entamer nulle part par aucune. La grande flotte Angloiſe, longtems aux portes de Breſt, où elle défioit toute la puiſſance de la France, ſa principale rivale, ne rentre, pour un moment, dans ſes ports, que pour s'approviſionner, & en ſortir bientôt avec de nouveaux renforts.

Gibraltar a été l'écueil où toutes les forces de l'Eſpagne ſe ſont briſées, conſumées, épuiſées de fatigues & de ſang, tandis qu'elles y épuiſoient & y conſumoient les tréſors de leur Souverain. Sans le *ſcorbut*, Minorque, ſous la garde du célébre Général Murray, ſe préparoit à creuſer ſous ſes murailles, autant de tombeaux à l'ennemi, qu'elle pouvoit compter d'habitans.

Par la poſition des domaines Européens, l'Afrique eſt le théâtre le moins expoſé aux opérations militaires. L'Angleterre s'y eſt maintenue dans ſes anciennes poſſeſſions: elle y a fait trembler celles de ſes ennemis.

En Aſie, outre les trois Puiſſances Européennes acharnées à tranſporter contre elle juſqu'au bout du monde les alimens militaires de leur haine & de leur fureur, l'Angleterre a eu à combattre encore un heureux & hardi uſurpateur, formidable par la ſupériorité de ſes armées, mais plus encore par ſon génie & par lui-même, grand Capitaine, ſecondé d'ailleurs, par une des plus belliqueuſes nations de ces contrées, les *Marattes*; l'Angleterre ne plie, ne ſuccombe point ſous tant de Puiſſances conjurées; que dis-

je ? Elle s'en joue, elle en tryomphe. . . . .

LE SECOND PERSONNAGE.

L'Angleterre, voiſin, a toujours aſſez joliment tryomphé, & s'eſt toujours aſſez bien jouée de la France.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui, l'ami: les deux mondes, toutes les mers ont été temoins de ſes tryomphes. Une Escadre, ſupérieure diſperſée aux *Iſles du Vent*; les premieres dépouilles *opimes* qui ayent jamais été remportées ſur ce champ de bataille mobile, un Amiral François pris, avec & dans ſon vaiſſeau, qui ſeul valoit une flotte (*); voilà des *tryomphes!* . . . .

LE SECOND PERSONNAGE.

Oui; mais ne peut-on pas dire de ces *tryomphes*

(*) Il me ſemble que pour trouver un événement pareil à celui-là, il faut remonter juſqu'aux premiers tems de la marine *Romaine*. On lit dans l'hiſtoire qu'un Conſul nommé *Cornelius Aſina*, ſi je ne trompe, fut pris par les *Carthaginois*, avec 17 de ſes vaiſſeaux.

Diſons la vérité. La défaite de l'armée navale de France, ſous la *Dominique*, a été un peu l'ouvrage du Népotiſme. —— Le *Zélé* étoit commandé par le Chevalier de *Graſſe*, neveu du Comte; & l'on ſait que ce fut pour ſauver ce vaiſſeau, que le Général *François* fit une manœuvre qui facilita à l'Amiral *Anglois* le moyen de battre M. de *Graſſe* & ſa flotte. L'Anglois en fit une hardie qui lui réuſſit; mais qui pouvoit également le perdre, & que, par cette raiſon, les marins experts ont blâmée comme une témérité. Le ſuccès la couronnée, & c'eſt toujours le ſuccès qui décide de l'opinion que le public ſe forme des actions des hommes qu'il cite à ſon tribunal.

que l'Angleterre les a dû à l'imprudence de ſes ennemis plus en quelque ſorte, qu'à la bravoure de ſes armées, à l'habileté de ſes Amiraux? Sans Gibraltar, ſans l'opiniatreté qui a fait clouer autour de ce rocher les principales forces d'un grand Royaume; & la mépriſe noble mais facheuſe des Eſpagnols qui ont voulu reconquérir cet écueil, comme il leur avoit été enlevé; ſans l'inaction imprévue & inconcevable des Hollandois; ſans la molleſſe non moins étonnante des tentatives maritimes de la France; ſans cette manie ambulante qui a fait conſumer ſes eſcadres, ſes matelots, ſon argent, & le tems à des parades inutiles; ſans la négligence qui a fait oublier d'approviſionner ſes établiſſemens aux *Indes Orientales*; ſans l'indiſcipline qui a énervé ſes plus belles flottes, & en a enfin produit l'ignominie; ſans toutes ces fautes de ſes rivaux, l'Angleterre eut-elle eu des *tryomphes?*

LE PREMIER PERSONNAGE.

Aſſurément, c'étoit dans les mers de l'Amérique ou de l'Aſie qu'il falloit aſſiéger Gibraltar. Si les 100,000 hommes, les 500 millions, les 40 vaiſſeaux de ligne, qui ſe ſont morfondus, ou évanouis au pied de cet épouvantail s'étoient portés au Bengale, ou à la Jamaïque, ou en Irlande, ou plus près encore de Londres, les *colonnes* d'*Hercule* auroient fléchi: & l'Angleterre, également ruinée, n'auroit pas eu pour indemnité même la fumée des *Batteries flottantes*, ni l'éclat des *boulets ardens* qui les ont détruites.

LE SECOND PERSONNAGE.

Que reſte-t-il dont à la France après tout le grand fracas de cette derniere eſclandre, voiſin?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Les frais énormes d'une guerre un peu moins humiliante que celle dont vingt ans de paix avoient à peine commencé à réparer les déſaſtres, mais plus diſpendieuſe, plus accablante; parce que les diſſipations ont été les mêmes, & les reſſources encore bien moins combinées; une marine dont la reſurection ſubite, & même les manœuvres n'aſſurent pas autant la durée que la jalouſie ſecrette de ſes voiſins en pronoſtique la deſtruction; & le regret d'avoir donné à ſes propres Colonies un exemple dangereux dont il eſt plus à ſouhaiter qu'à eſpérer, que la mémoire ſe perde dans ces contrées orageuſes.

LE SECOND PERSONNAGE.

Si ce raiſonnement eſt propre à donner de l'inquiétude à la France, combien doit-il être effrayant pour l'Eſpagne? Peut-on concevoir qu'elle ne l'ait pas fait; &, ſi elle l'a fait, peut-on concevoir davantage qu'elle ait voulu prendre part à une guerre ou des ſuccès même heureux ne pouvoient que lui être nuiſibles?

Les deux tiers de l'Amérique lui appartiennent: a-t-elle ſur les ſept à huit mille côtes qui compoſent cet immenſe Empire plus de droit que n'en avoit l'Angleterre ſur le domaine borné qu'elle a contribué à lui arracher? Les habitans du *Mexique* & du *Pérou* ſeront-ils plus religieux obſervateurs de leur *Allegeance*

que ceux de la *Penſylvanie* ou du Maryland? Ceux-ci une fois devenus des *Puiſſances* ne s'empreſſeront-ils pas dans leurs voiſins du *Continent*, comme dans ceux des *Iſles*, à trouver des *ſujets* ou des *alliés?* Ces contrées dévaſtées par l'avarice, dépeuplées par la ſuperſtition, appauvries par leur opulence même, & par les précautions abſurdes multipliées pour la conſerver, partagées entre deux eſpèces d'hommes, l'une corrompue, énervée; l'autre flétrie, eſclave, réſiſteront-elles à des voiſins entreprenans, avides, également aiguillonnés par l'avarice & le beſoin?

Les infortunés reſtes des races dépoſſédées par la cupidité *Européenne*, ne courront-ils pas au devant de ces nouveaux maîtres? Ne verront ils pas des amis dans les ſpoliateurs de leurs tyrans? La haine pour le *Papiſme* ne leur paroîtra-t-elle pas comme le mépris pour la ſuperſtition Eſpagnole dans ces nouveaux venus, un gage de la reſtauration de leur ancien culte, qu'ils n'ont pas oublié? & ſoit *politique*, ſoit *indifférence*, n'eſt-il pas plus que probable, en effet, qu'en les aſſociant aux douleurs d'une liberté inconnue juſques-là pour eux, ces dominateurs étrangers ſeront bien plus empreſſés à partager leur or, qu'à empêcher le rétabliſſement de leurs autels?

L'Eſpagne le ſent ſi bien qu'elle n'a pas encore voulu reconnoître la liberté de l'Amérique. Pourquoi donc s'eſt elle précipitée dans une guerre dont cette liberté ſembloit être l'unique objet?

Elle ne vouloit que *Gibraltar:* elle a craint de manquer une occaſion de le recouvrer qui paroiſſoit

infaillible : comment s'imaginer en effet que l'Angleterre, épuiſée, depuis quatre ans, par une guerre inteſtine, & d'autant plus ruineuſe qu'il falloit prodiguer ſes tréſors & ſes forces, non pas pour acquérir de nouvelles richeſſes ou de nouveaux ſujets, mais pour n'en pas perdre ; attaquée depuis plus d'un an par une Puiſſance formidable, qui en avoit eu quatre pour faire ſes préparatifs, abandonnée de tous ſes alliés ; obligée de ſe défendre ſur tous les points du globe, auroit à la fois aſſez de grandeur pour concevoir le projet de défendre un rocher iſolé, perdu à 500 lieues de chez elle, au milieu d'une domination étrangère, & aſſez de reſſources pour l'exécuter ?

Suivant tous les calculs, Gibraltar devoit dès les premieres approches tomber comme Minorque ; & puiſque pour l'aſſiéger, l'Eſpagne n'avoit d'autre titre que celui de la *convenance*, elle auroit pu s'épargner la peine de compiler ſes fameux *cent griefs*, dont la réunion ne valoit pas celui là tout ſeul.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Le Miniſtère Caſtillan, l'ami, a, en cette occaſion, partagé l'inconſéquence commune, l'eſpèce d'aliénation qui a ſaiſi tous les gouvernemens intéreſſés à l'inconcevable guerre de l'Amérique.

Cette guerre même *fortunée* ne pouvoit, encore une fois, que multiplier les pertes de l'Eſpagne ; & par la tournure imprévue des événemens, elle a ſemblé ne pouvoir déſormais qu'en multiplier les déſaſtres.

La conquête de Minorque, conquête facile, &

d'une facilité bien moins probable encore que l'inexpugnabilité de Gibraltar, ne là dédommagera pas ſans doute, des millions, des braves Soldats, enſevelis au pied de cet atôme qui la brave; ni de la perte abſolue de ſon crédit; ni de la révélation de l'impuiſſance de ſa marine; ſecret manifeſté ſur-tout par l'expédition du Lord *Howe*; celui-ci s'eſt ſervi de ſes voiles, comme le Général *Elliot* de ſes canons.

Les vaiſſeaux Caſtillans ſe ſont trouvés auſſi lents à pourſuivre l'un, que les *Batteries* flottantes ont été promptes à diſparoître devant l'autre.

LE SECOND PERSONNAGE.

D'après vous, voiſin, il paroît que l'intervention de l'Eſpagne dans le procès meurtrier des Colonies de l'Amérique contre l'Angleterre n'a pas été dirigée par une politique bien refléchie; que cette Puiſſance même, en gagnant Gibraltar, n'auroit fait qu'un gain embarraſſant, & qu'en ne le gagnant pas, rien ne pouvoit la dédommager des ſacrifices qu'elle auroit offerts à cette chimère; que, par conſéquent, il auroit mieux valu pour elle en tout ſens de reſter ſpectatrice immobile de ce débat, que de s'en mêler.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Je crois vous l'avoir démontré. La France, l'ami, n'a pas été la derniere à s'appercevoir qu'elle achétoit bien cher l'affoibliſſement de ſa rivale. La fatale imprudence du Comte de Graſſe; les inutiles dépenſes du ſiège de Gibraltar; le petit ridicule des *Batteries flottantes*; l'éternelle indéciſion de la Hollande; les lenteurs combinées de l'Eſpagne; lui ont fait deſirer

la paix, plus que l'épuiſement de ſes finances, & la perte aſſez indifférente de *Ste Lucie* & de Micquelon. La France a donc décidé la premiere de fermer le temple de *Janus*.

L'Eſpagne, qui, depuis trop long-tems, conſommoit l'or du Pérou aux pieds d'un ſtérile rocher, ne ſavoit plus où trouver des fonds pour armer ſes flottes. Une arriere penſée l'occupoit encore: elle poſſédoit une moitié de cette Amérique, dont elle avoit reconnu l'indépendance. Qu'auroit elle à objecter à ſes Colonies, ſi pareillement elles s'affranchiſſoient du joug que leur impoſa jadis la force & la barbarie? Deux ſiècles ne ſont pas trop pour oublier les barbaries raffinées de *Pizarre* & les chiens de l'atroce Nugnez. Peu-à-peu les Eſprits s'éclairent; on ſait que le commerce & l'agriculture ſuppléeront à l'appauviſſement du Potoſe & de Panama.

La Hollande, plus occupée de ſes troubles inteſtins que des opérations de ſes ennemis, les oubliant comme ſes alliés pour conſerver ſes tréſors & ſon commerce, craignoit bien plus d'être victime de la paix que de la guerre. La France avoit déja payé & au-delà, les médiocres ſecours qu'elle avoit trouvés dans ſon alliance.

L'Angleterre n'étoit pas vengée de la défection de la République; il s'agiſſoit pour elle, moins de faire ſa paix, que de ſe trouver honorablement placée dans celle qui alloit réunir les trois autres Puiſſances. Elle a eu recours à ſes moyens ordinaires (la lenteur) &

a laiſſé conſommer les trois quarts du traité avant d'y intervenir.

Les Provinces-Unies de l'Amérique ayant obtenu par le fait l'*indépendance*, accrédité leurs Miniſtres aux principales Cours de l'Europe, établi leur légiſlation, n'avoient d'autre intérêt que de ſceller par la paix tant d'avantages, & de voir leurs anciens maîtres rappeller leurs troupes pour ne paroître chez eux qué ſur des vaiſſeaux meſſagers du commerce. Ils avoient beſoin de tranquillité pour aſſeoir leur gouvernement ſur l'égalité & la concorde, pour préparer aux émigrans de quoi juſtifier leur eſpoir, & pour échanger les productions de leur ſol contre les cargaiſons des vaiſſeaux de l'Europe.

Telles étoiens l'ami, les diſpoſitions des cinq Puiſſances belligérantes, lorſque l'eſprit pacificateur eſt deſcendu parmi elles.

LE SECOND PERSONNAGE.

La paix eſt donc décidemment faite, voiſin?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui; l'on a cedé des conceſſions éternelles pour applanir des difficultés momentanées. Voilà pourquoi on a dit que cette paix faite à la hâte, a *ſeulement fait halte*.

LE SECOND PERSONNAGE.

Eh! qui a ordonné cette guerre; & qui a fait cette paix, voiſin?

LE PREMIER PERSONNAGE.

Un Maurepas, un Sartine, un Vergennes, l'ami.

LE COMTE DE MAUREPAS.

Vous mentez, belle bouche! ce n'eſt pas moi, vous ne me connoiſſez pas! le plaiſir, le repos, voilà quel étoit mon fait. De ma part, je n'avois rien tant à cœur que de prévenir les fléaux d'une guerre qui ne pouvoient qu'être très ſenſibles à la France, même avec des tryomphes. Tout l'univers connoît mes diſpoſitions pacifiques, & les efforts que j'ai faits pour prévenir l'effuſion du ſang François, & menager les Finances. On ſait de même que ma femme faiſoit tout: on a dit *qu'elle me menoit par le bout du nez*, mals ce n'eſt pas tout-à-fait auſſi vrai qu'on l'a dit. Sartine ſouffloit le feu; Vergennes brouilloit les Cours, & moi, j'aſſiſtois ſans autre ſouci à la farce de *Jerome Pointu*, (*) laiſſant le ſoin des affaires à mes ſages co-opérateurs.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Au moins peut-on vous en vouloir, vous blâmer même d'avoir fait choix, pour Miniſtre de la marine, d'un Sartine? Vous deviez le laiſſer dans ſon poſte de Lieutenant de police, qu'il rempliſſoit aſſez bien au déſavantage des filoux. Rompu par l'expérience

(*) La poſtérité ſaura ſurement bon gré au verbieux *Courier de l'Europe* de lui avoir appris qu'à la foire de St. Laurent de l'an 1781, le *Neſtor* du ſiècle & ſes ſages confreres, & preſque tous les Miniſtres des Puiſſances avoient aſſiſté en *grand gala* à une répréſentation de *Jerôme Pointu*. C'eſt faire un beau compliment au Cabinet de Verſailles dans un tems où il ne paroiſſoit rien moins que de la ſageſſe dans ſes opérations.

aux manœuvres ſourdes de la ruſe & du ſecret dans la longue guerre qu'il avoit faite aux ſcélérats de Paris, durant ſon adminiſtration ; c'étoit le meilleur réverbère poſſible à trouver pour éclairer la canaille.

LE COMTE DE MAUREPAS.

Si l'on a pu me blâmer d'avoir fait ſauter de plein pied Sartine au département de la marine, au moins doit-on me ſavoir gré d'avoir porté Vergennes à celui des affaires étrangères? C'eſt un homme celui-la! il a une tête géomètre en politique, comme d'Alembert en Philoſophie.

LE PREMIER PERSONNAGE.

Oui: mais on lui fait trop d'honneur. Le Prince de Condé (*) qui déteſte les hommes qui n'ont pour règle qu'une politique inſidieuſe & malfaiſante, paroît l'avoir mieux caractériſé, en le qualifiant d'*huiſſier à verge*.

Savez-vous qu'on a taxé votre *Benjamin* de Vergennes (dans des papiers publics) de *mauvaiſe foi*, de *partialité*, d'*orgueil*, d'*inconſéquences*, de *manque d'égards pour la gloire de ſon maître?* —— Sa-

(*) Que n'a-t-il aſſez d'influence ce Prince, héritier de la franchiſe & de la grandeur d'ame de ſes illuſtres ayeux; que n'a-t-il aſſez l'influence & de poids ſur l'eſprit de *Louis* XVI. pour éloigner de ſa perſonne, un homme qui compromet, ſans ceſſe, ſa gloire & ſa juſtice; qui, par ſes manœuvres taciturnes & ſourdes, a expoſé la Cour de France à devenir auſſi odieuſe aux yeux de l'Europe & de l'univers entier, qu'elle le fût ſous *Louis* XIV, & la nation aux mêmes malheurs qu'elle éprouva ſous cet ambitieux Monarque?